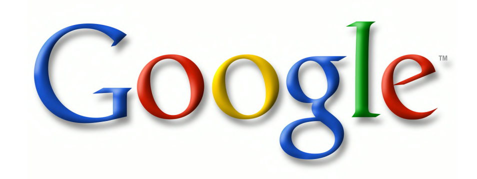
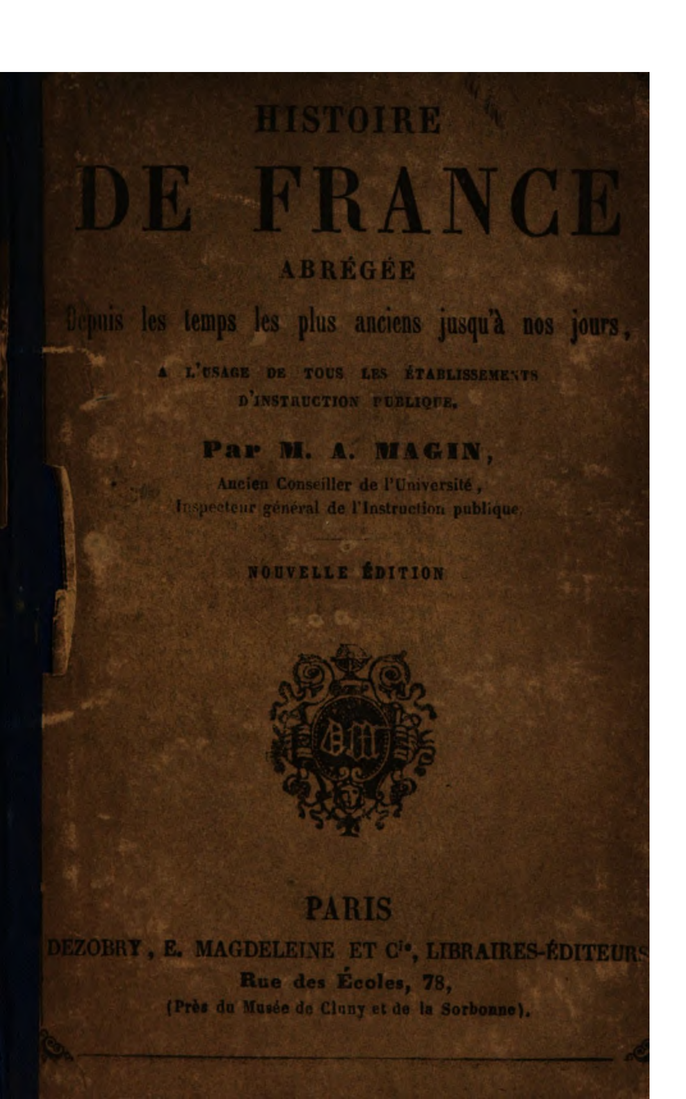




HISTOIRE DE FRANCE

ABRÉGÉE

Depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours,

A L'USAGE DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Par M. A. MAGIN,
Ancien Conseiller de l'Université,
Inspecteur général de l'Instruction publique.

NOUVELLE ÉDITION

PARIS
DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
Rue des Écoles, 78,
(Près du Musée de Cluny et de la Sorbonne).



HISTOIRE

DE FRANCE

ABRÉGÉE

Tout exemplaire non revêtu de la signature de l'auteur ou des éditeurs sera réputé contrefait.

Paris. — Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins, près le Pont-Neuf.

HISTOIRE
DE FRANCE
ABRÉGÉE
depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours,

PAR A. MAGIN,
ANCIEN CONSEILLER DE L'UNIVERSITÉ,
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nouvelle édition, revue et corrigée.



PARIS,
DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET Cᵉ, LIB.-ÉDITEURS
RUE DES ÉCOLES, 78,
Près de l'Hôtel Cluny et de la Sorbonne.

1860

Extrait du Bulletin de la Société pour l'instruction élémentaire.—3e série, janvier 1852.

RAPPORT

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE ABRÉGÉE, DE M. A. MAGIN.

Messieurs,

L'ouvrage de M. MAGIN, intitulé : *Histoire de France abrégée*, me paraît un des meilleurs ouvrages de ce genre qu'on puisse propager dans les écoles. C'est un petit volume in-18 de 250 pages, mais en texte fin et compacte, qui représente un volume de plus du double dans un texte de grosseur ordinaire, quoiqu'il n'y ait rien d'exagéré cependant sous ce rapport, et qu'il me semble convenir très-bien à l'étude. L'ouvrage est divisé par chapitres, suivant un ordre naturel des règnes et des sujets successifs, avec l'indication du siècle et du règne, en titre courant, au haut de chaque page. Un numérotage par articles assez courts, avec une rubrique, en caractères majuscules, indicative du sujet en tête de chaque article, décèle la connaissance des nécessités pratiques de l'enseignement. Cependant tous ces avantages extérieurs, si je puis m'exprimer ainsi, ne me paraissent que secondaires en comparaison des autres mérites qu'il présente à mes yeux. Style pur, simple, clair, qui n'exclut pas l'éclat quelquefois; choix délicat et spirituel de citations; précision sans sécheresse dans les faits, abondance sans prolixité dans les détails, intérêt dans les récits, justesse et hauteur dans les vues, l'histoire toujours éclairée par la géographie avec un à-propos des plus adroits et une science des plus consommées; on y reconnait partout, ce me semble, la touche d'un esprit supérieur, la plume d'un historien éclairé et profond en même temps que la main d'un maître des plus habiles dans son art. Telles sont, Messieurs, les qualités que je crois devoir vous signaler dans cet ouvrage, et qui me font conclure à ce que la Société lui donne une complète approbation, en demandant qu'il soit renvoyé à la commission des récompenses à décerner en faveur des livres les plus utiles à l'instruction primaire.

AMYOT.

La Société pour l'instruction élémentaire a adopté les conclusions de ce rapport et décerné une médaille de bronze *à* M. MAGIN, *dans sa séance solennelle du* 4 *juillet* 1852.

AVERTISSEMENT.

Nous avons revu avec un soin particulier cette nouvelle édition de notre *Histoire de France abrégée.* Les changements que nous y avons introduits n'ont modifié en rien ni le plan ni l'esprit de l'ouvrage. Nous avons profité des travaux les plus récents de la critique historique, pour substituer à certaines assertions controversées des faits qu'elle a mis désormais hors de doute, ou pour préciser avec plus d'exactitude les lieux devenus célèbres par quelque grand événement. Comme dans les éditions précédentes, nous n'avons jamais perdu de vue que ce petit livre était surtout destiné à une étude sommaire de l'histoire de France, et qu'il fallait nous borner à y exposer les faits principaux. Persuadé que la raison et l'intelligence des élèves doivent toujours être exercées en même temps que leur mémoire, nous n'avons pas cru devoir écarter du récit les idées générales qui résultent de l'ensemble des événements, qui en font mieux saisir la marche progressive, qui unissent et enchaînent les faits les uns aux autres, et leur donnent une signification toute providentielle. Mais nous avons conservé les deux sortes de caractères typographiques que nous avions adoptés pour faciliter l'étude de notre Livre : l'un fort, pour la narration des événements principaux ; l'autre moins fort, pour les détails accessoires ou pour les considérations qui ont trait aux mœurs, aux usages, aux institutions, en un mot, au développement de la civilisation. Ces deux textes sont toujours combinés de telle façon qu'on peut n'étudier d'abord que le *texte ordinaire*; il offre un récit complet et suivi. Les élèves qui posséderont bien ces matières pourront ensuite être occupés à l'étude du *petit texte.*

Notre récit commence à Clovis, qui fut le véritable fondateur de la monarchie. Une introduction qui précède ce récit présente des notions générales sur la géographie physique de la France, l'histoire de la Gaule depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'établissement des Francs, et quelques renseignements très-succincts sur les quatre prédécesseurs de Clovis cités dans les annales des anciens chroniqueurs.

Nous avons exposé avec quelque détail tous les événements

dignes de mention, en nous appliquant toujours à en faire ressortir le caractère moral et à les présenter sous la forme dramatique ou pittoresque sous laquelle ils se sont accomplis. Nous nous sommes fait une loi de passer sous silence les crimes et les forfaits dont le récit n'intéresse point la marche générale des événements et ne jette aucune lumière sur l'histoire. Quel profit des enfants peuvent-ils tirer de l'image de la barbarie, du tableau des assassinats que l'ambition ou la vengeance ont parfois inspirés, comme le meurtre des enfants de Clodomir? Ne vaut-il pas mieux écarter de leurs yeux ces scènes de sang et de carnage, qui ne frappent que trop vivement leur esprit et peuvent le pervertir? Nous avons donné plus de développement à la période des temps modernes, en raison même de son importance historique, et nous avons mis en relief les grandes figures de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV et de Napoléon. L'impartialité la plus scrupuleuse a présidé à notre travail, et nous croyons avoir été particulièrement dégagé de toute passion dans l'appréciation des faits même les plus controversés.

La division par règnes, ordinairement suivie dans les abrégés de ce genre, ne nous paraissant pas une division historique et étant contraire à toute vue d'ensemble, nous n'avons pas cru devoir l'adopter. Mais pour ne point heurter des habitudes prises, nous avons placé en sous-titre, au commencement de chaque chapitre et en caractères italiques, les noms des rois dont le règne occupe l'espace de temps compris dans le chapitre, avec la date de leur avénement et celle de leur mort. Comme moyen de faciliter encore les recherches, nous avons indiqué en titre courant, à chaque page, le règne et le siècle pendant lesquels s'accomplissent les événements retracés dans la page. Enfin, la table des matières n'est autre chose que la série chronologique des rois avec la durée de leur règne.

Un questionnaire tiré à part peut être ajouté à ce petit volume par ceux qui le désirent ; il renferme une table chronologique des principaux événements de l'histoire de France, et des tableaux généalogiques, présentant les noms et la filiation des rois et des princes de chaque dynastie.

INTRODUCTION.

Géographie physique de la France. — Les Gaulois. — La Gaule romaine. — Premières invasions des Francs.

I. *Importance de la géographie physique.* — L'histoire ne peut être comprise qu'à l'aide de la géographie. Sans cet auxiliaire indispensable, elle ne présente que des traits vagues et fugitifs; éclairée de sa lumière, elle devient au contraire nette et précise. Elle nous montre, par exemple, l'Espagne et le Portugal relégués à l'extrémité S.-O. du continent européen, et restant longtemps étrangers au mouvement et aux idées politiques qui s'accomplissent autour d'eux, parce qu'une barrière de montagnes presque infranchissables les isole du reste de l'Europe; l'Angleterre, jetée au milieu de l'Océan pour devenir la reine des mers, et située en face de la France pour être sa rivale ou son émule; la France, voisine de cinq grandes nations et formant comme le nœud qui unit les principaux États européens. Étudier l'histoire d'un grand pays sans en connaître d'abord la configuration physique, ce serait vouloir construire un édifice sans connaître le terrain sur lequel il doit s'élever.

II. *Limites et étendue de la France.* — La France, appelée Gaule par les Anciens, est ce vaste et beau pays enfermé par la nature entre la Méditerranée et les monts Pyrénées au S., l'océan Atlantique à l'O., la Manche au N.-O., le Rhin à l'E., et les Alpes au S.-E. Elle s'étend de 42° 20′ à 51° 5′ de lat. N., et de 7° 9′ de long. O. à 5° 56′ de long. E. Elle a la forme d'un hexagone, dont trois côtés sont baignés par la mer; elle a 2,400 kil. de côtes maritimes, et 1,800 de frontières continentales.

III. *Six grandes chaînes de montagnes.* — On trouve en France six principales chaînes de montagnes, savoir :

1° Les *Pyrénées*, qui se prolongent sur une étendue de 340 kilomètres, entre la France et l'Espagne; elles laissent aux voyageurs 59 passages ou ports, dont les principaux sont gardés par les forts de Bellegarde et de Montlouis, à l'E., et par les routes partant d'Oloron et de Saint-Jean-Pied-de-Port, à l'O. Les sommets les plus remarquables des Pyrénées françaises sont, de l'E. à l'O. : le *Canigou*, les *Pics du Midi* de Bigorre et de Pau, le mont *Perdu* et le *Vignemale*. A

une hauteur de 2,400 mètres, on rencontre les neiges perpétuelles. Ce n'est pas du reste par son élévation seulement et par sa masse que la chaîne des Pyrénées est intéressante ; elle l'est encore par ses richesses naturelles, ses eaux minérales, ses plantes précieuses et ses animaux rares, par ses admirables aspects, par ses vallées pittoresques, enfin par l'intelligence et la vivacité de ses montagnards, et par l'importance que lui donne sa position entre deux grandes nations.

2° Les *Alpes*, que l'on divise en trois groupes : Alpes occidentales, Alpes centrales, Alpes orientales. La chaîne des Alpes occidentales touche seule à la France et lui sert tout à la fois de limite et de rempart au S.-E., par les deux sections des *Alpes maritimes* et des *Alpes Cottiennes*. Ces dernières sont ainsi nommées en souvenir d'un roi Cottius, qui au temps d'Auguste ouvrit une route aux Romains dans la vallée de Suze ; elles envoient en France vers le S.-O., le rameau des *Alpes du Dauphiné*, où l'on remarque les monts *Olan* et *Ventoux*. Les Alpes maritimes projettent aussi au S.-O., les *Alpes de Provence*, dont les principales ramifications sont les monts d'*Estérel*, la *Sainte-Baume* et les montagnes des *Maures*.

3° Le *Jura*, qui s'étend à l'E., dans l'intérieur même du pays, à travers les départements du Doubs, du Jura et de l'Ain, sur une longueur de 280 kilomètres. En se rapprochant des Alpes, cette chaîne s'élève graduellement. Elle se compose de six petites chaînes presque parallèles, séparées par d'étroites vallées, et dont chacune est moins élevée que la précédente à mesure qu'on s'avance vers l'O. ; ainsi la plus occidentale n'a que 600 mètres, tandis que la plus orientale a une hauteur moyenne de 1,000 mèt. ; on y remarque même le mont Tendre (1,734 m.) et le mont Dôle (1,690 m.). La chaîne du Jura n'est pas une frontière bien sûre ; elle livre passage aux ennemis par Genève au S., et par Bâle au N.

4° Les *Vosges*, qui se rattachent au Jura par les *collines de Béfort*, et se dirigent vers le N. Sous ce nom nous comprenons les *Vosges* proprement dites, qui forment la limite occidentale du Haut et du Bas-Rhin, et les monts *Faucilles*, qui traversent de l'E. à l'O. le département des Vosges. Des Faucilles se détachent vers le N.-O. les chaînes secondaires de l'*Argonne* et des *Ardennes*, qui enferment le bassin de la Meuse, et vers le S.-O. le *plateau de Langres*, qui a près de 450 mètres d'élévation, et se rattache à la *Côte-d'Or*, suite de collines dont les points les plus élevés ne dépas-

sent pas 530 mètres. Les pentes occidentales de la Côte-d'Or sont assez brusques; elles sont couvertes de riches vignobles et couronnées de bois. Vers l'O., la Côte-d'Or envoie, entre les affluents de la Seine et de la Loire, un rameau remarquable qui parcourt le département de la Nièvre sous le nom de monts du *Morvan*. — Parmi les principaux sommets des Vosges, on peut citer le Ballon[1] d'Alsace (1,071 mèt.). On trouve surtout dans les Vosges de fertiles et riantes vallées, des sites pittoresques qui rappellent la Suisse en petit, de belles forêts de sapins, des mines de cuivre, de fer, de plomb argentifère, de houille, de sel gemme, etc., des sources minérales et thermales, et des carrières de marbre.

5° Les *Cévennes*, qui se rattachent aux Vosges par la Côte-d'Or, le plateau de Langres et les Faucilles, et parcourent du N. au S. le centre de la France sous des noms divers. Les principales chaînes des Cévennes sont les monts du Charolais, du Beaujolais, du Lyonnais, du Vivarais et du Gévaudan. Les montagnes d'*Auvergne*, comprenant la chaîne des monts Dômes et celle des monts Dores, sont, ainsi que la *Margeride*, les montagnes du *Limousin* et les montagnes du *Poitou*, des prolongements vers l'O. de la grande chaîne des Cévennes. Les Cévennes proprement dites couvrent le département actuel de la Lozère, l'un des plus pauvres de la France. Le mont *Lozère*, le plus élevé de cette chaîne, n'a que 1,490 mètres. — On trouve dans les Cévennes, comme dans les monts d'Auvergne, beaucoup de volcans, tous entièrement éteints, mais dont les cratères ont conservé leur forme primitive. Souvent même il est facile de reconnaître au pied de ces volcans la lave qui s'est changée en une sorte de pierre fort dure, et les décombres d'un incendie souterrain.

6° Les *monts de Bretagne* ou *chaîne Armoricaine*, moins élevée que les chaînes précédentes, traversant toute la presqu'île de ce nom, et formant avec les montagnes de *Normandie* et du *Maine*, avec le plateau d'*Orléans* et les monts du Morvan, la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Manche et celui du golfe de Gascogne.

IV. *Six grands fleuves*. — De même que nous avons distingué six grandes chaînes de montagnes, de même nous trouvons en France six fleuves principaux tombant de ces montagnes pour se rendre à la mer. Ces fleuves sont :

[1] La forme arrondie de plusieurs de ces sommets leur a fait donner le nom de *ballons*.

1° La *Seine*, qui prend sa source dans les hauteurs de la Côte-d'Or, près du petit village de Saint-Seine; elle arrose Châtillon, Bar-sur-Seine, Troyes, Nogent-sur-Seine, Montereau, Melun, Corbeil, Paris, Poissy, Meulan, Mantes, Vernon, Pont-de-l'Arche, Elbeuf, Rouen, Quillebœuf, et se jette dans la mer entre le Hâvre et Honfleur, par une embouchure large de 12 kil. Ses principaux affluents sont : à droite, l'Aube, la Marne et l'Oise grossie de l'Aisne; à gauche, l'Yonne et l'Eure. Le cours de la Seine est en général paisible et peu dangereux, excepté vers son embouchure, où il est embarrassé de nombreux bancs de sable qui se forment et disparaissent facilement; mais il est fort sinueux, surtout depuis Paris jusqu'à la mer.

2° La *Loire*, qui prend sa source au mont Gerbier-des-Joncs dans le département de l'Ardèche. Elle coule vers le N.-O. jusqu'à Orléans, en arrosant Roanne, Nevers, La Charité, Gien; puis elle descend vers l'O. pour aller se jeter dans l'océan Atlantique, après avoir arrosé Orléans, Beaugency, Blois, Amboise, Tours, Saumur, Ancenis, Nantes et Paimbœuf. Ses principaux affluents sont : à droite, la Nièvre et la Maine, formée par la réunion de la Mayenne et de la Sarthe grossie du Loir; à gauche, l'Allier, le Loiret, le Cher, l'Indre, la Vienne et la Sèvre Nantaise. Les bords de la Loire, depuis Orléans surtout, sont renommés pour la beauté de leur aspect; mais son lit peu profond se trouve souvent obstrué par les sables, et elle est sujette à de fréquents et désastreux débordements.

3° La *Garonne*, formée de deux ruisseaux, le *Gar* et l'*Onne*, qui prennent leur source, l'un dans les Pyrénées françaises, l'autre dans les Pyrénées espagnoles. Elle arrose Saint-Gaudens, Toulouse, Agen, Marmande, La Réole, Bordeaux, et tombe dans l'océan Atlantique sous le nom de Gironde, qu'elle prend depuis sa réunion avec la Dordogne. Son embouchure fait face à un rocher isolé, sur lequel Henri IV a fait élever un phare appelé la tour de Cordouan. Ses principaux affluents sont : à gauche, le Gers; à droite, l'Ariége, le Tarn grossi de l'Aveyron, le Lot et la Dordogne, qui se réunit à la Garonne à l'endroit appelé le Bec d'Ambez.

4° Le *Rhône*, qui prend sa source au mont Furca, en Suisse, à une hauteur de 1,754 mètres; après s'être ouvert la vallée du Valais entre les Alpes Helvétiques et Pennines, il traverse le lac de Genève, sert pendant quelque temps de limite entre la France et la Savoie, devient navi-

gable à Seyssel, arrive à Lyon, ville avantageusement située au confluent du Rhône et de la Saône, tourne alors au S., et descend avec une rapidité souvent dangereuse vers la Méditerranée, en arrosant Vienne, Tournon, Valence, Pont-Saint-Esprit, Avignon, Beaucaire, Tarascon et Arles; un peu au-dessous de cette dernière ville, il se partage en deux branches principales, le grand Rhône et le petit Rhône, et forme l'île de la Camargue, dont les pâturages nourrissent une race de chevaux célèbres par leur légèreté. Les principaux affluents du Rhône sont : à droite, l'Ain, la Saône, sujette à de fréquents débordements, l'Ardèche, le Gard; à gauche, l'Isère, la Drome et la Durance.

5° Le *Rhin*, qui prend sa source, comme le Rhône, dans les Alpes, mais sur le versant opposé; après avoir coulé vers le N., il traverse le lac de Constance, se dirige vers l'O. jusqu'à Bâle, tourne ensuite brusquement vers le N. en servant de frontière orientale à l'Alsace, sépare la Belgique de la Hollande, et va se jeter dans la mer du Nord, après avoir passé par Spire, Worms, Mayence, Coblenz, Cologne, Utrecht et Leyde. Ses affluents de la rive gauche sont les seuls dont nous ayons à parler ici; il y en a trois principaux : l'Ill, qui arrose Mulhouse et Strasbourg, la Lauter, qui forme la limite N.-E. de la France, et la Moselle, qui arrose Epinal, Toul, Pont-à-Mousson, Metz et Thionville. La navigation du Rhin, comme celle du Rhône, est dangereuse par l'impétuosité de son cours; mais les bords de ce fleuve offrent les sites les plus remarquables.

6° La *Meuse*, qui prend sa source dans le plateau de Langres, arrose jusqu'à la frontière Saint-Mihiel, Verdun, Sedan, Mézières, Charleville et Givet. Son principal affluent est la Sambre, qui la rejoint sur sa rive gauche, à Namur, en Belgique. Les bords de la Meuse sont aussi très-renommés pour la richesse de leur végétation et la beauté de leurs sites.

V. *Climat et productions.*—Ainsi couverte de montagnes que couronnent de belles forêts, ainsi arrosée par six grands fleuves et plus de cinq mille rivières, la France était déjà célèbre dans l'antiquité par la douceur de sa température et l'heureuse diversité de ses produits. Elle a toujours possédé des mines d'étain, de plomb, d'asphalte, de houille et de nombreuses mines de fer. Le cuivre y est plus rare; l'argent l'est bien plus encore; l'or ne s'y rencontre presque pas. On y trouve beaucoup de carrières d'albâtre, de porphyre, de granit, de marbre, de pierres à fusil, d'ardoises,

de plâtre, etc., de belles salines et des marais salants. Mais parmi tous les avantages dont la France se trouve dotée, aucun n'égale l'importance de ses richesses végétales. Son heureuse situation et la bonté du sol permettent d'y cultiver avec succès une multitude d'arbres et de plantes de toute espèce. Les céréales, les fruits, les légumes, les plantes oléagineuses y croissent même avec une telle abondance, que plusieurs de ces productions non-seulement suffisent aux besoins du pays, mais sont encore l'objet d'une exportation considérable. Le climat, l'exposition et l'industrie locale ajoutent dans plusieurs départements à l'importance de nos richesses végétales.

VI. *Premières populations : Celtes ou Gaulois.* — Nous ne savons rien des premiers habitants de la Gaule. Les populations les plus anciennes dont l'histoire ait gardé le souvenir portaient le nom de Celtes ou Gaulois. Quoique appartenant peut-être à une seule et même race, les Gaulois s'étaient partagés sur le territoire en trois grandes familles : les Belges, les Celtes proprement dits et les Aquitains. Quelques restes de la langue celtique se sont conservés, dit-on, jusqu'à nos jours dans le langage des Bas-Bretons.

VII. *Religion des Gaulois.* — Ce qui nous est connu de la religion de ces peuples primitifs nous les montre adonnés aux pratiques des plus grossières superstitions. Ils adoraient cependant un dieu suprême, créateur du ciel et de la terre; ils le supposaient père des autres dieux, l'appelaient *Teut,* et en faisaient aussi le dieu de la guerre, des éclairs et du tonnerre. Leur principale déesse était la Terre, qu'ils appelaient *Hertha.* Au-dessous de Teut et de Hertha venaient se ranger une foule de dieux inférieurs. Les Gaulois rendaient aussi un culte religieux au soleil, à la lune, aux fontaines, aux lacs, aux fleuves, à la mer. Ils croyaient que les dieux ordonnaient de ne pas faire le mal, mais que leur colère contre les coupables pouvait être apaisée par des sacrifices humains. Après une bataille, par exemple, ils construisaient, en forme de géant, une vaste cage d'osier, dans laquelle ils entassaient les prisonniers, et ils y mettaient le feu. Ils croyaient à l'immortalité de l'âme, et, dans leurs chants religieux, ils célébraient le bonheur de la vie à venir et les vertus qui y conduisent.

VIII. *Druides et Druidesses.* — Leur dieu suprême n'avait pour temple qu'une épaisse forêt de chênes: il était servi par les *Druides* et les *Druidesses.* A certaines époques,

au commencement de l'année, entre autres, le Druide allait couper solennellement avec une faucille d'or le gui sacré qui poussait sur les vieux chênes. Un autre Druide le recevait sur une toile blanche; car il ne fallait pas que ce feuillage sacré touchât la terre. Les Gaulois annonçaient cette fête par un chant dont le sens a été conservé dans ce vieux refrain : *Au gui! l'an neuf*, c'est-à-dire, « Allons cueillir le gui sacré; voici la nouvelle année qui commence. » Pendant la paix, les Druides rendaient la justice et instruisaient le peuple, quand les soins du culte ne les occupaient pas. A la guerre, les *bardes* et les *devins*, sorte de prêtres inférieurs, accompagnaient les guerriers et les excitaient par leurs chants et par leurs prédictions. Mais les femmes appelées Druidesses étaient surtout respectées. Vêtues de longues robes blanches, avec une ceinture de cuivre, elles prédisaient l'avenir d'après l'inspection des étoiles ou des entrailles des victimes. Quand on amenait un prisonnier, elles accouraient pieds nus, l'épée à la main, et elles le traînaient sur le bord d'un fossé. Là, la Druidesse la plus respectée lui enfonçait le couteau dans la poitrine, et elle tirait des augures favorables ou défavorables de la manière dont le sang jaillissait de la blessure : tant était profonde l'ignorance, tant était complet l'aveuglement de ces peuples privés des lumières du christianisme.

IX. *Dolmens menhirs, cromlechs.*—Outre les vestiges de la langue celtique que la Basse-Bretagne a conservés, il reste encore sur notre sol d'autres monuments de ces temps reculés. Le nom de la ville de Dreux (Eure-et-Loir) rappelle peut-être que c'était là le point central des réunions druidiques; celui de Montbard (Côte-d'Or) marque probablement la montagne où les bardes s'assemblaient. Enfin, le voyageur rencontre à chaque pas, en Bretagne, des *dolmens*, des *menhirs* et des *cromlechs* [1], immenses pierres sur lesquelles les Druides offraient leurs sacrifices. Les dolmens se prolongeaient quelquefois en forme de galerie obscure. Un des plus curieux monuments de ce genre est celui que les paysans bretons appellent la *Roche-aux-Fées*, à peu de distance de Rennes.

[1] Les *dolmens* ou tables de pierre sont formés de trois à quinze pierres brutes plantées verticalement qui en supportent une autre horizontale; les *menhirs* sont fichés en terre isolément ou rangés en avenue; les *cromlechs* sont de menhirs disposés en cercle autour d'un autre plus élevé.

X. *Armes gauloises.* — Nous avons peu de renseignements sur les armes particulières des Gaulois. Ils se servirent d'abord de haches et de couteaux faits avec des pierres très-aigües, de flèches, de massues, surtout d'épieux qu'ils durcissaient au feu. Ils protégeaient leurs corps par un bouclier de bois grossièrement travaillé. Ils apprirent ensuite à faire des armes en fer, telles qu'on en retrouve encore tous les jours dans certaines provinces, en creusant le sol.

XI. *Émigrations des Gaulois.* — La Gaule envoya des colonies dans les pays voisins et reçut elle-même des colonies étrangères. Vers l'an 600 avant Jésus-Christ, des Gaulois, sous la conduite de Sigovèse, allèrent peupler la Germanie et l'Illyrie. D'autres, avec Bellovèse, envahirent le nord de l'Italie en 587 et y fondèrent Milan. En 390, le gaulois Brennus s'empara de Rome, et peu s'en fallut qu'il ne détruisît presque à son berceau la future maîtresse du monde. On vit du moins le fier vainqueur jeter son épée dans la balance où se pesait la rançon de la ville éternelle, en s'écriant : Malheur aux vaincus! Enfin, vers 278 av. J.-C., une armée gauloise pénétra en Macédoine et en Thrace, passa de là dans l'Asie-Mineure, et s'y mêlant aux Grecs asiatiques, forma la population nouvelle des Galates ou Gallo-Grecs.

XII. *Fondation de Marseille.* — C'est aussi vers l'an 600 av. J.-C. qu'une colonie de Phocéens, partie de l'Asie-Mineure, aborda non loin de l'embouchure du Rhône et y fonda *Marseille.* Les Phocéens enseignèrent aux peuplades voisines la langue grecque et les arts de l'Orient : de nouvelles plantes s'acclimatèrent sur notre territoire. Les Marseillais devinrent bientôt puissants par leur commerce. Le rapide accroissement de leurs richesses excita la jalousie des cités voisines. Deux fois menacés par une ligue redoutable, ils appelèrent à leur secours les Romains, qu'ils avaient eux-mêmes aidés à soumettre l'Italie.

XIII. *Les Romains en Gaule. La Province.* — Rome saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte d'intervenir dans les affaires de la Gaule. L'an 154 avant J.-C., une armée consulaire passa les Alpes et dissipa la ligue formée contre Marseille. Vingt-neuf ans plus tard (125 av. J.-C.), les Romains reparurent en Gaule, mais pour n'en plus sortir. En 123, un de leurs généraux, le consul Sextius, fonda la ville d'*Aquæ Sextiæ* (Aix) près d'une source d'eaux thermales, à peu de distance de Marseille et de la mer. Ce premier établisse-

ment, que l'on peut considérer comme une prise de possession du pays, fut bientôt affermi par la défaite des peuples voisins qui habitaient le territoire entre les Alpes, la Méditerranée et les Cévennes, par l'ouverture d'une voie romaine qui conduisait des Alpes au Rhône, et par la fondation de la colonie de *Narbonne* (118 av. J.-C.). Le pays conquis fut annexé au territoire de Rome, sous le nom de *Province*, qui s'est conservé dans celui de *Provence*.

XIV. *Conquête de la Gaule par César.*—Enfin parut celui qui devait soumettre la Gaule tout entière, le célèbre Jules César, le plus grand homme de guerre des Romains. Il consacra huit campagnes à cette conquête (59–50 av. J.-C.). Les six premières ne le firent triompher que du nord de la Gaule. Au centre, il rencontra un terrible adversaire, le Vercingétorix ou chef suprême des Arvernes, qui le battit à Gergovie [1]. Ce chef avait organisé la révolte de tous les peuples du centre de la Gaule, de concert avec les Druides, ennemis du conquérant. Non-seulement on avait cherché à exciter l'enthousiasme patriotique par des chants nationaux et par des prédications fanatiques, mais on avait eu recours à la terreur et à des actes révoltants de barbarie pour entraîner au combat même les plus indifférents. Quiconque n'avait pas voulu s'armer pour la défense de la liberté nationale avait eu le poing coupé. Le champion de l'indépendance gauloise lutta jusqu'au dernier moment contre César avec un courage digne d'un meilleur sort; vaincu et réduit à déposer les armes après le siége d'Alésia [2], il se rendit au camp romain, et descendant de cheval devant son heureux adversaire, il se prosterna en silence à ses pieds. César eut la cruauté de traîner le généreux défenseur de la Gaule derrière son char de triomphe.

XV. *Civilisation romaine dans la Gaule.* — La Gaule resta plus de cinq cents ans soumise à la domination romaine. La politique habile des vainqueurs sut y effacer peu à peu toutes les traces de l'ancienne nationalité. Division du territoire, religion, forme du gouvernement, tout fut changé, tout fut organisé selon les idées romaines. Il n'y eut pas jusqu'aux noms gaulois des villes qui ne furent remplacés par des noms romains. Les forêts au fond desquelles les Druides offraient leurs sanglants sacrifices furent abattues;

---

[1] Près de Clermont (Puy-de-Dôme).

[2] Aujourd'hui *Alaise*, canton d'Amancey (Doubs).

le pays fut assaini; un vaste système de routes établit des communications entre les diverses cités; les écoles furent multipliées, et l'activité des Gallo-Romains fut dirigée vers l'agriculture et les arts de l'Italie et de la Grèce. On donna aux vaincus le droit de cité; on les admit aux magistratures romaines; on leur ouvrit même l'entrée du Sénat. Aussi la Gaule demeura-t-elle généralement étrangère aux révolutions qui agitèrent tant d'autres provinces de l'empire.

XVI. *Le christianisme en Gaule.*—Elle se consola de son asservissement par le christianisme. L'Evangile fut apporté en Gaule dans la seconde moitié du IIe siècle, et la foi nouvelle se propagea rapidement dans les provinces méridionales. La première église chrétienne fondée dans notre pays fut celle de Lyon; là aussi furent immolés les premiers martyrs de la Gaule, saint Pothin (177) et saint Irénée (199), tous deux évêques de Lyon. Un demi-siècle après, le christianisme avait pénétré dans le nord, et les empereurs romains l'y poursuivirent. Saint Denis et ses compagnons scellèrent de leur sang les vérités qu'ils venaient prêcher aux populations encore plongées dans l'erreur[1]. Mais ce sang fut comme une semence féconde qui engendra de nouveaux chrétiens. La conversion de la Gaule, accélérée par les supplices mêmes, fut achevée presque complétement au IVe siècle par saint Martin, évêque de Tours, l'un des plus glorieux apôtres de l'Evangile.

XVII. *Les Francs; leur premier établissement.* — En 241 les *Francs* ou *hommes libres* parurent pour la première fois sur la frontière de la Gaule. Établis originairement dans le N.-O. de la Germanie, sur la rive droite du Rhin, ils franchirent ce fleuve, et se firent battre près de Mayence par le tribun militaire Aurélien, qui fut depuis empereur. De nouvelles incursions, tentées par eux dans le cours du même siècle, n'eurent aucun résultat. Mais en 359 l'empereur Julien accorda à la tribu des Francs Saliens l'autorisation de se fixer sur la rive gauche du Rhin; il leur céda les terres de la Toxandrie (Belgique), à la condition qu'ils défendraient cette frontière comme alliés de l'empire. Tel fut le premier établissement des Francs dans la Gaule, et il est digne de remarque que ce sont les premiers Barbares fixés dans ce pays qui devaient en rester définitivement les maîtres.

XVIII. *Religion des Francs.* — La religion des Francs

[1] Le martyre de saint Denis et de ses compagnons eut lieu près de Paris, à Montmartre, dont le nom signifie *Mont des Martyrs.*

avait beaucoup d'analogie avec celle des anciens Gaulois. Comme eux, ils offraient leurs sacrifices dans les sombres retraites des forêts, persuadés comme eux aussi qu'ils auraient insulté la Divinité en l'enfermant dans un temple.

XIX. *Leurs institutions militaires.* — Ils reconnaissaient pour chef celui qui était entre tous le plus courageux et le plus souvent vainqueur. Dès que les acclamations de l'assemblée l'avaient désigné pour commander, il montait sur un bouclier que quatre guerriers soutenaient sur leurs épaules. C'est ce qu'on appelait *élever sur le pavois.* Ainsi proclamé, le chef laissait dès lors croître sa chevelure, comme signe distinctif de son autorité[1]. Il commandait à l'armée et rendait la justice; mais il consultait toujours les réunions générales de la nation (v. au chap. IV, nº 42).

XX. *Leurs premiers rois.* — *Pharamond* est le premier roi des Francs dont l'histoire nous ait conservé le nom, et rien que le nom; il aurait régné vers l'an 420.

Sous son successeur, *Clodion-le-Chevelu* (428-448), les Francs s'emparèrent de Tournai et de Cambrai.

Mérovée, qui régna après lui (448-458), s'allia au général romain Aëtius, gouverneur de la Gaule, pour repousser l'invasion d'Attila, roi des Huns. Le chef barbare, qui se disait le *Fléau de Dieu*, le ministre des vengeances célestes, fut vaincu dans les plaines de Châlons-sur-Marne en 451. La valeur des Francs contribua puissamment au gain de la bataille, qui ruina la puissance des Huns. Ce succès, dit-on, valut à Mérovée l'honneur de donner son nom à la première race de nos rois, qu'on appelle les *Mérovingiens*.

Son fils et successeur *Childéric Ier* (458-481) n'est remarquable que pour avoir été le père de Clovis. Tout ce qu'on sait de son règne, c'est que, ayant mécontenté ses sujets, il fut exilé par eux. Mais n'abandonnant pas l'espoir de recouvrer la couronne, il laissa en Gaule un fidèle serviteur, avec la moitié d'une pièce de monnaie dont il emporta l'autre moitié; ce gage devait lui être envoyé lorsque les esprits de ses sujets seraient calmés. Childéric revint en effet quand il eut reçu cet avis, et régna dès lors tranquillement jusqu'à sa mort. Il avait établi sa résidence à Tournai, où l'on a retrouvé son tombeau en 1653.

---

[1] De là vient le nom de *rois chevelus*, qui est donné souvent aux rois de la première race.



Division générale de l'Histoire de France.

L'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à nos jours, embrasse un espace de 1400 ans ou quatorze siècles.

Trois races de rois ou dynasties royales [1] ont régné successivement sur la France, savoir :

La race	des Mérovingiens,	qui a fourni	31 rois;
—	des Carlovingiens,	—	13
—	des Capétiens,	—	38

Mérovingiens. — La première race commence à Mérovée, aïeul de Clovis et tire son nom de lui. Elle comprendrait 33 rois, si l'on y comptait, comme on le fait à tort, Pharamond et Clodion. Six rois seulement de cette dynastie ont gouverné toute la monarchie. Il serait donc difficile de donner une série chronologique régulière des rois de France pour la première race. Les princes qui ont résidé à Paris ne peuvent pas être considérés comme rois de France plutôt que ceux qui régnaient en Neustrie, en Ostrasie ou en Bourgogne.

Carlovingiens. — La seconde race tire son nom de Karl ou Carl le Grand, que nous nommons vulgairement Charlemagne. La série des 13 Carlovingiens a été deux fois interrompue par le règne de deux princes étrangers à cette race, Eudes et Raoul. Ces deux princes se rattachent à la famille des Capétiens qui a formé la troisième dynastie.

Capétiens. — La troisième race tire son nom de Hugues Capet. Elle se divise en trois branches :

1° Celle des *Capétiens directs*,	qui a donné	14 rois [2];
2° Celle des *Valois*,	—	13
3° Celle des *Bourbons*,	—	9

Aux trois dynasties royales qui ont gouverné la France jusqu'en 1815, il convient d'ajouter la dynastie impériale, fondée par Napoléon Ier en 1804, dépossédée en 1815 et relevée par Napoléon III en 1852.

---

[1] Voir les cinq premiers tableaux généalogiques pour les noms des 82 rois de chacune des trois dynasties royales.

[2] Non compris Eudes et Raoul.

HISTOIRE
DE FRANCE
ABRÉGÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Les Mérovingiens, 481 – 752.

CHAPITRE I.

La monarchie fondée.

Clovis, 481-511.

1. CLOVIS PREMIER ROI. — Trente-cinq ans s'étaient à peine écoulés depuis la mémorable bataille de Châlons-sur-Marne, qui avait sauvé la Gaule et peut-être l'Occident du joug des Huns, lorsque Clovis, fils et successeur de Childéric, anéantit la domination romaine dans ce pays par la victoire de Soissons. Clovis est donc le véritable fondateur de la dynastie mérovingienne, à laquelle son aïeul a donné son nom; il est réellement le premier roi de la monarchie des Francs. C'est à son règne qu'il convient de commencer notre histoire.

2. ÉTAT DE LA GAULE A L'AVÉNEMENT DE CLOVIS. — Lors de l'avénement de Clovis, le territoire de la Gaule était partagé entre les Romains, maîtres du pays depuis cinq cents ans, les anciennes populations de l'Armorique, les Francs qui dataient du IIIe siècle, les Bourguignons et les Visigoths, peuples d'origine germanique comme les Francs, à peine arrivés depuis 60 ans environ. La Gaule romaine comprenait le centre du pays entre

la Somme et la Loire. Le long des côtes de l'Océan, entre les embouchures de la Loire et de la Seine, dans cette contrée qu'on appelait Armorique, et qui depuis fit partie de la Bretagne, était la confédération des cités Armoricaines, qui avaient conservé leur indépendance. Les Visigoths occupaient Toulouse et tout le sud-ouest; les Bourguignons, Lyon et le bassin du Rhône, dans l'est et le sud-est. Les diverses tribus des Francs, soumises à des chefs particuliers, s'étaient fixées à Cambrai, à Tournai, à Térouanne, à Cologne et au Mans, formant ainsi cinq petits royaumes : le plus important de ces royaumes était celui des Francs Saliens, établis à Tournai; il obéissait à Clovis.

3. BATAILLE DE SOISSONS, 486. — VASE DE REIMS. — C'est à la tête de la tribu des Saliens, et avec le secours de quelques-unes des tribus voisines, que Clovis envahit la Gaule romaine. Syagrius y régnait alors sous l'autorité nominale de l'empereur d'Orient; battu près de Soissons, il se réfugia chez les Visigoths, qui le livrèrent au vainqueur. Soissons et la plupart des villes de la domination romaine passèrent sous la loi des Francs. Pendant cette première campagne, un grand nombre d'églises furent pillées par l'armée de Clovis : ce prince était encore païen. Après la bataille, les Francs, suivant leur coutume, se partagèrent le butin par la voie du sort. Parmi les dépouilles, se trouvait un vase précieux qui avait été enlevé à l'église de Reims. L'évêque de cette ville, Remi, canonisé depuis par l'Eglise, étant venu le réclamer, Clovis se disposait à le lui rendre, lorsqu'un soldat le brisa d'un coup de sa *francisque*, espèce de hache à deux tranchants : « Tu n'auras rien ici, dit-il au roi, que ce que le sort t'aura donné. » Clovis contint sa colère; mais l'année suivante, passant une revue de ses troupes, il s'approcha de ce même soldat, et lui dit : « Pas un de mes guerriers n'a des armes en aussi mauvais état que les tiennes; » et il lui arracha sa francisque qu'il jeta par terre. Comme le soldat se

baissait pour la ramasser, le roi lui abattit la tête, en disant : « C'est ainsi que tu as frappé le vase à Soissons. » Un si cruel châtiment, tout à fait digne d'une époque barbare, était bien fait pour inspirer une terreur salutaire à ces farouches guerriers, et comprimer cet esprit d'indépendance dont ils avaient joui en Germanie avant la conquête ; il leur apprit à entourer désormais de leur respect et l'autorité de leur roi et le clergé qu'il prenait si hautement sous sa protection.

4. MARIAGE DE CLOVIS, 493. — Quelques années après, Clovis épousa Clotilde, princesse catholique, nièce du roi des Bourguignons Gondebaud. Ce mariage lui concilia l'affection des populations catholiques et les sympathies du clergé ; il prépara la conquête de la Bourgogne. Clotilde pressa son époux d'abandonner le culte des idoles, et elle réussit bientôt à le convertir.

5. BATAILLE DE TOLBIAC ; BAPTÊME DE CLOVIS, 496. — Les Allemands [1] ayant envahi le territoire des Francs Ripuaires [2], Clovis marcha contre eux. Les deux armées se rencontrèrent près de Tolbiac[3]. Déjà les Francs commençaient à plier, lorsque Clovis, levant les yeux au ciel, s'écria : « O Jésus-Christ, toi que Clotilde appelle le fils du Dieu vivant, si tu me donnes la victoire, je croirai en toi et me ferai baptiser en ton nom ! » Cette prière achevée, il revint à la charge, et ses soldats, animés par son exemple, mirent les ennemis en déroute. Clovis, vainqueur, fut fidèle à sa promesse ; il se fit instruire par l'évêque saint Remi, et le 25 décembre 496, il reçut le baptême dans la cathédrale de Reims, avec plus de trois mille guerriers : « Sicambre [4], lui dit le

---

[1] Les *Allemands* ou *Alemans* étaient une confédération de plusieurs tribus germaniques, cantonnées sur la droite du Rhin, dans le S.-O. du grand-duché de Bade actuel.

[2] *Ripuaires* signifie *riverains*. On donnait ce nom aux Francs de Cologne, parce qu'ils étaient établis sur la rive du Rhin.

[3] Aujourd'hui *Zulpich*, près de Cologne.

[4] Les Sicambres étaient une tribu de la confédération des Francs.

saint prélat, courbe docilement la tête; adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. » Sa conversion fut suivie de la soumission volontaire des cités Armoricaines et de celle des Bretons, qui avaient été chassés de la Grande-Bretagne par les Anglo-Saxons et étaient venus chercher un refuge dans l'Armorique. L'influence de la pieuse reine Clotilde sur son époux servait donc mieux ses intérêts que la force des armes et les calculs de la politique, et l'acte de foi du chef Salien tournait au profit de son autorité, en lui assurant une position exceptionnelle entre tous les rois barbares, qui étaient alors païens ou hérétiques[1]. Le pape lui adressa de Rome des lettres de félicitation, et l'évêque de Vienne Avitus, sujet du roi de Bourgogne, lui écrivit : « Quand vous gagnez une bataille, c'est la religion qui triomphe. » En faisant ainsi le premier profession d'orthodoxie, Clovis fut en effet comme *le fils aîné de l'Église*, et ce titre est devenu, avec celui de *roi très-chrétien*, l'une des prérogatives de la couronne de France.

6. GUERRES CONTRE LA BOURGOGNE ET CONTRE LES VISIGOTHS.—Les deux guerres que Clovis entreprit après sa conversion témoignent de l'influence qu'exerça dès lors la religion sur l'esprit du roi des Francs, et du soin qu'il prit de se concilier la faveur et l'appui du clergé. Elles ont toutes deux un caractère religieux : l'expédition de Bourgogne dans ses résultats seulement, la guerre contre les Visigoths dans ses causes, ses événements et ses conséquences. Le roi de Bourgogne Gondebaud, trahi par son frère, fut vaincu et réduit à payer tribut; il promit d'abjurer l'arianisme et conserva ses Etats. Le roi des Visigoths, Alaric II, fut moins heureux. Les évêques du midi, persécutés par lui, implorèrent la protection de Clovis. Le chef des Francs réunit un jour ses guerriers : « Il m'est importun, dit-il, de voir ces

1 On appelle *hérétique* celui qui suit ou qui défend une erreur contraire au dogme de l'Eglise. L'arianisme ou hérésie d'Arius, qui niait la divinité de J.-C., était l'hérésie la plus répandue alors.

hérétiques occuper la meilleure partie des Gaules. Marchons contre eux, et Dieu aidant, nous soumettrons leur terre. » Sur la route, Clovis ne laissa pas piller les églises et les domaines des évêques ; il fit mettre à mort, près de Tours, un soldat qui avait commis un vol sur les terres du glorieux apôtre de la Touraine : « Où est l'espoir du succès, disait-il, si nous offensons saint Martin ? » Lorsqu'il arriva avec son armée sur les bords de la Vienne, il ne savait comment passer cette rivière, que des pluies considérables avaient grossie. Il pria, et le lendemain matin, dit Grégoire de Tours, une biche d'une taille extraordinaire lui indiqua un gué.

7. BATAILLE DE VOUILLÉ, 507. — La bataille eut lieu dans les plaines de Vouillé, petit village près de Poitiers; Alaric II y périt, et son armée fut mise en déroute. Clovis s'empara de Bordeaux et de Toulouse, pendant que son fils aîné allait soumettre l'Auvergne. Toutes les possessions des Visigoths en Gaule passèrent sous la loi des Francs, moins la partie S. O. de l'ancienne *Province* entre la Méditerranée, le Rhône, l'Ardèche, les Cévennes et les Pyrénées, qu'on appelait alors *Septimanie*.

8. RELATIONS AVEC L'EMPIRE D'ORIENT. — La guerre durait encore, lorsque l'empereur d'Orient Anastase, qui voulait se ménager l'appui du roi des Francs contre les Ostrogoths maîtres de l'Italie, lui envoya les insignes de la dignité consulaire. Clovis les revêtit solennellement dans la basilique de Saint-Martin à Tours, et parut ensuite dans les rues de la ville. Cette cérémonie légitima son pouvoir aux yeux des Gallo-Romains, qui conservaient un reste de fidélité à l'Empire.

9. RÉUNION DES DIVERSES TRIBUS FRANQUES. MORT DE CLOVIS. — A son retour de l'Aquitaine, Clovis alla résider à Paris et y fixa le siége de son royaume (508). Puis il s'occupa d'étendre son pouvoir et de compléter l'établissement de la monarchie par la réunion des diverses tribus franques sous ses lois. Cette seconde période de son règne fut marquée par des actes odieux de barbarie; il se défit par des assassinats des rois de Cologne, de

Térouanne, de Cambrai et du Mans, s'empara de leurs États, et se trouva ainsi seul maître de la Gaule, moins la Bourgogne et la Septimanie. Mais sa puissance fut surtout affermie par l'appui que lui prêta le clergé en retour des priviléges importants dont Clovis dota l'Église. Le fondateur de la monarchie franque mourut à Paris le 27 novembre 511, à l'âge de quarante-cinq ans.

SYNCHRONISMES. — Fin de l'empire romain d'Occident, 476. — Les Ostrogoths et Théodoric le Grand en Italie, 493-526. — Les Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne, 448-584.

CHAPITRE II.

La conquête de la Bourgogne complète l'établissement des Francs. — La monarchie deux fois partagée est deux fois réunie sous un seul roi; mais une longue période de guerres civiles prépare et hâte la décadence des Mérovingiens.

Successeurs de Clovis jusqu'à la mort de Dagobert (511-638).

10. PREMIER PARTAGE DE LA MONARCHIE.—Les quatre fils de Clovis se partagèrent son royaume : Thierry, l'aîné, alla régner à Metz; Clodomir fut roi d'Orléans, Childebert de Paris, et Clotaire de Soissons.

11. CONQUÊTE DE LA BOURGOGNE, 534.—Les rois d'Orléans, de Paris et de Soissons s'unirent pour achever la conquête de la Bourgogne ; ils s'en s'emparèrent après une guerre de dix années, soumirent aussi la Thuringe et imposèrent un tribut aux Bavarois. Mais ils attaquèrent sans succès les Visigoths dans la Septimanie et les Ostrogoths dans la Provence, que le roi de Bourgogne leur avait cédée.

12. CLOTAIRE I SEUL ROI, 558-561. — Les quatre royaumes gouvernés par les enfants de Clovis et agrandis par leurs conquêtes formèrent pour la seconde fois une seule monarchie en 558, sous l'autorité de Clotaire I, roi de Soissons, qui survécut à ses trois frères. Mais il n'en jouit pas longtemps; il fut obligé de combattre son fils Chramne révolté contre lui, le vainquit, et le fit brûler vif avec toute sa famille dans une chaumière où il s'était

réfugié. Cette atroce vengeance ne resta pas impunie. Clotaire mourut un an après, dévoré de remords, et en s'écriant : « Quelle est donc la puissance de ce roi du ciel, qui fait ainsi mourir les plus grands rois de la terre! »

13. SECOND PARTAGE DE LA MONARCHIE. — La mort de Clotaire fut suivie d'un nouveau partage de la monarchie en quatre royaumes, comme à la mort de Clovis : Caribert fut roi de Paris ; Gontran roi d'Orléans et de Bourgogne ; Sigebert I roi de Metz ou d'Ostrasie ; Chilpéric I roi de Soissons ou de Neustrie[1]. Caribert étant mort bientôt après, ses frères se partagèrent son royaume.

14. COMMENCEMENT DES GUERRES CIVILES ; FRÉDÉGONDE ET BRUNEHAUT. — Les fils de Clotaire ne firent aucune conquête et ne connurent que les horreurs de la guerre civile ; cette triste période est une des plus sanglantes et des plus déplorables de notre histoire. L'Église seule interposa sa médiation et ne cessa de lutter contre le débordement des passions déchaînées. Mais sa voix fut souvent méconnue ; ses efforts furent impuissants à empêcher les crimes. La rivalité de deux femmes fut la première cause de ces dissensions intestines. Brunehaut, fille du roi des Visigoths Athanagild, avait épousé Sigebert : sa sœur Galsuinthe fut demandée en mariage par Chilpéric, et devint reine de Neustrie. Quelque temps après, Galsuinthe fut trouvée morte dans son lit, et Frédégonde, une des femmes du palais, la remplaça. Brunehaut jura de venger sa sœur ; elle excita Sigebert à prendre les armes contre son frère.

15. MORT DE SIGEBERT ET DE CHILPÉRIC ; DOUBLE MINORITÉ. — Sigebert fut d'abord vainqueur ; il prit Paris, assiégea Chilpéric dans Tournai, et il venait de se faire reconnaître pour roi de Soissons, quand il périt poignardé dans son camp par deux émissaires de Frédégonde (575). Les Ostrasiens proclamèrent son jeune fils,

[1] Le mot *Ostrasie* signifie royaume oriental ; *Neustrie*, royaume occidental.

Childebert II, pendant la minorité duquel Brunehaut gouverna le royaume. Frédégonde voulut aussi régner en Neustrie, comme sa rivale régnait en Ostrasie. Elle se débarrassa, dit-on, de Chilpéric par un assassinat (584), et fit couronner son fils Clotaire II, âgé de quatre mois, en lui ménageant la protection de son oncle Gontran, roi de Bourgogne, le seul des princes de cette époque qui ne se soit pas souillé de crimes.

16. TRAITÉ D'ANDELOT, 587.—Cette première période de guerres civiles se termina par le traité d'Andelot[1], conclu entre Gontran, Childebert II, Brunehaut et les *leudes* ou seigneurs Ostrasiens. Ce traité assurait au roi d'Ostrasie la succession de son oncle Gontran, qui mourut six ans après. Mais il fut surtout avantageux aux leudes; il garantit à chacun d'eux, sa vie durant, la propriété des domaines qui lui avaient été donnés. C'était un premier pas vers l'hérédité des terres.

17. MORT DE BRUNEHAUT. — Une nouvelle guerre civile éclata à propos de la possession de l'Alsace, entre Thierry II et Théodebert, fils de Childebert II, qui avaient succédé à leur père, l'un en Bourgogne, l'autre en Ostrasie. La mort successive de ces deux princes survenue à un an d'intervalle (612 et 613) livra l'Ostrasie et la Bourgogne à Brunehaut, leur aïeule. Elle résolut d'y anéantir l'autorité des grands; elle ne réussit qu'à les soulever contre elle. Clotaire, étant intervenu, se fit livrer la vieille reine, qu'il condamna à périr par un affreux supplice. Cette princesse ambitieuse, fille, femme et mère de rois, qui s'était aliéné le clergé par ses persécutions et les seigneurs ostrasiens par son despotisme, fut accusée de tous les crimes qui avaient été commis pendant cette sanglante période. On lui reprocha la mort de l'évêque de Vienne saint Didier, l'exil du missionnaire saint Colomban, le meurtre même de saint Prétextat, assas-

[1] Petite ville au N.-E. de Chaumont (Haute-Marne).

siné par ordre de Frédégonde. On lui reprocha d'avoir substitué la loi romaine aux lois germaniques, d'avoir livré l'administration à des hommes qui écrasaient le peuple d'impôts pour enrichir le trésor royal. En expiation de tous ces crimes, on l'attacha par les cheveux, par un bras et par une jambe à la queue d'un cheval indompté, qui mit son corps en lambeaux. La cruauté de ce supplice a presque effacé les fautes de la reine d'Ostrasie. Le souvenir des grandes choses qu'elle a faites lui a survécu, et son nom est resté populaire dans le nord-est de la France et en Belgique : on voit encore des chaussées et des tours de Brunehaut; il y a un château de Brunehaut près de Bourges.

18. CLOTAIRE II SEUL ROI, 613-622. — Clotaire II se trouva alors, comme son aïeul, maître de toute la monarchie et gouverna seul pendant neuf ans. Mais en 622, l'Ostrasie exigea un roi particulier, et Clotaire y envoya son fils aîné Dagobert, âgé de 18 ans, avec Pépin de Landen.

19. *Constitution perpétuelle.* — Pour affermir la paix, Clotaire II réunit à Paris en 614 une assemblée de seigneurs et d'évêques, qui décréta la *Constitution perpétuelle.* Entre autres dispositions importantes, cet acte célèbre abolissait tous les impôts établis par les fils de Clotaire I, restituait aux églises et aux seigneurs les biens dont ils avaient été dépouillés, assurait l'élection des évêques par le peuple, attribuait aux évêques le droit de juger les membres du clergé ainsi que la connaissance d'une foule de crimes publics et privés, qui étaient jugés précédemment par les officiers royaux, et défendait aux juges de condamner un accusé, quel qu'il fût, sans l'entendre.

20. DAGOBERT ET CARIBERT. — A la mort de Clotaire II (628), Dagobert abandonna l'Ostrasie et vint fixer sa résidence en Neustrie. Pour la première fois, la monarchie ne fut point partagée entre les deux fils du feu roi. Mais l'Aquitaine se souleva et prit pour roi son frère Caribert, qui la gouverna trois ans. Après lui, elle conserva son indépendance comme duché relevant de la couronne et non plus comme royaume à part. L'Ostrasie à son tour, voyant que Dagobert s'entourait

de ministres d'origine romaine, voulut un roi particulier. Dagobert la donna à son fils aîné Sigebert, âgé de trois ans, qui fut couronné à Metz (633), et au nom duquel gouvernèrent Pépin de Landen et saint Arnulf, évêque de Metz, tige des Carlovingiens.

21. SAINT ÉLOI ET SAINT OUEN. — Si le règne de Dagobert eut quelque éclat, tout l'honneur doit en être rapporté à ses ministres, l'orfévre Eligius ou saint Eloi, évêque de Noyon, qui administra les finances avec une grande habileté, et le référendaire Audoënus ou saint Ouen. C'est à leur influence qu'il faut attribuer ces fondations pieuses et cette magnificence de la cour, qui répandirent la renommée de Dagobert dans tout l'Occident, et firent comparer le roi des Francs à Salomon; c'est par leur conseil que ce prince s'occupa de reviser et de publier la *loi salique*. Ils lui ménagèrent la soumission de Judicaël, duc des Bretons, qui vint offrir ses hommages à Dagobert dans son palais de Clichy-la-Garenne, près de Paris.

22. GUERRE CONTRE LES VÉNÈDES. — Dagobert ne fut pas aussi heureux avec le Franc Samon, que les Vénèdes, peuple germain, avaient mis à leur tête. Ce marchand parvenu interceptait le commerce et pillait les caravanes des Francs qui traversaient la Germanie pour aller trafiquer en Orient. Il résista aux attaques combinées des Francs et de leurs alliés les Allemands et les Lombards.

23. RICHESSE ET CORRUPTION. — Vers la fin de sa vie, Dagobert laissa la corruption envahir son palais; d'énormes richesses y affluèrent, amenées par le commerce avec les nations de l'Orient. Saint Eloi fit, dit-on, pour le roi un trône d'or massif. Dagobert crut en vain pouvoir se faire pardonner ses vices par de nombreuses donations aux églises. On lui doit la célèbre basilique de Saint-Denis, qui est devenue le lieu de sépulture des rois de France. Il mourut en 638.

SYNCHRONISMES. — Justinien et Bélisaire. Grandeur passagère de l'empire romain d'Orient, 527-565. — Les Lombards en Italie, 568. — Mahomet, 570-632. — L'hégire ou ère musulmane, 622.

CHAPITRE III.

Puissance des maires du palais, et affaiblissement progressif de l'autorité royale. — Triomphe de l'Ostrasie sur la Neustrie. — Les Carlovingiens remplacent les Mérovingiens.

Les rois fainéants, 638-752.

24. *Les trois visions de Childéric.*—Un vieux chroniqueur présente sous la forme fabuleuse d'une vision le tableau de la décadence des Mérovingiens. Nous reproduisons à peu près son récit, parce qu'il résume toute cette époque par une vive image. La reine Basine, femme de Childéric, qui fut le père de Clovis, avait dit un jour à son époux : « Descendez sous le portique du palais, et rapportez-moi ce que vous y aurez vu. » Childéric descendit, et aperçut des lions et des léopards, et la fierté de ces nobles animaux le frappa d'admiration. Il remonta vers la reine, qui lui dit : « Descendez encore ; vous n'avez pas tout vu. » Il redescendit, et vit des ours et des loups qui se combattaient et il fut saisi d'horreur. Quand il eut raconté cette seconde vision à la reine : « Allez, dit-elle, vous n'avez pas tout vu. » Il distingua cette fois, à travers une ombre épaisse, des chiens qui s'entre-dévoraient, et il détourna la vue avec dégoût. C'était l'histoire de toute l'époque mérovingienne qui s'était déroulée devant lui. A la gloire de la conquête succédait la cruauté des guerres civiles ; aux guerres civiles devait succéder la dégradation de la race royale.

25. ROIS FAINÉANTS. — Le règne des deux fils de Dagobert, qui succédèrent à leur père en 638, commence la période des rois que l'histoire appelle *les rois fainéants*, parce qu'ils n'ont régné que de nom. Relégués au fond de leur palais, d'où ils ne sortaient que dans les occasions solennelles, pour se montrer au peuple sur un char attelé de quatre bœufs, et condamnés pour la plupart à une vieillesse précoce par l'abus des plaisirs, les derniers Mérovingiens ont été de véritables esclaves couronnés. L'autorité royale était exercée en leur nom par les *maires du palais*.

26. *Maires du palais.* — Ces officiers n'avaient été d'abord que de simples intendants de la maison royale ; on les

2.

trouve désignés quelquefois, dans l'origine, sous le nom de *nourriciers* du roi. Ils veillaient à la distribution des repas et aux différentes occupations du monarque, ils administraient ses domaines et étaient chargés de ses dépenses et de ses revenus. Cette charge toute domestique se transforma facilement pour eux en celle de premier ministre, et ils devinrent les véritables maîtres du royaume. Il y eut des maires du palais dès l'origine de la monarchie; mais c'est à partir de 575 seulement qu'ils apparaissent dans l'histoire comme investis de fonctions politiques. Choisis primitivement par le roi et révoqués à son gré, ils furent désignés ensuite par la noblesse et devinrent ses représentants auprès de la royauté, les défenseurs de ses prérogatives, avec le privilége de l'inamovibilité, et plus tard même de l'hérédité.

27. FAIBLESSE DES FILS DE DAGOBERT. — Sigebert II et Clovis II, fils de Dagobert, avaient, l'un huit ans et l'autre quatre ans, lorsque leur père mourut (638); les maires du palais régnèrent en leur nom. Pépin de Landen[1] resta tout-puissant en Ostrasie, sous Sigebert; Ega devint maire de Neustrie et de Bourgogne, sous Clovis.

28. *Rivalité de la Neustrie et de l'Ostrasie.* — Dès ce moment surtout, l'Ostrasie et la Neustrie formèrent deux nations distinctes. L'Ostrasie, qui comprenait le pays situé entre le Rhin et les Ardennes, était habitée par une noblesse riche, turbulente, jalouse de son indépendance; la Neustrie, qui comprenait les pays arrosés par la Seine et la Loire, était moins ennemie de la civilisation romaine et plus facile à gouverner. La situation de chacune d'elles explique cette différence; la première conservait un peu de la barbarie des nations germaniques, avec lesquelles elle était toujours en contact; la seconde s'était presque complétement soumise aux institutions et aux mœurs romaines, conservées dans la France du sud et même dans celle du centre. De là vint la longue inimitié des deux pays.

29. CLOVIS II SEUL ROI, 650-656. — L'histoire de la France sous les derniers Mérovingiens n'est autre chose que le récit des progrès de la puissance des maires et de

[1] On compte trois Pépin parmi les maires du palais: *Pépin de Landen*, dit l'*Ancien* ou le *Vieux*, dont la fille Begga épousa Anségise; *Pépin d'Héristal*, fils d'Anségise, et *Pépin le Bref* petit-fils du précédent.

la rivalité des Neustriens et des Ostrasiens. A la mort de Sigebert II, Grimoald, fils et successeur de Pépin de Landen, osa reléguer l'héritier de l'Ostrasie dans un monastère d'Irlande, et placer la couronne sur la tête de son propre fils. Il avait trop présumé de son pouvoir et de l'indifférence de la nation pour des princes dégénérés. L'Ostrasie n'était pas préparée à une telle usurpation ; elle se donna au roi de Neustrie et lui livra Grimoald et son fils, qui furent mis à mort. Clovis II réunit ainsi pendant six années sur sa faible tête les trois couronnes de Neustrie, d'Ostrasie et de Bourgogne. Erkinoald fut maire du palais pour les trois royaumes; il gouverna avec sagesse et modération au nom de ce prince, puis au nom de ses trois fils, qui régnèrent d'abord simultanément de 656 à 664.

30. ÉBROÏN ET SAINT LÉGER. — Mais Ebroïn, qui vint après Erkinoald, compromit tout par ses violences. D'abord l'Ostrasie se sépara de la Neustrie, et prit pour roi Childéric II, l'un des enfants de Clovis (664). Puis les seigneurs de Neustrie et de Bourgogne, soulevés par l'évêque d'Autun Léodegaire ou Léger[1], déposèrent Ebroïn et l'enfermèrent au couvent de Luxeuil. Childéric fut reconnu seul roi (671). Il voulut s'affranchir de la tutelle de Léodegaire et l'envoya partager la captivité d'Ebroïn à Luxeuil. Là s'opéra entre les deux ennemis une réconciliation qui n'était sincère que de la part de l'évêque d'Autun. Ils s'échappèrent ensemble de leur prison, pendant que le roi Childéric était assassiné avec sa famille dans la forêt de Chelles (673). Ce crime, qui était le résultat d'une vengeance particulière, fut comme le signal de nouvelles atrocités. Ebroïn, redevenu tout-puissant en Neustrie sous Thierry III, fit mettre à mort son rival Léodegaire, et annonça le projet d'abaisser la noblesse au profit du pouvoir royal.

31. LA ROYAUTÉ SUPPRIMÉE EN OSTRASIE, 679.— Pour répondre à ces menaces, les seigneurs ostrasiens égor-

[1] Léodegaire a mérité depuis par ses vertus d'être canonisé ; il est honoré sous le nom de saint Léger.

gèrent leur roi Dagobert II, abolirent la royauté et placèrent à leur tête, avec le titre de ducs d'Ostrasie, Martel ou Martin et Pépin d'Héristal, petits-fils de saint Arnulf[1], évêque de Metz.

32. LES HÉRISTALS.—Ici commence le rôle de cette famille des Héristals, qui, joignant bientôt à l'influence que devait lui assurer la mairie du palais les avantages d'une alliance intime avec les clergé, parvint au trône, et remplaça les Mérovingiens. Les riches et nombreux domaines qu'elle possédait, et dont le principal était celui d'Héristal[2], sur la Meuse, avaient désigné Martel et Pépin au choix de leurs concitoyens.

33. BATAILLE DE TESTRY, 687. — Ebroïn marcha contre les deux ducs d'Ostrasie afin de les soumettre. La victoire qu'il remporta a Latofao près de Laon, en 680, et la mort de Martel, qu'il fit traitreusement poignarder dans une conférence, semblaient assurer le succès de ses plans, lorsqu'il périt lui-même assassiné par un seigneur qu'il avait dépouillé de ses biens. Les trois maires qui gouvernèrent successivement la Neustrie après Ebroïn voulurent continuer son œuvre et ne furent pas plus heureux. Bertaire, le dernier d'entre eux, perdit la bataille et la vie dans les plaines de Testry[3] en Vermandois. Après cette victoire de la France orientale, qui était restée fidèle aux mœurs de la Germanie, sur la France de l'ouest, amollie par la civilisation romaine, la royauté mérovingienne ne subsista plus que de nom; ce sont désormais les Héristals qui règnent en fait, sinon en droit.

34. MAIRIE DE PÉPIN D'HÉRISTAL. — Le vainqueur de Testry ne voulut pas ou peut-être n'osa pas supprimer la royauté en Neustrie. Il laissa la couronne à Thierry III,

[1] Le père de Martel et de Pépin fut cet Anségise dont nous avons parlé plus haut, et que saint Arnulf avait eu avant d'entrer dans les ordres.

[2] *Héristal* ou *Herstal* est situé en Belgique, au N.-E. de Liége. Il y a encore une ville du nom de *Pépinster* dans les environs de Liége, et un village appelé *Landen* entre Liége et Tirlemont.

[3] Entre Saint-Quentin et Péronne.

mais il se fit donner la mairie du palais, et comme il tenait à ne pas quitter sa résidence de Cologne, où il était entouré de ses fidèles Ostrasiens, il chargea une de ses créatures d'exercer cette mairie en son nom. Quoique absent, il gouverna donc la Neustrie en maître absolu, et disposa trois fois de la couronne à son gré. Pour affermir son autorité, il rechercha comme avait fait Clovis l'amitié du clergé, et ses successeurs imitèrent son exemple. Lorsqu'il avait pris les armes et livré la bataille de Testry, ce n'était pas seulement pour venger les seigneurs opprimés ou proscrits ; c'était aussi pour défendre la religion, et pour restituer aux églises les biens dont elles avaient été dépouillées. L'intérêt de la religion, le désir de favoriser les progrès de l'Évangile lui firent encore diriger plusieurs expéditions contre les peuples voisins, et soumettre les Bretons, les Frisons et les Allemands. En même temps, il remit en vigueur l'usage des assemblées générales de la nation, et chaque année il y eut une réunion des hommes libres.

35. MAIRIE DE CHARLES-MARTEL. — Pépin d'Héristal mourut en 714, laissant la mairie à son petit-fils Théodoald, sous la tutelle de sa veuve Plectrude; il déshéritait ainsi le seul fils qui lui restât, Charles-Martel, né d'une autre femme que Plectrude. Charles ne se résigna point à cette injuste spoliation; enfermé par sa belle-mère dans une prison à Cologne, il s'échappa, se mit à la tête des Ostrasiens, qui ne voulaient pas obéir à un enfant et à une femme, battit les Neustriens à Vincy[1] et à Soissons (719), s'empara de la mairie de Neustrie, imposa son alliance au duc d'Aquitaine, et réduisit les peuples tributaires qui affectaient l'indépendance.

36. BATAILLE DE TOURS OU DE POITIERS, 732. — Mais de tous les exploits de Charles-Martel, le plus glorieux fut sans contredit la victoire qu'il remporta sur les Arabes ou Sarrasins entre Tours et Poitiers. Il y avait à peine un siècle que Mahomet était mort, et ses disciples fanatiques,

---

[1] Auj. *Inchy*, petit village entre Cambrai et Cateau-Cambresis.

après avoir soumis la Syrie, l'Egypte, la Perse, la haute Asie et l'Afrique septentrionale, avaient passé le détroit de Gibraltar et conquis l'Espagne en une seule bataille (711). Ils envahirent alors la Gaule et chassèrent de ses États le duc d'Aquitaine Eudes, dont on a fait à tort, sur la foi d'une charte douteuse, un descendant de Caribert, un représentant de la branche cadette des Mérovingiens. Malgré l'antipathie de race qui séparait l'Aquitain du Franc, malgré ses sentiments d'inimitié personnelle contre le duc d'Ostrasie, Eudes se résigna à implorer le secours de ce vaillant capitaine. Sa cause était celle de la chrétienté tout entière. Charles s'avança vers la Loire pour arrêter les Infidèles, qui se proposaient de piller la riche abbaye de Saint-Martin à Tours; il les défit dans une sanglante bataille qui coûta la vie à leur général Abdérame[1]. Toutefois leur déroute ne fut pas aussi complète que les historiens se sont plu à le raconter : car le vainqueur n'osa pas les inquiéter dans leur retraite; il ne put les chasser de Narbonne, dont ils s'étaient emparés avec l'appui de quelques seigneurs du pays, ni les empêcher de prendre la ville d'Arles. Le souvenir de ces guerres est encore vivant dans le midi de la France; on montre dans les arènes d'Arles la tour de Charles-Martel; on voit sur les murs des arènes de Nîmes les traces de l'incendie qu'y alluma, dit-on, Charles-Martel pour en déloger les ennemis.

37. INTERRÈGNE EN NEUSTRIE, 737-742. — La victoire de Tours n'en mit pas moins le comble à la puissance de Charles-Martel, et il put faire ce que Pépin d'Héristal n'avait pas même entrepris. A la mort de Thierry IV (737), il laissa vaquer le trône, afin que la Neustrie s'accoutumât à ne plus considérer l'autorité royale comme

---

1 On a dit souvent que Charles mérita le surnom de *Martel* à cette bataille, parce qu'il y écrasa les ennemis comme un marteau écrase le fer. Il est plus probable que ce surnom lui fut donné, comme à d'autres membres de la famille des Héristals, en l'honneur de saint Martin ; le nom de Martel est le même que celui de Martin.

appartenant nécessairement à la famille des Mérovingiens. Pour assurer le succès de cette tentative, il eut soin de se concilier la faveur de ses compagnons d'armes, en leur distribuant à titre de récompense des terres enlevées aux églises et même des abbayes et des évêchés. Cette spoliation excita un juste mécontentement parmi le clergé, et elle fut une source de scandales par les désordres auxquels se livrèrent ces guerriers que la volonté du maître avait transformés en prélats. Mais l'irritation du clergé alla trop loin : le sauveur de la chrétienté fut accusé d'hérésie et d'impiété.

38. MORT DE CHARLES-MARTEL, 741. — Le pape Grégoire III ne partagea pas ces ressentiments : menacé dans Rome par les Lombards, il n'hésita point à implorer le secours de celui qui, à l'exemple de son père, avait aidé de tout son pouvoir les missionnaires envoyés en Germanie pour y prêcher le christianisme. Charles se disposait à passer en Italie, lorsque la mort le surprit au milieu de ses préparatifs de guerre.

39. CARLOMAN ET PÉPIN.—Ses deux fils héritèrent de sa puissance : Carloman, l'aîné, fut maire d'Ostrasie, Pépin, le second, maire de Neustrie, et le trône resta vacant. Mais en 742, Pépin, cédant aux vœux des Neustriens, tira du cloître un prince mérovingien qu'il fit couronner sous le nom de Childéric III. Les deux frères conservèrent néanmoins toute l'autorité. En 747, Carloman, dégoûté du monde, se retira au monastère du mont Cassin, près de Rome ; dès lors Pépin fut seul maire.

40. FIN DE LA DYNASTIE MÉROVINGIENNE, 752. — Sûr de l'appui des grands et du clergé, il envoya demander au pape Zacharie s'il n'était pas juste que celui qui avait en réalité la puissance royale fût aussi revêtu du titre de roi. Le pape ayant répondu affirmativement, Pépin fit déposer Childéric III par les grands assemblés à Soissons et l'enferma dans un cloître. Il prit pour lui-même le titre de roi, et commença ainsi la dynastie

des Héristals, plus connue sous le nom de Carlovingiens.

La première race avait duré 304 ans, à partir de Mérovée qui lui donna son nom. Elle avait fourni trente et un rois, dont six seulement gouvernèrent sans partage toute la monarchie (v. tabl. généal. I).

SYNCHRONISMES.— Conquêtes des Arabes en Asie et en Afrique, 632-708. — Bataille de Xérez, qui enlève l'Espagne aux Visigoths, 711. — Khalifats d'Orient et d'Occident : les Abbassides à Bagdad, 750; les Ommiades à Cordoue, 756.

CHAPITRE IV.

Institutions, religion, mœurs, littérature sous les rois Mérovingiens.

Avant de quitter cette époque mérovingienne, qui renferme les origines et les commencements de notre histoire, disons quelques mots des institutions, de la religion, des mœurs, de la littérature de la Gaule depuis le ve jusqu'au milieu du VIIIe siècle.

41. *Pouvoir royal.* — Les rois Mérovingiens ne jouissaient pas d'un pouvoir absolu. L'anecdote du vase de Soissons nous montre que le roi, assimilé aux autres guerriers, au moins dans les premiers temps, ne devait rien avoir après le combat que ce que le sort lui assignait. Lorsque les fils de Clovis s'unirent pour faire la conquête de la Bourgogne, les soldats de Thierry, voyant qu'on les emmenait contre l'Auvergne, au lieu de marcher sur la Bourgogne, s'ameutèrent autour de la tente de leur roi, et menacèrent de le quitter. La royauté était élective et héréditaire tout à la fois; la nation choisissait son chef, mais elle devait le choisir dans la famille de Mérovée, dont les membres se distinguaient par leur longue chevelure.

42. *Administration.* — Le roi ne pouvait être élu, ni décider de la paix ou de la guerre, ni faire aucun traité, sans le consentement des grands de la nation réunis en assemblée générale. Ces réunions s'appelaient *Champ-de-Mars* ou *Champ-de-Mai*, selon qu'elles avaient lieu au mois de mars ou au mois de mai. Les propositions y étaient approuvées ou rejetées par acclamation.

L'administration locale resta, comme sous l'empire romain, confiée à des ducs et à des comtes. Ces officiers royaux, qui étaient amovibles, commandaient les troupes, rendaient la justice et percevaient les revenus. La plupart des cités conservèrent le régime municipal dont elles avaient joui sous les empereurs ; seulement l'évêque devint le premier magistrat, partout où il y avait un siége épiscopal.

43. *Etat des personnes.* — On distinguait quatre classes de personnes : 1° les *leudes* ou *antrustions*, c'est-à-dire les fidèles du roi, les nobles ou seigneurs, soit laïques, soit ecclésiastiques ; 2° les *ahrimans*, ou hommes libres ; 3° les *colons tributaires*, ou fermiers qui cultivaient la terre moyennant une redevance ; 4° enfin les *serfs*, ou esclaves qui appartenaient à la terre et ne pouvaient en être séparés. Les seigneurs et les hommes libres étaient seuls considérés comme formant ce qu'on appelait la nation ; seuls ils étaient appelés aux Champs de mars ou de mai.

44. *Législation; loi salique.* — Au moment où Clovis venait de faire sa conquête, on comptait en Gaule autant de législations particulières qu'il y avait de peuples établis sur le territoire ; il y avait la loi des Romains, celle des Visigoths, celle des Bourguignons, enfin celles des différentes tribus franques. Après le règne de Clovis, toutes ces lois furent réunies en une seule loi générale, qui, dans les provinces méridionales, conserva un grand nombre d'articles de la loi romaine, et, dans celles du nord, emprunta presque toutes ses dispositions à la loi des Francs Saliens ou loi salique.

La loi salique, rédigée, dit-on, par les Francs avant leur établissement en Gaule, fut revisée et publiée par Dagobert. Comme toutes celles des peuples germaniques, la loi salique était personnelle, c'est-à-dire qu'elle admettait qu'un bourguignon résidant parmi les Francs Saliens fût jugé d'après la loi bourguignonne, et non d'après la loi franque. Chez les peuples modernes, les lois sont au contraire territoriales, c'est-à-dire qu'elles s'appliquent à tous les individus rassemblés sur le même territoire, quelle que soit leur origine ; ainsi un allemand ou un russe, s'il commet un crime en France, est jugé d'après la loi française, et non d'après la loi de son pays.

45. *Wehrgeld.* — Un autre caractère commun à la loi salique et à toutes les lois barbares, c'était la faculté de racheter toute espèce de crime ou de délit en payant à l'offensé ou à sa famille, à titre de réparation, une certaine

somme dont le taux variait suivant la gravité du délit. La peine de mort était sévèrement proscrite de tous les codes, comme si l'homme ne s'était pas cru le droit d'ôter la vie à son semblable, même au nom de la société troublée par le crime. Mais une choquante disproportion existait dans le tarif fixé par la loi pour les vainqueurs et pour les vaincus : on payait 200 sols d'or pour le meurtre d'un Franc, 100 pour un propriétaire romain, 600 pour un Franc *convive du roi*[1], 300 pour un Romain *convive du roi*. C'est ce qui s'appelait le *wehrgeld* ou *argent de la défense*. La loi entrait même dans des détails minutieux ; elle fixait une somme pour chaque blessure, tant pour un œil arraché, tant pour une oreille ou pour un nez coupé, tant pour une dent cassée.

46. *Épreuves, duel judiciaire.* — Dans ces temps de grossière ignorance, où les lois de la procédure criminelle étaient inconnues, où l'on n'avait aucun moyen régulier de constater la vérité, on avait souvent recours, pour découvrir le coupable, aux épreuves par l'eau, par le fer, par le feu, etc. Il fallait que l'accusé prît une boule placée au fond d'un vase rempli d'eau bouillante, ou qu'il portât dans sa main un fer rougi au feu. Il était absous, si sa main ne conservait aucune trace de brûlure ; condamné, si le contraire arrivait. Quelquefois on le plongeait dans une rivière ou dans un grand bassin d'eau froide, pieds et poings liés, et s'il surnageait, il était jugé coupable ; on disait que l'élément le rejetait de son sein. Le duel ou combat judiciaire était aussi un des moyens fréquemment employés ; les femmes se choisissaient un champion. Ces usages absurdes subsistèrent jusqu'au temps de saint Louis, qui réforma l'administration de la justice ; le duel judiciaire ne fut même aboli que sous Philippe-le-Bel.

47. *Succession des femmes.* — Ne quittons pas la loi salique sans mentionner le célèbre article sur la succession des femmes. Cette loi, faite pour un peuple qui vivait au milieu des violences résultant de l'emploi constant de la force, porte que la terre salique ne peut être possédée par une femme, parce qu'elle serait inhabile à la défendre. On a plus tard appliqué cette interdiction à la succession royale, qui a été ainsi assimilée à la terre salique, et, par suite de ce

---

[1] On appelait *convive du roi* tout homme noble ayant un rang suffisant pour être admis à la table du roi.

principe posé pour la première fois en 1316, les femmes ne sont pas aptes à occuper le trône en France.

48. *Progrès du christianisme; autorité des évêques.* — La religion chrétienne avait trouvé parmi les rois Francs de fidèles disciples. Presque tous s'empressèrent de construire de nombreuses églises. Les plus anciennes sont celles de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Les évêques, respectés et consultés sans cesse, acquirent une sorte de pouvoir politique, outre l'influence que leur assurait leur caractère religieux. Ils luttèrent sans cesse contre l'abus de la force brutale qui était le grand vice de la société barbare; ils cherchèrent à inspirer aux puissants un esprit de douceur et de justice dans leurs relations avec les faibles, à entretenir dans les faibles l'espoir d'un avenir meilleur. Au milieu de l'anarchie et du désordre que la conquête avait engendrés, ce fut un immense bienfait que ces tendances morales, ces sentiments d'équité et de modération que l'Église fit prévaloir peu à peu dans la société. Elle avait d'ailleurs contre les rois ou les sujets qui violaient la loi divine ou humaine l'arme terrible de l'excommunication, et lorsqu'elle avait épuisé les voies de la douceur et les avertissements, elle n'hésitait plus à frapper ceux qui persévéraient dans le mal.

49. *Excommunication.* — Au milieu d'une église, au son des cloches, l'évêque, revêtu de ses ornements pontificaux, debout et ayant autour de lui douze prêtres dont chacun tenait à la main une torche de cire allumée, récitait en latin les paroles suivantes : « D'après l'autorité des lois de « l'Église, au nom du Père et du Fils, et par la vertu du « Saint-Esprit, nous séparons les coupables du sein de notre « sainte mère l'Église, comme persécuteurs des églises de « Dieu, ravisseurs et homicides, et nous les condamnons « par l'anathème d'une malédiction perpétuelle. Qu'ils « soient maudits à la ville, maudits à la campagne. Que « leurs biens soient maudits et que leurs corps soient mau« dits. Que les fruits de leurs terres soient maudits..... Qu'ils « soient anathèmes, c'est-à-dire que nul chrétien ne leur « dise salut. Que nul prêtre ne célèbre pour eux la messe, « et ne leur donne la sainte communion..... Et, à moins « qu'ils ne reviennent à l'Église par amende et pénitence, « que leur lumière s'éteigne comme vont s'éteindre ces « flambeaux... » Et alors tous les prêtres jetaient leurs torches par terre et les éteignaient en marchant dessus.

L'évêque ajoutait, en parlant au peuple : « Sachez tous que « dorénavant vous devez les traiter, non en chrétiens, mais « en païens. Quiconque aura communiqué avec l'un d'entre « eux, aura bu, mangé, conversé ou prié avec lui, ou l'aura « reçu dans sa maison, à moins que ce ne soit pour l'exhor- « ter à se repentir, sera excommunié comme lui. »

50. *Principaux évêques.* — Parmi les évêques les plus célèbres de cette époque, il faut citer saint Grégoire, évêque de Tours, qui a écrit l'histoire de son temps ; saint Germain, évêque d'Auxerre, saint Prétextat et saint Didier, qui firent de vains efforts pour ramener Brunehaut et Frédégonde à de meilleurs sentiments; beaucoup d'autres encore, qui firent souvent entendre la parole de Dieu au milieu des crimes des hommes.

51. *Couvents, ordres monastiques.* — Nous devons mentionner aussi, comme un fait digne de remarque, le développement régulier des ordres monastiques en Occident, depuis le commencement du vi^e siècle. Ce fut dans les nombreux couvents fondés alors que se formèrent ces moines dont l'influence fut si grande par la suite.

52. *Restes de superstition.* — Malgré les efforts du clergé, la superstition était restée dans les esprits, et la barbarie dans les mœurs. Les devins et les présages étaient consultés chaque jour avec une aveugle crédulité, et l'on vit encore en 539 les Ostrasiens faire des sacrifices humains pour obtenir la victoire.

53. *Littérature.* — Le désordre et l'anarchie, qui furent les conséquences des invasions et des guerres civiles, avaient anéanti toute culture de l'esprit. Le clergé seul conserva quelques débris de la civilisation romaine, et les travaux intellectuels furent continués, soit au sein des écoles épiscopales, fondées par les évêques dans leurs diocèses pour ceux qui se destinaient aux ordres, soit au sein des écoles monastiques, établies dans l'intérieur même des couvents pour l'instruction des moines. Mais la théologie était la seule science dont on s'occupât. La littérature chrétienne, produisit alors de nombreux monuments, lettres, sermons, traités, poëmes religieux, légendes ou vies des saints. L'histoire fut de même écrite par les moines et les évêques; l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, par Grégoire, évêque de Tours, est le plus remarquable des ouvrages de cette époque. On peut citer aussi les poésies d'Avitus, évêque de Vienne, et celles de Fortunat, évêque de Poitiers.

DEUXIÈME PÉRIODE.

Les Carlovingiens, 752-987.

CHAPITRE V.

Réunion de toute la Gaule sous une seule domination.— L'empire d'Occident renouvelé par l'établissement d'un empire Carlovingien.

Pépin-le-Bref, 752-768. — *Charles et Carloman*, 768-771. — *Charles-le-Grand* ou *Charlemagne seul roi*, 771-814.

54. SACRE DE PÉPIN-LE-BREF.—Pépin, avant d'être roi, s'était montré comme son père et son aïeul, le fidèle soutien de l'Église. A peine parvenu au trône, il se fit sacrer par l'archevêque de Mayence Boniface, légat[1] du Saint-Siége, et l'année suivante, le pape lui-même vint en France renouveler cette cérémonie en faveur de Pépin et de ses enfants. L'alliance de la nouvelle dynastie et du Saint-Siége était devenue si intime à cette époque, que les ennemis des Francs se trouvaient être ceux de l'Église : Saxons idolâtres ; Lombards, persécuteurs des papes ; Aquitains, spoliateurs des biens ecclésiastiques ; Sarrasins, refoulés en Espagne par Charles-Martel, mais toujours menaçants.

55. EXPÉDITIONS EN ITALIE. DONATION AU PAPE.—Pépin marcha deux fois en Italie au secours du pape menacé par les Lombards, assiégea leur roi Astolphe dans Pavie, sa capitale, lui enleva une partie du territoire dont il s'était emparé au nord de l'Italie, et *le restitua au pape*, ainsi s'expriment les chroniques. Cette donation consacra la souveraineté temporelle des vicaires de Jésus-Christ, sur ce qu'on appelle aujourd'hui les Etats de l'Eglise ou le patrimoine de saint Pierre.

[1] On appelle *légat* un envoyé extraordinaire du Pape.

56. CONQUÊTE DE LA SEPTIMANIE, 759. — GUERRE D'AQUITAINE.—De retour dans ses Etats, Pépin songea à réunir sous sa domination les provinces de la Gaule qui n'étaient pas encore soumises ou qui appartenaient à des étrangers. Il enleva d'abord Narbonne et la Septimanie aux Arabes, qui l'occupaient depuis quarante ans. Il attaqua ensuite l'Aquitaine; mais il fut moins heureux dans cette entreprise. Le duc Waïfre, qui la gouvernait, était le petit-fils d'Eudes; il avait hérité de sa haine pour les Héristals. Il soutint courageusement la lutte et rendit aux Francs ravages pour ravages, jusqu'à ce que le poignard d'un assassin vint terminer sa vie en 768. On a accusé Pépin de n'avoir pas été étranger à ce meurtre, qui d'ailleurs ne lui profita point et n'amena pas la soumission du pays.

57. MORT DE PÉPIN. — Pépin mourut la même année[1], laissant à Karl ou Charles, son fils aîné, la Neustrie avec l'Aquitaine, dont il fallait achever la conquête; au plus jeune, Carloman, l'Ostrasie et la Bourgogne.

58. CHARLEMAGNE SEUL ROI, 771. — Les deux princes s'unirent d'abord pour marcher contre l'Aquitaine; mais bientôt Carloman se retira, laissant tout le poids de la guerre à son frère. Malgré cette défection, Charles fut vainqueur et incorpora l'Aquitaine à ses Etats (769). Deux ans après, Carloman mourut, et Charles s'empara de son royaume au détriment de ses neveux; il se trouva ainsi seul maître de toutes les possessions franques. C'est ici que commence véritablement le règne de ce prince célèbre, qui a donné son nom à la deuxième race, et qui n'est connu dans l'histoire que sous le nom de *Charlemagne*, c'est-à-dire *Charles-le-Grand*.

---

[1] Nous n'avons pas cru devoir insérer dans notre récit l'anecdote plus que douteuse rapportée par le moine de Saint-Gall sur le chef de la deuxième dynastie. Pépin, dit-il, voulant un jour prouver sa force aux seigneurs de sa cour et faire cesser les railleries dont sa petite taille était l'objet, descendit dans l'arène et sépara un lion et un taureau qui étaient aux prises. Nous pensons qu'il ne faut jamais sacrifier la vérité au désir d'amuser les enfants.

59. GUERRE DE SAXE. — Il ne suffisait pas à Charlemagne d'avoir établi son autorité sur toute la Gaule, et d'avoir fait disparaître par la soumission de l'Aquitaine une cause permanente de troubles et de déchirements intérieurs. Il lui fallait encore mettre son royaume à l'abri des invasions. Toutes ses frontières étaient également menacées, au N.-E. par les Saxons, à l'E. par les Bavarois et derrière eux par les Avares, au S.-E. par les Lombards, au S. par les Sarrasins, maîtres de l'Espagne. Pour faire face à tant d'ennemis, Charlemagne pensa que le plus sûr moyen était de les attaquer chez eux; ses guerres furent donc plutôt des guerres de défense que des guerres d'ambition et de conquête. Aussi fut-il sans cesse obligé de courir du nord au sud et du sud au nord ou à l'est, suivant que sa présence était nécessaire sur un point ou sur un autre. Il tourna d'abord ses armes contre les Saxons qui, après avoir promis de se convertir et ouvert leur pays aux missionnaires, refusaient d'abandonner leurs idoles. La lutte dura 32 ans (772-803); mais elle fut interrompue à diverses reprises par d'autres expéditions. Les Saxons étaient établis sur les rives du Wéser et de l'Elbe, au nord-ouest de l'Allemagne. En vain Charlemagne renversait à chaque expédition leurs idoles; ils se vengeaient en détruisant les églises que le vainqueur fondait dans leur pays. Tantôt il eut recours aux massacres, tantôt il fit transporter en France des tribus entières de Saxons, et les remplaça par des colonies franques; plus tard enfin, il établit en Saxe huit évêchés, qui ont donné naissance à huit grandes villes d'Allemagne. La religion triompha plus vite que les armes; le héros des Saxons, Witikind, celui qui avait conduit et dirigé la résistance, vint lui-même recevoir le baptême avec son frère au palais d'Attigny sur l'Aisne : la Saxe fut dès lors soumise.

60. CONQUÊTE DE LA LOMBARDIE, 774. — Après sa première campagne de Saxe, Charlemagne fit la conquête de la Lombardie. Appelé par le pape Adrien Ier, que menaçait le roi des Lombards Didier, successeur

d'Astolphe, il passa les Alpes, défit l'ennemi du Saint-Siége et détruisit la domination lombarde, établie en Italie depuis 568. Le vainqueur garda pour lui-même une partie des terres conquises, donna l'autre au pape et confirma la donation de Pépin-le-Bref.

61. GUERRE D'ESPAGNE, 778. — Quatre ans après, Charlemagne profita des dissensions civiles qui agitaient l'Espagne pour pénétrer dans ce pays ; il enleva aux Sarrasins tout le nord-est de la contrée, depuis les Pyrénées jusqu'à l'Ebre. Mais au retour, comme son armée traversait un des passages qui se trouvent à l'ouest, dans la chaîne des Pyrénées, l'arrière-garde fut surprise dans la vallée de Roncevaux par les Basques, habitants de ces montagnes, et massacrée, après une héroïque défense, avec son chef le paladin Roland, neveu de Charlemagne.

62. SOUMISSION DE LA BAVIÈRE ET DU PAYS DES AVARES. — En 787, le roi des Francs fut rappelé en Italie par une ligue redoutable qui s'était formée dans le sud contre lui. Il soumit au tribut les Lombards de Bénévent, auxquels il avait laissé des ducs particuliers ; il repoussa les Grecs qui avaient fait une descente en Calabre ; il fit envahir la Bavière par trois armées qui la conquirent sans obstacle, et réunit ce duché à ses États. Il termina cette lutte en attaquant les Avares, les soumit après trois campagnes successives (792-799), et leur imposa un tribut.

63. CHARLEMAGNE EMPEREUR, 800.—Ce fut à la suite de ces diverses guerres que Charlemagne se rendit à Rome pour punir les neveux du pape Adrien I, qui avaient conspiré contre son successeur Léon III. Le 25 décembre de l'an 800, comme il assistait à l'office de Noël dans l'église du Vatican, le pape lui mit une couronne d'or sur la tête, et le proclama *empereur toujours auguste, grand et pacifique;* le peuple et les grands répondirent par leurs acclamations. L'empire d'Occident était renouvelé.

64. DERNIÈRES EXPÉDITIONS. — Les quatorze années

qui suivirent le couronnement de Charlemagne furent employées à continuer son œuvre, à compléter la soumission de tous les peuples situés sur les frontières de l'empire, et qui pouvaient le troubler par de nouvelles invasions. Mais l'empereur ne parut plus à la tête de ses armées; ce fut par ses fils et ses lieutenants qu'il vainquit les Danois établis dans le Jutland, soumit au tribut les Slaves qui habitaient entre l'Elbe et l'Oder, et fit sur les Sarrasins la conquête momentanée de la Corse, de la Sardaigne et des îles Baléares.

65. *Relations étrangères.* — Cette seconde partie du règne de Charlemagne fut marquée aussi par des relations avec les principaux souverains de son temps. On a prétendu, non sans quelque raison, que le pape avait eu la pensée d'unir les deux empires d'Orient et d'Occident par un mariage entre l'empereur franc et l'impératrice grecque Irène. Il est certain que des négociations eurent lieu entre la cour de Constantinople et celle d'Aix-la-Chapelle, et que le bruit d'une alliance avec les Francs occasionna une révolution de palais, à la suite de laquelle Irène fut déposée.

Des relations plus faciles et plus amicales s'établirent entre Charlemagne et le khalife abbasside Haroun-al-Raschid, qui régnait à Bagdad. Une première ambassade musulmane vint offrir à Charlemagne les clefs du Saint-Sépulcre et la souveraineté des Lieux saints. Dans une seconde, le khalife déploya toutes les magnificences de l'Orient : il envoya en présent à l'empereur des candélabres d'or, des tentes de soie, des parfums, un éléphant, animal inconnu alors des Occidentaux, un lion, des singes du Bengale, et, ce qui excita surtout l'admiration, une horloge à roues d'un travail merveilleux, témoignage irrécusable de la supériorité des Arabes dans les arts.

66. PREMIERS RAVAGES DES NORTHMANS. — Vers la fin de sa vie, Charlemagne eut la douleur de voir les côtes de son empire insultées par les pirates de la Scandinavie, qu'on désigne sous le nom de *Northmans* ou hommes du nord. On raconte qu'à l'aspect de leurs barques légères, il ne put retenir ses larmes, et que, s'adressant aux seigneurs qui l'entouraient : « Savez-vous, « mes fidèles, leur dit-il, pourquoi je pleure? Je m'af-

« flige de ce que, moi vivant, ces barbares ont été près « de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une vio« lente douleur, quand je prévois tout ce qu'ils feront « de maux à mes descendants et à leurs peuples. » L'empereur voulut cependant pourvoir à la défense des côtes; il établit des arsenaux et des chantiers de marine aux ports de Boulogne et de Gand, et il y fit construire des flottilles de bateaux garde-côtes, qui allèrent stationner à l'embouchure des grands fleuves.

67. MORT DE CHARLEMAGNE, 814. — Le fondateur du nouvel empire d'Occident mourut le 28 janvier 814, dans son palais d'Aix-la-Chapelle; il avait survécu à ses cinq femmes légitimes et à deux de ses fils Charles et Pépin, morts à un an d'intervalle. Louis, le seul enfant qui lui restait, avait été reconnu pour empereur dans une assemblée tenue à Aix-la-Chapelle en 813 : il succéda sans difficulté à son père. Toutefois l'Italie fut laissée à Bernard, fils de Pépin.

68. *Limites de l'empire carlovingien.* — Charlemagne avait réuni sous ses lois un immense et puissant empire, qui avait pour limites : au N., la mer du Nord, l'Eyder et la Baltique; à l'E., l'Oder, la Theiss et la Save, affluents du Danube; au S., la Pescara et le Garigliano en Italie, et l'Èbre en Espagne; à l'O., l'océan Atlantique. Cet empire s'étendait ainsi, du N.-E. au S.-O. et du N. au S., sur une longueur d'un peu plus de 1600 kil. Mais les peuples compris entre l'Elbe et l'Oder n'étaient que tributaires.

69. *Administration.—Missi dominici.* — L'empereur était seul et souverain maître; toutefois il partageait les soins du gouvernement avec les assemblées générales de la nation. L'autorité était exercée en son nom dans les provinces par deux sortes d'agents, les uns permanents, les autres temporaires. Les premiers résidaient dans les subdivisions administratives de l'empire, où ils commandaient les troupes, rendaient la justice et percevaient les impôts : c'étaient les ducs, les comtes, les vicomtes, etc. Les autres étaient envoyés à des époques fixes pour inspecter les provinces et rendre compte à l'empereur de ce qu'ils auraient vu : c'étaient les *missi dominici* ou envoyés du maître. Charle-

magne réglait chaque année la circonscription dans laquelle ils devaient exercer leur contrôle et leur surveillance.

70. *Grandes assemblées. Capitulaires.* — Il y avait par an deux assemblées de la nation. Celle qui se réunissait en automne était composée seulement des évêques, des abbés et des chefs des guerriers. Celle qui avait lieu au printemps comprenait en outre les hommes libres ou simples guerriers. C'était à la première que l'empereur proposait les lois qu'il avait préparées. On les discutait dans l'assemblée générale de mars ou de mai, qui était appelée pour cette raison *Champ-de-Mars* ou *Champ-de-Mai*. Celles qui étaient approuvées devenaient seules lois de l'empire sous le nom de *Capitulaires*.

71. *Affaires de l'Église.* — La législation religieuse du règne de Charlemagne est aussi contenue dans des capitulaires. Rédigées par les évêques qui formaient le conseil de l'empereur, ces lois étaient promulguées comme les lois civiles et rendues exécutoires dans l'empire. Charlemagne prit une part active aux affaires de l'Église, soit en provoquant de fréquentes réunions de conciles nationaux et provinciaux[1], soit en soumettant certaines affaires aux délibérations de ces assemblées[2]. Il prêta l'appui du pouvoir séculier aux décisions prises par les évêques, afin d'assurer, en ce qui le concernait, l'observation des canons et de la discipline ecclésiastique, ainsi que la liberté des élections canoniques ; il s'associa à la poursuite des hérésies ; il protégea et enrichit les monastères ; en un mot, il porta son attention sur tout ce qui pouvait intéresser la puissance de l'Église et ajouter à l'éclat comme à l'influence de la religion.

72. *Lettres et sciences.* — Charlemagne, par ses guerres, avait mis la France, l'Italie et l'Allemagne à l'abri des invasions ; par ses lois et son gouvernement, il avait donné à son empire une organisation régulière. La gloire des lettres et des arts était le complément nécessaire de la grande œuvre de restauration entreprise par ce puissant génie. Il y avait alors autour de la France deux peuples dont la civilisation était fort développée : c'étaient, au S., les Arabes, qui avaient transfor-

---

[1] On compte plus de 33 conciles tenus sous son règne.

[2] Un concile tenu à Aix-la-Chapelle (809) adopta l'addition des mots *Filioque* à l'article du symbole *qui ex Patre procedit*. Cette addition, déjà reçue au 3e concile de Tolède en 589 et au concile de Frioul en 794, a été consacrée par l'Église romaine en 10[illegible] ; mais elle est rejetée par l'Église grecque.

mé l'Espagne en un brillant jardin, tout retentissant de concerts et de poésie; au N., les Anglo-Saxons, établis dans le pays qui a pris d'eux le nom d'Angleterre, qui travaillaient au fond des cloîtres, étudiaient et recopiaient les manuscrits latins et grecs, ou envoyaient dans la France et dans la Germanie de hardis et dévoués missionnaires pour y prêcher l'Évangile. On pourrait ajouter que l'Italie avait aussi de célèbres écoles, où des maîtres fort savants pour l'époque enseignaient le droit et les belles-lettres. Charlemagne ne dédaigna pas ces secours étrangers. Il commença par s'instruire lui-même: Pierre, fameux professeur à Pise, vint lui apprendre la grammaire, c'est-à-dire les éléments de la rhétorique et de la philosophie; l'anglo-saxon Alcuin lui enseigna l'astronomie et les autres sciences. Mais il s'occupa sur tout, avec une prédilection marquée, de la musique et de la théologie.

73. *Ecole palatine. Académie.* — Charlemagne voulut que les personnes de sa cour et de sa famille ne demeurassent pas étrangères à ces études dont il donnait lui-même l'exemple. Une école fut ouverte dans le palais même de l'empereur, et dirigée par Alcuin. Dans ceux de ses ouvrages qui nous sont restés, ce savant nous a conservé quelques-unes de ses leçons. C'était le plus ordinairement des entretiens familiers par demandes et par réponses sur des sujets divers. Outre l'école palatine, Charlemagne créa une académie dont tous les membres durent, à son exemple, prendre des noms particuliers empruntés aux livres saints ou à l'antiquité païenne; il avait pris lui-même celui de David.

74. *Ecoles publiques.* — Pour propager l'instruction dans toutes les classes de la nation, il fit ouvrir aussi dans chaque grande ville, et à côté des paroisses, des écoles qu'il surveilla lui-même. On aime à rappeler (car nulle part peut-être il ne paraît plus grand) la scène rapportée par celui qui a écrit son histoire: « Étant allé un jour visiter ses écoles, le redoutable empereur se fit désigner par le maître les meilleurs élèves et ceux dont on n'était pas satisfait. Il se trouva que ceux-ci étaient tous fils des grands et des riches de l'empire, tandis que les fils des pauvres étaient au premier rang. Faisant donc passer à sa droite les fils des pauvres, il leur promit les richesses et les dignités: « Pour vous, dit-il aux « fils des riches, passez à ma gauche, et sachez que vous « n'aurez de moi, si vous ne vous corrigez, ni abbayes, ni « riches domaines. » Les efforts de Charlemagne ne furent

pas inutiles; dans les écoles comme dans les monastères, on étudia l'antiquité, et l'on recopia les manuscrits qui pouvaient périr ou s'altérer. Aussi l'ancienne Université de Paris faisait-elle remonter son origine jusqu'au grand empereur.

75. *Beaux-arts.*—Mais les arts ne sortirent pas de l'enfance. Pour décorer le palais d'Aix-la-Chapelle, qui était sa résidence habituelle, Charlemagne fut obligé d'enlever à l'ancien palais des empereurs romains à Ravenne ses sculptures et ses marbres. Un travail plus utile, un canal entre le Danube et le Rhin, fut entrepris; mais il ne put être achevé à cause des pluies, et sans doute aussi à cause de l'inexpérience des travailleurs.

76. *Résultats du règne de Charlemagne.* — Nous avons dit brièvement ce qu'a fait Charlemagne. Comme on a pu le voir, ce n'est pas seulement notre admiration, c'est aussi notre reconnaissance qui est due à cet homme de génie. L'Allemagne, l'Italie et la France surtout lui doivent, outre leur naissance comme nations européennes, les premiers développements de leur civilisation et les plus glorieux souvenirs de leur primitive histoire.

SYNCHRONISMES.— Fondation de Bagdad, 768. — Brillante période de la civilisation arabe sous les khalifes Haroun-al-Raschid, 786-809, et Al-Mamoun, 813-822.

CHAPITRE VI.

Démembrement de l'empire carlovingien. — Progrès de la féodalité. — Origine de la monarchie française. — Une nouvelle dynastie, celle des Capétiens, remplace la dynastie Carlovingienne.

Louis I, dit *le Débonnaire*, 814-840. — *Charles-le-Chauve*, 840-877. — *Louis II*, dit *le Bègue*, 877-879. — *Louis III* et *Carloman*, 879-884.— *Charles-le-Gros*, 884-887. — *Eudes*, 887-898. — *Charles III*, dit *le Simple*, 898-924. — *Raoul*, 924-936. — *Louis IV*, dit *d'Outre-mer*, 936-954. — *Lothaire*, 954-986. — *Louis V*, dit *le Fainéant*, 986-987.

77. CARACTÈRE DE LOUIS-LE-DÉBONNAIRE.—Louis avait déjà montré, comme roi d'Aquitaine depuis plus de trente ans, combien son gouvernement serait faible. D'une

bonté trop facile envers les comtes et les barons de son royaume, il leur avait distribué tout avec profusion, terres et biens; rien ne lui restait, dit son biographe, à peine sa bénédiction. Dès qu'il eut succédé à son père, les liens de l'autorité commencèrent à se relâcher. Les peuples soumis se soulevèrent; les Saxons et les Aquitains obtinrent de notables concessions; enfin un nouveau pape fut élu sans que l'empereur eût été même consulté, comme cela avait été réglé par Charlemagne et avait toujours eu lieu sous son règne. Dès ce moment aussi, l'on put prévoir que le démembrement du vaste empire fondé par Charlemagne était inévitable.

78. *Causes de décadence.* — La première cause de cette dissolution imminente, c'était le désir qu'avaient les peuples de se séparer en nations distinctes. Une seconde cause fut la faiblesse de l'empereur pour ses enfants; Louis, que ses contemporains ont surnommé *le Pieux* et que l'histoire appelle *le Débonnaire*, excita lui-même l'ambition et les révoltes de ses fils par les partages qu'il fit entre eux à plusieurs reprises. Comme troisième et dernière cause nous pouvons indiquer les invasions des Northmans, des Sarrasins et des Hongrois, qui assaillirent presque périodiquement l'empire, surtout dans la seconde moitié du IXe siècle.

79. PREMIER PARTAGE. RÉVOLTE DE BERNARD.—Louis-le-Débonnaire fit en 817 un premier partage de l'empire entre ses fils. Il s'associa son fils aîné Lothaire, qui prit le titre et exerça l'autorité d'empereur conjointement avec son père. Pépin, le second, fut roi d'Aquitaine; Louis, le troisième, roi de Germanie; Bernard fut confirmé dans la possession de l'Italie que Charlemagne lui avait donnée. Ces trois princes devaient reconnaître la suprématie de Lothaire comme celle de Louis-le-Débonnaire. Bernard protesta les armes à la main contre ces dispositions. Fils d'un frère aîné de Louis, il voulait bien obéir à son oncle; mais il se considérait comme l'héritier légitime de l'empire après lui, et à ses yeux c'était renoncer à cette expectative de la couronne impériale que de reconnaître la suprématie de son cousin Lothaire. Louis marcha contre lui, le vainquit et le dé-

pouilla du royaume d'Italie, qu'il donna à son fils aîné.

80. MOUVEMENT DES PEUPLES BARBARES. — En même temps, les peuples barbares situés sur les frontières de l'empire, et que Charlemagne avait soumis et contenus, s'apercevant que la main du grand empereur n'était plus levée sur eux, remuaient de nouveau. Les Slaves et les Bulgares, sur les rives du Danube et dans les contrées qui forment maintenant la Bohême et la Hongrie; les Danois au N., dans la presqu'île du Jutland; les Northmans, sur toutes les côtes de la France et par l'embouchure de tous les grands fleuves; les Sarrasins, sur tous les rivages de la France du sud et de l'Italie, insultaient, envahissaient l'empire carlovingien.

81. L'IMPÉRATRICE JUDITH DE BAVIÈRE. — SECOND PARTAGE. — Au moment où Louis-le-Débonnaire avait le plus besoin de fortifier son pouvoir et de prévenir toute division intestine, afin de mieux résister aux attaques du dehors, il ne craignit pas d'exciter le mécontentement de ses fils, pour satisfaire l'ambitieuse Judith de Bavière, qu'il avait épousée après la mort de l'impératrice Ermengarde. Il modifia en 829 le partage qu'il avait fait douze ans auparavant, dépouilla Lothaire et Louis d'une partie de leurs États, et de ces provinces démembrées il composa un apanage pour le nouvel héritier, que lui donna Judith, et qui est connu dans l'histoire sous le nom de Charles-le-Chauve.

82. RÉVOLTE DES FILS DE L'EMPEREUR; DÉGRADATION SOLENNELLE DE LOUIS. — Ce fut l'occasion de la première révolte des fils de Louis-le-Débonnaire. L'empereur, poursuivi et emprisonné par ses propres enfants, fut deux fois obligé de renoncer à la couronne. On alla jusqu'à lui infliger la honte d'une dégradation solennelle. Dans une assemblée d'évêques et de nobles tenue à Saint-Médard de Soissons en 833, on lui lut une longue liste de fautes et de péchés, dont il se reconnut coupable et dont il demanda pardon. Ensuite il déposa lui-même son épée, reçut des évêques l'habit de pénitent, et fut déclaré indigne de la royauté.

83. MORT DE LOUIS-LE-DÉBONNAIRE, 840. — Il ne tarda pas à être rétabli sur le trône; mais il eut aussitôt de nouvelles révoltes à combattre, et il mourut dans une expédition où il avait pour alliés Lothaire et Charles-le-Chauve, contre son autre fils Louis-le-Germanique, et son petit-fils Pépin II, qui s'était fait proclamer roi d'Aquitaine à la mort de son père, en 838.

84. BATAILLE DE FONTENAI, 841. — Lothaire se sépara aussitôt de Charles-le-Chauve, et s'unit à Pépin II contre ses deux autres frères. Une bataille sanglante eut lieu entre les deux armées à Fontenai, dans les environs d'Auxerre; Lothaire et Pépin furent défaits. Mais les vainqueurs eux-mêmes se trouvèrent si affaiblis, qu'ils ne purent profiter de leur victoire.

85. SERMENT DE STRASBOURG. — Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique renouvelèrent leur alliance dans une entrevue qu'ils eurent l'année suivante à Strasbourg. Là, dans une grande plaine qui touche à la ville, en présence de leurs armées, les deux frères se promirent mutuellement fidélité. Louis prononça le serment en langue *romane*[1] pour être compris des soldats de son frère qui parlaient cette langue. Charles le prononça dans la langue *tudesque* ou *teutonique*[2] que parlaient les Allemands de l'armée du Germanique.

86. TRAITÉ DE VERDUN, 843. — Effrayé par cette alliance entre les Germains et les Francs, Lothaire ne voulut pas soutenir plus longtemps la lutte; il proposa de régler d'un commun accord ce qui appartiendrait à chacun de ses frères et à lui. Le traité conclu à Verdun en 843 décida irrévocablement le principe du partage de l'empire. Toute la partie de la Gaule située au cou-

---

[1] La langue *romane*, composée d'un mélange du latin avec l'idiome des conquérants, est devenue, par des transformations successives, la langue française.

[2] La langue *tudesque* ou *teutonique* est devenue la langue allemande. Les mots *teutonique* et *tudesque* sont dérivés du nom de *Teut*, principale divinité des Germains.

chant de la Meuse, de la Saône et du Rhône, et le nord-est de l'Espagne entre les Pyrénées et l'Èbre furent abandonnés à Charles-le-Chauve : ce fut le royaume de France. La Germanie tout entière fut assignée à Louis-le-Germanique. Lothaire eut l'Italie, et de plus cette longue et étroite bande de terre qui s'étend depuis le golfe du Lion jusqu'aux bouches du Rhin et de l'Escaut, entre le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut d'un côté, les Alpes et le Rhin de l'autre ; on l'appela depuis *Lotherrègne* [1], c'est-à-dire royaume de Lothaire. Pépin fut sacrifié et complétement oublié dans ce partage : l'Aquitaine lui fut enlevée pour être réunie aux États de Charles-le-Chauve.

87. **ORIGINE DES ÉTATS MODERNES DE FRANCE, D'ITALIE ET D'ALLEMAGNE.** — Ainsi furent séparés l'un de l'autre, ainsi naquirent véritablement les trois États modernes de France, d'Italie et d'Allemagne. C'est donc en l'année 843 que finit l'histoire de la monarchie *franque* et que commence celle de la monarchie *française*.

Le clergé seul regretta l'unité de l'empire ainsi détruite. « Autrefois, dit le diacre Florus, poëte contemporain, un bel empire florissait sous un brillant diadème; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple... Déchue maintenant, cette grande puissance a perdu tout à la fois son éclat et son nom d'empire; le royaume si bien uni jadis est divisé en trois lots; il n'y a plus personne qu'on puisse regarder comme empereur; au lieu d'un empereur, nous avons trois roitelets ; au lieu d'un empire, trois morceaux de royaume. Le bien général est oublié; chacun s'occupe de ses intérêts..... Et l'on se réjouit d'un pareil déchirement! »

88. *Traité de Mersen*. — Le démembrement de l'empire carlovingien ne devait pas s'arrêter là. Un nouveau traité conclu à Mersen sur la Meuse (851) régla que chacun des fils de Charles-le-Chauve, de Louis-le-Germanique et de Lothaire, succéderait pour une part égale à son père, et consacra le principe de partages incessamment renouvelés. Ainsi fut, pour ainsi dire, organisée la dissolution de l'empire ; ainsi tomba pierre par pierre l'immense édifice élevé par Charlemagne.

[1] De *Lotherrègne* on a fait ensuite par corruption *Lorraine*.

89. *Anarchie et invasions.* — De nombreux symptômes d'affaiblissement et de décadence marquent la période qui va suivre. On dirait que, par un étrange concours de circonstances, la famille de Charlemagne devient plus incapable de gouverner à mesure que les États soumis à sa puissance s'amoindrissent et se fractionnent. A la faveur des discordes civiles, les seigneurs étendent leur autorité et leur juridiction, empiètent sur le domaine et sur les droits de la royauté. Les comtes, délégués par le roi pour le gouvernement des provinces, affectent l'indépendance et prétendent à l'hérédité de leurs charges. Enfin les évêques deviennent des souverains presque absolus au temporel comme au spirituel. Au milieu de cette anarchie, les barbares infestent les frontières des trois royaumes carlovingiens. Mais le royaume de France est le plus malheureux. A l'O., les Bretons insoumis luttent pour leur indépendance; au S.-O., les Aquitains, révoltés en faveur de Pépin II, repoussent la clause du traité de Verdun, qui assigne leur pays à Charles-le-Chauve; sur toutes les côtes, les Northmans reparaissent plus audacieux que jamais et font des invasions presque périodiques.

90. *Ravages des Northmans.*—Partant du Danemark ou du sud de la Suède et de la Norvége, ces pirates arrivaient avec leurs barques légères aux embouchures des grands fleuves, s'établissaient sans peine dans quelque île ou sur quelque rivage qui leur était abandonné, tous les habitants fuyant à leur approche. C'était là leur entrepôt et leur lieu de réunion; de là ils remontaient le fleuve dans une rapide incursion jusqu'à une grande ville, qu'ils livraient au pillage, et ils s'avançaient ensuite peu à peu dans les terres, portant partout le fer et la flamme. Ils avaient trois stations principales : celle de la Seine, celle de la Loire et celle de la Garonne.

Dès le commencement du règne de Charles-le-Chauve, les Northmans de la Seine, établis à l'île d'Oissel, pénétrèrent à Rouen et s'avancèrent même jusqu'à Paris, où ils profanèrent quelques églises et les dépouillèrent de leurs ornements d'or et d'argent. Non-seulement Charles-le-Chauve ne sut pas repousser leurs attaques; mais il eut la faiblesse d'acheter leur départ à prix d'argent : c'était les engager à revenir. Ils revinrent en effet, et s'établirent à Saint-Denis.

Les Northmans de la Loire occupaient l'île de Noirmoutier. Favorisés par un ennemi du duc de Bretagne, ils péné-

trèrent facilement dans ce pays, et le ravagèrent jusqu'à l'arrivée de Robert-le-Fort, comte d'Anjou et duc de France, qui périt en les combattant près de Brissarthe[1] (866), mais qui du moins châtia leur audace et délivra pour un temps la Bretagne de leurs ravages. L'inhabile Charles-le-Chauve ne sut pas continuer son œuvre. La Loire conduisait ces pirates dans le cœur même de la France; ils ne manquèrent pas d'aller piller les cités florissantes de Nantes, Angers, Tours et Orléans, que leur position si avantageuse avait peuplées de riches commerçants.

Les Northmans de la Garonne poussèrent jusqu'à Bordeaux, Saintes et Angoulême. Appelés dans l'intérieur du pays par les Juifs toujours persécutés, et par Pépin II que l'on voulait dépouiller de l'Aquitaine, ils s'avancèrent jusqu'à Toulouse, et livrèrent cette ville au pillage.

91. MORT DE CHARLES-LE-CHAUVE, 877. — Le roi de France ne sut défendre son royaume ni contre l'anarchie ni contre les invasions. Au lieu de tenir tête aux seigneurs et aux barbares, il ne songeait qu'à reconstituer à son profit l'empire de Charlemagne. Il vit ses projets avorter presque aussitôt après avoir réussi : ainsi, il s'empara de la Lorraine en 869, et dès l'année suivante il lui fallut en céder une partie à son frère Louis-le-Germanique; il alla se faire couronner empereur à Rome en 875, par le pape Jean VIII, et en 876 son neveu Carloman de Bavière lui enleva l'Italie et la couronne impériale, pendant que les deux autres fils du Germanique envahissaient même la Lorraine française. Charles-le-Chauve se décida à repasser les Alpes pour soutenir ses prétentions. Après avoir réuni les grands du royaume au palais de Kiersy-sur-Oise et avoir obtenu d'eux, par d'importantes concessions (v. n° 110), la promesse de leur appui pour son fils Louis-le-Bègue, il partit pour l'Italie. Une maladie mortelle l'arrêta en chemin, et il mourut au bout de quelques jours, dans un village au pied du mont Cenis.

92. LOUIS II, DIT LE BÈGUE. — Louis-le-Bègue, fils de Charles-le-Chauve, qui ne régna que deux ans, mit le

---

[1] Bourg près de Châteauneuf, au N. d'Angers, sur la rive droite de la Sarthe, dans le département de Maine-et-Loire.

comble au désordre en distribuant avec profusion les abbayes, les comtés et les domaines royaux; il croyait se faire ainsi beaucoup de partisans parmi les seigneurs. Il les trouva peu favorables à ses prétentions, et ne put se soutenir contre eux qu'en s'appuyant sur l'alliance du célèbre Hincmar, archevêque de Reims.

93. LOUIS III ET CARLOMAN. — Ses deux fils Louis III et Carloman lui succédèrent, sans se partager la monarchie, et gouvernèrent simultanément avec le plus parfait accord; c'était un rare exemple dans une époque encore si barbare. Ils eurent à combattre les Northmans qui continuaient leurs incursions, et l'usurpateur Boson, beau-frère de Charles-le-Chauve, qui s'était fait proclamer roi de la Bourgogne Cisjurane (en deçà du Jura). Les Northmans furent vaincus; mais Boson se défendit vigoureusement dans la ville de Vienne (Isère), et sut se maintenir en possession du royaume qu'il s'était créé. Louis III mourut en 882; son frère régna seul pendant deux années encore.

94. CHARLES-LE-GROS (884). — SIÉGE DE PARIS PAR LES NORTHMANS. — Après Carloman, l'héritier légitime de la couronne était son jeune frère, Charles-le Simple, âgé de cinq ans, fils posthume de Louis-le-Bègue. On lui préféra, pour défendre un royaume qui était assailli de toutes parts, un homme d'un âge mûr, l'empereur Charles-le-Gros, fils de Louis-le-Germanique, qui, par la mort successive de ses frères et de ses neveux, avait déjà réuni sur sa tête les cinq couronnes de Souabe, de Bavière, de Saxe, d'Italie et de l'Empire. Charles-le-Gros se trouva maître d'un empire aussi vaste que celui de Charlemagne; il n'était pas capable de soutenir un tel fardeau. Les Northmans reparaissaient de tous côtés, enhardis par le succès de leurs premières incursions. En 886, une flotte formidable, qui portait environ quarante mille de ces pirates, remonta la Seine et vint faire le siége de Paris. Eudes, fils de Robert-le-Fort, comte de Paris et duc de France, l'évêque Gauzelin ou Goslin et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés se mirent à la tête de la population, qui

se réfugia dans l'île de la Cité, premier berceau et centre de la capitale. Le siége durait depuis un an. Charles-le-Gros parut enfin avec une armée sur les hauteurs de Montmartre; mais ce fut pour acheter l'éloignement des Barbares, dont il favorisa lui-même la retraite. Ils allèrent ravager la Bourgogne sans rencontrer le moindre obstacle.

95. DÉPOSITION DE CHARLES-LE-GROS, 887. — NOUVEAU PARTAGE DE L'EMPIRE. — La lâcheté de Charles le fit regarder comme indigne du trône; les grands assemblés le déposèrent, et ce prince, qui avait porté six couronnes, mourut l'année suivante à l'abbaye de Reichenau, dans un état voisin de la misère. Ce fut le signal d'un démembrement plus complet encore que celui qui avait eu lieu en 843. Sept royaumes principaux furent formés de l'ancien empire carlovingien :

1° le royaume de France, à la tête duquel la reconnaissance des habitants de Paris plaça le comte Eudes, leur courageux défenseur;

2° le royaume d'Italie;

3° le royaume de Germanie ou d'Allemagne;

4° le royaume de Provence ou de Bourgogne Cisjurane, entre la Saône, le Jura, la haute Loire et les Alpes, gouverné par Boson, beau-frère de Charles-le-Chauve;

5° le royaume de Bourgogne Transjurane, au delà du Jura, entre cette chaîne de montagnes, le Rhône et la Reuss, affluent de l'Aar, en Suisse;

6° le royaume de Navarre;

7° enfin le royaume de Lorraine.

Outre cela, l'Aquitaine et la Bretagne conservèrent une entière indépendance sous leurs ducs nationaux.

96. *Origine des Capétiens.* — Le nouveau roi de France était, comme nous l'avons dit, le fils de ce Robert-le-Fort qui avait défendu la Bretagne et l'Anjou contre les Northmans. Élu par la nation au préjudice des Carlovingiens, il préparait en montant sur le trône la grandeur future de la famille des Capétiens, dont Robert-le-Fort est la [illegible] iers Carlovingiens le même

rôle que les Héristals vous les rois fainéants. Si la nation mettait ainsi en oubli les droits héréditaires des descendants de Charlemagne, qu'elle avait jusque-là reconnus, c'est qu'elle avait à reprocher aux princes de cette famille de se montrer trop soumis à l'influence germanique. Toutefois les Carlovingiens avaient encore des partisans, et un siècle tout entier devait s'écouler avant que la troisième dynastie remplaçât définitivement la seconde.

97. LE ROI EUDES.— Eudes devenu roi continua l'œuvre qu'il avait commencée étant comte de Paris; il combattit encore les Northmans et leur tua vingt mille hommes à Montfaucon, dans l'Argonne (Meuse). Cette victoire éclatante affermit son autorité dans les provinces septentrionales. Mais la vigueur même qu'il déployait effraya les grands vassaux, et suscita en Aquitaine et dans tout le midi de la France une ligue générale contre lui. A la tête de cette ligue se placèrent l'archevêque de Reims, le roi de Germanie, l'empereur Gui, roi d'Italie, et le pape. On lui opposa un Carlovingien, Charles-le-Simple, fils de Louis-le-Bègue, qui fut proclamé roi en 893. Eudes soutint quelque temps la guerre contre son rival; mais, pour ne pas la prolonger, il consentit à partager avec lui le royaume. Par un traité conclu en 896, les provinces situées entre la Seine et la Meuse appartinrent à Charles-le-Simple; Eudes conserva celles qui s'étendaient de la Seine aux Pyrénées. Eudes mourut bientôt après, en désignant Charles-le-Simple pour son successeur, 898.

98. CHARLES-LE-SIMPLE.—LES SARRASINS EN PROVENCE.—La situation du royaume était critique. Les Sarrasins et les Northmans devenaient chaque jour plus audacieux. Les premiers, partis des côtes d'Espagne, où ils avaient d'excellents ports, venaient d'établir une colonie à Fraxinet, sur la côte de Provence, où ils se maintinrent pendant 84 ans; de là ils se répandaient dans les vallées des Alpes, rançonnant les voyageurs et les pauvres habitants des villages, et menaçant également le sud de la France, le nord de l'Italie et l'Allemagne. Le sol

de la Provence conserve encore de nombreux témoignages de la présence et du séjour des Sarrasins. Il n'est pas un laboureur, dont la bêche n'ait heurté quelquefois contre une des larges tuiles sous lesquelles reposent les cadavres des anciens possesseurs de ce pays. Si le voyageur demande quelles sont ces ruines sur la montagne, femmes et enfants lui répondent : » C'est là qu'était notre village du temps des Sarrasins. » Dans les fêtes on danse au son d'un instrument sarrasin, le *tambourin*, et la danse *mauresque* n'y est pas oubliée.

99. CRÉATION DU DUCHÉ DE NORMANDIE, 912. — En même temps que ces étrangers se fixaient au sud, les Northmans, fatigués de leurs longues courses, prétendaient s'emparer aussi de quelque riche territoire, au nord. Charles-le-Simple, au lieu de les combattre, aima mieux les avoir pour alliés ; il signa avec Rollon leur chef le traité de Saint-Clair-sur-Epte, par lequel il lui accordait la main de sa fille Gisèle, et toute cette belle partie de la Neustrie, située à l'embouchure de la Seine et le long des rochers du Calvados, que nous appelons maintenant Normandie, du nom même de ses conquérants. Rollon se fit chrétien et se reconnut sujet du roi de France. Mettant ses mains dans celles du roi, comme c'était l'usage en pareille occasion, il prononça cette formule : « Dorénavant je suis votre homme, et je jure « de conserver fidèlement votre vie, vos membres et « votre honneur royal. » Mais quand il lui fallut, comme le voulait encore le cérémonial, baiser le pied du monarque en signe d'obéissance, son orgueil se révolta. Ce puissant Rollon, dont la taille était si haute, dit la chronique, qu'il marchait toujours à pied, ne trouvant pas de cheval à son usage, refusa de se soumettre à cette humiliante formalité. Comme on insistait, il fit signe à un de ses serviteurs, qui prit le pied du roi pour l'approcher de sa bouche, mais qui, fort irrévérencieusement, le leva si haut que le monarque tomba à la renverse.

100. RÉSULTATS DU TRAITÉ DE SAINT-CLAIR-SUR-EPTE. — Le traité de Saint-Clair-sur-Epte mit un terme aux dévastations dont la France souffrait depuis la mort de Charlemagne. Devenu duc de Normandie, Rollon civilisa ses compagnons d'armes en les convertissant au christianisme. L'agriculture, entre les mains d'un peuple habile et laborieux comme étaient les Normands, et sur une terre si fertile, devint pour la contrée une source abondante de richesses. Le gouvernement sévère de Rollon et son administration intelligente conservèrent la tranquillité au milieu d'un pays qu'il sut faire respecter par ses voisins; les anciens habitants cessèrent de trembler devant leurs vainqueurs, et la France put compter une belle province de plus.

101. BATAILLE DE SOISSONS. CAPTIVITÉ DE CHARLES-LE-SIMPLE. — Cependant le parti capétien n'était pas anéanti. Quelques seigneurs mécontents de la faveur du ministre Haganon, qui les avait blessés par son arrogance, se révoltèrent contre Charles-le-Simple, et proclamèrent roi le duc de France Robert, frère d'Eudes. Fortifiés de l'alliance du roi de Germanie, ils livrèrent bataille à Charles-le-Simple auprès de Soissons. Robert fut tué dans le combat; mais son fils Hugues-le-Grand rallia ses troupes et remporta la victoire. Ce succès le rendait maître du trône; il ne voulut pas s'y asseoir, et le fit donner à son beau-frère Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne. Charles-le-Simple, trahi par le comte de Vermandois Herbert, près duquel il s'était réfugié, fut enfermé dans une tour du château de Péronne, où il mourut cinq ans plus tard (929), après avoir servi de jouet aux projets ambitieux d'Herbert contre Raoul. Sa veuve s'était réfugiée en Angleterre avec Louis, son fils.

102. RÈGNE DE RAOUL. — PUISSANCE DE HUGUES-LE-GRAND. — Élevé à la royauté par de puissants seigneurs, Raoul fut obligé de régner d'après leurs conseils et de leur accorder des terres au détriment du domaine royal.

Le duc de France Hugues-le-Grand, son beau-frère, était le plus redoutable; on le surnommait aussi *le Blanc*, à cause de son teint pâle, et *l'Abbé*, parce qu'il possédait les riches abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin de Tours. Il fut le véritable maître du royaume. Cependant Raoul se montra digne du trône par son courage; il battit et repoussa les Hongrois, qui avaient attaqué la frontière de l'est.

103. LOUIS D'OUTRE-MER, 936. — A la mort de Raoul, Hugues-le-Grand, qui profitait de toutes les occasions favorables pour agrandir ses domaines, s'empara du duché de Bourgogne. Cette fois encore, il pouvait se faire roi; il aima mieux rendre la couronne à un prince carlovingien, et se faire payer ce service. Il rappela d'Angleterre le fils de Charles-le-Simple, Louis, surnommé d'Outre-mer. Le nouveau roi donna à Hugues-le-Grand le comté de Poitiers, et lui confirma la possession du duché de Bourgogne. Le reste du territoire était partagé entre les grands seigneurs, dont l'orgueil égalait la puissance, et qui ne s'accordaient que pour imposer leurs volontés au roi. Louis voulut s'affranchir de cette tutelle; mais aussitôt une ligue puissante se forma contre lui. Le duc de France et le comte de Vermandois allèrent offrir la couronne au roi de Germanie, Otton-le-Grand, qui fut proclamé roi de France dans une assemblée solennelle. Otton se contenta de recevoir la soumission de la Lorraine, située sur les frontières de ses Etats et presque toujours révoltée contre les rois de France. Une nouvelle guerre s'éleva entre Louis et les grands au sujet de la Normandie. Le roi, ayant voulu intervenir dans le gouvernement de ce duché, fut vaincu et fait prisonnier; il resta pendant un an au pouvoir de Hugues dans la ville de Laon, dont il lui fallut abandonner la possession pour recouvrer la liberté : c'était la dernière ville du domaine royal. Louis d'Outre-mer appela à son aide le pape et le souverain d'Allemagne. Hugues-le-Grand, menacé de l'excommunication, promit par un serment solennel de respecter l'a-

venir le pouvoir royal et les terres qui lui étaient soumises.

104. LOTHAIRE ROI, 954. — HUGUES-CAPET DUC DE FRANCE. — Louis d'Outre-mer mourut quelques années après, laissant à son fils Lothaire, qui n'avait que treize ans, une autorité amoindrie et dépouillée de son prestige. Aussi les grands s'aperçurent à peine que le trône avait changé de maître, et la France du sud ne connut probablement pas même le nom du nouveau roi. Hugues-le-Grand était encore intervenu pour assurer le trône à Lothaire, et cette fois, il réclamait pour prix de ses services le duché d'Aquitaine. Lothaire, forcé de le satisfaire, entreprit à cet effet une expédition qui échoua. La mort de son redoutable protecteur ne changea rien à la situation précaire de la royauté. Le duc de France, qui était aussi comte de Paris, duc de Bourgogne et comte de Poitiers, possesseur des abbayes de Saint-Martin de Tours, de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, laissait, en mourant (956), la Bourgogne à son deuxième fils Henri, et le duché de France avec le comté de Paris à l'aîné Hugues, surnommé Capet, à cause de la cape ou chape révérée de saint Martin, qui était en sa possession. Hugues-Capet hérita de l'influence souveraine de son père.

105. GUERRE AU SUJET DE LA LORRAINE. — Lothaire n'était pourtant pas un prince sans valeur personnelle. Il fit preuve d'activité et d'énergie dans la guerre qu'il soutint contre l'empereur d'Allemagne Otton II, pour la possession de la Lorraine. Charles de France, frère du roi, réclamait pour lui-même cette province, et il l'obtint de l'empereur en lui faisant hommage. Lothaire mourut deux ans après, laissant la couronne à son fils Louis, âgé de dix-huit ans, 986.

106. LOUIS-LE-FAINÉANT. FIN DE LA DEUXIÈME RACE. — Louis V a été surnommé le Fainéant, parce que son règne ne fut signalé par aucun fait important. La brièveté de ce règne, la jeunesse de Louis, les preuves qu'il donna de son courage ne permettent pas de considérer ce surnom comme une flétrissure. Il mourut

en 987, empoisonné, dit-on, comme son père, par la reine son épouse; il ne laissait pas de fils. Hugues-Capet se fit proclamer roi dans une assemblée des grands tenue à Noyon. Avec Louis V se termina la dynastie carlovingienne, qui avait duré 235 ans et donné 13 rois à la France (v. tabl. généal. II).

SYNCHRONISMES. — Les Otton en Allemagne, 936-1002. — Alfred-le-Grand en Angleterre, 871-900.

CHAPITRE VII.

Considérations générales sur la période carlovingienne.

107. *Féodalité.* — C'est pendant l'époque dont nous venons de retracer l'histoire que s'est constituée la *Féodalité*. Nous dirons succinctement ici en quoi consistait cette forme de société, dont l'origine remonte aux premiers temps de la conquête. Avant l'établissement des Francs en Gaule, le chef germain donnait pour récompense au guerrier qui s'était vaillamment conduit dans le combat une framée, espèce de lance, ou un beau cheval; ou bien il assemblait tous les guerriers et les conviait à un grand festin. Il n'en fut pas de même après la conquête; alors ce furent des terres et de beaux domaines, que le chef donna à ceux qui lui avaient été fidèles.

108. *Alleux et fiefs. — Suzerain, vassal.* — Ceux qu'il voulut récompenser les premiers et de la manière la plus brillante reçurent ces terres sans rien devoir en échange; ils en furent les propriétaires et les souverains. On appela les terres de cette espèce *alods*, *terres allodiales*, ou *alleux*, des deux mots germains *al-od*, qui veulent dire *toute propriété*. Les autres reçurent des domaines, à condition de payer une redevance et de se reconnaître les *hommes* du donateur par la cérémonie de l'*hommage*, c'est-à-dire de lui promettre aide et assistance, dans toutes les occasions où il pourrait en avoir besoin. Celui qui donnait la terre prenait le nom de *suzerain*, celui qui la recevait était appelé *vassal*. La terre elle-même, dans ce dernier cas, se nommait *bénéfice*, c'est-à-dire bienfait, récompense; ou *fief*, des deux mots germains *fee-od*, qui signifient *propriété donnée à titre de salaire*.

109. *Hiérarchie féodale.* — A côté des propriétaires d'alleux vinrent donc se placer les propriétaires des grands fiefs, qui eux-mêmes, pour se faire des alliés dans un

temps où les guerres étaient si fréquentes, donnèrent à d'autres *vassaux* quelques portions de leurs propres domaines en bénéfices; ceux-ci, à leur tour, s'attachaient encore de la même manière de petits vassaux ou *arrière-vassaux*. Le domaine, la richesse et le pouvoir se trouvèrent ainsi partagés entre une infinité de propriétaires, grands ou petits, qui étaient liés respectivement par les devoirs du vassal envers le suzerain et du suzerain envers le vassal. Le roi, chef de la féodalité, avait sous lui les grands vassaux, qui relevaient immédiatement de la couronne; ceux-ci étaient les suzerains des vassaux, qui avaient sous eux les arrière-vassaux.

110. *Capitulaire de Kiersy-sur-Oise*, 877.—L'acte qui contribua le plus à consolider le pouvoir des seigneurs fut le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, par lequel Charles-le-Chauve consacra l'hérédité des fiefs et celle des offices royaux. La transmission héréditaire des fiefs existait en fait depuis longtemps; elle avait été la conséquence presque nécessaire de la concession faite aux seigneurs par le traité d'Andelot. Le capitulaire de Kiersy ne faisait que la convertir en droit. Mais la perpétuité des offices accordée aux comtes et aux ducs qui commandaient dans les provinces était une mesure bien autrement grave et préjudiciable au pouvoir de la royauté, en face de laquelle elle constitua une autorité rivale, indépendante et jalouse. Depuis cette époque, la féodalité grandit toujours, jusqu'au moment où l'un des seigneurs unit la couronne à son fief (avénement des Capétiens).

TROISIÈME PÉRIODE.

Les Capétiens directs, 987-1328.

CHAPITRE VIII.

La royauté capétienne, humble et faible dans les commencements, recherche l'appui du clergé. — La chevalerie; les Croisades.

***Hugues-Capet*, 987-996. —*Robert*, 996-1031. —*Henri I*, 1031-1060. — *Philippe I*, 1060-1108.**

111. HUGUES-CAPET ROI.—**Une tradition populaire de l'époque rapporte qu'en 981, alors que Hugues-Capet n'était encore que duc de France, saint Valery lui était**

apparu en songe, et lui avait dit : « Toi et tes descendants, vous serez rois jusqu'à la septième génération, c'est-à-dire à perpétuité. » La royauté nouvelle semblait pourtant ne devoir jamais être bien redoutable pour ces grands vassaux, qui l'avaient donnée à un de leurs *pairs* ou égaux, et pendant longtemps le roi n'eut pas plus d'importance qu'un duc ou un comte ordinaire. Mais ce fut cette faiblesse même de la royauté qui fit sa fortune : on ne songea pas à limiter sa puissance.

112. *Caractère de cette révolution.* — « L'avénement de la troisième race, dit Aug. Thierry, est, dans notre histoire, d'une bien autre importance que celui de la seconde ; c'est, à proprement parler, la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la conquête. Dès-lors, en effet, l'histoire de France devient simple ; c'est toujours le même peuple qu'on suit et qu'on reconnaît, malgré les changements qui surviennent dans les mœurs et la civilisation. »

113. RÈGNE PEU FERTILE EN ÉVÉNEMENTS. — Le règne du fondateur de la dynastie capétienne, comme celui de ses deux premiers successeurs, fut peu fertile en événements. La France était alors démembrée en une foule de grands fiefs, ayant peu de rapports entre eux, et n'en ayant surtout presque aucun avec la royauté. Le domaine royal ne comprenait que l'Île-de-France et l'Orléanais ; encore ces territoires, qui formaient l'ancien duché de France, étaient-ils coupés par les possessions féodales de plusieurs seigneurs. Le clergé était la seule puissance qui fût partout respectée et redoutée des grands comme du peuple : aussi Hugues-Capet eut-il soin de rechercher son alliance. On aura dit toute l'histoire du premier Capétien, si l'on ajoute le court récit des guerres qu'il soutint contre deux grands vassaux du midi et contre le duc de la Basse-Lorraine. Adalbert, comte de Périgord, et Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, qui ne voulaient pas reconnaître l'autorité royale, furent vaincus et firent leur soumission. Charles de Lorraine, frère du roi Lothaire, qui réclamait la couronne, comme héritier de son neveu Louis V, fut fait prisonnier et enfermé dans la tour d'Or-

léans, où il mourut. Son arrière-petite-fille, dernier rejeton du sang carlovingien, devait épouser en 1180 le roi Philippe-Auguste.

114. LE ROI ROBERT. — L'AN MIL. — Robert succéda à son père Hugues-Capet, qui l'avait fait sacrer de son vivant. On était aux approches de l'an mil, et c'était alors une croyance universelle que tout devait finir avec cette année fatale. On disait qu'on avait vu le soleil défaillir en Allemagne, et que le diable se montrait à chaque instant; une peste désolait l'Aquitaine; la famine dépeuplait la Grèce, l'Italie, la France, l'Angleterre; les loups pénétraient dans les villes; les riches se hâtaient d'affranchir leurs esclaves et d'entrer dans un cloître, pour mériter le pardon de leurs fautes; chacun écoutait s'il n'entendait pas la trompette de l'archange annonçant la résurrection, et songeait à se mettre en règle avec le Seigneur, qui allait venir juger les vivants et les morts. L'an mil s'écoula, sans autre fait digne de remarque qu'une fertilité extraordinaire; on s'étonna beaucoup de vivre encore; de tous côtés, les anciennes églises furent réparées et embellies, de nouvelles furent ouvertes au culte. On eût dit que chacun dépouillait le vieil homme et que le monde allait commencer une vie nouvelle.

115. PIÉTÉ ET BONTÉ DE ROBERT. — Élève du savant Gerbert, qui devint pape sous le nom de Sylvestre II, *le bon roi Robert*, comme l'appellent les chroniques du temps, était un prince d'une piété rare et d'une bonté sans égale. Il priait Dieu fréquemment et continuellement; souvent il se rendait à l'église de Saint-Denis, dans ses habits royaux et avec sa couronne, pour diriger le chœur à matines, à vêpres et à la messe, et chantait avec les moines : il composait même des hymnes et des proses. Son annaliste raconte qu'un jour qu'il assiégeait un château près de Saint-Denis, il quitta le combat pour aller à l'abbaye faire ses dévotions accoutumées, et que, pendant qu'il chantait l'*Agnus Dei*, ses troupes s'emparèrent du château. Il nourrissait tous les jours trois cents pauvres dans les huit villes principales de ses do-

4

maines. Les mendiants entraient librement dans sa demeure et assistaient à ses repas. Un jour, comme l'un d'entre eux, assis par terre pendant qu'il mangeait, détachait avec son couteau quelques franges d'or de sa robe royale : « Ami, lui dit Robert, laisses-en pour les autres. » Une autre fois, voulant sauver de la mort quelques rebelles qui avaient conspiré contre lui, il les fit communier tous et communia avec eux ; puis il déclara qu'il ne pouvait ôter la vie à ceux que Jésus-Christ venait d'admettre à la Sainte-Table.

116. ROBERT EXCOMMUNIÉ. — LA REINE CONSTANCE ET LES AQUITAINS. — Cependant ce roi si pieux encourut l'excommunication pour avoir épousé Berthe de Bourgogne, sa parente à un degré prohibé. A une époque où la pureté des mœurs domestiques n'était pas suffisamment garantie contre la licence introduite et consacrée par les lois barbares qui avaient admis la polygamie, l'autorité religieuse se montrait jalouse de maintenir avec vigueur l'observation des règles canoniques. Robert voulut résister à l'anathème ; tout le monde l'abandonna comme un pestiféré. Les deux seuls serviteurs qui lui restèrent jetaient aux chiens les reliefs de sa table, et purifiaient par le feu les plats qui avaient été employés à son usage. Et tel fut le scandale causé par la résistance du roi, que la crédulité populaire alla, disent les chroniques, jusqu'à supposer qu'il lui était né, au lieu d'un fils, un monstre avec des pattes d'oie. Robert se soumit enfin et renvoya la reine pour se réconcilier avec l'Église. Il épousa alors Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Cette princesse ambitieuse et hautaine se fit détester à la cour du roi Robert en y introduisant les mœurs, la langue, les costumes, en un mot toute cette civilisation du Midi, tellement odieuse aux hommes du nord, qu'un auteur contemporain nous décrit ainsi les Aquitains qui avaient accompagné la nouvelle reine : « Leurs armes et les harnais de leurs chevaux étaient également négligés ; leurs cheveux ne descendaient qu'à mi-tête ; ils se rasaient la barbe comme des

comédiens, portaient des bottes et des chaussures indécentes; enfin il n'en fallait attendre dans les alliances ni foi ni sûreté. »

117. ACQUISITION DE LA BOURGOGNE, 1016. — Le duc de Bourgogne Henri, oncle de Robert, étant mort sans enfants, son fief devait revenir au roi suivant les lois de la féodalité. Mais il fut réclamé par un fils que la duchesse de Bourgogne avait eu d'un premier mariage, et Robert se trouva ainsi engagé malgré lui dans une guerre qui dura quatorze ans. Le traité qui y mit fin assura le duché de Bourgogne à Robert, et laissa le comté de Dijon avec la Franche-Comté au prétendant. Robert jouit de la paix pendant le reste de son règne. Il fit preuve d'une sage modération en n'acceptant pas pour son fils la couronne d'Italie qui lui était offerte, et en refusant la Lorraine pour lui-même.

118. CHAGRINS DOMESTIQUES DE ROBERT; SA MORT. — Ses dernières années furent attristées par la méchanceté de la reine Constance. Non seulement cette femme cruelle se livra à des actes de violence indignes de son rang et de son sexe; mais elle arma deux de ses fils contre leur père, afin de se venger de ce que Robert avait désigné pour son successeur et fait sacrer son fils aîné Henri, qu'elle détestait. Robert marcha contre les rebelles, les battit et leur pardonna. Il mourut à Melun, à l'âge de soixante-dix ans (1031).

119. GUERRES CIVILES SOUS HENRI I. — En montant sur le trône, Henri eut tout d'abord à combattre sa mère Constance de Toulouse, et le parti puissant qui s'était groupé autour du prince Robert, son frère cadet. Soutenu par le clergé et par le duc de Normandie Robert-le-Diable, le roi vainquit son frère à Villeneuve-Saint-Georges; mais pour assurer la paix, il lui céda le duché de Bourgogne. Robert devint ainsi la tige de cette première maison des ducs de Bourgogne, qui devait durer jusqu'en 1361. Le second frère du roi, Eudes, enhardi par le succès de cette révolte, prit les armes à son tour; il fut aussi vaincu. Mais, moins heureux que Robert, il expia sa rébellion par une longue captivité dans la tour d'Orléans

120. *Malheurs publics. — La Trêve-Dieu*, 1041. — Au fléau des guerres civiles se joignirent les horreurs de la famine, qui désola plusieurs fois le royaume, la contagion d'un mal terrible connu sous le nom de *mal des ardents*, et les désordres des *guerres privées*, que les seigneurs se faisaient sans cesse entre eux, regardant comme un de leurs principaux priviléges de *pouvoir user des armes quand il leur plaisait*. Le clergé, toujours empressé à faire prévaloir les idées morales, essaya de porter remède à quelques-uns de ces maux; par son influence fut établie la *Trêve-Dieu*, qui consacrant au Seigneur les quatre derniers jours de la semaine, sanctifiés par les mystères de la Rédemption, défendait, sous peine d'excommunication, de livrer aucun combat, de commettre aucune offense, en un mot, d'exercer le droit de guerre privée depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin.

121. *Chevalerie*. — C'est alors aussi que commença à paraître la chevalerie, qui devait prendre un si grand développement au temps des croisades, et recevoir un si grand lustre de ces expéditions lointaines. L'Église fit un acte religieux de la réception des chevaliers. Le jeune seigneur qui aspirait à devenir chevalier, après avoir jeûné, passé la nuit de la veille en prières et communié, revêtait une robe blanche, symbole de la pureté dans laquelle il promettait de vivre, et une tunique rouge, symbole du sang qu'il devait verser pour la défense de la religion, des veuves et des orphelins; puis on lui coupait les cheveux, en signe de la servitude à laquelle il se soumettait. Son parrain lui donnait alors une épée bénite; des chevaliers et des dames lui mettaient la cotte de mailles, la cuirasse, les brassards et les gantelets, lui ceignaient l'épée et lui chaussaient les éperons d'or. Le seigneur achevait la cérémonie en le frappant trois fois du plat de son épée sur l'épaule et lui disant : « Au nom de Dieu, de saint Georges et de saint Michel, je te fais chevalier; sois preux, courageux et loyal. »

122. GUERRE AVEC LE DUC DE NORMANDIE. — Henri I eut aussi quelques démêlés avec le duc de Normandie Guillaume-le Bâtard, fils et successeur de Robert-le-Diable, qui était mort en Orient, au retour d'un pèlerinage à la Terre-Sainte. Henri avait d'abord aidé le jeune duc à s'assurer la succession de son père; mais il se brouilla plus tard avec lui, et la guerre éclata entre le suzerain et le vassal. Elle se termina à l'avantage de Guil-

laume, à qui le traité de Rouen assura la libre possession de son duché de Normandie (1055). Deux ans auparavant le roi avait acquis le comté de Sens.

123. MORT DE HENRI I. — Henri mourut en 1060, un an après avoir fait sacrer son fils aîné Philippe, issu de son mariage avec Anne de Russie. Cette princesse était fille du grand-duc Iaroslaf, dont les conquêtes en Pologne et les succès contre l'empire d'Orient avaient porté le nom jusque dans les pays occidentaux.

124. RÉGENCE DE BAUDOUIN DE FLANDRE. — Philippe n'avait que sept ans, lorsqu'il succéda à son père. Sa tutelle et la régence du royaume furent confiées à Baudouin V, comte de Flandre, beau-frère du feu roi. Pendant cette minorité, s'accomplirent deux grands événements auxquels Philippe demeura forcément étranger à cause de sa jeunesse : la conquête des Deux-Siciles par les Normands, et celle de l'Angleterre par Guillaume-le-Bâtard.

Dès le commencement du onzième siècle, des aventuriers normands, revenant de la Terre-Sainte, s'étaient fixés dans l'Italie méridionale, et y avaient fondé quelques établissements. Robert Guiscard ou l'Avisé et son frère Roger, les plus jeunes fils d'un gentilhomme de Coutance, nommé Tancrède de Hauteville, vinrent achever la conquête du pays et y ajoutèrent celle de la Sicile. C'est de la réunion de leurs conquêtes que fut formé en 1130 le royaume des Deux-Siciles.

En 1066, le duc de Normandie Guillaume-le-Bâtard, appuyant ses prétentions d'un testament fait en sa faveur par le dernier roi anglo-saxon, Edouard-le-Confesseur, envahit l'Angleterre, et s'en rendit maître par la victoire d'Hastings. Guillaume, surnommé dès lors le Conquérant, se trouva ainsi plus puissant que son suzerain le roi de France. Ce fut l'origine de la longue et sanglante rivalité qui devait bientôt mettre aux prises les deux grandes nations de l'Occident.

125. GUERRE AVEC LA FLANDRE ET L'ANGLETERRE. — Baudouin mourut l'année suivante, et Philippe fut ap-

pelé à régner par lui-même. Le gouvernement personnel de ce prince ne fut pas plus glorieux que ne l'avait été la régence de son tuteur. Le fils de Henri I se signala par de honteux désordres et par des démêlés fâcheux avec la Flandre, l'Angleterre et le Saint-Siége; il voulut enlever la Flandre à Robert-le-Frison, fils aîné de Baudouin, et se fit battre à Cassel en 1071; il irrita Guillaume en soutenant contre lui le duc de Bretagne qui refusait de lui faire hommage, et en embrassant la cause de Robert Courte-Heuse, fils aîné du roi d'Angleterre, qui voulait contraindre son père à lui céder la Normandie. Mais ce que Guillaume ne pouvait surtout pardonner au roi de France, c'étaient ses railleries. « Quand ce gros homme accouchera-t-il ? » avait dit un jour Philippe pour se moquer de l'embonpoint excessif de son rival. Guillaume lui fit répondre qu'il irait faire ses relevailles à Paris avec dix mille lances en guise de cierges. Il s'avança en effet vers la capitale du royaume; mais en brûlant sur son passage la ville de Mantes, qui l'avait arrêté, il fut pris de la fièvre et obligé de se faire transporter à Rouen, où il mourut en 1087.

126. EXCOMMUNICATION DE PHILIPPE. — Les démêlés de Philippe avec le Saint-Siége remontent à l'année 1073. Le roi de France passait sa vie dans les plaisirs. Toujours pressé d'argent, il cherchait à s'enrichir par des moyens indignes; il trafiquait des choses saintes et vendait les évêchés; il faisait détrousser les pèlerins et les voyageurs sur les grandes routes. Malgré les avertissements du pape Grégoire VII, il persévéra dans cette vie de désordres. Il fit plus; il renvoya sa femme Berthe pour épouser Bertrade de Montfort, femme divorcée du comte d'Anjou. Alors le pape Urbain II l'excommunia solennellement au concile de Clermont, en 1095. Philippe, après avoir résisté quelque temps à l'anathème, se soumit et répudia Bertrade (1098).

127. GUERRES FÉODALES. — Cette querelle fut le dernier acte important de la vie de Philippe I. A partir de 1098, il cessa réellement de régner; affaibli par ses ex-

cès plus encore que par l'âge, il associa à la royauté et fit couronner son fils Louis, qu'on surnommait alors l'Éveillé à cause de son activité, et qui fut appelé depuis Louis-le-Gros. « Prends garde surtout, lui dit Philippe, prends garde, mon fils, à cette tour de Montlhéry, qui m'a fait tant vieillir. » Là en effet vivait un riche seigneur qui, comme tous ceux des environs de Paris et d'Orléans, inquiétait le roi et le tenait comme prisonnier dans son étroit domaine. Ce fut donc contre les barons de l'Ile-de-France et de l'Orléanais que le jeune Louis fit ses premières armes. Il réduisit successivement les principaux d'entre eux, notamment les sires de Montmorency et de Montlhéry, et en réprimant leurs brigandages il assura la libre communication entre les diverses parties du domaine royal.

128. LES CROISADES. — Le règne de Philippe est pourtant l'une des époques les plus brillantes de notre histoire. Les expéditions et les succès de la chevalerie française portèrent la gloire du nom français non-seulement dans les contrées voisines, mais jusque sur les bords lointains. Nous avons raconté plus haut la conquête des Deux-Siciles et de l'Angleterre; il nous reste à parler de ce grand mouvement des croisades qui, commencées en 1095, se terminèrent en 1270, après avoir pendant deux siècles poussé les populations de l'Europe vers l'Orient et les lieux saints.

129. PIERRE L'ERMITE. — Depuis la mort de Jésus-Christ, de nombreux pèlerins allaient visiter le saint Sépulcre à Jérusalem. Quand les infidèles se furent emparés de la Palestine, leur fureur sacrilége n'épargna point les saints Lieux, et les Chrétiens apprirent avec indignation que le tombeau du Sauveur était chaque jour profané. En entendant les récits de ces profanations, les cœurs des fidèles s'enflammèrent du désir d'aller châtier les ennemis de la foi. Un moine des environs d'Amiens, Pierre l'Ermite, qui avait visité la Terre-Sainte, excita surtout un enthousiasme général par sa vive et simple éloquence. Il avait apporté au pape Urbain II

des lettres de Siméon, patriarche de Jérusalem, qui implorait des secours : « Va, lui dit Urbain, prêche la guerre sainte en Italie, en Allemagne, en France; parle en mon nom, prépare les voies à ma parole; elle se fera entendre quand l'heure sera venue. » Le pape en effet vint lui-même prêcher la croisade dans un concile tenu à Clermont, en Auvergne (1095). Deux cents évêques, quatre mille clercs, et trente mille laïques s'étaient assemblés à ce concile; toute cette foule s'émut au tableau des souffrances qu'enduraient les chrétiens d'Orient, et, pénétrée d'un saint zèle pour la défense des lieux où s'étaient accomplis les mystères de la Rédemption, elle s'enrôla au cri mille fois répété de « Dieu le veut ! » pour aller combattre les Infidèles. Des croix de drap rouge furent distribuées à chaque guerrier, qui fit serment de partir : de là le nom de *croisés* et celui de *croisades*.

130. DÉPART DES CROISÉS.—PRISE DE JÉRUSALEM.— Les pays voisins, animés du même enthousiasme, voulurent prendre part à la guerre sainte. Le départ avait été fixé au 15 août de l'année suivante ; mais le peuple et les pauvres n'attendirent pas cette époque. Ils se mirent en route sous la conduite de Pierre l'Ermite et d'un certain Gauthier-sans-Avoir, qui allait chercher fortune en Terre Sainte. Leurs bandes indisciplinées, n'ayant aucunes connaissances géographiques, demandant à chaque ville par où elles passaient si ce n'était pas là Jérusalem, ravageant et pillant tout sur leur route pour suppléer au manque de vivres, furent massacrées dans les pays qu'elles traversaient, et surtout en Hongrie. Très-peu de ces malheureux arrivèrent jusqu'en Terre Sainte. Les nobles ne partirent qu'en 1096. Les principaux chefs de la croisade étaient Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, le duc de Normandie, le comte de Flandre, le comte de Toulouse, etc. On a porté le nombre des croisés à 600,000. Parvenus à Constantinople, ils passèrent le Bosphore [1],

[1] On nomme ainsi le détroit sur lequel est bâtie Constantinople.

s'emparèrent de Nicée et d'Antioche, et arrivèrent enfin sous les murs de Jérusalem, mais réduits à 25,000 combattants. Le siége de la ville sainte dura 40 jours, au milieu de souffrances cruelles de la part des croisés. La foi soutint leur courage, et le 15 juillet 1099 ils emportèrent les murs d'assaut et entrèrent dans la cité au cri de *Dieu le veut!* Le carnage fut horrible et dura huit jours. Toutefois, par un de ces contrastes que peut seule expliquer l'alliance d'une foi simple et naïve avec un zèle ardent, les croisés suspendirent leurs vengeances pendant un jour, et s'en allèrent pieds nus, sans armes, à l'église de la Résurrection verser d'abondantes larmes sur le tombeau du Rédempteur.

131. ROYAUME DE JÉRUSALEM ET PRINCIPAUTÉS CHRÉTIENNES EN ORIENT.—Les vainqueurs réglèrent sans délai le gouvernement de leur conquête, et y organisèrent le système féodal. Godefroy de Bouillon fut proclamé roi de Jérusalem. En acceptant le périlleux honneur de défendre la cité où le Sauveur du monde avait été couronné d'épines, le pieux guerrier rejeta les insignes de la royauté, et ne voulut jamais prendre d'autre titre que celui de *Baron du Saint-Sépulcre*. D'autres chefs devinrent princes d'Antioche et de Tibériade, comtes d'Edesse et de Tripoli, marquis de Tyr, seigneurs d'Ascalon, de Joppé, de Naplouse, de Sidon, ets.; ils furent les vassaux et les arrière-vassaux de la couronne de Jérusalem. Un code, connu sous le nom d'*Assises de Jérusalem*, dressé par les ordres de Godefroy de Bouillon, et déposé en grande pompe dans l'église de la Résurrection, consacra l'organisation nouvelle du royaume chrétien. On peut compter aussi parmi les grands vassaux de ce royaume les trois ordres religieux-militaires fondés pour défendre le pays contre les Infidèles et pour protéger les pèlerins : ce furent les *Hospitaliers*, qui devinrent plus tard les chevaliers de Rhodes, puis de Malte; les *Templiers*, qui furent abolis en 1312, et l'ordre *Teutonique*, composé surtout d'Allemands, et qui, plus tard, se transporta en Allemagne, sur les bords de la Baltique. Ainsi con-

stitué, le royaume de Jérusalem dura près d'un siècle jusqu'en 1187.

SYNCHRONISMES. — Schisme de l'Église grecque, 851-1054. — Conversion du nord-est de l'Europe au christianisme, 1000. — Pontificat de Grégoire VII, 1073-1085. — Querelle des Investitures, 1074-1122. — Fondation du royaume de Portugal par Henri de Bourgogne, 1095.

CHAPITRE IX.

Le pouvoir royal se fortifie aux dépens de la féodalité. — Affranchissement des Communes; le Tiers-État. — Rivalité de la France et de l'Angleterre.

***Louis VI*, dit *le Gros*, 1108-1137. — *Louis VII*, dit *le Jeune*, 1137-1180. — *Philippe II*, dit *Auguste*, 1180-1223. — *Louis VIII*, dit *le Lion*, 1223-1226. — *Minorité de Louis IX*, 1226-1236.**

132. *La royauté sous Louis-le-Gros.*—L'avénement du fils de Philippe Ier marque une ère nouvelle pour la royauté. Les monarques capétiens s'affranchissent peu à peu de la tutelle des seigneurs et parviennent à faire accepter leur autorité comme un pouvoir supérieur à tous les autres, chargé de veiller au maintien de la paix publique dans le royaume.

133. RÉVOLTES DES VASSAUX. — GUERRE AVEC L'ANGLETERRE. — Louis VI, qui fut surnommé le Gros à cause de son embonpoint, ne succéda pas sans obstacle à Philippe Ier. Sa belle-mère Bertrade, qui l'avait persécuté sous le règne précédent, excita tous les grands vassaux à la révolte, et Louis fut obligé de recommencer la lutte qu'il avait soutenue pour son père de 1099 à 1108. Pendant dix années, il guerroya sans relâche contre les rebelles, faisant raser leurs tours féodales après la victoire. Mais l'un de ces grands vassaux et le plus redoutable, le roi d'Angleterre Henri Ier, troisième fils et second successeur de Guillaume-le-Bâtard, lui fit une guerre plus longue et plus acharnée. La possession de la petite ville de Gisors (Eure) sur la rivière de l'Epte, fut l'occasion des premières hostilités. Quoiqu'il eût été convenu que cette ville resterait neutre entre les deux puissances, le roi d'Angleterre l'envahit; Louis réclama

et proposa à son rival de vider la querelle en champ clos; sur le refus d'Henri, la guerre éclata. Le seul événement mémorable fut le combat de Brenneville [1], où trois chevaliers seulement perdirent la vie (1119). Louis-le-Gros s'enfuit aux Andelys, laissant son cheval et sa bannière au pouvoir de l'ennemi. Le roi d'Angleterre lui renvoya le lendemain son cheval de bataille, mais garda l'étendard comme trophée de la victoire.

134. L'ORIFLAMME. — Après deux trêves de courte durée, la querelle recommença à l'occasion des secours que Louis-le-Gros avait fournis à Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Heuse, dépouillé de la Normandie par son oncle Henri Ier. Le roi d'Angleterre mit dans ses intérêts l'empereur d'Allemagne Henri V, son gendre, qui envahit la Champagne. Louis alla prendre à Saint-Denis la célèbre bannière de l'abbaye, appelée *oriflamme* (flamme d'or): elle était de couleur rouge, fendue par le bas, et suspendue au bout d'une lance dorée. A ce signal, tous les grands vassaux de la couronne se réunirent autour du roi; les Communes lui envoyèrent leurs milices, et Louis se vit à la tête d'une armée considérable. L'empereur effrayé battit en retraite (1124).

135. MORT DE LOUIS-LE-GROS. — Louis-le-Gros acheva son règne, comme il l'avait commencé, par une lutte acharnée contre plusieurs barons, et notamment contre les comtes d'Auvergne et d'Evreux. Il donna en mourant de sages conseils à son fils, qu'il avait fait sacrer six ans auparavant : « Souvenez-vous, lui dit-il, que la royauté est une charge publique dont vous aurez à rendre compte à celui qui dispose des sceptres et des couronnes. »

136. *Affranchissement des Communes.* — C'est au XIIe siècle que se propagea sur divers points de la France le grand

---

[1] *Brémule* est le vrai nom du champ de bataille; c'est une ferme de la commune de Gaillardbois, près des Andelys (Eure). Neuf cents chevaliers prirent part à l'action; ils étaient tout bardés de fer, et se ménageaient réciproquement, cherchant moins à tuer qu'à faire des prisonniers.

mouvement de la *révolution communale*, dont l'origine peut être fixée à l'année 1071. On désigne par ce nom de révolution communale l'affranchissement des villes, qui obtinrent, soit par la force, soit par une concession gracieuse des seigneurs dont elles relevaient, la jouissance de certaines libertés municipales et d'une sorte d'indépendance civile et politique. C'était pour un grand nombre d'entre elles le rétablissement des anciens priviléges dont elles avaient joui sous la domination romaine; pour d'autres le régime de la liberté était chose toute nouvelle. Plusieurs historiens ont écrit que Louis-le-Gros avait suscité ce mouvement. La Charte de 1814 disait même dans son préambule que « les communes ont dû leur affranchissement à Louis-le-Gros. » Cette assertion n'est pas exacte. Les premières communes qui ont été affranchies ont fait leur révolution elles-mêmes, à leurs risques et périls, sans aucun secours, et en dehors même du domaine royal, alors fort borné. Le roi, et ce rôle fait encore l'éloge de sa prudence, se contenta d'abord de seconder ce mouvement de révolte contre la féodalité et de rechercher l'alliance des communes; puis, comme suzerain supérieur, quoique peu obéi, il accorda volontiers, pour de l'argent, des chartes d'affranchissement. Mais, il faut bien le remarquer, cette concession n'avait lieu généralement que lorsque déjà la révolte avait réussi.

137. *Ce qu'était la commune et comment elle se constituait.* — Les habitants des villes qui voulaient se constituer en commune se réunissaient un jour dans la grande église ou sur la place du marché, et là, sur la croix, sur la Bible, sur les reliques des saints, ils faisaient serment de se soutenir les uns les autres, de ne point permettre qu'il fût fait à l'un d'eux quelque tort. C'était ce *serment* qui donnait naissance à la commune: tous ceux qui s'étaient liés de cette façon prenaient le nom de *jurés* ou *membres de la commune*; ils instituaient des magistrats chargés de discuter et de défendre les intérêts de tous, et qu'on appelait *consuls* ou *maires* dans le midi, *jurés* ou *échevins* dans le nord. Ces magistrats se réunissaient dans la *maison commune*, *maison de ville* ou *hôtel de ville*; c'est là qu'ils tenaient conseil et délibéraient. La commune avait aussi une cloche et une bannière; au son de l'une, on se réunissait en armes pour marcher contre le seigneur; on suivait l'autre comme un signe de ralliement au milieu des combats. Ainsi se formait la milice qui devait conquérir pour une ville les pri-

viléges de commune, si le suzerain ne vendait pas volontiers ou s'il n'accordait pas de lui-même les droits qu'on réclamait. Pauvre, mal armée, souvent peu disciplinée, mais courageuse, patiente et passionnée pour la liberté, cette milice soutenait quelquefois de longues et sanglantes luttes, pour jouir après tout des avantages que nous assure aujourd'hui la simple police : la sûreté et le respect des propriétés, la surveillance et le châtiment des malfaiteurs, le droit de s'armer pour les intérêts communs, de circuler librement dans les rues, de ne pas être emprisonné sans cause, ni condamné sans jugement.

138. *Les rois favorisent les affranchissements.* — Les révoltes communales furent sanglantes, surtout au nord, à Laon, à Reims, à Amiens et dans les Flandres, où la féodalité avait été constituée plus fortement que partout ailleurs. Au centre, la royauté avait de bonne heure accordé aux principales villes du domaine royal des priviléges qui prévinrent les révoltes. Au midi, beaucoup de villes avaient conservé presque intacts les restes du gouvernement municipal qu'y avaient institué les Romains. Les successeurs de Louis-le-Gros comprirent comme lui combien l'alliance des communes pouvait leur être utile; non-seulement ils en favorisèrent les progrès, mais ils s'appuyèrent sur la bourgeoisie qu'elles renfermaient pour combattre avec plus de succès les grands vassaux.

139. LOUIS VII ET ÉLÉONORE D'AQUITAINE. — Les efforts de Louis-le-Gros contre la féodalité et l'appui qu'il trouva dans les communes ne furent pas stériles pour l'affermissement du pouvoir royal. Son fils et successeur Louis-le-Jeune ne jugea pas nécessaire de se faire sacrer une seconde fois, comme ses prédécesseurs, pour légitimer son avénement au trône, et après lui Philippe-Auguste se dispensa même de faire couronner son fils de son vivant. Outre que le nouveau roi héritait d'une autorité mieux établie, il venait d'épouser une riche héritière, Eléonore d'Aquitaine, qui lui apportait en dot le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord et l'Aquitaine, c'est-à-dire presque tout le pays compris entre la Loire et les Pyrénées : c'était un admirable accroissement du domaine royal; mais il ne sut pas le conserver.

140. LOUIS-LE-JEUNE PREND LA CROIX.—SAINT BERNARD.

— LA SECONDE CROISADE. — Les premières années de ce règne furent assez paisibles. Une courte guerre vint interrompre ce repos en 1142, et elle eut de funestes conséquences. Le roi ayant ordonné de mettre le feu à l'église de Vitry en Champagne, treize cents personnes qui s'y étaient réfugiées y périrent. Dévoré de remords, Louis crut expier ce meurtre en partant pour la Terre Sainte, et il entreprit la seconde croisade. de concert avec l'empereur d'Allemagne Conrad III. Ce fut saint Bernard qui prêcha cette croisade et qui fit prendre la croix à Louis-le-Jeune. Fondateur de l'abbaye de Clairvaux et de soixante-douze autres monastères, saint Bernard s'illustra encore par d'autres travaux apostoliques et par le zèle avec lequel il poursuivit les hérétiques, notamment Abailard, dont le nom est inséparable de celui de sa femme Héloïse, et dont les leçons attiraient des milliers d'auditeurs sur la montagne Sainte-Geneviève, à Paris. La seconde croisade ne fut pas heureuse. Les croisés, trahis par les Grecs de Constantinople, harcelés par les Musulmans et tourmentés par la famine en Asie-Mineure, attaquèrent vainement Damas. L'expédition n'aboutit qu'à un pèlerinage au tombeau de Jésus-Christ, et, après deux années de revers et de malheurs, les deux princes revinrent en Europe sans gloire et sans armée (1149). Mais ce qui fut plus funeste à la France, ce fut le divorce de Louis VII avec la reine Éléonore. Cette princesse avait accompagné son mari en Palestine; elle lui donna de si graves sujets de plainte par sa conduite, que Louis se sépara d'elle après son retour en France (1152).

141. L'ABBÉ SUGER. — Toutefois leur divorce n'eut lieu qu'après la mort de Suger, abbé de Saint-Denis, ancien ministre de Louis-le-Gros, qui avait gouverné le royaume avec beaucoup d'habileté pendant l'absence du roi, et qui sut empêcher la rupture des deux époux. Malheureusement pour Louis VII, ce sage ministre mourut en 1151. Le roi et le peuple l'honorèrent en le nommant *Père de la patrie*, et son épitaphe, composée par un auteur du temps, attesta qu'avec lui étaient tombés

la fleur et le diamant de la couronne, le drapeau, le bouclier et la plus grande gloire de l'Église.

142. HENRI PLANTAGENET. — GUERRE AVEC L'ANGLETERRE. — Eléonore d'Aquitaine reprit sa dot, et, deux mois après, elle porta ce riche héritage à la maison d'Anjou, en épousant Henri Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou, de Maine et de Touraine, qui devint l'année suivante roi d'Angleterre sous le nom de Henri II, et qui fut la tige de cette redoutable maison des Plantagenets, l'ennemie acharnée de la maison de France. Il était impossible que Louis VII vît sans inquiétude une telle puissance entre les mains d'un de ses vassaux. Le roi d'Angleterre était maître en 1160 du pays compris dans quarante-sept de nos départements actuels, tandis que le roi de France en possédait à peine vingt. Louis n'évita pas les occasions de guerre. Il accueillit d'abord à sa cour l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, qui défendait contre Henri II les libertés de l'Eglise d'Angleterre. Quand ce prélat eut été assassiné, Louis excita les propres fils de son rival à s'armer contre leur père et soutint leur révolte. Mais Henri II fut vainqueur à Verneuil, contraignit ses fils à la soumission, et dicta la paix de Montlouis (1174).

Depuis ce moment la bonne harmonie ne fut plus troublée entre les deux royaumes, et le roi de France descendit paisiblement au tombeau, laissant pour successeur son fils aîné Philippe, qui n'était âgé que de quinze ans.

143. *Philippe-Auguste. — Sa politique.* — Prudent et avisé, froid, d'un sens rassis, et peu touché de l'esprit d'aventure, Philippe-Auguste était bien le prince qu'il fallait à la France pour augmenter le domaine royal et porter de nouveaux coups à la féodalité. Quoique fort jeune encore, il voulut garder pour lui seul l'autorité souveraine, sans la partager avec sa mère et ses oncles, et il prouva qu'il était capable de suffire aux circonstances. A l'intérieur, il sut se débarrasser des intrigues des comtes de Champagne et de Flandre, à qui il enleva le Vermandois et l'Artois. A l'extérieur, il fit comme Louis VII cause commune avec

les fils du roi d'Angleterre révoltés contre leur père, et imposa au vieil Henri II l'humiliant traité d'Azay-sur-Cher. Pour mieux affermir encore son pouvoir, il épousa Isabelle de Hainaut, dernier rejeton du sang carlovingien. Ce mariage confondit les droits des deux dynasties, et dès lors les Capétiens s'abstinrent de faire sacrer, de leur vivant, l'héritier présomptif de la couronne.

144. LES JUIFS PERSÉCUTÉS.—Le règne de Philippe-Auguste, qui devait être glorieux, commença et finit par des poursuites religieuses. Des massacres de Juifs signalèrent les premières années, et l'Église fut impuissante à protéger ces malheureux contre les excès populaires. A cette époque, les Juifs, dispersés, comme ils le sont encore, dans les grandes villes, s'y enrichissaient par le commerce; mais, poursuivis par la haine du peuple, ils étaient séquestrés dans un certain quartier que chacune de ces villes leur assignait, qu'elle entourait de chaînes la nuit et qu'elle faisait surveiller sans cesse, afin que ces malheureux ne vinssent pas habiter parmi les chrétiens. Des affronts publics leur rappelaient trop souvent leur triste condition, et, dans certains endroits, à la fête de Pâques, la coutume était que le principal d'entre eux fût souffleté par un chrétien, en présence de tout le peuple. Ce n'était pas tout. Le roi avait-il besoin d'argent, c'était aux dépens des Juifs qu'il s'en procurait, laissant piller leurs maisons, ravager leurs biens, et déclarant par une ordonnance leurs débiteurs libres de tout engagement.

145. LA DIME SALADINE; TROISIÈME CROISADE. — On apprit vers cette époque que la puissance des Chrétiens était presque anéantie en Orient. Le sultan d'Egypte, Saladin, avait conquis le royaume de Jérusalem; le dernier roi, Guy de Lusignan, avait été fait prisonnier à la bataille de Tibériade, où près de vingt mille chrétiens avaient perdu la vie; Jérusalem elle-même, la ville sainte, avait été prise par les Infidèles (1187). L'archevêque de Tyr, Guillaume, précédé par ces effrayantes nouvelles, vint en personne solliciter les secours de l'Occident, et provoqua la réunion de plusieurs conciles. Ces assem-

blées décrétèrent l'établissement d'une contribution universelle destinée aux frais de la guerre contre le sultan Saladin, et qu'on appela pour cette raison la *dîme Saladine*, et les trois plus grands princes de la chrétienté, le roi de France, l'empereur d'Allemagne Frédéric Barberousse, et le roi d'Angleterre Richard Cœur-de-Lion, qui succéda à son père Henri II en 1189, promirent de prendre la croix. L'empereur partit le premier, et périt dans l'Asie-Mineure.

146. PHILIPPE-AUGUSTE ET RICHARD-CŒUR-DE-LION. — Philippe-Auguste, après avoir confié la régence à l'archevêque de Reims son oncle, alla à Saint-Denis prendre l'oriflamme. Puis il eut avec Richard une entrevue, dans laquelle les deux rois se jurèrent une amitié éternelle, et appelèrent l'anathème sur la tête du premier qui violerait ses serments. Ils s'embarquèrent l'un à Gênes, l'autre à Marseille, et allèrent passer l'hiver en Sicile. Ce fut dans cette île qu'ils commencèrent à se brouiller. Philippe fit voile pour Saint-Jean-d'Acre, ville de Syrie, qu'il assiégea, tandis que Richard allait soumettre l'île de Chypre. Cette conquête achevée, le roi d'Angleterre rejoignit Philippe sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, et un dernier assaut les rendit maîtres de cette place. Philippe Auguste revint alors dans ses États, voulant profiter de l'absence du roi d'Angleterre pour lui reprendre quelques-unes des provinces qu'il possédait en France. Pendant que Richard signalait sa valeur en Terre Sainte, et, pour tout fruit de ses exploits, suspendait au poitrail de son cheval les têtes des Sarrasins vaincus, le roi de France attaqua la Normandie. A cette nouvelle, Richard se hâta de conclure une trêve avec Saladin, et reprit la route de ses États. Mais, jeté par la tempête sur les côtes de Dalmatie, il fut arrêté et livré à l'empereur d'Allemagne, son ennemi personnel, qui le retint prisonnier. Il lui fallut payer une rançon pour obtenir sa liberté, et il ne sortit de sa prison que quand son fidèle écuyer Blondel eut apporté la somme qu'exigeait l'empereur.

147. RETOUR DE RICHARD; SA MORT, 1199.—Une partie de la Normandie était déjà réunie au domaine royal de France, quand Richard reparut. Son frère Jean-sans-Terre, qui avait fait alliance avec Philippe-Auguste, effrayé de son retour, massacra la garnison française d'Évreux, pour obtenir son pardon du *diable qui était déchaîné* : c'est ainsi qu'il désignait Richard. Le roi de France, affaibli par cette défection, fut battu à Fréteval, près de Vendôme, et cet événement mit fin aux hostilités. L'intervention du pape fit signer la paix. Richard alla terminer sa vie aventureuse au siége du château de Chalus, où on lui avait dit que le vicomte de Limoges, son vassal, avait enfoui un riche trésor.

148. JEAN-SANS-TERRE CITÉ DEVANT LA COUR DES PAIRS. —La couronne d'Angleterre revenait au fils de son frère puîné Geoffroi Plantagenet, au jeune Arthur, duc de Bretagne. Jean-sans-Terre, quatrième fils de Henri II, s'en empara au détriment du légitime héritier, et pour consolider cette usurpation, il fit disparaître son neveu. On assure qu'il le poignarda de sa propre main, et ce que l'on sait de son caractère fourbe, lâche et cruel ne justifie que trop cette horrible accusation. Le roi de France, comme suzerain de la Bretagne et de la Normandie, cita Jean-sans-Terre à comparaître devant la cour des Pairs[1]. Sur son refus, la Cour le déclara coupable de trahison, et prononça la confiscation de toutes les terres qu'il tenait comme fiefs de la couronne de France. Philippe se chargea d'exécuter lui-même la sentence, et recouvra, dans une courte et heureuse guerre, la Normandie, l'Anjou, la Touraine, le Maine et le Poitou (1204.)

[1] La cour des Pairs était composée des comtes de Champagne, de Flandre et de Toulouse; des ducs de Normandie, d'Aquitaine ou Guienne, et de Bourgogne; des archevêques de Reims et de Sens, des évêques de Laon, de Châlons-sur-Marne, de Langres et de Noyon. Les six premiers étaient appelés les Pairs laïques; les six derniers, les Pairs ecclésiastiques. On les nommait Pairs, du mot latin *pares*, qui signifie égaux, parce que les grands fiefs qui leur appartenaient relevaient tous directement de la couronne.

149. BATAILLE DE BOUVINES, 1214. — Philippe songeait même à profiter des démêlés de Jean-Sans-Terre avec le Saint-Siége pour porter ses armes en Angleterre, quand il apprit qu'une ligue redoutable s'était formée contre lui. L'empereur Othon IV, le comte de Flandre Ferrand, les peuples de l'Aquitaine et ceux de l'Anjou, du Maine et de la Normandie, qui supportaient avec regret la domination française, venaient de se liguer avec Jean-sans-Terre. L'armée ennemie, forte de cent mille hommes, envahit la France par le nord-est, et rencontra l'armée de Philippe-Auguste près du pont de Bouvines, entre Lille et Tournai, 27 juillet 1214. Une tradition peu vraisemblable rapporte que Philippe-Auguste, au moment d'engager la bataille, fit dresser un autel au milieu de la plaine, y déposa sa couronne et déclara qu'il était prêt à la céder au plus digne. Ce qui est certain, c'est que l'action fut très-vive; les milices communales, qui étaient accourues en foule pour défendre la patrie contre les étrangers, combattirent avec courage. Le roi de France fut jeté à bas de son cheval et faillit être tué. Mais la victoire se déclara enfin pour lui. L'empereur prit honteusement la fuite, et le comte de Flandre, fait prisonnier, après avoir été promené dans une cage de fer par tout le royaume, fut enfermé à la tour du Louvre.

150. EXPÉDITION DU PRINCE LOUIS EN ANGLETERRE. — Non-seulement la victoire de Bouvines dissipa la ligue formée contre Philippe-Auguste et déjoua les projets des ennemis extérieurs et intérieurs de la France, mais l'Angleterre elle-même fut sur le point de tomber au pouvoir des Français. Le roi Jean, après avoir été contraint de céder aux exigences des barons anglais et de signer la *Grande charte*, avait révoqué les concessions qu'il leur avait faites (1215). Les barons indignés appelèrent contre lui le fils de Philippe-Auguste. Louis débarqua en Angleterre, et fut proclamé roi. Mais Jean-sans-Terre étant mort l'année suivante, les Anglais abandonnèrent le parti du prince français, pour se rallier autour de l'héritier de la couronne, qui était innocent des fautes de son père.

Ils le reconnurent pour roi sous le nom de Henri III. Louis, battu à Lincoln, revint en France.

151. QUATRIÈME CROISADE. EMPIRE LATIN DE CONSTANTINOPLE, 1204. — Pendant que ces événements se passaient dans l'Occident, une quatrième croisade avait eu lieu en Orient. Le pape Innocent III avait appelé les chrétiens aux armes; mais l'enthousiasme pour les guerres saintes commençait à se refroidir, et aucun des souverains de l'Europe n'avait répondu à cet appel. La croisade ne fut entreprise que par des princes de second ordre. Ils donnèrent le commandement de l'expédition à Boniface, marquis de Montferrat, et firent un traité avec les Vénitiens, qui s'engagèrent à transporter l'armée en Palestine, à condition qu'on les aiderait d'abord à reprendre la ville de Zara en Dalmatie, que le roi de Hongrie leur avait enlevée. L'expédition de Zara terminée, la croisade fut encore détournée de son but par les sollicitations intéressées d'un prince grec, qui entraîna les croisés vers Constantinople. Cette ville fut prise, et les vainqueurs, maîtres de l'empire grec, s'en partagèrent les dépouilles entre eux, comme les premiers croisés s'étaient partagé la Terre Sainte. Un empire latin fut substitué à l'empire grec; Baudouin, comte de Flandre, en fut le chef. Boniface de Montferrat devint roi de Thessalie; d'autres seigneurs furent créés princes d'Achaïe, ducs d'Athènes, despotes d'Épire, etc. Le nouvel empire subsista un demi-siècle environ.

152. GUERRE DES ALBIGEOIS. — Une croisade d'un autre genre, entreprise contre des hérétiques, désolait à la même époque le midi de la France. Autour d'Albi, dans tout le Languedoc et toute la Provence, vivaient des malheureux qui rejetaient la plupart des sacrements de l'Église, particulièrement le baptême et le mariage, et ne voulaient ni autels, ni temples, ni culte extérieur; on les désignait sous le nom d'*Albigeois*. Le comte de Toulouse Raymond VI les soutenait et partageait peut-être leurs erreurs. Le pape Innocent III, après avoir vainement es-

sayé de ramener ces hérétiques, les excommunia, et fit prêcher contre eux une croisade. La guerre ne fut qu'une longue suite de massacres. Les Albigeois donnèrent eux-mêmes le signal des cruautés en assassinant le légat du pape, Pierre de Castelnau; on ne fit en quelque sorte qu'user de représailles à leur égard. Pour seconder les armes des croisés, le pape institua en 1206 à Toulouse un tribunal chargé de rechercher et de punir les hérétiques, et qui devint permanent : ce fut l'origine de l'*Inquisition*. Le comte de Toulouse, vaincu malgré l'appui du roi d'Aragon son beau-frère, fut dépouillé de ses États, et le pape les donna au comte Simon de Montfort, qui commandait l'armée des croisés. Raymond et son fils en appelèrent de nouveau aux armes. Le comte de Montfort fut tué au siége de Toulouse, et son fils Amaury, ne pouvant se soutenir contre ses adversaires, demanda du secours à Philippe-Auguste. Le roi permit à son fils de conduire dans le midi quelques aventuriers, qui firent la guerre sans résultats importants. La croisade devait se prolonger au delà du règne de Philippe, qui mourut en 1223.

153. *Accroissements du domaine royal.—Progrès de la royauté.* — Par son habileté, son courage, et surtout par ses heureuses guerres contre le roi d'Angleterre, Philippe-Auguste avait beaucoup agrandi le domaine royal. Le roi ne possédait directement, à l'époque de Louis-le-Gros, que l'Ile-de-France et l'Orléanais. Philippe y avait ajouté le Vermandois, l'Artois, une partie de la Picardie, le Berry, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou et l'Auvergne. Il avait su en même temps étendre l'autorité royale aux dépens de la féodalité. Il commença par déclarer que le roi ne pouvait ni ne devait faire hommage à personne; puis, s'entourant très-fréquemment des Pairs du royaume, il fit de cette assemblée un utile instrument de ses desseins. Enfin, des officiers payés par lui et dévoués aux intérêts de la royauté furent chargés de l'administration dans les provinces : ce furent les prévôts et les baillis.

154. *Réformes et améliorations.* — Philippe-Auguste continua la construction de l'église cathédrale de Notre-Dame à Paris, commencée par les soins de Maurice de Sully,

évêque de Paris de 1160 à 1196 ; il fit paver les deux principales rues qui traversaient du N. au S. et de l'E. à l'O. le vieux Paris ou la Cité, entoura la ville d'une nouvelle enceinte fortifiée, et fit construire des hôpitaux, des aqueducs, des halles et des égouts. Ce fut aussi sous son règne que Robert de Courçon, cardinal de Saint-Étienne, légat du pape, donna les premiers statuts à l'Université de Paris (1215).

155. *Démêlés avec le Saint-Siége.* — Philippe-Auguste eut, comme Jean-sans-Terre, quelques démêlés avec le Saint-Siége. Ayant répudié, en 1193, sa femme Ingeburge de Danemark, pour épouser Agnès, fille du duc de Méranie, il fut frappé d'anathème et forcé de reprendre Ingeburge. Agnès en mourut de douleur.

156. RÈGNE DE LOUIS VIII. — Louis VIII continua d'abord l'œuvre de son père contre les Anglais, auxquels il enleva l'Aunis, la Saintonge, le Limousin, le Périgord et presque tout le pays jusqu'à la Garonne (1224). Il reprit ensuite la guerre contre les Albigeois. Amaury de Montfort lui avait transmis ses droits sur le comté de Toulouse. Raymond VII, qui avait succédé à son père, essaya de résister ; le nombre et la supériorité des soldats de Louis VIII l'emporta. Avignon fut pris, et cette conquête amena la réunion à la couronne de quelques provinces voisines. Mais une épidémie meurtrière vint décimer l'armée royale ; Louis VIII lui-même en fut atteint, et mourut à Montpensier, en Auvergne (3 novembre 1226).

157. FIN DE LA GUERRE DES ALBIGEOIS, 1229. — La guerre continua pendant la minorité de Louis IX. Elle fut terminée par le traité de Meaux, qui ajouta au domaine royal les comtés de Carcassonne, de Béziers, de Nîmes, de Narbonne, d'Agde, de Maguelonne, etc. Ce traité préparait en outre la réunion du comté de Toulouse, par le mariage de Jeanne, fille de Raymond VII, avec Alphonse de Poitiers, frère du jeune roi.

158. RÉGENCE DE BLANCHE DE CASTILLE. — La mort de Louis VIII avait laissé la couronne à un jeune prince de onze ans, et la reine-mère, Blanche de Castille, était chargée de la régence et de la tutelle. Les grands vassaux

voulurent profiter de cette minorité pour relever leur puissance, à laquelle les règnes de Louis-le-Gros et de Philippe-Auguste avaient porté des coups funestes. Mais la régente déjoua tous leurs complots par son habileté. A la tête de la révolte étaient le duc de Bretagne Pierre de Dreux et Thibaut, comte de Champagne. Blanche sut ramener à elle ce dernier, et accabla facilement l'autre. Bientôt même le comte de Champagne acheta la protection du roi en lui cédant les comtés de Blois, de Chartres et de Châteaudun. Ainsi le domaine royal allait toujours s'agrandissant. Ce fut dans ces circonstances favorables que Louis IX, devenu majeur, prit en main les rênes de l'autorité (1236). Deux ans auparavant, il avait épousé, à l'âge de dix-neuf ans, la princesse Marguerite, fille aînée du comte de Provence.

SYNCHRONISMES.—Maison impériale de Souabe ou de Hohenstaufen en Allemagne, 1137-1254. — Lutte des Guelfes et des Gibelins.—Les républiques italiennes.—Cinquième et sixième croisade, 1217 et 1228. —Gengis-Khan, 1206-1227.—Les Mongols en Europe, 1235.

CHAPITRE X.

Le pouvoir royal fait de nouveaux progrès et le domaine s'accroît encore. — Influence du droit romain. — Les légistes. — Les Etats-Généraux. — La royauté devient presque absolue sous Philippe-le-Bel. — Suite de la rivalité avec l'Angleterre.

Gouvernement de Louis IX, 1236-1270. — *Philippe III*, dit *le Hardi*, 1270-1285. — *Philippe IV*, dit *le Bel*, 1285-1314.

159. *Règne de Louis IX.* — Louis IX, que nous désignerons désormais par son nom populaire de saint Louis, régna 34 ans encore, et ces trente-quatre années furent employées à fortifier et à étendre l'action de la royauté. Non moins célèbre par sa piété filiale que par ses sentiments religieux et ses qualités de roi, saint Louis consulta toujours sa mère et lui conserva cette part d'autorité que devaient lui assurer son expérience des affaires, sa tendresse maternelle, et cette piété fervente qui lui faisait dire qu'elle aimerait mieux voir son fils mort que coupable d'un péché mortel.

160. BATAILLES DE TAILLEBOURG ET DE SAINTES. PAIX D'ABBEVILLE. — Saint Louis songea d'abord à régler ses rapports avec l'Angleterre, cette rivale redoutable de la France. Une nouvelle révolte des seigneurs avait éclaté, et le roi Henri III était venu lui-même à leur secours. Saint Louis marcha contre les étrangers et les vainquit à Taillebourg et à Saintes (1242). Une trêve de cinq ans fut suivie plus tard d'une paix définitive, que le roi de France appelait de tous ses vœux. Car sa conscience n'était pas tranquille au sujet des réunions de provinces opérées par Philippe-Auguste. Le traité d'Abbeville conclu en 1259 régla les droits respectifs des deux puissances. Henri III renonça à toute prétention sur la Normandie, le Maine, la Touraine, le Poitou, et prêta hommage au roi de France comme duc d'Aquitaine. Saint Louis, de son côté, lui abandonna la Saintonge et l'Aunis, conquises par ses prédécesseurs. Les habitants de ces provinces, attachés de cœur à la France, ne se soumirent que malgré eux à ce changement de domination. Leur mécontentement survécut même à saint Louis : pendant un certain temps, après que l'Eglise eut admis ce roi au nombre des saints, ils refusèrent de célébrer sa fête.

161. CROISADE D'ÉGYPTE, 1248. — L'ardente piété de saint Louis lui fit entreprendre deux croisades. «Comme il était fort malade, raconte son historien Joinville, et qu'une des femmes qui le soignaient, le croyant mort, l'avait déjà couvert d'un linceul, le Seigneur opéra en lui, et il recouvra la parole.» Ce fut pour promettre que, s'il échappait à la maladie, il entreprendrait une croisade en Terre Sainte. «La bonne dame sa mère, ajoute Joinville, fut bien joyeuse de l'entendre parler; mais quand elle le vit croisé, elle eût aimé autant le voir mort.» Dès que saint Louis fut rétabli, il partit malgré les avis et les prières de ceux qui l'entouraient, laissant la régence à sa mère. La Palestine appartenait alors au sultan d'Egypte; saint Louis pensa que le plus sûr moyen d'affranchir les Lieux saints était d'attaquer les Infidèles au siége même de leur puissance; il se dirigea donc vers

l'Egypte. La croisade fut d'abord heureuse. Le roi prit Damiette, et marcha sur le Caire; mais arrêté par l'inondation du Nil, puis battu à Mansourah, où il perdit son valeureux frère Robert d'Artois, il ne tarda pas à être fait prisonnier. Sa fermeté et sa grandeur d'âme étonnèrent ses ennemis, qui lui permirent d'acheter sa liberté par la restitution de Damiette, et celle de ses principaux chevaliers par une forte rançon.

162. SAINT LOUIS EN PALESTINE.—LE VIEUX DE LA MONTAGNE. — RETOUR DU ROI EN FRANCE. — Saint Louis, après sa délivrance, se rendit dans la Terre Sainte, où il passa quatre années encore, réparant les anciennes fortifications, en construisant de nouvelles, et rachetant des mains des Infidèles plus de dix mille chrétiens captifs. Une tradition peu digne de foi rapporte que, pendant son séjour dans cette contrée, il entretint des relations avec le *Vieux de la Montagne*, chef d'une secte redoutable de fanatiques musulmans qui habitaient les montagnes des environs de Damas, et qu'on a désignés sous le nom d'*Assassins*. La mort de sa mère, qu'il révérait, put seule rappeler le roi en France. Blanche avait déployé dans sa nouvelle régence ses qualités ordinaires; elle avait surtout habilement apaisé une révolte des hommes de la campagne, qui s'étaient armés pour aller délivrer le roi prisonnier, et qui, sous le nom de *Pastoureaux*, commettaient partout d'affreux dégâts, au lieu de marcher vers l'Orient. Saint Louis trouva la paix rétablie dans son royaume, et la consolida par un repos de quinze années.

163. CROISADE DE TUNIS. MORT DE SAINT LOUIS, 1270. — Une dernière croisade l'enleva de nouveau et pour toujours à la France. Les affaires des chrétiens allaient fort mal; ils ne possédaient plus en Syrie que la ville d'Acre. La nouvelle de la prise d'Antioche par les Infidèles détermina saint Louis, qui n'avait pas quitté la croix, à partir de nouveau; il s'embarqua à Aigues-Mortes[1] avec ses trois fils (1270). Son frère Charles

[1] L'ancien port d'Aigues-Mortes a été tellement encombré par les

d'Anjou, qui depuis quatre ans régnait sur les Deux-Siciles, le décida à faire voile pour l'Afrique, en le flattant de l'espoir de convertir le roi de Tunis au christianisme. A peine avait-on débarqué, qu'une maladie pestilentielle, causée par les chaleurs et le manque d'eau, décima l'armée chrétienne. Attaqué lui-même de la peste, le saint roi se fit étendre sur un lit de cendres, où il mourut après avoir langui vingt-deux jours.

164. *Fin des Croisades.* — *Résultats généraux.* — La croisade de Tunis fut la dernière de ces expéditions lointaines, qui, malgré la chute successive des royaumes chrétiens fondés en Orient, eurent d'importants résultats pour l'Europe. Elles avaient uni la chrétienté, accru la puissance spirituelle du Saint-Siége, resserré les liens de la hiérarchie, et fait rentrer sous la suprématie de Rome les patriarchats de Jérusalem et d'Antioche. Elles contribuèrent, surtout en France, à l'extension du pouvoir et à l'agrandissement du domaine royal par la ruine ou la mort d'un grand nombre de seigneurs; elles favorisèrent aussi les progrès des communes et de la bourgeoisie. La noblesse féodale trouva une sorte de compensation à la perte de son influence dans certaines marques et distinctions honorifiques : les noms de famille prirent naissance; les armoiries furent inventées comme signes de ralliement pour les vassaux de chaque seigneur; on en mit sur les étendards, sur les écus, sur les cuirasses; on s'en para dans les tournois, joûtes guerrières, dont les croisades rendirent la mode générale. Les guerres saintes développèrent la marine et le commerce, révélèrent à l'industrie des procédés nouveaux (linge de lin, moulins à vent), importèrent en Occident des cultures nouvelles (mûrier, blé de Turquie, etc.), et enrichirent de précieuses découvertes les sciences mathématiques et géographiques. Les lettres mêmes et les arts gagnèrent quelque chose au contact des magnificences de l'Orient. Enfin, c'est à la double influence des croisades et du développement de la chevalerie que la femme doit le rôle important qu'elle joua dès lors dans la société.

165. *Jugement sur saint Louis.* — Saint Louis mourait avant d'avoir pu accomplir toute sa tâche. « Il paraissait, dit

sables au milieu du XIV[e] siècle, que les vaisseaux ne peuvent plus y aborder depuis.

un historien moderne, un prince destiné à rendre la France triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte, et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange; prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. » Ajoutons avec Joinville que « ce saint homme aima Dieu de tout son cœur, et agit en conformité de son amour. » Aussi le fils de Blanche de Castille a-t-il été mis par l'Eglise au nombre des saints, 27 ans après sa mort (1297); et s'il faut en croire le témoignage de son historien Joinville, on le regardait comme saint de son vivant même, et on le disait en sa présence.

166. *Justice de saint Louis.—Le chêne de Vincennes.*— La piété et la justice de saint Louis avaient un tel renom dans toute l'Europe chrétienne, qu'il fut pris deux fois pour arbitre par les souverains étrangers. Il décida en faveur du roi d'Angleterre Henri III contre ses barons révoltés; il intervint en faveur de l'empereur d'Allemagne Frédéric II contre le pape Innocent IV. Saint Louis rendait souvent la justice lui-même, suivant l'ancienne coutume de nos rois : « Maintes fois, dit Joinville, il advint qu'en été il allait s'asseoir au bois de Vincennes, après la messe, et s'appuyait à un chêne, et nous faisait asseoir auprès de lui, et tous ceux qui avaient à faire venaient lui parler sans empêchement d'huissier ou d'autres. »

167. *Administration de saint Louis.* — Saint Louis ne combattit pas ouvertement la féodalité; mais il lui porta un coup mortel par la régularité de son administration, par la paix et la prospérité qu'il assura aux habitants du domaine royal. Le code qu'il nous a laissé sous le nom d'*Etablissements* est un monument précieux de sa sagesse. Il réprima l'abus des guerres privées, et le fit bientôt disparaître complétement en publiant l'ordonnance de *la Quarantaine-le-Roi*, en vertu de laquelle il était défendu de tirer vengeance d'une injure avant que quarante jours se fussent écoulés. On conçoit que cet intervalle donnait aux passions le temps de se calmer, et amenait souvent ou l'oubli de l'offense, ou un accommodement entre les deux parties. Le duel judiciaire et les autres institutions féodales perdirent en même temps de

eur influence, et firent place à un meilleur système de procé-
ure, emprunté à la législation romaine. Les tribunaux, insti-
ués plus régulièrement qu'ils ne l'avaient été jusque-là, sub-
tituèrent peu à peu l'ordre et la justice à l'anarchie féodale.

168. *Influence des légistes.* — C'est dans les com-
nunes, dont il favorisa l'essor et qu'il rattacha au domaine
oyal, c'est dans la bourgeoisie, qui commençait à naître,
ue saint Louis chercha son principal appui contre la féoda-
té. Non-seulement il appelait à son conseil des représen-
ınts de la bourgeoisie des villes; mais sous prétexte d'assister
es hauts barons, qui n'entendaient rien aux formes nouvelles
e procédure tirées du droit romain, et qui savaient même à
eine lire et écrire, il introduisit dans les cours de justice de
auvres habitants des villes, qui avaient étudié dans les uni-
ersités et qui étaient devenus habiles en jurisprudence. Ces
iommes de loi ou *légistes*, vêtus de longues robes noires,
rirent place d'abord sur un petit banc au-dessous de chacun
les barons; et, lorsqu'il s'agissait de prononcer, le ba-
on se penchait vers l'homme de robe, qui lui soufflait à
'oreille quelle réponse il fallait faire d'après le droit ro-
nain. Peu-à-peu les grands seigneurs s'ennuyèrent de venir
ıssister à de longues procédures qu'ils ne comprenaient pas.
l leur sembla que les hommes de robe pouvaient bien
épondre tout haut pour eux; ils ne vinrent plus que ra-
ement aux assemblées, et les hommes de robe les rempla-
èrent définitivement. Ainsi commença la puissance de ces
égistes qui ont joué un si grand rôle sous les règnes sui-
vants; telle fut l'origine de la magistrature en France.

169. *Corporations des arts et métiers; Sainte-Cha-
pelle, etc.* — Commerce, industrie, police, lettres et arts,
saint Louis a tout amélioré, quoiqu'il n'ait pas exécuté tous
ses projets. Il organisa les artisans et les marchands en corpo-
rations et régla leurs priviléges; il leur donna des officiers,
des juges et des tribunaux particuliers. Il fit construire à
Paris la Sainte-Chapelle, pour y déposer les reliques apportées
de la Terre Sainte, et de nombreux hospices, entre autres l'hô-
pital des Quinze-Vingts, fondé, dit-on, pour *quinze-vingts*
ou trois cents gentilshommes, à qui les Sarrasins avaient
crevé les yeux pendant la croisade. Il établit dans la Sainte-
Chapelle une bibliothèque composée des livres de l'Écriture
sainte, de quelques-uns des saints Pères et de plusieurs autres
ouvrages. On lui doit aussi la fondation de la Sorbonne.

170. PHILIPPE-LE-HARDI. — LES VÊPRES SICILIENNES.—

Philippe III, surnommé le Hardi, avait accompagné son père saint Louis à la croisade ; il fut proclamé roi par l'armée devant Tunis. Sur le vaisseau qui le ramena d'Afrique, il rapportait cinq cercueils, ceux de son père, de son frère, de son beau-frère le roi de Navarre, de sa femme et de son fils, qui tous furent déposés dans les caveaux de Saint-Denis. La mort de ces parents, suivie peu après de celle de son oncle Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, lui donna une riche succes sion. Aux terres que saint Louis avait réunies à la couronne, il ajouta les comtés de Valois et de Nevers, l'Auvergne, le Poitou et le comté de Toulouse. En outre, il prépara la réunion de la Navarre et de la Champagne en faisant épouser à son fils l'héritière de ces deux Etats.

Après l'acquisition de la Navarre et de la Champagne, l'événement le plus important du règne de Philippe-le-Hardi fut le massacre des Vêpres Siciliennes. Charles d'Anjou, qui avait été investi des Deux-Siciles par le pape, avait conquis ce royaume sur Mainfroi en 1266, et pour s'affermir sur le trône, il avait fait décapiter en 1268 le jeune Conradin, héritier légitime de la couronne. La tyrannie et les exactions des Français, jointes au mécontentement des partisans de la famille déchue, firent éclater une révolution en Sicile. Le lundi de Pâques de l'an 1282, un Français, ayant insulté dans la rue une jeune fille qui se rendait à l'église, tomba percé de coups. Ce fut le signal d'un massacre général qui a été désigné sous le nom des *Vêpres Siciliennes*, parce qu'il eut lieu au son de la cloche qui appelait les fidèles aux Vêpres. Huit mille Français furent égorgés à Palerme. La Sicile courut aux armes, et se donna au roi d'A-gon Don Pèdre ou Pierre III. Charles d'Anjou fit de vains efforts pour reconquérir cette île, et son neveu, le roi de France, entreprit lui-même contre l'Aragon une expédition inutile, au retour de laquelle il mourut à Perpignan.

171. *Administration*. — Philippe-le-Hardi est le premier roi qui ait créé des nobles en vertu de son autorité royale et

par lettres patentes. Jusqu'à lui la noblesse ne pouvait s'acquérir que par la possession d'une terre seigneuriale ou par des exploits militaires. Il permit aussi aux roturiers d'acheter des terres. Il créa l'ordre des avocats et régla leur intervention dans les procès.

172. PHILIPPE-LE-BEL. PAIX AVEC L'ARAGON. — Philippe IV, dit le Bel, qui succéda à son père en 1285, ne continua pas la guerre avec l'Aragon. Les traités de Tarascon (1291) et d'Anagni (1295) mirent fin aux hostilités en assurant le royaume de Naples à la maison d'Anjou et la Sicile à celle d'Aragon.

173. RUPTURE AVEC L'ANGLETERRE. — HOSTILITÉS EN FLANDRE. TRAITÉS DE PAIX. — Le nouveau roi avait besoin de toutes ses forces pour une guerre plus importante. Les hostilités avec l'Angleterre venaient de recommencer. Une querelle qui eut lieu à Bayonne, entre un matelot anglais et un matelot français, fut l'occasion de la rupture entre les deux nations. Philippe cita son vassal Edouard I[er] devant la cour des Pairs; sur son refus de comparaître, il prononça la confiscation de la Guienne, qu'il convoitait depuis longtemps, et la fit envahir par une armée. Une autre armée marcha contre la Flandre, qui s'était alliée à l'Angleterre. Le comte Gui de Dampierre fut vaincu à la bataille de Furnes (1297), fait prisonnier et enfermé à la tour du Louvre; la Flandre fut occupée militairement. Mais le despotisme et la dureté du gouverneur français, Jacques de Châtillon, révoltèrent les Flamands. La populace, rassemblée sous la conduite de Pierre Kœnig, consul des tisserands de Bruges, massacra quinze cents Français. Robert d'Artois, en voulant les venger, fut battu et tué à la désastreuse journée de Courtrai, avec trois cents des plus illustres chevaliers (1302). Deux ans après, le roi lui-même répara cet échec; il défit les Flamands à la bataille de Mons-en-Puelle (1304), et conclut un traité par lequel la Flandre française, c'est-à-dire la partie de ce pays où l'on parlait français, fut réunie à la couronne, tandis que la Flandre wallone ou comté

de Flandre conserva son indépendance. La même année, la paix fut signée avec l'Angleterre, et Philippe restitua la Guienne à son rival Edouard I[er].

174. DIFFÉREND DE PHILIPPE-LE-BEL ET DE BONIFACE VIII. — LES ÉTATS-GÉNÉRAUX, 1302. — Philippe-le-Bel était engagé alors dans une lutte sérieuse contre le pape Boniface VIII, pour avoir voulu lever des impôts sur le clergé de France. Le légat s'y étant opposé au nom du saint-siége, Philippe le fit emprisonner. Le pape répondit à cette agression en excommuniant le roi. Celui-ci fit brûler publiquement la bulle[1] pontificale, qni contenait la sentence d'excommunication et songea à s'assurer l'appui de la nation; il convoqua à cet effet la première assemblée régulière des *Etats-Généraux*. On désignait par ce nom la réunion des députés du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie ou *Tiers-État*[2], nommés par les membres de chacun de ces trois ordres. La réunion eut lieu le 10 avril 1302 à Paris, dans la nef de Notre-Dame. Les Etats prirent parti pour le roi et lui accordèrent de grosses sommes d'argent. Cependant un concile avait été convoqué à Rome par le pape. Philippe-le-Bel fit saisir le temporel des évêques qu' s'y rendirent, et Boniface VIII, poussé à bout, excommunia de nouveau le roi, le déposa, et transféra la couronne au prince Albert d'Autriche. Les Etats, réunis une seconde fois en 1303, osèrent porter une sentence contre le souverain pontife, et l'assigner devant un futur concile. Guillaume de Nogaret, procureur du roi de France, se chargea d'exécuter la sentence qu'il avait provoquée, et d'aller avec Sciarra Colonna, ennemi personnel du pape, arrêter le vicaire de J.-C. Les deux agents de Philippe surprirent Boniface dans la ville d'A-

---

[1] On donne le nom de *bulle* (du mot latin *bulla*, qui signifie *boule*) aux actes émanés de la cour de Rome, et au bas desquels est suspendue par un lacet de soie une petite boule de métal.

[2] *Tiers-Etat* signifie le troisième état ou le troisième ordre de la nation; les deux autres étaient la noblesse et le clergé.

nagni, et Colonna eut la lâcheté de souffleter avec son gantelet de fer un vieillard de 80 ans sans défense. Le courageux pontife ne céda ni à leurs outrages ni à leurs menaces, et, bientôt délivré par ses partisans, il alla mourir à Rome (1303). Benoît XI, qui le remplaça, ne fit que passer sur le trône pontifical; il leva cependant l'anathème dont le roi de France avait été frappé.

175. LE PAPE CLÉMENT V. TRANSLATION DU SAINT-SIÉGE A AVIGNON.—Ce n'était pas encore assez pour Philippe-le-Bel; il voulait dominer la papauté. Il y réussit en faisant donner la tiare à Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux. Cette élection, due à l'influence française dans le sacré collége, ne fut pas comme on l'a dit, la conséquence d'un pacte secret conclu entre le roi et le prélat [1]. Mais le nouveau pape, qui prit le nom de Clément V, ne tarda pas à témoigner sa gratitude au roi de France en lui sacrifiant l'ordre des Templiers.

176. ABOLITION DES TEMPLIERS. — Cet ordre à la fois religieux et militaire, avait rendu de grands services tant qu'avait duré la lutte entre les chrétiens d'Orient et les Infidèles. Mais depuis la perte de la Terre sainte, l'inaction et la richesse avaient produit le relâchement des mœurs. La règle austère que l'Ordre avait reçue de saint Bernard à son origine, avait été méconnue et foulée aux pieds; la foi religieuse des chevaliers du Temple s'était altérée au contact du luxe et des plaisirs. Le mystère dont leurs cérémonies d'initiation étaient entourées laissant un libre champ aux conjectures et aux rumeurs populaires, on les accusait de nier Dieu, de cracher sur la croix, d'adorer des idoles, de se réunir dans des orgies nocturnes pour commettre les plus monstrueux excès. Ce qui est hors de doute, ce qui excitait contre eux l'animadversion

[1] L'entrevue de Saint-Jean-d'Angely, dans laquelle ce pacte aurait été conclu, n'a pas eu lieu; l'impossibilité en a été démontrée par un savant travail de M. Rabanis.

du peuple, c'était leur orgueil, leur dureté envers les pauvres, le mauvais emploi qu'ils faisaient de leurs richesses, les désordres de leur vie. Philippe-le-Bel trouva l'occasion favorable pour s'enrichir de leurs dépouilles. Il avait pu vérifier par ses yeux la valeur de ces immenses trésors entassés au Temple, un jour que poursuivi dans les rues par une émeute populaire, il s'était réfugié dans la maison que l'Ordre possédait à Paris. Il appela près de lui le grand-maître et les chefs du Temple, les endormit par de feintes caresses, et les fit ensuite arrêter tout d'un coup. Les Templiers, répandus sur les divers points du royaume ou dans les autres contrées de l'Europe, furent arrêtés presque en même temps, et leur procès commença. On leur fit subir de longs interrogatoires. Les uns se refusèrent à faire aucun aveu; les autres, après avoir parlé au milieu des tortures, se rétractèrent. Cinquante-six furent brûlés à petit feu en 1310, comme coupables d'hérésie, et l'Ordre tout entier fut aboli par le pape Clément V au concile de Vienne en 1312. La meilleure partie de leurs richesses entra par confiscation dans le trésor du roi.

177. SUPPLICE DU GRAND MAITRE.—MORT DU ROI ET DU PAPE, 1314.—Le grand maître, Jacques de Molay, et les chefs de l'Ordre ne furent exécutés que les derniers. On les brûla vifs à Paris, sur le terre-plein du pont Neuf, où se trouve maintenant la statue équestre de Henri IV. Jacques de Molay protesta de son innocence jusqu'au dernier soupir, et en appela à la justice divine de la condamnation prononcée contre l'ordre des Templiers. « Dieu vengera notre mort, » dit-il, au moment même où son corps était enveloppé par les flammes. Le pape mourut quarante jours après le supplice, et le roi au mois de novembre suivant. Ces deux morts subites frappèrent vivement l'imagination de la multitude, et le bruit courut que les Templiers avaient prédit l'événement.

178. *Gouvernement despotique de Philippe-le-Bel. — Acquisitions du domaine royal.* — Philippe-le-Bel avait rendu la royauté absolue et despotique, en s'appuyant sur

les légistes et sur la bourgeoisie. Les États-Généraux, où il admettait régulièrement les représentants du Tiers-État, lui fournissaient d'abondants subsides. Le Parlement, cour judiciaire, qui jadis accompagnait le roi partout où il se transportait, pour vider les procès dont il était le seul juge suprême, était depuis 1302 invariablement fixé à Paris. Cette réunion de légistes, formée par saint Louis, comme nous l'avons vu, et constamment favorisée par ses successeurs, devint pour Philippe-le-Bel un instrument docile, et prononça facilement tous les arrêts que dictaient les intérêts particuliers de la royauté. Dur, emporté, violent, Philippe abusa de son autorité; ses sujets n'eurent contre son despotisme aucune garantie; les Juifs furent insultés et dépouillés plus fréquemment que jamais; les commerçants virent la sécurité de leurs transactions souvent compromise par l'altération des monnaies, le roi en augmentant la valeur s'il avait à payer, la diminuant s'il avait à recevoir. — Philippe-le-Bel agrandit le domaine royal comme ses prédécesseurs; il y ajouta la Navarre, la Champagne et le comté de Lyon.

SYNCHRONISMES. — Grand interrègne après Frédéric II en Allemagne, 1250-1273. — Insurrection de la Suisse; Guillaume Tell, 1308. — Translation du Saint-Siége à Avignon, 1309.

CHAPITRE XI.

Réaction contre le pouvoir royal. — Les grands vassaux se vengent sur les légistes de l'appui que ceux-ci ont prêté à la royauté pour combattre la noblesse.

Louis X, dit *le Hutin*, 1314-1316. — *Philippe V*, dit *le Long*, 1316-1322. — *Charles IV*, dit *le Bel*, 1322-1328.

179. LOUIS-LE-HUTIN.—AFFRANCHISSEMENT DES SERFS. — Les trois fils de Philippe-le-Bel régnèrent successivement après lui sur la France et la Navarre. Louis X, l'aîné, avait mérité pendant son enfance le surnom de Hutin ou mutin; il monta sur le trône à l'âge de vingt ans. Aussi avide d'argent que l'était son père, il commença par piller les Juifs et les marchands italiens ou lombards, qui étaient répandus en grand nombre dans le midi de la France. Puis, à l'exemple de ses prédécesseurs, il favorisa les progrès des villes en leur vendant

des privilèges. Enfin, par un édit publié en 1315, il affranchit tous les serfs de ses domaines, sous prétexte que le roi des *Francs* ne devait avoir pour sujets que des *hommes libres*; mais il leur fit payer cet affranchissement, qu'il ne leur fut pas permis de refuser. Ainsi le roi faisait argent de tout, et les besoins de la cour tournaient au profit du peuple.

180. RÉACTION FÉODALE CONTRE LES LÉGISTES. — Cependant une violente réaction s'opérait contre les excès du pouvoir royal. Les grands vassaux avaient à cœur de se venger sur les légistes de l'appui qu'ils avaient prêté à la royauté. L'oncle des jeunes princes, Charles de Valois, devenu premier ministre, fut le principal agent de cette réaction. Non-seulement il rendit à la noblesse une grande partie de ses prérogatives ; mais il lui sacrifia le surintendant des finances Enguerrand de Marigny, qu'il accusa d'avoir pillé le trésor. Enguerrand fut condamné sans preuve, et pendu le premier au gibet de Montfaucon, qu'il avait fait construire.

Une cruelle famine et une inutile expédition en Flandre sont les seuls faits importants du reste de ce règne. Louis X mourut en 1316.

181. PREMIÈRE APPLICATION DE LA LOI SALIQUE A LA SUCCESSION ROYALE. RÈGNE DE PHILIPPE-LE-LONG. — Sa veuve, la reine Clémence de Hongrie, ayant mis au monde quatre mois après un fils qui ne vécut que huit jours, Philippe, comte de Poitiers, dit le Long à cause de sa taille élevée, se fit proclamer roi à l'exclusion de la fille que Louis X, son frère, laissait de son premier mariage avec Marguerite de Bourgogne. Il invoqua contre sa nièce l'article de la loi salique en vertu duquel *aucune portion de la terre salique ne peut appartenir aux femmes*. Une assemblée de barons, d'évêques et de bourgeois sanctionna cette interprétation donnée à la loi, et déclara en principe que les femmes étaient exclues de la succession royale. De sages règlements sur l'administration des finances et de la justice, le projet d'établir dans toute la France l'uniformité des poids et des mesures,

une nouvelle persécution des lépreux et des Juifs, enfin des troubles excités par les Pastoureaux, sont les seuls événements remarquables du règne de Philippe V, qui mourut en 1322.

182. SECONDE APPLICATION DE LA LOI SALIQUE. RÈGNE DE CHARLES-LE-BEL.—Le feu roi ne laissant que des filles, la loi salique fut appliquée de nouveau à la succession royale, et Charles IV, 3e fils de Philippe-le-Bel, fut appelé au trône. Il fut surnommé le Bel, comme son père, à cause de sa beauté remarquable. Quelques hostilités contre les Anglais en Guienne amenèrent la conquête de l'Agenois, qui fut suivie d'un traité de paix. Le roi de France avait trouvé un utile allié dans sa sœur Isabelle, qui avait épousé Edouard II, roi d'Angleterre, et qui détestait son mari. Edouard consentit à prêter serment de fidélité et hommage comme vassal de la France. Les Anglais ne lui pardonnèrent pas cette faiblesse, et Isabelle profita de leur mécontentement pour allumer une guerre civile, qui se termina par la déposition et la mort d'Edouard II en 1327.

183. MORT DE CHARLES-LE-BEL, 1328. — Charles-le-Bel, comme ses deux frères, mourut sans laisser d'héritier mâle. Avec lui s'éteignit la famille des Capétiens directs, qui avait donné quatorze rois à la France depuis Hugues-Capet. Elle fut remplacée par la famille des Valois (v. tabl. généal. III et IV), que l'on partage en trois branches : la première, celle des *Valois directs*, a donné sept rois à la France (1328-1498) ; la seconde, celle des *Valois-Orléans*, ne compte qu'un seul roi (1498-1515) ; la troisième, celle des *Valois-Angoulême*, a fourni cinq rois (1515-1589).

184. *Duché-pairie de Bourbon*, 1327. — C'est sous ce règne que la baronnie de Bourbon fut érigée en duché-pairie en faveur de Louis Ier, comte de Clermont, fils de Robert, qui était le quatrième fils de saint Louis et qui fut la tige de la maison royale des Bourbons (v. tabl. généal. III et V).

SYNCHRONISMES. — Les Turcs Ottomans s'établissent dans l'Asie-Mineure, en face de l'empire grec.

QUATRIÈME PÉRIODE.

Les Valois jusqu'aux guerres d'Italie, 1328-1494.

Guerre de Cent ans; elle fonde la nationalité française par la haine de l'étranger. — Établissement d'une armée régulière et d'une solde pour cette armée. — Premières origines du pouvoir politique du Parlement.

CHAPITRE XII.

Philippe VI, dit *de Valois*, 1328-1350. — *Jean-le-Bon*, 1350-1364. — *Charles V*, dit *le Sage*, 1364-1380. — *Charles VI*, dit *le Bien-Aimé* et *l'Insensé*, 1380-1422. —*Charles VII*, dit *le Victorieux*, 1422-1461.

185. TROISIÈME APPLICATION DE LA LOI SALIQUE. — PHILIPPE DE VALOIS. — ÉTAT DU DOMAINE ROYAL. — A la mort de Charles-le-Bel, trois prétendants réclamèrent la couronne : Philippe, comte de Valois, neveu de Philippe-le-Bel par son père Charles de Valois; Edouard III, roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe-le-Bel par sa mère Isabelle de France; enfin, Philippe, comte d'Evreux, qui avait épousé Jeanne, fille de Louis X, déjà exclue du trône en 1316. L'assemblée des Pairs et des grands barons de France décida qu'en vertu de la loi salique, ni Isabelle ni Jeanne ne pouvaient transmettre un droit qu'elles ne possédaient pas; Philippe de Valois fut donc élu roi. Il céda le royaume de Navarre à Philippe d'Evreux, et, depuis cette époque jusqu'à l'avénement de Henri IV, les rois de France ne prirent plus le titre de rois de Navarre. Philippe VI est le chef de la branche des Valois, qui s'éteignit en 1589 (v. tabl. généal. IV). Les Valois recueillaient un domaine singulièrement augmenté par les rois Capétiens. A l'Ile-de-France et à l'Orléanais, qu'il comprenait en 987, avaient été ajoutés le Vermandois, le Berry, la Normandie, la Touraine, le Poitou, le Languedoc, le Lyonnais, la Champagne. Les quatre grands fiefs de Bourgogne, de Bretagne, d'Aquitaine et de

Flandre, reconnaissaient la suzeraineté du roi de France.

186. COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE CENT ANS, 1336. — Édouard III vint d'abord prêter hommage au roi de France pour le duché d'Aquitaine; mais il ne tarda pas à renouveler ses prétentions à la couronne. Alors éclata entre la France et l'Angleterre cette longue guerre, qu'on appelle la *guerre de Cent ans* à cause de sa durée; commencée en 1336 par la révolte de la Flandre, elle ne fut terminée qu'en 1452 par la prise de Bordeaux. On peut peut la diviser en quatre périodes : la première, marquée par de cruels revers pour la France, s'étend jusqu'à la paix de Brétigny (1360); la seconde embrasse le règne de Charles V, pendant lequel la France reprend l'avantage et se relève de ses désastres; la troisième, nouvelle période de revers, comprend le règne malheureux de Charles VI et les premières années de Charles VII jusqu'à l'apparition de Jeanne d'Arc (1429); la dernière, période de succès et de gloire, se termine par l'expulsion définitive des Anglais (1452). La guerre de Cent ans est une guerre véritablement nationale; il s'agissait en effet pour la France de savoir si elle conserverait son indépendance ou si elle deviendrait une province, une annexe de l'Angleterre.

187. HOSTILITÉS EN FLANDRE. — PREMIÈRE PÉRIODE DE REVERS. — Les premières hostilités eurent lieu en Ecosse et en Flandre. La Flandre, qui recevait de l'Angleterre les belles laines dont elle faisait de riches tissus, était par tous les intérêts de son commerce étroitement attachée à ce pays; l'Ecosse au contraire, dont l'Angleterre menaçait depuis longtemps l'indépendance, devait rechercher l'appui des Français et embrasser leur cause. Pendant qu'Édouard III comprimait un soulèvement des Ecossais, les cités flamandes s'insurgèrent contre le comte de Flandre, qui violait souvent leurs privilèges. Philippe vint lui-même au secours de son vassal, gagna une bataille sous les murs de Cassel et s'empara de cette ville, que les Flamands regardaient comme imprenable. Ces succès amenèrent la sou-

mission du pays. Mais peu de temps après, une nouvelle révolte éclata. Le brasseur Jacques d'Artevelde, qui la dirigeait, appela Edouard III au secours de sa patrie, et l'engagea à prendre le titre et les armes de roi de France. En même temps, le comte Robert d'Artois, chassé du royaume pour avoir revendiqué le comté d'Artois à l'aide d'un faux testament, et condamné ensuite à mort comme soupçonné d'avoir attenté aux jours du roi, passait en Angleterre, et excitait Edouard à faire une descente en France. La guerre s'ouvrit par la bataille navale de l'Ecluse, où les Français furent vaincus. Mais, la même année, Edouard III, après avoir assiégé inutilement Tournai, conclut une trêve d'un an pour aller soutenir ses partisans en Ecosse.

188. HOSTILITÉS EN BRETAGNE. — Avant l'expiration de la trêve, la guerre recommença au sujet de la succession de Bretagne. Deux maisons, celle de Montfort représentée par le frère du feu duc Jean III, et celle de Penthièvre représentée par Charles de Blois, se disputaient le duché devenu vacant. Philippe VI se déclara pour Charles de Blois, qui avait épousé Jeanne de Penthièvre, dite la Boiteuse, nièce du feu duc; Edouard III prit parti pour Jean de Montfort. La lutte dura 23 ans. Les femmes des deux prétendants y jouèrent un rôle important. L'un des événements les plus mémorables fut le siége d'Hennebon, où Jeanne de Montfort se défendit vigoureusement contre Charles de Blois. La guerre ne se termina que par le traité de Guérande (v. n° 203).

189. INVASION D'ÉDOUARD III. — En 1345, Edouard III, accompagné de son fils le prince de Galles, et conduit par le sire Geoffroy d'Harcourt, débarqua sur les côtes de la Normandie avec une immense armée, et marcha sur Paris en mettant tout à feu et à sang sur son passage. La bonne contenance de l'armée qui protégeait la capitale l'ayant effrayé, il repassa la Seine, afin de gagner le pays que possédait sa mère autour de Calais. Philippe de Valois se mit à sa poursuite avec une armée qui s'éleva bientôt à cent mille hommes. Edouard III, dont

les troupes étaient épuisées et affaiblies par de longues marches, se hâta de battre en retraite. Par une manœuvre habile, il échappa aux Français, et prit position à Crécy, près d'Abbeville, sur le penchant d'une colline qui avoisine la Somme.

190. BATAILLE DE CRÉCY. — C'est là que s'engagea le 26 août 1346 la désastreuse bataille qui porte le nom de Crécy. Philippe avait sous ses ordres presque autant de rois et de princes souverains que de chefs et de capitaines. Ses troupes étaient composées en grande partie de chevaliers. Dans son orgueil de gentilhomme, il avait refusé le secours des milices communales, et n'avait pas d'autre infanterie qu'un corps d'archers génois. L'armée anglaise, au contraire, inférieure en nombre de moitié à l'armée française, n'était composée que d'infanterie; elle avait en outre des *canons*, dont on fit usage alors pour la première fois en Europe. La noblesse ne voulut suivre dans cette journée aucun ordre, aucun commandement. Les archers génois ayant objecté que les cordes de leurs arcs étaient détrempées par la pluie, et qu'ils ne pouvaient faire usage de ces armes, on leur passa sur le corps pour arriver à l'ennemi. Les Anglais eurent bon marché de ces bandes indisciplinées de brillants seigneurs; trente mille hommes furent tués ou faits prisonniers. Parmi les morts se trouvaient les ducs de Bourgogne, de Lorraine et d'Alençon, les comtes de Savoie, de Flandre et de Nevers, et le valeureux roi de Bohême, Jean de Luxembourg, qui, étant aveugle, s'était fait conduire au premier rang et y avait vendu chèrement sa vie. Du côté des Anglais, le prince de Galles, plus connu dans l'histoire sous le nom de *Prince Noir*, à cause de la couleur de son armure, fit des prodiges de valeur, quoiqu'il ne fût âgé que de quinze ans. Philippe, après s'être bien battu, fut entraîné loin du champ de bataille par le comte de Hainaut, et alla demander un asile au château de Broye, lorsque la nuit était déjà close. Comme le châtelain hésitait à le recevoir à cette heure avancée : « Ouvrez, dit-il, c'est l'infortuné roi de France. »

191. SIÉGE DE CALAIS, 1347. DÉVOUEMENT D'EUSTACHE DE SAINT-PIERRE. — A la suite de cette bataille, Edouard III marcha sur Calais, qui était pour ainsi dire la clef de la France. Cette ville ne se rendit qu'après un siége d'une année, et lorsque la famine l'y contraignit. Édouard III voulait d'abord passer tous les habitants au fil de l'épée, pour les punir de leur héroïque résistance. Mais il consentit à épargner la ville à condition que six des plus notables bourgeois viendraient en chemise, nu-pieds et la corde au cou, lui offrir les clefs de la ville, et subiraient ensuite le dernier supplice. La France doit être fière de ses enfants, car toutes les fois que leur dévouement a été nécessaire à la patrie, il ne lui a pas fait défaut. Il se trouva dans Calais six généreux citoyens qui se dévouèrent à la mort pour le salut commun. Eustache de Saint-Pierre s'offrit le premier, et son exemple en entraîna cinq autres, dont l'histoire n'a pas conservé tous les noms, mais à qui elle gardera toujours un reconnaissant souvenir. Quand les six victimes furent arrivées dans la tente du roi d'Angleterre, Edouard ordonna qu'on fît venir le bourreau. Les prières de la reine d'Angleterre, Philippine de Hainaut, qui se jeta tout éplorée aux genoux de son mari, obtinrent leur grâce et leur liberté. Edouard III avait pris Calais le 4 août 1347; la ville fut peuplée d'Anglais, et ne redevint française que deux siècles plus tard (voir n° 284).

192. PESTE DE FLORENCE, 1348. — LES FLAGELLANTS. — ÉTABLISSEMENT DE LA GABELLE. — Une trêve interrompit la guerre entre les deux pays; mais la France fut ravagée par une peste horrible, connue sous le nom de *peste de Florence*, qui parcourut aussi, à ce qu'on assure, les autres contrées de l'Europe ainsi que l'Asie et l'Afrique. A ce fléau vinrent se joindre la famine, le massacre des Juifs et les folies des *Flagellants*, espèce de fanatiques qui parcouraient demi-nus les campagnes, se déchirant le corps à coups de verges, pour apaiser, disaient-ils, la colère de Dieu. Les maux du pays furent aggravés par de nouvelles charges publiques et par l'établissement de la *gabelle* ou impôt sur le sel. C'est à ce propos que le

roi d'Angleterre, par un mauvais jeu de mots, appelait Philippe VI le *vrai roi salique*; à quoi Philippe répondait, en désignant Edouard sous le nom de *marchand de laine*, parce que l'Angleterre faisait un grand commerce de laine avec la Flandre.

193. *Accroissements du domaine royal.* — Malgré tous les malheurs qu'éprouva la France sous son règne, Philippe VI augmenta d'une manière remarquable le domaine royal. Par son avénement, il y avait réuni les duchés de Valois, d'Anjou et du Maine; la Champagne et la Brie avaient été acquises par le traité qui laissait la Navarre à Philippe d'Evreux; enfin le comté de Montpellier fut acheté en 1349, et le dauphin du Viennois Humbert II céda la même année le Dauphiné à la couronne, à condition que le fils aîné des rois de France prendrait le nom de Dauphin.

194. JEAN-LE-BON.—CHARLES-LE-MAUVAIS.— Philippe de Valois mourut en 1350 et eut pour successeur son fils aîné, Jean surnommé *le bon*, c'est-à-dire le brave. Le nouveau roi n'était pas homme à guérir les plaies de l'Etat. Brave et loyal, mais emporté, orgueilleux et prodigue, il souilla les commencements de son règne par le supplice du connétable Raoul, comte d'Eu, qui, sous prétexte de trahison, fut mis à mort sans jugement. Le nouveau connétable Charles de Lacerda, favori du roi, ayant été assassiné par le roi de Navarre Charles-le-Mauvais, petit-fils de Louis-le-Hutin, Jean surprit le meurtrier dans un banquet à Rouen, l'emprisonna et fit décapiter sur-le-champ cinq de ses complices. De pareilles violences, qui rappelaient les plus mauvais temps de la barbarie et qui donnaient au peuple de déplorables exemples, jetèrent le roi de Navarre dans le parti des Anglais.

195. BATAILLE DE POITIERS; CAPTIVITÉ DU ROI, 1356. — La trêve de 1348 venait d'être rompue. Pendant que le roi d'Angleterre envahissait l'Artois, le Prince Noir, son fils, descendait en Guienne. Jean, ayant obtenu des subsides considérables des États-Généraux, que la pénurie de son trésor l'avait forcé de réunir, leva une armée nombreuse et marcha en personne contre le Prince

Noir. Il rencontra les Anglais dans le champ de Maupertuis, près de Poitiers. Comme à Crécy, l'ennemi était inférieur en nombre, surpris à l'improviste et fatigué par de longues marches. En observant de près ses mouvements, il était facile de l'affamer et de le forcer à se rendre. Mais le roi Jean voulait une grande bataille; il repoussa toutes les propositions d'accommodement. Comme à Crécy, les seigneurs s'élancèrent étourdiment sans combiner l'attaque, se firent tuer par les flèches des archers anglais presque sans avoir combattu, et ils empêchèrent l'infanterie d'agir. Le roi lui-même, après des prodiges de valeur, fut enveloppé et obligé de se rendre avec son quatrième fils, le jeune Philippe, qui ne l'avait pas quitté; il remit son épée à un gentilhomme français au service de l'Angleterre. Le Prince Noir s'honora par sa modération. Lorsqu'on lui amena son royal prisonnier, il mit un genou en terre et lui prodigua toutes sortes de marques de respect; il voulut le servir lui-même à table. Il l'emmena ensuite à Bordeaux, et de là à Londres.

196. **RÉGENCE DU DAUPHIN. ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1356.** —En l'absence du roi, le dauphin Charles, qui fut depuis Charles V, fut déclaré lieutenant général du royaume. Il se hâta de réunir les Etats-Généraux, pour leur demander de nouveaux sacrifices, et il conclut avec les Anglais la trêve de Bordeaux. Le roi Jean avait promis en 1355 de réformer les abus et d'aviser à une égale répartition des impôts; mais ces promesses n'avaient point été accomplies. Les Etats-Généraux, réunis le 17 octobre 1356, se montrèrent plus exigeants et plus difficiles envers le Dauphin. Ce prince n'était pas populaire; il avait été un des premiers à s'enfuir du champ de bataille à Poitiers. On ne lui accorda de subsides qu'à de dures conditions : vingt-deux des officiers du roi, réputés ennemis du peuple, durent être renvoyés et remplacés par un conseil de régence, dont les membres étaient élus par les Etats. Le pouvoir royal se trouvait ainsi annulé de fait au profit des Etats-Généraux.

197. **CONSPIRATION D'ÉTIENNE MARCEL.** —La fermentation causée par la présence et par les débats des Etats Généraux se continua même après leur séparation. Paris était en feu : Charles-le-Mauvais aspirait à la couronne, et les chefs de la bourgeoisie, les deux personnages les plus influents de la dernière assemblée, Etienne Marcel, prévôt des marchands, et Robert Le Coq, évêque de Laon, secondaient les projets du roi de Navarre, comptant se servir de son appui contre la royauté et dans l'intérêt du Tiers-Etat. Pour atteindre leur but, ils ne reculèrent pas devant le crime : Marcel pénétra dans le palais à la tête de ses partisans, et massacra, sous les yeux mêmes du Dauphin, les maréchaux de Champagne et de Normandie. Le sang de ces deux officiers jaillit jusque sur les vêtements de Charles, tant il était près d'eux, et il fut contraint de se coiffer du chaperon moitié rouge et moitié bleu, qui était le signe distinctif des révoltés. A la suite de cette émeute, le Dauphin sortit de Paris, où Marcel resta le maître. Il allait en ouvrir les portes au roi de Navarre et à son armée, quand il fut assassiné par Jean Maillard, l'un des chefs du parti royaliste. Le Dauphin rentra aussitôt et comprima les derniers mouvements de la sédition.

Ainsi échoua la tentative faite par les États-Généraux pour soumettre la royauté à leur contrôle. Toutefois on doit reconnaître que, sous la direction et l'inspiration de Marcel, les États de 1356 introduisirent dans l'administration générale du royaume de sages et heureuses modifications.

198. **LA JACQUERIE. — LES MALANDRINS, LES ROUTIERS, ETC.** — Ce n'étaient pas là les seuls embarras du Dauphin. Le royaume et surtout les environs de la capitale étaient alors désolés par une révolte générale du peuple contre la noblesse. Ruiné par les Anglais, le peuple se voyait en outre pillé et rançonné sans pitié par les seigneurs qui auraient dû le défendre. « *Jacques Bonhomme* (c'était le nom que l'on donnait par dérision au paysan), Jacques Bonhomme crie, disait la noblesse; mais Jacques Bonhomme payera. » Au lieu de payer,

le paysan, poussé à bout et mourant de faim, s'arma, égorgea, incendia. A cette guerre des paysans, qu'on appelle *la Jacquerie*, se joignirent bientôt les pilleries des soldats qui furent licenciés après la conclusion de la paix; se voyant privés d'une solde régulière, ils dévastèrent le pays, sous le nom de *Malandrins*, *Routiers*, *Tard-venus*, etc.; et il fallut les combattre en règle comme on combattait l'ennemi.

199. PAIX DE BRÉTIGNY, 1360.—La guerre contre l'Angleterre se termina par la paix signée à Brétigny, près de Chartres. Aux termes de ce funeste traité, la Guienne, le Poitou, la Saintonge, le Limousin, le Périgord, l'Angoumois, Calais et le pays voisin furent abandonnés à l'Angleterre, et Édouard renonça à ses prétentions sur la couronne de France, sur la Normandie, la Touraine, le Maine et l'Anjou. Le roi Jean devait payer en six ans trois millions d'écus d'or pour sa rançon. A ces conditions, il quitta la Tour de Londres, où il était retenu prisonnier, pour revenir en France; mais son deuxième fils le duc d'Anjou devait rester en otage jusqu'à ce qu'on eût fourni la somme stipulée.

200. *Seconde maison ducale de Bourgogne. — Ordre de l'Etoile.* — De retour dans ses Etats, Jean donna en apanage à son quatrième fils Philippe, surnommé le Hardi, le duché de Bourgogne, devenu vacant par la mort de Philippe de Rouvres, en qui venait de s'éteindre (1361) la maison ducale issue de Robert de France, frère du roi Henri Ier. Philippe-le-Hardi devint ainsi la tige de cette seconde maison des ducs de Bourgogne, qui devait jouer un rôle si important avec Jean-sans-Peur, Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire. — Le roi Jean a fondé le plus ancien ordre de chevalerie qui ait existé en France, celui de l'Etoile.

201. AVÉNEMENT DE CHARLES V.—Le duc d'Anjou s'étant enfui de Londres en 1364 sans que la rançon de son père fût payée, Jean-le-Bon alla se constituer de nouveau prisonnier, disant que « si la bonne foi et la justice étaient bannies du reste de la terre, elles devraient se retrouver dans le cœur des rois. » Il mourut la même année. Le Dauphin lui succéda sous le nom de Charles V.

202. *Caractère du nouveau roi.* — Charles avait acquis, avant de monter sur le trône, une grande expérience des hommes et des choses. Les malheurs de sa régence avaient mûri son esprit avant l'âge. C'était un prince maladif, dont la santé avait été, dit-on, altérée par un poison que lui avait donné Charles-le-Mauvais. Les chroniqueurs nous le représentent enfermé dans son palais, au milieu des astrologues, des savants et des livres. Il s'appliqua à relever la fortune de la France, et il y réussit avec l'aide du chevalier breton Bertrand Duguesclin, qu'il attira et attacha à son service.

203. TRAITÉS DE SAINT-DENIS ET DE GUÉRANDE. — DUGUESCLIN EN ESPAGNE. — Les commencements de son règne furent marqués par deux traités importants. La victoire de Cocherel, remportée par Duguesclin sur les troupes du roi de Navarre, la veille du jour où Charles V fut sacré à Reims, et la bataille d'Auray en Bretagne, où le prétendant Charles de Blois fut tué et le héros breton fait prisonnier, décidèrent en 1365 la conclusion des traités de Saint-Denis et de Guérande. Le premier stipula la renonciation de Charles-le-Mauvais à ses prétentions sur la couronne de France. Le second consacra les droits de la maison de Montfort, et mit ainsi fin à la longue et sanglante guerre de la succession de Bretagne.

Duguesclin, rendu à la liberté, fut chargé de délivrer la France du fléau des *Grandes compagnies* : on désignait ainsi la réunion de ces bandes de pillards que le licenciement des armées avait jetées sur les campagnes ; le nombre en grossissait tous les jours. Il les conduisit en Espagne contre Pierre-le-Cruel, à qui son frère Henri de Transtamare disputait le royaume de Castille, et assura le triomphe de ce dernier.

204. SUITE DE LA GUERRE DE CENT ANS. — PREMIÈRE PÉRIODE DE SUCCÈS. — Les hostilités avec l'Angleterre furent reprises en 1368. Les nobles de Gascogne ayant porté plainte au roi de France, leur premier suzerain, contre les exactions du prince de Galles, à qui Edouard III son père avait donné le gouvernement de la Guienne, Charles V saisit volontiers ce prétexte de renouveler la guerre. Le prince Noir fut cité à comparaître devant la cour des Pairs. Il ré-

pondit fièrement qu'il ne viendrait que le *bacinet* (casque) en tête, avec dix mille hommes en sa compagnie. Charles fit prononcer la confiscation de la Guienne, et envoya déclarer la guerre au vieux roi d'Angleterre. Il avait compris que la valeur inconsidérée de notre chevalerie avait presque seule causé les malheurs de Crécy et de Poitiers : il avait donc résolu d'éviter désormais les grandes batailles. Ses gens avaient ordre de harceler l'ennemi par de continuelles escarmouches, et de dévaster le pays sur son passage afin de l'affamer. Par ce nouveau système de guerre, le roi, sans sortir de son palais, parvint à reconquérir ce que ses prédécesseurs avaient perdu par d'imprudentes batailles.

205. DUGUESCLIN CONNÉTABLE. — La guerre se fit tout d'abord au nord et au sud en même temps. Le prince Noir était dans le midi ; Robert Knolles descendit au nord avec une immense armée. On le laissa s'avancer à travers un pays déjà ruiné, dans lequel, ne trouvant ni villes ni châteaux fortifiés, il ne put brûler qu'un petit nombre de mauvais villages. « Vous n'avez que faire d'employer vos gens contre ces enragés, disait Clisson au roi ; ils ne vous mettront pas hors de votre héritage avec toutes ces *fumières* (incendies). » Duguesclin, que le roi venait de créer connétable, suivit seulement l'armée anglaise d'assez près, pour l'inquiéter sans cesse et l'affaiblir par de petits combats. La famine et les maladies achevèrent son œuvre ; et bientôt cette armée, qui venait de traverser une partie de la France, se trouvant réduite à un petit nombre de soldats mal armés, se dispersa presque sans avoir pu combattre. Duguesclin prit l'Aunis, la Saintonge et le Poitou, pendant qu'une flotte castillane, venue au secours de la France, battait les Anglais sur mer à la hauteur de la Rochelle. Le prince Noir, atteint d'une maladie de langueur, était hors d'état de tenir tête au connétable ; bientôt même il fut obligé de retourner à Londres, où il mourut un an avant son père (1376).

206. **NOUVEAUX SUCCÈS ET MORT DE DUGUESCLIN. — MORT DU ROI.** — La guerre recommença en 1377, après une courte trêve pendant laquelle Edouard III descendit lui-même au tombeau. Une nouvelle armée, non moins considérable que la précédente, débarqua à Calais avec trente mille chevaux; on la laissa traverser encore sans grande bataille tout le pays de Calais à Bordeaux. En arrivant dans cette ville, elle avait perdu tous ses chevaux, et elle était réduite au tiers de ses soldats. Enfin, les Anglais ne possédaient plus en France que les places maritimes de Calais, Brest, Bordeaux et Bayonne, quand Duguesclin mourut en assiégeant Châteauneuf de Randon [1], que défendait une garnison dévouée aux Anglais. Cette place, après avoir soutenu plusieurs assauts, avait promis de se rendre, si elle n'était secourue dans un délai de quinze jours. La mort du connétable survint dans cet intervalle. Mais le gouverneur n'en fut pas moins fidèle à sa parole, et, au terme fixé, n'ayant pas reçu de renforts, il vint loyalement déposer les clefs de la place sur le cercueil de Duguesclin. Charles V mourut deux mois après son fidèle serviteur.

207. *Administration de Charles V.* — Non-seulement ce prince avait prévenu le retour de grands désastres comme ceux de Crécy et de Poitiers, en s'entourant de généraux tels que Duguesclin, Olivier de Clisson et Boucicaut, et en adoptant un nouveau système de guerre; mais il sut aussi réparer les maux de la France par son habile administration. Il fut secondé dans cette noble tâche par des ministres tirés de la bourgeoisie, Bureau de la Rivière, Philippe de Savoisy, Hugues Aubriot et d'autres. Le grand nombre et l'importance de ses ordonnances témoignent du soin et de l'activité avec lesquels il chercha à fortifier l'autorité royale aux dépens de la noblesse : interdiction des guerres privées, substitution définitive des légistes aux barons dans le Parlement, qu'il rendit perpétuel [2]; levée régulière des impôts, bonne administration des revenus de l'Etat, justice rendue gratuitement aux pauvres, stabilité du taux des monnaies si souvent

---

[1] A 24 kil. N. de Mende (Lozère).

[2] Auparavant les conseillers étaient élus chaque année.

altérées par ses prédécesseurs, création d'une marine militaire et d'une marine marchande pour favoriser les progrès du commerce extérieur, encouragements à l'agriculture et à l'industrie, il porta sur toutes les branches du gouvernement son attention et ses réformes. Sa loi sur la régence et la tutelle des rois, dont il fixa la majorité à 14 ans, est surtout célèbre. La défiance qu'il avait conçue contre les États-Généraux lui fit repousser systématiquement l'intervention de ces assemblées dans les affaires du pays; il évita avec soin de les convoquer, et leur substitua les *lits de justice*, ou séances solennelles du Parlement présidées par le roi.

208. *Lettres et Arts.* — Les lettres et les arts furent aussi encouragés par Charles V. L'hôtel Saint-Paul, qu'il fit construire près de la Seine, sur l'emplacement actuel de la rue Saint-Antoine à Paris, était sa résidence ordinaire; il le préférait au Louvre, qui était enfermé dans l'enceinte de Paris depuis Philippe-Auguste, mais qui était plutôt une forteresse qu'un palais. Une foule d'églises et de palais furent élevés ou embellis : on construisit la Bastille, les châteaux de Melun, de Beauté près Vincennes, et de Saint-Germain. Charles est surtout considéré comme le fondateur de la Bibliothèque; car il réunit jusqu'à 900 volumes dans la tour du Louvre appelée la *Tour de la librairie;* il n'y en avait qu'une vingtaine sous le roi Jean. Les savants et les hommes de lettres l'approchaient facilement; il admit à sa cour le fameux astrologue Thomas de Pisan, dont la fille Christine a écrit l'histoire de Charles V. C'est à cette époque aussi que vécut le chroniqueur Froissart.

209. *Grand schisme d'Occident*, 1378. — Les dernières années de Charles V furent marquées au dehors par un événement qui eut de graves conséquences pour la France. Les six papes, tous français, qui avaient résidé à Avignon depuis 1309, placés sous l'influence du roi de France, avaient servi ses intérêts dans toutes les questions politiques, où ils pouvaient utilement intervenir. Le dernier d'entre eux étant retourné à Rome et y étant mort en 1378, sa succession fut partagée entre deux compétiteurs, un pape italien élu à Rome et un pape français élu à Avignon; cette double élection donna naissance au grand schisme d'Occident, à cette nouvelle *captivité de Babylone*, qui dura 70 ans (1378-1449). La France, en se déclarant pour le pape français que rejetait la plus grande partie de la chrétienté, se plaça dans une fausse situation, qui fut souvent pour elle une source de graves embarras.

210. MINORITÉ DE CHARLES VI. — RÉVOLTES POPULAIRES; LES MAILLOTINS. — Charles VI, qui succéda à son père, n'était âgé que de douze ans. Ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne se disputèrent la régence. Le duc d'Anjou, qui était l'aîné, fut chargé de la tutelle; il commença par piller le trésor qu'avait amassé le feu roi, et il le dépensa dans les préparatifs d'une expédition contre le royaume de Naples, qu'il réclamait en qualité d'héritier de la maison d'Anjou [1]. Puis il établit au nom du roi de nouveaux impôts. Ces exactions ne tardèrent pas à exciter des révoltes. Ce fut Paris qui donna le signal. La patience du peuple était à bout; on le savait si bien, qu'on eut recours à la ruse pour faire proclamer la taxe. Le dernier jour de février 1382, un homme monta à cheval, sonna de la trompette pour attirer les curieux, et quand la foule fut nombreuse, il annonça qu'on avait volé la vaisselle du roi; puis profitant de l'émoi causé par cette nouvelle, il ajouta qu'on commencerait le lendemain la perception de l'impôt, et s'enfuit à toute bride au milieu des malédictions populaires et des pierres qu'on lui jeta. Le 1er mars, il y eut un grand rassemblement aux halles. Un percepteur, ayant voulu exiger l'impôt d'une pauvre femme qui vendait du cresson, fut assailli par la multitude et lâchement égorgé. Les mutins se répandirent aussitôt dans tous les quartiers, pénétrèrent dans l'Hôtel-de-Ville, y enlevèrent les poignards, les épées, les armes de toute sorte qui s'y trouvaient, et jusqu'à des maillets de plomb : ce qui leur a fait donner le nom de *Maillotins*. Ainsi armés, ils commirent les excès les plus coupables et devinrent pendant quelques jours la terreur de la ville. Leur exemple fut suivi à Rouen, à Compiègne et dans plusieurs villes de la Picardie. Le roi châtia les rebelles en faisant jeter leurs principaux chefs à la rivière, dans des sacs de cuir, et en retirant aux villes quelques-unes

1 La reine Jeanne de Naples, arrière-petite-fille de Charles d'Anjou, l'avait adopté pour fils.

de leurs libertés : ce fut là, le seul résultat de l'émeute.

211. GUERRE DE FLANDRE ; BATAILLE DE ROOSEBEKE, 1382. — En même temps le duc de Bourgogne, qui avait épousé la fille du comte de Flandre, décidait le jeune roi à aller combattre les Flamands révoltés contre leur seigneur. Charles VI, secondé par le connétable Olivier de Clisson, qui avait remplacé Duguesclin, gagna la bataille de Roosebeke. Cette victoire coûta la vie au chef des rebelles, Philippe d'Artevelde, et décida de la soumission des Flamands.

212. SUITE DE LA GUERRE DE CENT ANS.—SECONDE PÉRIODE DE REVERS.—VOYAGE DU ROI DANS LE MIDI.—Charles VI, enhardi par ces succès, projeta une descente en Angleterre ; mais l'égoïsme et la lenteur des ducs d'Orléans et de Berry firent perdre l'occasion favorable. Les Anglais eurent le temps de venir brûler la flotte française rassemblée au port de l'Écluse. Une trêve de trois ans suivit cette funeste tentative. Le roi, devenu majeur, entreprit un voyage dans le midi pour mettre un terme aux exactions du duc de Berry, qui s'y faisait détester. Il retira à son oncle le gouvernement de la Guienne, et réprima les soulèvements partiels qui y avaient eu lieu.

213. DÉMENCE DU ROI, 1392. — La sagesse et la fermeté du jeune roi faisaient bien augurer de son règne ; un funeste événement vint détruire ces espérances légitimes. Pierre de Craon, ayant attenté à la vie du connétable de Clisson, se réfugia en Bretagne Le duc de ce pays Jean V refusa de livrer l'assassin à la justice du roi. Charles VI résolut de tirer vengeance de ce double affront, et se mit en marche pour la Bretagne avec une armée. Comme il traversait la forêt du Mans, par une journée dont la chaleur était étouffante, un homme d'une haute taille, couvert de haillons, l'air défait et les cheveux épars, s'élance tout à coup du taillis vers le roi, et saisissant la bride de son cheval : «Noble roi, s'écrie-t-il, ne chevauche pas plus avant ; on te trahit ! » On arrête cet homme, on l'éloigne, et l'armée reprend sa marche en silence. Mais quelques

instants après, un page ayant laissé tomber son épée à terre, le bruit du fer réveille le roi comme d'un profond assoupissement ; il tire son épée, lance son cheval à travers toute sa suite, blesse ou tue ceux qu'il rencontre. C'est à peine si l'on put le saisir par derrière, le garrotter et le ramener sur une charrette à la ville du Mans, où il resta deux jours sans connaissance. Il était fou à l'âge de 24 ans, et il avait encore trente ans à régner.

214. LES ONCLES DU ROI S'EMPARENT DE L'AUTORITÉ. — BATAILLE DE NICOPOLIS. — Le duc d'Anjou était allé mourir en Italie, en voulant s'assurer la possession du royaume de Naples. Les ducs de Berry et de Bourgogne s'attribuèrent la régence à l'exclusion de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI. Ils disgracièrent les anciens ministres, qu'ils qualifiaient du nom de *marmousets*, et ôtèrent à Clisson l'épée de connétable. Ils n'usèrent de l'autorité que pour accroître leurs richesses. La France dut cependant à leur administration dix années non pas de bonheur, mais de repos, pendant lesquelles les chevaliers français allèrent avec Jean-sans-Peur, comte de Nevers, défendre la Hongrie contre les Turcs, et furent tués ou faits prisonniers à la bataille de Nicopolis (1396).

215. MISÈRE ET ABANDON DU ROI. — Quant au malheureux roi, délaissé par ses oncles et par la reine elle-même, l'indigne Isabeau de Bavière, il manquait souvent des choses les plus nécessaires ; à peine lui donnait-on de quoi changer de linge et de vêtements. Dans les premiers temps de sa maladie, on avait essayé de le guérir en l'entourant de distractions, de fêtes et d'amusements. Mais cet essai même eut les plus funestes conséquences. Une mascarade, donnée par la reine à l'hôtel royal de Saint-Paul, faillit coûter la vie à Charles VI. Le roi et cinq jeunes seigneurs y parurent déguisés en satyres, à l'aide de toiles enduites de poix et couvertes d'étoupes. Le feu prit aux costumes de ces jeunes seigneurs et ils furent brûlés vifs ; le roi ne dut la vie qu'à la présence d'esprit de la jeune duchesse de Berry, qui le sauva en le couvrant de sa robe ; mais la frayeur qu'il

éprouva rendit sa folie incurable. C'est, dit-on, pour charmer ses ennuis que furent inventées les cartes à jouer.

216. GUERRE CIVILE; BOURGUIGNONS ET ARMAGNACS.— Les maux du royaume furent aggravés par la sanglante rivalité qui divisa le duc d'Orléans et le nouveau duc de Bourgogne Jean-sans-Peur, fils et successeur de Philippe-le-Hardi. Cette rivalité commença une longue période de guerres civiles, marquée par les crimes les plus odieux. En 1407, Jean-sans-Peur fit traîtreusement assassiner son rival pendant la nuit, lorsqu'il sortait de l'hôtel Saint-Paul où il avait passé la soirée. La France se partagea aussitôt en deux camps, les Bourguignons et les Armagnacs : le parti de Jean-sans-Peur fut celui des bourgeois de Paris et de l'Université; Charles d'Orléans et ses deux frères, fils du duc assassiné, eurent pour eux Isabeau de Bavière, la cour et le comte d'Armagnac, chef de toute la petite noblesse du sud de la France, dont le jeune Charles épousa la fille[1]. Les Bourguignons dominèrent d'abord dans Paris, où ils organisèrent la milice des Cabochiens ou Écorcheurs, sous la conduite du bourreau Capeluche. Mais en 1413, les Armagnacs, profitant de l'horreur qu'inspiraient les crimes de ces misérables, s'emparèrent de la capitale et firent un massacre général des Bourguignons. Les deux partis semblaient rivaliser de férocité.

217. BATAILLE D'AZINCOURT, 1415. — La nécessité de défendre la France contre les étrangers suspendit pour quelque temps ces atroces représailles. En 1415, le roi d'Angleterre Henri V envahit la France à la tête d'une puissante armée, et s'avança jusqu'au petit village d'Azincourt, situé sur la route de Hesdin à Saint-Omer. Là se livra une bataille aussi funeste que l'avaient été celles de Crécy et de Poitiers. Les mêmes fautes amenèrent une défaite non moins sanglante; huit mille gentilshommes perdirent la vie à la journée d'Azincourt; le

[1] C'est à cause de cette alliance avec la maison d'Armagnac que les partisans du duc d'Orléans sont désignés sous le nom d'*Armagnacs*.

jeune duc d'Orléans fut au nombre des prisonniers.

218. SUITE DE LA GUERRE CIVILE. — La captivité de ce prince, qui devait durer vingt-cinq ans, n'affaiblit pas son parti. Le comte d'Armagnac devint connétable, et la guerre civile recommença avec un nouvel acharnement. Les Bourguignons reprirent d'abord l'avantage, et rentrèrent dans Paris (1418), par la trahison de Périnet Leclerc, gardien de l'une des portes de la ville. Isabeau de Bavière s'unit à eux, et ils égorgèrent dans les prisons le comte d'Armagnac et tous ses partisans. Mais l'année suivante, le duc de Bourgogne ayant accepté une entrevue au pont de Montereau avec le dauphin Charles, sous prétexte d'une réconciliation solennelle, y fut traîtreusement assassiné par Tanneguy Duchâtel.

219. TRAITÉ DE TROYES, 1420. — MORT DES ROIS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE. — Ce nouveau crime jeta dans le parti des Anglais son fils et successeur Philippe-le-Bon. Le duc de Bourgogne et Isabeau firent signer au pauvre insensé, qui portait le titre de roi de France, le honteux traité de Troyes, par lequel il déshéritait son propre fils, et donnait au roi d'Angleterre, avec la main de sa fille Catherine de France, le titre de régent du royaume et d'héritier de la couronne. Le dauphin, dépouillé par son père et par sa mère, en appela à Dieu et à son épée. La mort presque simultanée de Henri V et de Charles VI prépara tout à coup de nouvelles destinées à la France (1422).

220. HENRI VI ET CHARLES VII PROCLAMÉS ROIS. — Aux termes du traité de Troyes, le fils de Henri V fut proclamé roi de France et d'Angleterre à Paris et à Londres, sous le nom de Henri VI. Mais le dauphin se fit couronner à Poitiers, sous le nom de Charles VII. Il avait à conquérir une bonne moitié de son royaume, occupée par les Anglais; et cependant, laissant le connétable de Richemont combattre à sa place, il ne s'occupait que de plaisirs, *perdant gaîment son royaume*, comme lui disait La Hire, un de ses plus vaillants capitaines.

221. SIÉGE D'ORLÉANS, 1428. — Les Anglais étaient partout vainqueurs, à Crevant sur l'Yonne, à Verneuil près d'Evreux, et leurs succès avaient presque réduit Charles VII au territoire de Bourges : aussi l'appelaient-ils par dérision *le roi de Bourges*. La seule place qui le défendit encore contre une invasion, Orléans, était assiégée. Si Charles laissait succomber cette ville, Bourges était pris infailliblement, et le roi de France n'avait plus d'asile dans son royaume. Dunois, Xaintrailles, La Hire s'étaient enfermés dans Orléans; mais déjà les vivres leur manquaient; déjà l'on parlait de se rendre, quand une jeune fille de dix-huit ans vint sauver la France.

222. SECONDE PÉRIODE DE SUCCÈS. — JEANNE D'ARC, 1429-1431.—Née à Domremy, petit village sur la frontière de la Lorraine et de la Champagne, dans l'ancien bailliage de Vaucouleurs, Jeanne d'Arc, fille d'un simple cultivateur, avait grandi au milieu des combats que se livraient sans cesse, dans ce malheureux pays, Anglais, Bourguignons et Armagnacs. Souvent elle avait vu ses frères revenir tout sanglants de quelque engagement contre un parti anglais, ou les habitants du village voisin fuir devant le pillage et l'incendie; et elle avait puisé dans ce spectacle une ardente pitié pour le royaume de France. « Le cœur me saigne, disait-elle, quand je vois le sang d'un Français. » Simple de mœurs et d'un caractère fort doux, mais douée d'une imagination vive, elle avait une foi sincère qui s'alliait fort bien avec son amour pour la patrie et sa haine pour l'étranger. Dès l'âge de dix-sept ans, elle avait eu plus d'une fois des visions célestes. C'étaient, selon son témoignage, sainte Catherine, sainte Marguerite et saint Michel, qui lui étaient apparus et lui ordonnaient d'aller délivrer Orléans assiégé, et de faire sacrer le dauphin Charles VII à Reims. Malgré l'opposition de ses parents et la difficulté de l'entreprise, elle se présenta devant le sire de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et elle obtint d'être envoyée vers le roi, qui tenait alors sa cour à Chinon. Elle annonça à Charles et lui prouva qu'elle était envoyée de Dieu pour le sau-

ver, et elle se fit confier le commandement de l'armée. Tout ce qu'elle avait promis s'exécuta.

223. DÉLIVRANCE D'ORLÉANS. — A la tête de l'armée qu'elle enflamma de son enthousiasme, on la vit rompre les rangs des Anglais, faire pénétrer des vivres dans Orléans, y entrer elle-même, disperser les assiégeants, les poursuivre jusqu'à Patay, où elle les battit encore, et s'emparer de Beaugency. Le siége d'Orléans avait duré sept mois, du 15 octobre 1428 au 8 mai 1429; et dix jours avaient suffi à Jeanne pour accomplir cette délivrance miraculeuse, qui lui a valu le surnom de *Pucelle d'Orléans*. Le dimanche 8 mai, au moment où les Anglais abandonnaient toutes leurs positions au midi de la Loire, elle fit dresser un autel dans la plaine, et l'on y chanta presque en leur présence une messe d'action de grâces. Ce jour est resté une fête pour Orléans; on le célèbre par une procession solennelle du clergé de toutes les paroisses, à laquelle assistent les autorités de la ville, les troupes de la garnison et une foule considérable.

224. SACRE DE CHARLES VII.—Il fallait profiter de l'effroi des Anglais pour marcher sur Reims. Les ennemis avaient commis la faute de ne point faire sacrer Henri VI. Il s'agissait de les devancer; car, dans ces temps de désordre et d'anarchie, où toutes les notions du juste et de l'injuste, où tous les droits étaient confondus, la religion seule avait conservé quelque empire sur les esprits, et celui qui, par la cérémonie du sacre, deviendrait le premier l'élu de Dieu, l'*oint du Seigneur*, devait être définitivement le légitime roi de France. Quoique la longue route qui sépare Orléans de Reims fût occupée par de nombreux ennemis, Jeanne se mit en marche avec l'armée française, et partout elle fut victorieuse. Jeanne était entrée dans Orléans le 29 avril 1429; le sacre de Charles VII eut lieu à Reims le 17 juillet de la même année. Elle assista à la cerémonie avec son étendard déployé. « Il avait été, disait-elle, à la peine; c'était justice qu'il fût à l'honneur.»

225. PROCÈS ET MORT DE JEANNE D'ARC.—La mission de Jeanne était finie; elle voulut se retirer et regagner

son village. On la retint malgré elle, et désormais elle n'éprouva que des malheurs. Blessée au siége de Paris, elle fut prise devant Compiègne le 24 juin 1430. Un gentilhomme bourguignon, Jean de Ligny, l'acheta à celui qui l'avait prise, et la vendit aux Anglais, qui l'enfermèrent à Rouen, et lui firent son procès comme sorcière et hérétique. Ses juges voulaient la prendre par ses paroles, et lui faire dire quelque mot hérétique. Mais ses réponses claires, simples et d'un sublime bon sens, déjouèrent tous les piéges qu'on lui tendit : « L'espérance « de vaincre était-elle fondée en votre étendard ou en « vous ? — Elle était fondée en Notre-Seigneur et non « ailleurs. — Faisiez-vous croire aux troupes françaises « que cet étendard portait bonheur ? — Je ne faisais rien « croire, je disais aux soldats français : Entrez hardiment « au milieu des Anglais, et j'y entrais moi-même. — Dieu « déteste-il les Anglais ? — De l'amour ou haine que Dieu « a pour les Anglais et ce qu'il fait de leurs âmes, je n'en « sais rien ; mais je sais bien qu'ils seront mis hors de « France, sauf ceux qui y périront. » On la déclara néanmoins coupable de sorcellerie, afin de faire passer toutes ses victoires pour l'œuvre du diable. On la somma d'abjurer ses erreurs ; ce qu'on lui demandait comme abjuration, était peu de chose : ne plus porter d'habits d'homme, renoncer aux armes et laisser croître ses cheveux. Elle signa d'une croix; mais, comme elle ne savait pas lire, il se trouva qu'elle signait une déclaration par laquelle elle se reconnaissait dissolue, hérétique, schismatique, idolâtre, séditieuse, invocatrice des démons et sorcière. Elle fut donc condamnée à la captivité perpétuelle. Ce châtiment ne suffisant pas encore aux Anglais, on trouva moyen de lui faire revêtir pour un moment des habits d'homme, et, surprise en cet état par des témoins apostés, elle fut condamnée au feu comme relapse. La sentence fut exécutée sur la place du Vieux-Marché à Rouen. Jeanne expira en prononçant le nom de Jésus, 30 mai 1431.

226. FIN DE LA GUERRE DE CENT ANS, 1452. — Un secrétaire du roi d'Angleterre disait tout haut en reve-

nant du supplice : « Nous sommes perdus! nous avons brûlé une sainte! » En effet, le sang de Jeanne d'Arc retomba sur les Anglais. Chartres et beaucoup de villes au nord de la Loire leur furent enlevées. Bientôt le duc de Bourgogne conclut avec Charles VII le traité d'Arras (1435) et s'attacha désormais à la cause du roi, qui était celle de la France. Enfin Charles VII lui-même, rappelé à ses devoirs par les reproches et les conseils d'Agnès Sorel, renonça aux plaisirs pour les combats. Le connétable de Richemont et Dunois ayant chassé les Anglais de Paris, il y fit son entrée l'année suivante. La guerre, suspendue par une trêve de cinq ans, fut reprise en 1448. La Normandie et la Guienne furent reconquises à la suite des victoires de Formigny et de Castillon, et la prise de Bordeaux en 1452 ne laissa plus aux Anglais, dans tout le royaume, que la ville de Calais. Ainsi se termina la guerre de Cent ans.

227. LA PRAGUERIE. — MORT DU ROI, 1461.— Les dernières années de Charles VII furent attristées par la révolte de son fils le dauphin Louis, qui trouva un appui dans les grands vassaux, et surtout dans le duc de Bourgogne. Cette révolte, désignée sous le nom de Praguerie [1], et la conduite du dauphin à l'égard de son père, causèrent un chagrin si profond à Charles VII, qu'il se laissa, dit-on, mourir de faim, de peur d'être empoisonné par son propre fils.

228. *Administration de Charles VII.* — Charles VII avait préparé ses victoires par l'établissement d'une armée régulière. Une *taille perpétuelle* ou impôt permanent était destiné à fournir la solde de cette armée. Il rendit aussi le Parlement de Paris permanent, et le chargea d'inscrire sur ses registres les édits royaux publiés pour l'administration du royaume. Cet usage de l'*enregistrement* devait se transformer peu-à-peu en un droit, dont le Parlement se fit plus tard une arme contre la royauté.

---

1 Allusion aux troubles incessants dont la ville de Prague en Bohême était le théâtre depuis les prédications de l'hérétique Jean Huss.

229. *Pragmatique-Sanction de Bourges*, 1438.—Au milieu des désordres de la guerre civile et de la guerre de Cent ans, des partisans de l'Angleterre avaient été plusieurs fois appelés à des siéges épiscopaux. Pour rendre de tels choix impossibles, Charles VII enleva au pape le droit de nommer directement les évêques et les autres prélats du royaume. Tel fut l'objet de l'acte connu sous le nom de *Pragmatique-Sanction* de Bourges et publié en 1438.

230. *Commerce. — Jacques Cœur.* — C'est encore au règne de Charles VII qu'il faut rapporter les premiers développements du commerce. Ils furent dus à l'influence de l'argentier du roi[1], Jacques Cœur, fils d'un orfèvre de Bourges, qui s'était enrichi par le trafic maritime. Les ennemis que lui suscita son immense fortune parvinrent à le perdre. Il fut dépouillé de ses honneurs et de ses richesses en 1453, et s'enfuit en pays étranger.

SYNCHRONISMES. — Schisme d'Occident, 1378-1449. — Avénement de la maison de Lancastre en Angleterre, 1399. — Commencement de la guerre des deux Roses, 1455. — Bulle d'Or sous l'empereur d'Allemagne Charles IV, 1356. — Conquêtes de Tamerlan en Asie, 1369-1415. —Les Turcs Ottomans en Europe; prise de Constantinople, 1453.

CHAPITRE XIII.

Fin du moyen âge et commencement des temps modernes. — Découvertes et inventions ; lettres et arts.

231. *Prise de Constantinople par les Turcs; fin du Moyen âge.* — C'est pendant le règne de Charles VII, en 1453, que Constantinople, capitale de l'empire grec, et boulevard du christianisme en Europe, fut prise par les Turcs Ottomans, et devint le siége de leur empire. Cet événement, à cause de son importance, est choisi ordinairement comme la date précise qui marque la fin du moyen âge et le commencement des temps modernes; il coïncide presque avec la fin de la guerre de Cent ans. Le moyen âge est l'espace de temps qui s'est écoulé depuis la grande invasion des Barbares jusqu'à la prise de Constantinople; on l'appelle ainsi, parce qu'il tient le milieu entre les temps anciens et les temps modernes. C'est pendant cette curieuse époque que se sont formées les principales nations

[1] L'*argentier du roi* administrait les revenus royaux.

de l'Europe moderne, France, Angleterre, Espagne, etc. Alors sont nées, par la corruption du latin mêlé à l'ancien idiome germanique, les langues que parlent aujourd'hui ces différentes nations. Alors aussi, la civilisation moderne a commencé d'éclore et a grandi peu-à-peu sous la protection du christianisme. Les progrès de l'esprit humain pendant cette période sont marqués par une suite de glorieuses découvertes.

232. *Découvertes. — La boussole, la poudre à canon, le papier de linge, les lunettes, l'imprimerie, la gravure, la peinture à l'huile.* — C'est d'abord la boussole, connue dès le XIIe siècle par les Génois, qui, grâce à cet admirable instrument, explorèrent, sans crainte de s'égarer, des mers jusque-là redoutées. Vient ensuite la poudre à canon, que les Chinois connaissaient dans des temps fort reculés et qui fut apportée en Europe par les Arabes. C'est donc à tort qu'on suppose qu'elle a été inventée par un moine anglais du XIIIe siècle, Roger Bacon, qu'une vaste science faisait passer pour magicien. Le premier usage bien constaté qui en ait été fait date de la bataille de Crécy. Le papier de linge, aussi en usage chez les Arabes, était employé en Europe en 1243. Les lunettes furent inventées dans le XIIIe siècle, à Florence.

Mais la plus grande et la plus importante, sans contredit, de toutes les découvertes fut celle de l'imprimerie. Par cette invention merveilleuse, le XVe siècle changea les destinées du monde en ouvrant tout un nouveau domaine à l'esprit humain, et en multipliant les livres à l'infini, au moment même où la prise de Constantinople par les Turcs chassait de cette ville tous les savants et envoyait avec eux à l'Occident les manuscrits qui renfermaient les chefs-d'œuvre de Platon, d'Aristote, de Virgile, d'Homère, etc. La découverte se fit pour ainsi dire en trois fois : Gutenberg de Strasbourg imagina d'abord vers 1440 de graver des caractères sur une table de bois, qu'il revêtait d'un enduit noir. Puis il s'associa vers 1445 à Faust et à Schœffer de Mayence, et ils fabriquèrent en bois des caractères séparés et mobiles. Plus tard enfin, ils donnèrent à ces caractères la solidité nécessaire en substituant la fonte au bois. Les premiers imprimeurs se hâtèrent de multiplier les copies des plus beaux monuments de la littérature ancienne, et fournirent ainsi de nombreux aliments aux investigations de la science.

L'art de graver sur bois et sur cuivre fut une conséquence et une imitation de l'imprimerie ; on le doit à un orfévre de

Florence. Vers le même temps, les frères Van-Eyck de Bruges inventèrent la peinture à l'huile.

233. *Troubadours et trouvères.* — *Roman de la Rose.* — L'histoire de la littérature en France, depuis Charlemagne jusqu'aux temps modernes, n'est que le récit d'un long et pénible enfantement. Grâce aux chants des troubadours ou poëtes du Midi et des trouvères ou poëtes du Nord, qui parcouraient les châteaux et assistaient aux fêtes en célébrant les exploits des anciens preux ou chevaliers, la langue se forma peu-à-peu [1], et la poésie fit de bonne heure des progrès. Le premier grand monument qu'elle produisit fut le *Roman de la Rose*, composé de plus de dix-huit mille vers, et qui date du XIVe siècle. Selon Boileau, ce fut Villon qui, par ses ballades et ses rondeaux,

.... Sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Ce poëte est contemporain de Louis XI ; il appartient donc aux temps modernes.

234. *Théâtre: Mystères.* — Pendant cette époque, la poésie dramatique était à peine sortie de l'enfance; les plaisirs du théâtre n'avaient d'abord consisté que dans la représentation des mystères de la religion. Un des plus célèbres mystères représentait la passion de N.-S. J.-C.; la pièce se jouait dans une large rue ou bien sur une place. Tous les passants y prenaient part ou comme spectateurs ou comme acteurs. Les principaux personnages récitaient une sorte de dialogue en vers ou en prose rimée, auquel ils ajoutaient souvent eux-mêmes ce que leur suggérait leur imagination. Les mystères furent aussi un des moyens qu'on employa pour distraire Charles VI dans ses accès de folie.

235. *Philosophie scolastique.* — *Histoire.* — La prose se forma plus lentement que la poésie. Les Universités maintinrent longtemps les esprits dans la barbarie d'un enseignement bizarre, fondé presque exclusivement sur les idées d'Aristote, et qui donnait en mauvais latin des connaissances confuses sur la théologie, la grammaire, l'astrologie, l'alchimie, etc. Toutefois la philosophie sco-

---

[1] La langue du Midi, où l'on disait *oc* pour *oui*, était la langue *d'oc;* celle du Nord, où l'on disait *oyl* pour *oui*, fut la *langue d'oyl.* Le nom de *Languedoc* est resté celui d'une des provinces méridionales de la France.

lastique, qui s'attachait à démontrer par le raisonnement les dogmes chrétiens, produisit d'illustres docteurs, dont la parole fit autorité dans les écoles, dont les ouvrages témoignent assez par l'ampleur des vues, par la hauteur des conceptions, par le tour quelquefois heureux de la pensée, que la littérature scolastique ne fut ni sans éclat ni sans grandeur. Parmi les noms célèbres de cette époque, parmi ceux dont les travaux ont en quelque sorte continué l'œuvre des saint Ambroise, des saint Augustin, des saint Jérôme et autres Pères de l'Eglise latine du ve et du vi^e siècle, nous pouvons citer saint Anselme de Cantorbéry, le dominicain Albert le Grand, son illustre disciple saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, et Jean Gerson, l'auteur présumé de l'*Imitation de J.-C.* L'histoire compte aussi quatre grands noms, outre une foule nombreuse de chroniqueurs : ce sont, au XIIIe siècle, Villehardoin, qui a raconté la quatrième croisade et l'histoire de l'empire latin de Constantinople, et Joinville, qui a écrit dans un style naïf et pittoresque *Les faits et gestes du bon roy Loys* (saint Louis); au XIVe siècle, Froissart, l'agréable conteur de nos guerres contre les Anglais; au XVe, Commines, l'historien de Louis XI. Avec ce dernier, l'histoire prend déjà quelque chose de cette gravité qui la distingue dans les temps modernes.

CHAPITRE XIV.

Les négociations sont substituées à la guerre, la diplomatie à la force. — Le pouvoir royal reprend l'œuvre de l'abaissement de la féodalité, interrompue par la guerre de Cent ans. — La France devient une et compacte.

Louis XI, 1461-1483.—*Commencements de Charles VIII*, 1483-1494.

236. *Etat de la France en* 1461; *maison de Bourgogne.* — *Caractère du nouveau roi.* — A l'avénement de Louis XI, la France était depuis neuf ans délivrée de la présence des étrangers. Mais le pouvoir royal avait besoin de se fortifier. La réaction qui avait eu lieu sous les fils de Philippe-le-Bel, les malheurs de la guerre de Cent ans et ceux de la guerre civile avaient arrêté les progrès de la royauté. Si les grands vassaux étaient moins nombreux, ils étaient plus redoutables. Les ducs de Bretagne, d'Anjou et de Bourgogne, qui étaient les principaux, avaient d'immenses domaines et des richesses considérables; le dernier surtout possédait la Bour-

gogne, la Franche-Comté, la Flandre, le Hainaut, la Hollande, et, par le luxe de sa cour, par ses alliances étrangères, il avait acquis en Europe une renommée qui effaçait l'éclat du nom royal. Louis XI résolut d'abaisser cette puissante féodalité. C'était un prince superstitieux, fourbe et cruel, mais d'une prudence et d'une habileté consommées. Il ne se laissait pas seulement guider par ses intérêts particuliers; il avait aussi en vue les intérêts de la France, et il avait compris que, tant que la royauté n'aurait pas abattu l'orgueil des grands vassaux, le royaume, affaibli par le morcellement féodal, ne pourrait lutter avec avantage contre les ennemis extérieurs, et serait mal administré au dedans.

237. LIGUE DU BIEN PUBLIC, 1464. — Les premiers actes du successeur de Charles VII ne laissèrent aucun doute sur ses intentions. L'acquisition de la Cerdagne et du Roussillon, qu'il se fit céder par le roi d'Aragon, le soin qu'il mit à s'entourer de petites gens et la suppression de certains priviléges que possédait la noblesse mécontentèrent ou inquiétèrent les grands seigneurs. Ils s'unirent contre lui sous prétexte d'assurer le bien public, et leur ligue fut pour cette raison appelée la *ligue du bien public*. Les principaux membres étaient le duc de Bourgogne, son fils le comte de Charolais, et le duc de Berry, frère du roi. Louis XI se mit en campagne; une bataille indécise eut lieu à Montlhéry. Elle fut suivie des traités de Conflans et de Saint-Maur, qui assuraient des conditions avantageuses aux princes confédérés. Mais le roi n'avait signé la paix que pour affaiblir ses ennemis en les divisant; il se réservait de ne pas tenir sa parole à l'occasion.

238. ENTREVUE DE PÉRONNE. — Une seconde ligue s'étant formée deux ans après, Louis XI commença par reprendre à son frère la Normandie qu'il lui avait cédée. Il contraignit ensuite le duc de Bretagne à se séparer de la ligue. Enfin, il voulut traiter lui-même avec Charles-le-Téméraire, devenu duc de Bourgogne par la mort de son père Philippe-le-Bon. C'était une grave imprudence que d'aller ainsi se mettre à la merci de son rival, au moment où il venait d'exciter contre lui une révolte des Liégeois, ses sujets. Mais le trompeur est souvent dupe de ses propres artifices. Le roi était déjà dans Péronne, quand

y arriva la nouvelle du soulèvement de Liége. Charles, furieux de cette perfidie, retint Louis XI prisonnier dans cette tour où avait autrefois langui Charles-le-Simple, et, par des terreurs habilement ménagées, il lui arracha un traité qui assurait les villes de la Somme, Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, Péronne, etc., au duc de Bourgogne, et promettait la Champagne au duc de Berry. A ce prix seulement, Louis recouvra sa liberté. Mais à peine rentré dans Paris, il éluda une partie du traité de Péronne, en donnant à son frère la Guienne au lieu de la Champagne, qui le rapprochait trop de la Bourgogne.

239. JEANNE HACHETTE SAUVE BEAUVAIS. — INVASION DES ANGLAIS. — Le roi conjura de nouveaux orages par de nouvelles perfidies. Le duc de Guienne mourut de mort subite, et l'on soupçonna le roi de l'avoir fait empoisonner; le duc de Bretagne fut détaché du parti du duc de Bourgogne, et Charles-le-Téméraire resté seul n'éprouva plus que des revers. Il assiégea inutilement Beauvais; sa brillante armée ne put triompher du courage de Jeanne Hachette, qui, à la tête des femmes de la ville, sauva la place assiégée (1472). Charles-le-Téméraire s'allia alors avec le roi d'Angleterre Edouard IV, et une armée anglaise descendit en France. Louis XI acheta la retraite d'Edouard en s'engageant, par le traité de Picquigny près d'Amiens (1475), à lui payer un tribut annuel; et pour se débarrasser du duc de Bourgogne, il excita contre lui le duc de Lorraine et les Suisses.

240. MORT DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, 1477. — Charles-le-Téméraire rêvait alors le rétablissement à son profit de l'ancien royaume d'Ostrasie, sous le nom de royaume de Gaule-Belgique. Il s'était assuré du consentement de l'empereur d'Allemagne, et il se flattait de réunir en un seul corps ses Etats disséminés en faisant la conquête de la Lorraine ; il voulait aussi s'agrandir au sud-est jusqu'aux sommets des Alpes, et s'étendre même en Italie. Mais avant de mettre à exécution ces vastes projets, il résolut de châtier les Suisses qui avaient pendu le sire de Hagenbach, son lieute-

nant, pour se délivrer de sa tyrannie. Ces intrépides montagnards s'efforcèrent vainement de l'apaiser en lui exposant que leur pays était trop pauvre pour qu'il s'obstinât à le conquérir. Le duc fut inflexible. Réduits à défendre leur liberté, les Suisses gagnèrent les deux batailles de Granson et de Morat (1476). Ces sanglantes défaites furent la ruine du Téméraire; il alla se faire tuer l'année suivante sous les murs de Nancy, en y assiégeant René II, duc de Lorraine.

241. GUERRE DE LA SUCCESSION DE BOURGOGNE. — FIN DE LA MAISON D'ANJOU. — Lorsque Louis XI, révolté contre son père, avait trouvé un asile à la cour de Bourgogne, Charles VII avait dit : « Mon cousin Philippe reçoit un loup qui mangera ses brebis. » Cette prédiction venait de s'accomplir à moitié. C'était le roi de France qui par ses intrigues avait causé la perte du Téméraire. Il lui restait à recueillir la succession du duc mort; il y avisa immédiatement. Charles ne laissait qu'une fille, Marie de Bourgogne, qui épousa bientôt l'archiduc Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur d'Allemagne Frédéric III. Louis XI fit envahir par ses armées la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Artois et la Flandre. Les Flamands détestaient la domination française; ils se mirent en état de défense. Il s'ensuivit une guerre peu importante, dans laquelle Maximilien vainquit les Français à la journée de Guinegate. La mort prématurée de Marie de Bourgogne, enlevée à l'âge de vingt-cinq ans, hâta la fin de cette guerre, qu'on peut considérer comme le prélude de la rivalité de la France et de la maison d'Autriche. Par le traité d'Arras (1482), Louis XI obtint la Bourgogne, les villes de la Somme et le comté de Boulogne; il abandonna les Pays-Bas et la Flandre à Maximilien. L'Artois et la Franche-Comté devaient être réunis à la France comme dot de Marguerite d'Autriche, fille de Marie, qui fut fiancée au Dauphin. Vers cette époque mourut l'héritier du roi René de Provence, Charles d'Anjou, comte du Maine, qui légua au roi de France l'Anjou, le Maine, la Provence et ses droits sur le

royaume de Naples. Charles VIII devait bientôt faire valoir ces droits et commencer les guerres d'Italie.

242. DERNIERS MOMENTS DE LOUIS XI. — Les dernières années de Louis XI furent troublées par des remords incessants. Il tremblait à l'approche de la mort. Le sentiment de son impuissance contre ce dernier ennemi et la pensée de la vie à venir lui étaient insupportables. Il faut lire dans les Mémoires de Commines quelle misérable existence il traînait au fond de son château de Plessis-lez-Tours, qu'il avait fait entourer de fossés et de grilles de fer. Quarante arbalétriers veillaient jour et nuit autour de cette sombre demeure, avec ordre de tirer sur tout homme qui approcherait la nuit des fossés. On voyait souvent, dit-on, pendus aux arbres voisins, des cadavres de malheureux qu'on sacrifiait aux soupçons ombrageux du roi. Environné de petites gens auxquels il se confiait, de son *compère* le bourreau Tristan l'Ermite, de son médecin Jacques Coitier, de son barbier Olivier le Daim ou le Diable, d'astrologues et de charlatans, Louis essayait de prolonger sa vie par de nombreuses offrandes aux saints et par des cérémonies superstitieuses. Il mourut en répétant à son fils cette maxime, qui avait été la règle constante de sa conduite, et dont il avait fait de si odieuses applications : *Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner.*

243. *Administration de Louis XI.*—Louis XI avait réuni au domaine royal des provinces plus nombreuses et plus belles qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait pu le faire, et il était enfin parvenu à établir l'unité territoriale en France. Il dota la France de nouvelles institutions; il accorda des chartes et des priviléges aux villes qui l'avaient aidé dans sa lutte contre les seigneurs ; il protégea le commerce par de sages ordonnances, encouragea l'industrie, et notamment les manufactures d'étoffes de soie, d'or et d'argent ; il institua les postes (1464), créa les parlements de Grenoble, de Bordeaux et de Dijon, fonda l'université de Bourges et celle de Bordeaux, ainsi que les premières écoles de médecine, multiplia les écoles de droit, favorisa les savants, introduisit l'imprimerie en France (1469), essaya d'établir une infanterie nationale,

organisa l'artillerie française, et substitua les armes à feu et l'usage du canon aux armes et aux machines anciennes. Mais tant de grandes choses accomplies ne peuvent pas faire oublier ses crimes et ses perfidies.

244. RÉGENCE DE Mme DE BEAUJEU. — GUERRE FOLLE. — MARIAGE DE CHARLES VIII. —Charles VIII, fils et successeur de Louis XI, n'avait que treize ans à la mort de son père. Son éducation avait été tellement négligée, qu'il ne savait encore ni lire ni écrire. Anne de Beaujeu, sa sœur, âgée de vingt-trois ans, désignée pour régente par Louis XI et ensuite par l'assemblée des Etats-Généraux de Tours (1484), prit en main la tutelle et la régence. Elle devait être assistée d'un conseil qui serait présidé ou par le duc d'Orléans, premier prince du sang, ou par le duc de Bourbon, ou par le sire de Beaujeu, gendre du feu roi et frère du duc de Bourbon. Les seigneurs crurent que, sous le gouvernement d'une femme, ils pourraient facilement reprendre l'autorité que Louis XI leur avait enlevée; ils se liguèrent donc contre la régente. A leur tête étaient les ducs d'Orléans et de Bourbon. La guerre qu'ils entreprirent a été appelée la *guerre folle*; elle ne leur attira que des défaites. Mme de Beaujeu soumit les provinces du sud, tandis que La Trémoille, son général, battait les rebelles à Saint-Aubin-du-Cormier, en Bretagne. Le duc de Bretagne, qui avait favorisé la révolte, fut obligé de signer à Sablé un traité désavantageux, et il en mourut de chagrin. Avant de résigner ses fonctions, la régente rendit un dernier service au roi son frère : elle lui assura la main de la jeune duchesse de Bretagne, à laquelle aspiraient de nombreux prétendants. Cet important mariage, qui préparait la réunion de la Bretagne à la couronne, s'accomplit en 1491.

SYNCHRONISMES. — Guerre des deux Roses en Angleterre, 1455-1485. — Avénement des Tudors. —Réunion de la Castille et de l'Aragon sous Isabelle et Ferdinand-le-Catholique, 1479. — Prise de Grenade et fin de la domination musulmane en Espagne, 1492. — Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, 1492.

CINQUIÈME PÉRIODE.

Les Valois et les Bourbons au XVIe siècle, 1494-1598.

CHAPITRE XV.

Guerres d'Italie. — Elles donnent naissance au système de l'équilibre européen.

***Fin de Charles VIII*, 1483-1498 — *Louis XII*, 1498-1515.—*Commencements de François Ier*, 1515-1516.**

245. COMMENCEMENT DES GUERRES D'ITALIE. — Le XVIe siècle s'ouvre historiquement en 1494 avec les guerres d'Italie, et finit en 1598 avec la paix de Vervins et l'Edit de Nantes, qui terminent les guerres de religion. Charles VIII, le dernier des Valois directs, était depuis dix ans sur le trône, quand il songea à faire valoir les droits que la France tenait du testament de Charles d'Anjou, comte du Maine. Pour pouvoir suivre sans autre préoccupation l'exécution de ses projets, le jeune roi voulut s'assurer la paix avec ses voisins. Ainsi s'expliquent les concessions qu'il fit au roi d'Espagne, au roi d'Angleterre et à l'empereur Maximilien, auxquels il sacrifia une bonne partie des provinces si laborieusement acquises par son père. Son ardente imagination, enflammée par la lecture des romans de chevalerie et des exploits d'Alexandre et de César, lui avait fait concevoir un projet gigantesque ; il ne s'agissait de rien moins que d'aller conquérir Naples, pour se diriger ensuite sur la Grèce, enlever Constantinople aux Turcs et rétablir un empire chrétien d'Orient. Les prétentions des rois de France sur Naples, et plus tard sur le Milanais, ont donné lieu à ces guerres qu'on nomme les *guerres d'Italie.*

246. TRAITÉS DE SENLIS, DE NARBONNE ET D'ÉTAPLES. — Le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne l'avait obligé de renvoyer à Maximilien sa fille Marguerite d'Autriche, à laquelle il avait été fiancé dix ans auparavant, et qui avait été dès lors élevée à la cour de France. Il calma son juste ressentiment en lui restituant, par le traité de Senlis, la Franche-Comté, l'Artois, et les

8

autres pays qui formaient la dot de Marguerite. Par le traité de Narbonne, il rendit le Roussillon et la Cerdagne à Ferdinand-le-Catholique; il promit, par le traité d'Étaples, de payer au roi d'Angleterre Henri VII les arrérages de la pension que Louis XI avait consentie en 1475.

247. CONQUÊTE DU ROYAUME DE NAPLES.—Après avoir pourvu à l'administration du royaume en son absence, Charles VIII franchit les Alpes au mois d'août 1494, avec une armée de trente-deux mille hommes admirablement équipée, et pénétra sans obstacle jusqu'à Naples. Sa marche à travers l'Italie avait été comme une promenade militaire. Naples même ne fit aucune résistance. Charles, après s'être fait couronner empereur d'Occident, roi de Jérusalem et de Naples, fit son entrée solennelle dans la ville, revêtu du manteau des Césars, portant le globe et le sceptre d'or. Mais, à peine maître de sa nouvelle conquête, il commit fautes sur fautes; il ne s'occupa point de prévenir le retour de l'ancien roi, qui avait conservé des partisans; il laissa les officiers qui l'entouraient et les soldats eux-mêmes insulter chaque jour les vaincus, pendant que ses commissaires et trésoriers des guerres affamaient son armée en négligeant les approvisionnements; il oublia enfin, sous le ciel enchanteur de Naples, les sévères travaux de la politique et du gouvernement pour les plaisirs et l'oisiveté.

248. BATAILLE DE FORNOUE. — Pendant ce temps, un orage se formait contre lui dans le nord de l'Italie. Venise, Milan, Florence et le pape, ligués avec Maximilien, Ferdinand-le-Catholique et Henri VII, avaient résolu d'enfermer Charles VIII dans le royaume de Naples, et de l'y accabler de leurs forces réunies. A cette nouvelle, laissant au sud Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, avec une armée peu nombreuse, le roi partit à la tête de dix mille hommes seulement pour regagner la France. Il rencontra les confédérés à la descente des Apennins, près de Fornovo ou Fornoue, à peu de distance de Parme. Quoiqu'ils fussent au nombre de quarante mille, il remporta sur eux une brillante victoire, et

s'ouvrit un libre passage à travers l'Italie. Mais pendant qu'il s'éloignait de Naples, le roi Ferdinand y rentrait, ramené par son général Gonzalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine. L'armée française, assiégée dans les châteaux forts qu'elle avait conservés, fut en outre attaquée par des maladies pestilentielles. Gilbert de Montpensier lui-même succomba, et quinze cents hommes seulement purent regagner la France; le royaume de Naples était complétement perdu.

249. MORT DE CHARLES VIII, 1498. — Charles méditait une seconde expédition en Italie. Il eût sans doute mieux pris ses mesures, et évité les fautes qui avaient compromis sa victoire. Une mort prématurée l'enleva à l'affection d'un peuple qui aimait jusqu'à ses défauts; il n'était âgé que de vingt-sept ans.

250. *Son administration.* — Quoique occupé pendant presque tout son règne de ces expéditions lointaines, Charles n'avait pas négligé l'administration intérieure du royaume. A l'exemple de saint Louis, il aimait à rendre lui-même la justice. Il fit commencer la rédaction des différentes *coutumes* usitées dans les provinces de France, afin d'arriver plus tard à une législation uniforme; ce grand travail, dont le plan avait été arrêté par Charles VII, ne fut complétement exécuté que sous Charles IX. C'est sous ce règne enfin que fut frappée la première monnaie portant l'effigie du souverain, et que fut instituée en 1498 la garde des *Cent-Suisses*, qui devait subsister en France jusqu'en 1830.

251. AVÉNEMENT DES VALOIS-ORLÉANS. — CARACTÈRE DE LOUIS XII. — Charles VIII ne laissait pas d'enfant; la couronne revint au premier prince du sang, Louis, duc d'Orléans. Avec ce prince monta sur le trône le second rameau de la branche des Valois, qu'on appelle les Valois-Orléans, et qui n'est représenté que par le roi Louis XII (v. tabl. gén. IV). Louis était ce même prince qui avait pris part à la guerre folle. Fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, il avait recouvré sa liberté en 1490, et depuis ce moment le feu roi n'a[illegible] pas eu de plus fidèle sujet. Ceux qui avaient co[illegible] contre lui tremblèrent à son avénement. La T[illegible]i la

qui l'avait vaincu, craignait surtout sa vengeance. Louis XII le fit venir et lui dit : « Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. » Le Parlement de Paris, qui avait soutenu la régente, n'était pas lui-même sans inquiétude. Les craintes redoublèrent, quand le roi, s'étant fait apporter la liste des magistrats, marqua certains noms d'une croix. Mais l'inquiétude ne fut pas de longue durée : « En mettant à côté de leurs noms, dit le roi, le signe sacré de notre salut, n'ai-je point annoncé le pardon? » En même temps qu'il oubliait les injures, Louis XII récompensait les services : il fit donner l'archevêché de Rouen, puis le cardinalat à Georges d'Amboise, qui lui était toujours resté fidèle, et le choisit pour son premier ministre.

252. EXPÉDITION DU MILANAIS, 1500.—Louis reprit les projets de Charles VIII; mais avant de les mettre à exécution, il voulut assurer la réunion de la Bretagne à la couronne, et il épousa la veuve du feu roi. Ce mariage politique ne put s'accomplir qu'au prix d'un divorce ; Louis XII se sépara de sa première femme, Jeanne de France, nièce de Louis XI. Alors seulement il songea à passer les Alpes. Outre les prétentions que lui avait laissées son prédécesseur sur le royaume de Naples, il réclamait lui-même le Milanais, comme petit-fils de Valentine Visconti, dont la famille avait possédé ce duché. Après avoir renouvelé les traités qui avaient été conclus précédemment avec les puissances voisines, il descendit en Italie, et, grâce à l'appui des Vénitiens et du pape, il conquit le Milanais en vingt jours. Mais les mêmes fautes qui avaient fait perdre le royaume de Naples à Charles VIII causèrent la perte du Milanais. Le gouverneur français Trivulce ne craignit pas d'insulter la nation vaincue et de l'accabler d'impôts. Les Milanais se soulevèrent. Leur ancien duc reparut avec un corps de Suisses, et rentra dans sa capitale, aux acclamations de ce même peuple qui naguère l'avait chassé. Louis XII dut faire une seconde fois la conquête du Milanais. Le duc, trahi par les Suisses qu'il avait à sa solde, lui fut

livré; il l'enferma au château de Loches, et l'y laissa mourir dans une longue captivité. Georges d'Amboise fut nommé gouverneur du pays, et y affermit par sa sagesse la domination française en la faisant aimer.

253. **EXPÉDITION DE NAPLES.** — Louis XII songea alors à reprendre le royaume de Naples. Il s'unit avec Ferdinand-le-Catholique pour faire cette conquête. Mais, après la victoire, les Espagnols et les Français ne purent s'entendre pour se partager la dépouille des vaincus. Louis XII, trompé par l'astucieux Ferdinand, n'envoya pas de renforts à ses généraux. Ceux-ci furent battus à Seminara, en Calabre, et à Cérignole, dans la Capitanate (1503), et l'année suivante, l'armée française fut contrainte d'évacuer le royaume de Naples. Le traité de Blois (1505) en assura la possession à Ferdinand-le-Catholique. Les Espagnols restèrent ainsi pour longtemps maîtres du sud de l'Italie, pendant que les Français se maintenaient au nord.

254. **LIGUE DE CAMBRAI**, 1508. — Louis XII voulut se dédommager par la possession complète du Milanais. Or il rencontrait là un voisin redoutable, les Vénitiens, qui empiétaient sans cesse sur le duché. Pour leur reprendre ce qu'ils avaient usurpé, le roi de France fit alliance avec Ferdinand-le-Catholique, l'empereur Maximilien d'Autriche, et le pape Jules II. Chacun de ces princes avait des griefs particuliers et des reprises à exercer contre l'ambitieuse république de Venise. Telle fut la cause de la *ligue de Cambrai*. Louis XII, qui s'était chargé de la direction de la guerre, entra aussitôt en Italie avec une armée et gagna la bataille d'Agnadel. Venise se trouvait dans une situation critique; les canons français envoyaient leurs boulets jusqu'aux lagunes de l'Adriatique; elle se tira du danger par son habileté. Trop faible pour résister seule aux puissances unies contre elle, la république rappela ses armées et ses flottes, satisfit aux prétentions du pape et du roi de Naples en leur abandonnant ce qu'elle leur avait pris, et rompit ainsi la ligue de Cambrai.

255. SAINTE LIGUE, 1511.—Jules II avait atteint l'un des buts que se proposait sa politique ; il avait assuré l'intégrité du patrimoine de St-Pierre. Restait à poursuivre deux autres résultats non moins importants : affranchir l'Italie de toute domination étrangère en chassant les *Barbares*[1] que le pape confondait dans une même inimitié, et rétablir la prépondérance du St-Siége dans la Péninsule. Les plus dangereux de ces *Barbares* c'étaient les Français ; ce fut contre eux que Jules II tourna ses premiers efforts. Venise, rentrée en grâce auprès de lui, secondait ses vues, et les Suisses, irrités de la parcimonie et des sarcasmes de Louis XII, s'étaient donnés au Saint-Siége. Jules II commença les hostilités en prenant d'assaut La Mirandole, où il entra par la brèche, à la tête de son armée. Cette conquête fut suivie d'un traité d'alliance conclu à Rome, sous le nom de *sainte ligue*, entre le pape, Ferdinand-le-Catholique, et le sénat de Venise, pour la défense du Saint-Siége. Le roi d'Angleterre Henri VIII et l'empereur Maximilien y accédèrent.

256. BATAILLE DE RAVENNE, 1512.—Le roi de France avait convoqué à Tours une assemblée de prélats pour se faire autoriser à soutenir la guerre contre le pape. Fort de l'appui qu'on lui donna, il chargea son neveu Gaston de Foix, duc de Nemours, gouverneur du Milanais, de diriger les hostilités. Ce jeune général de vingt-deux ans entra dans Bologne, malgré les troupes espagnoles et pontificales, prit le château et la ville de Brescia, qu'il livra à la fureur du soldat, et courut attaquer Ravenne, pour forcer les confédérés à en venir aux mains. Une action décisive s'engagea près de cette ville; douze mille ennemis restèrent sur le champ de bataille, le reste prit la fuite. Ravenne et toutes les villes voisines firent leur soumission. Mais cette victoire et ces conquêtes furent cruellement payées par la mort de Gaston

[1] Les *barbares* pour l'Italie du XVIe siècle comme pour l'Italie romaine des temps anciens, c'étaient les envahisseurs, les étrangers, c'est-à-dire à ce moment les Espagnols, les Allemands et les Français.

de Foix (avril 1512). A vingt-trois ans il avait gagné trois batailles et soumis dix villes en deux mois. « Dieu nous garde de pareilles victoires! » dit Louis XII en apprenant la mort de son neveu.

257. REVERS DE LA FRANCE. — Avec ce jeune héros périt la fortune de la France. Les Suisses rétablirent dans le Milanais le fils de l'ancien duc, et la journée de Novare, où La Trémoille et Trivulce furent battus, décida la retraite de l'armée française. Louis XII abandonna le Milanais après l'avoir possédé douze ans. La France elle-même était envahie. Au sud, Ferdinand-le-Catholique s'emparait de la Navarre, et menaçait de seconder une descente des Anglais en Guienne; au nord, Henri VIII et l'empereur Maximilien étaient vainqueurs près de Guinegate[1]; enfin à l'est, les Suisses assiégeaient Dijon. Si tous ces ennemis combinaient habilement leurs attaques, et ne rencontraient pas une résistance sérieuse, quatre-vingt mille hommes pouvaient se réunir sous les murs de Paris et en faire le siége. Mais les confédérés ne s'entendirent pas : Ferdinand-le-Catholique avait signé la paix à Orthez. La Trémoille sut contenir les Suisses et les éloigner par un traité qui leur promettait de grosses sommes d'argent. Le nouveau pape, Léon X, de la famille des Médicis, accepta les soumissions de Louis XII. Maximilien et Henri VIII consentirent aussi à traiter; ils gardèrent leurs possessions, et le roi de France, veuf d'Anne de Bretagne, épousa Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Louis XII ne jouit pas longtemps du repos que cette paix assurait à la France; il mourut le 1er janvier 1515.

258. *Louis XII père du peuple.— Son administration.—* Louis XII mérita, par son administration, que les Etats-Généraux de Tours lui décernassent en 1506 le glorieux titre de *Père du peuple*, pour avoir donné la paix à ses sujets, remis le quart des tailles, et nommé de bons juges partout. Il cher-

---

[1] Cette bataille de Guinegate est désignée aussi par le nom de *Journée des Eperons*, parce que les chevaliers français y firent plus usage de leurs éperons pour fuir que de leurs armes pour combattre.

cha sans cesse à alléger les impôts. En montant sur le trône, il n'accepta pas le droit de *joyeux avénement*, qu'avait payé le peuple à ses prédécesseurs. Son économie était appelée avarice par les prodigues, et le théâtre, alors dans l'enfance, s'en moqua souvent; mais il répondait avec bonhomie : « J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice, que le peuple gémir de mes dépenses. » Aussi, sa mémoire devint-elle populaire, et plus tard, quand la France fut accablée de nouveaux impôts, le cri du peuple était : « Qu'on nous ramène seulement au temps du bon roi Louis XII ! » Le succès ne manqua pas à ses nobles efforts. L'ordre régna dans tout le royaume ; la sûreté des grandes routes et le respect des propriétés furent mieux établis que jamais ; la population augmenta, et avec elle le commerce et l'industrie. « On ne bâtit plus maison sur rue, dit un contemporain, qui n'eût boutique pour marchandise ou pour art mécanique. Pour un gros marchand qu'on trouvait à Paris, à Rouen, à Lyon, du temps de Louis XI, on en trouva cinquante sous Louis XII, et ils faisaient moins de difficulté d'aller à Rome, à Naples, à Londres, et ailleurs au delà de la mer, qu'ils n'en faisaient autrefois d'aller à Lyon et à Gênes. » Louis ne négligea pas les lettres, et prépara par ses soins intelligents la renaissance intellectuelle qui devait illustrer le règne suivant.

259. BATAILLE DE MARIGNAN.—Les hostilités n'étaient que suspendues. François Ier, successeur de Louis XII les reprit avec vigueur, au moment où ses ennemis croyaient la France abattue et hors d'état de rien entreprendre. Il songea d'abord à reconquérir le Milanais. Léon X, le roi d'Espagne, l'Empereur, le duc de Milan, Florence, où régnaient les Médicis, et les Suisses s'étaient unis pour le combattre. Les Suisses étaient échelonnés sur les Alpes pour garder tous les passages. Tout à coup ils apprirent que l'armée française avait débouché par le col de l'Argentière, défilé que l'on croyait infranchissable, et qu'elle était déjà près de Marignan (Melegnano). Ils s'avancèrent à sa rencontre au nombre de trente-six mille et livrèrent bataille. L'action dura deux jours. A la fin de la première journée, les Suisses étaient parvenus à séparer les divers corps de l'armée française ; mais ceux-ci se rallièrent pendant la nuit, et le combat recommença au point du jour.

Le roi, qui avait reposé tout armé sur l'affût d'un canon à cinquante pas des ennemis, fit des prodiges de valeur. Les Suisses se retirèrent enfin en bon ordre laissant quinze mille morts sur le champ de bataille. Les Français en avaient perdu plus de six mille. Trivulce, qui avait assisté à dix-huit batailles, les appelait des jeux d'enfants en comparaison de la bataille de Marignan, qu'il nomma un *combat de géants*. Le roi fut armé chevalier par Bayard le jour même de cette victoire, 1515. Vingt jours après, le duc de Milan fit sa soumission, et fut conduit en France; le Milanais redevint français.

260. FIN DES GUERRES D'ITALIE. — Pour s'assurer la possession de cette nouvelle conquête, François Ier conclut plusieurs traités. Par le traité de Genève, que confirma l'année suivante la paix de Fribourg, désignée sous le nom de *Paix perpétuelle*, les Suisses renoncèrent à intervenir dans les affaires de l'Italie, et s'engagèrent au service de la France. Le *Concordat*, conclu avec Léon X (1516), abolit la Pragmatique-Sanction de Bourges. Enfin, la paix de Noyon, signée la même année par Ferdinand-le-Catholique, et sanctionnée après lui par son petit-fils et successeur Charles d'Autriche, qui fut depuis Charles-Quint, dépouilla l'Espagne de la Navarre en deça des Pyrénées, mais lui garantit la possession du royaume de Naples. La Navarre fut rendue à la maison d'Albret. Ainsi furent terminées les *guerres d'Italie*, qu'il ne faut pas confondre avec les guerres dont l'Italie fut le principal théâtre dans les années suivantes, et qui eurent pour principaux acteurs François Ier et Charles-Quint. Cette nouvelle lutte, où la possession de Naples et du Milanais ne fut plus débattue entre les deux rivaux comme l'unique objet et le but définitif de tous leurs efforts, est désignée sous le nom de ***Rivalité de la France et de la maison d'Autriche.***

SYNCHRONISMES. — Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance, 1497, et parvient aux Indes-Orientales, 1498.

CHAPITRE XVI.

Rivalité de la France et de la maison d'Autriche.— La Renaissance. —La royauté commence à devenir absolue.—Troubles religieux, qui sont le prélude des guerres dites de religion.

François Ier, 1515-1547. — *Henri II*, 1547-1559.

261. *Avénement des Valois-Angoulême. — Caractère du nouveau roi.*—Avant de raconter la rivalité de la France, et de la maison d'Autriche, il convient de dire quelques mots sur l'avénement et le caractère du successeur de Louis XII : nous avons omis d'en parler plus haut, pour ne pas interrompre le récit des guerres d'Italie. François Ier arrière-petit-fils du duc d'Orléans Louis, frère de Charles VI, fut appelé au trône le 1er janvier 1515. Il est le chef de la famille des Valois-Angoulême, dite seconde branche des Valois, qui a donné cinq rois à la France (v. tabl. gén. IV), et qui n'a occupé le trône que 74 ans (1515-1589). Louis XII avait élevé avec soin le jeune prince auquel il donna sa fille Claude de France, et qui était appelé à lui succéder. Mais il voyait avec peine que la passion de la gloire et une ardeur chevaleresque le poussaient aux entreprises aventureuses : « Ce gros garçon, disait-il, gâtera tout après nous. » Si cette prédiction ne fut pas précisément accomplie, on ne saurait méconnaître que François Ier fut plutôt un héros du moyen âge qu'un souverain des temps modernes, et qu'au point de vue politique, son rival Charles-Quint lui fut de beaucoup supérieur. Nous ne parlons pas ici de son amour pour le faste et les plaisirs, qui eut aussi son mauvais côté.

262. RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE LA MAISON D'AUTRICHE. — La France et la maison d'Autriche élevaient d'égales prétentions sur l'héritage des ducs de Bourgogne. Une courte guerre avait éclaté à ce sujet entre les deux puissances dès la mort de Charles-le-Téméraire; mais le traité d'Arras avait arrêté les hostilités presque au début. La lutte fut reprise et devint sérieuse et du-

rable après la mort de Maximilien (1519), en se compliquant d'une question personnelle. Le roi de France et le jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne depuis 1516, aspirèrent en même temps à l'Empire. François Ier, dont le nom venait de retentir dans toute l'Europe, comptait sur la gloire qu'il s'était acquise à Marignan pour l'emporter sur son compétiteur. Mais ce fut cette gloire même qui effraya les électeurs auxquels appartenait le droit de décerner la couronne impériale ; ils craignirent de se donner un maître en choisissant le vainqueur des Suisses, et ils lui préférèrent le roi d'Espagne, qui était encore inconnu. Cependant Charles-Quint était déjà maître de l'Espagne, des Pays-Bas, du royaume de Naples et des contrées de l'Amérique récemment découvertes, auxquelles Fernand Cortez et Pizarre devaient bientôt ajouter le Mexique et le Pérou, si importants par leurs riches mines d'or et d'argent. Entourant ainsi de tous côtés le territoire français, il en menaçait l'indépendance. Aussi la guerre qui éclata entre ces deux rivaux peut-elle être considérée comme une véritable guerre défensive, bien que François Ier l'ait entreprise avant tout pour venger son amour-propre blessé. C'est alors que commence véritablement cette période de la lutte entre la France et la maison d'Autriche, qu'on désigne plus spécialement sous le nom de rivalité des deux puissances, et qui se termine à la paix de Cateau-Cambrésis. Nous en indiquons ci-après le caractère. (v. n° 269.)

263. LE CAMP DU DRAP D'OR. — PREMIÈRES HOSTILITÉS. — François Ier essaya d'abord de s'assurer l'alliance du roi d'Angleterre Henri VIII, et, à cet effet, il lui donna de magnifiques fêtes dans l'entrevue qu'ils eurent au Camp du Drap d'or[1], entre Guines et Ardres ; mais Henri VIII se déclara pour l'empereur. Les hostilités

[1] Cette entrevue fut nommée le *Camp du Drap d'or*, à cause de la magnificence que déployèrent dans leur camp les deux rois et leur suite. Les étoffes de brocart et de drap d'or y furent prodiguées.

commencèrent du côté de l'Espagne, où une insurrection avait éclaté contre Charles-Quint. Les Français arrivèrent trop tard pour secourir les insurgés, et ne firent rien de mémorable. En même temps, François Ier excitait contre l'Empereur le duc de Bouillon, maître de Sedan. Charles-Quint répondit à cette agression en envahissant la Champagne; heureusement Bayard sauva Mézières assiégé. Sur un troisième champ de bataille, en Italie, Lautrec, lieutenant du roi, se fit battre à la Bicoque près de Milan, et cette défaite amena la perte du Milanais.

264. DÉFECTION DU CONNÉTABLE DE BOURBON.—MORT DE BAYARD.—Une nouvelle armée française repassa les Alpes sous le commandement de Bonnivet, et essaya de reprendre Milan. Le roi lui-même se disposait à la rejoindre, lorsqu'il apprit que l'un des plus puissants seigneurs du royaume, le connétable de Bourbon, venait de passer aux ennemis. Charles, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne et duc de Bourbon, était un de ceux qui avaient le plus contribué à la victoire de Marignan. Au lieu de le traiter avec les égards dus à ses services, le roi l'avait froissé déjà une première fois en lui faisant un passe-droit. Bientôt il le sacrifia à la vengeance de sa mère Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, qui, n'ayant pu l'épouser, lui disputait ses domaines, afin de le ruiner. Le connétable poussé à bout traita avec l'Empereur et entra à son service, oubliant qu'il n'est jamais permis de prendre les armes contre sa patrie. Sa présence assura l'avantage aux Impériaux, et Bonnivet fut battu à Biagrasso et à Romagnano. Dans ce dernier combat, Bayard, qu'on appelait *le chevalier sans peur et sans reproche*, fut atteint d'un coup mortel, pendant qu'il couvrait la retraite de l'armée. Se sentant défaillir, il ordonna qu'on le déposât au pied d'un arbre, la tête tournée vers l'ennemi. Là, pendant que, les mains jointes, et les yeux fixés sur la poignée de son épée, qui formait une croix, il recommandait son âme à Dieu, vint à passer le connétable de Bourbon. Comme il s'apitoyait sur la mort d'un

si vaillant homme : « Pleurez sur vous, monsieur, lui dit Bayard, pleurez sur vous-même; moi, je ne suis pas à plaindre ; je meurs comme un homme d'honneur, en faisant mon devoir : mais j'ai pitié de vous, qui combattez contre votre roi, votre patrie et vos serments. » Et il expira ensuite.

265. INVASION DE LA PROVENCE. — BATAILLE DE PAVIE, 1525. — Le connétable vainqueur envahit la Provence à la suite des Français qui battaient en retraite. Il se flattait que sa présence attirerait tous ses vassaux dans le parti de l'empereur; mais aucun d'eux ne bougea. En vain il fit le siége de Marseille. La résistance de cette ville donna au roi le temps d'accourir. Les Impériaux furent repoussés et rentrèrent en Italie; François Ier les y suivit; il s'empara de Milan, et marcha sur Pavie. Les Impériaux s'étant avancés au secours de la place, il leur livra bataille malgré l'avis de ses officiers, et fut complétement vaincu. Désarçonné, blessé au front, perdant son sang en abondance, abandonné par les siens et entouré par les Espagnols, François Ier fut forcé de se rendre, après avoir tué sept ennemis de sa main. Du camp espagnol, il écrivit à sa mère, pour lui annoncer le résultat de la bataille, cette phrase chevaleresque, arrangée depuis par les historiens : « Madame, de toutes choses il ne m'est demeuré que l'honneur et la vie. »

266. TRAITÉ DE MADRID, 1526. — Louise de Savoie, qui avait été chargée de la régence, répara tout par son habileté. Elle sut mettre la France à l'abri d'une invasion, et bientôt François Ier, qui avait été conduit en Espagne, recouvra sa liberté en signant le traité de Madrid. Il renonçait à toutes ses prétentions sur l'Italie, donnait la Bourgogne à Charles-Quint, laissait ses deux fils comme otages en Espagne, promettait de restituer au connétable de Bourbon tous ses biens et d'épouser Éléonore d'Autriche, sœur de l'empereur. Mais à peine libre, François Ier protesta contre un pareil traité, auquel il n'avait consenti, disait-il, que sous l'empire de la nécessité et de la violence, et qui, par conséquent,

devait être nul de plein droit. Son rival lui avait appris à fausser sa parole, et, comme le dit un historien moderne, *il ne sortit pas tout entier* de cette fatale prison de Madrid ; il y laissa cette bonne foi et cette confiance héroïque, qui avaient fait sa gloire jusqu'alors. Il s'ensuivit une seconde guerre entre les deux rivaux.

267. PRISE ET SAC DE ROME, 1527. — Le connétable de Bourbon marcha sur Rome à la tête d'une armée de pillards, qui avait saccagé pendant dix mois la malheureuse ville de Milan, et qui se grossit en route d'une foule d'aventuriers de toute nation. Le pape effrayé licencia ses troupes, espérant apaiser les ennemis par cette preuve de soumission. Mais Bourbon n'en livra pas moins l'assaut le 6 mai 1527. Le premier coup d'arquebuse tiré des remparts lui donna la mort. Ses soldats le vengèrent en prenant la ville et en la livrant au pillage. Le pontife lui-même fut fait prisonnier et n'obtint sa liberté qu'à de très-dures conditions. L'Europe entière fut indignée de cet attentat, et François Ier profita de l'occasion pour envoyer une nouvelle armée en Italie. Lautrec, qui la commandait, se dirigea vers Naples ; il venait de bloquer cette ville et allait s'en emparer, quand l'amiral génois André Doria, mécontent de la France, se jeta dans les bras de l'empereur et lui donna sa flotte. Naples reçut des vivres et des renforts ; les maladies se mirent dans l'armée française ; Lautrec lui-même mourut de la contagion, et il fallut encore quitter l'Italie. Mais cette fois, c'était pour n'y plus reparaître.

268. TRAITÉ DE CAMBRAI, 1529. — Un traité signé à Cambrai, et qu'on appelle la paix des Dames, parce qu'il fut négocié par Louise de Savoie, mère du roi de France, et Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur, termina cette seconde guerre. François Ier abandonna tous ses alliés d'Italie, mais il conserva la Bourgogne. Charles-Quint accepta deux millions d'écus d'or pour la rançon des deux fils du roi, et l'on célébra le mariage d'Éléonore, sœur de Charles-Quint, avec François Ier, devenu veuf depuis quelques années.

269. *Equilibre européen.—Nouveau système d'alliances.* —Le traité de Cambrai marque selon quelques historiens la fin des guerres d'Italie, que d'autres prolongent même jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis (v. nº 285). La lutte entre les maisons de France et d'Autriche est transportée en effet hors de l'Italie, à partir de cette époque; mais la question qui s'agite depuis 1520 n'est plus celle de la possession de l'Italie septentrionale ou méridionale ; c'est une question de prépondérance dans l'Europe. Aussi avons nous cru devoir placer en 1516 la fin des guerres d'Italie. Dans les guerres qui vont suivre, et qui auront pour principal théâtre les Pays-Bas et le nord de la France, on verra se dessiner d'une manière plus nette le caractere de cette rivalité, qui eut pour objet le maintien de *l'équilibre européen*. On désigne ainsi un système d'organisation des puissances européennes, tel qu'aucune d'elles ne devienne jamais assez redoutable pour menacer l'indépendance des autres États. C'est là le point fondamental sur lequel roule toute la politique des temps modernes. A la France revient l'honneur d'avoir la première posé et soutenu ce principe contre la maison d'Autriche. La défense de ce grand intérêt lui fit adopter un nouveau système d'alliances, contraire à son ancienne politique; ses rois ne cherchèrent plus exclusivement leur appui dans les États dont les souverains leur étaient unis par la communauté des croyances ou par des liens de famille; ils consultèrent avant tout les nécessités du moment, les besoins de la lutte qu'ils soutenaient, les avantages qu'ils pouvaient tirer de leurs alliés. C'est ainsi que François Ier, sans être arrêté par son titre de *roi très-chrétien*, fit cause commune avec les Turcs et les protestants d'Allemagne, parce que les Turcs et les protestants étaient les ennemis de son rival Charles-Quint.

270. *La Réforme et les protestants.*—Le protestantisme était apparu en Europe à l'occasion du besoin d'une réforme dans la discipline ecclésiastique, réforme reconnue nécessaire par des conciles mêmes; mais au lieu de demander le redressement des abus, on avait attaqué le dogme et la foi même. En 1520, le moine allemand Luther s'était séparé publiquement de l'Église de Rome, et l'Allemagne du nord, en grande partie, avait embrassé sa cause. L'empereur ayant voulu étouffer ces premiers germes de division, les disciples de Luther avaient protesté contre toutes ses mesures, au nom de la liberté de conscience : de là cette appellation de *protestants* qui leur resta. L'Allemagne eut désormais dans son sein, à côté de la maison d'Autriche et de ses sujets,

presque tous catholiques, les princes du Nord protestants, ne reconnaissant plus l'autorité du Pape. De l'Allemagne, la nouvelle doctrine allait pénétrer dans les pays voisins, en Suède et en Danemark. Prêchée plus tard en Suisse par le français Calvin, elle devait revenir de là en France. En Angleterre enfin, le roi Henri VIII allait en préparer le triomphe, en rompant avec le Saint-Siége et faisant un schisme.

271. ***Ressources de François Ier***. — En même temps qu'il se créait d'utiles auxiliaires au dehors, François Ier mettait la paix à profit, pour développer les ressources de la France. Depuis 1533, il s'était décidé à avoir une infanterie nationale, afin de n'être plus à la merci des Suisses, dont l'indiscipline et la témérité avaient fait perdre plus d'une bataille, ni des lansquenets (*landsknechts*) allemands, que l'empereur pouvait rappeler à tout moment. Il organisa donc sept légions de six mille hommes chacune, divisées en six compagnies égales. Ces légions furent tirées principalement des provinces frontières, qui étaient les plus belliqueuses. Il chercha à améliorer son artillerie; enfin il fit construire des vaisseaux, et s'assura, par un traité avec des armateurs, la coopération de la marine marchande en cas de guerre.

272. TROISIÈME GUERRE CONTRE CHARLES-QUINT. — TRÊVE DE NICE, 1538. — La guerre recommença en 1536 à l'occasion de l'assassinat d'un agent français, que le roi avait envoyé en Italie. Pendant que Charles-Quint était en Afrique, occupé par une expédition contre Tunis, François Ier fit envahir la Savoie et menacer le Milanais. L'empereur dirigea aussitôt contre la France deux armées qui pénétrèrent à la fois, l'une au sud en Provence, l'autre au nord en Champagne et en Picardie. François Ier prit un parti désespéré. D'après les conseils du maréchal Anne de Montmorency, il ravagea lui-même la Provence devant les Impériaux, et les réduisit ainsi à regagner en toute hâte l'Italie. Une trêve de dix ans, conclue à Nice, sous la médiation du pape, mit fin à cette troisième guerre. Les deux rivaux eurent une entrevue dans laquelle ils se prodiguèrent les témoignages d'une affection cordiale. Ces témoignages étaient sincères de la part de François Ier : ce n'était qu'un piége de la part de son rival, qui avait besoin de lui. En promettant de

donner le Milanais au second fils du roi. Charles-Quint obtint la permission de traverser la France pour aller châtier les Gantois révoltés. Mais quand il eut comprimé cette révolte, il refusa d'exécuter sa promesse.

273. DERNIÈRE GUERRE —MORT DU ROI.—Cette perfidie, jointe à l'assassinat de deux ambassadeurs envoyés par le roi à Venise et à Constantinople, ralluma la guerre. Les hostilités eurent lieu dans le Luxembourg et le Roussillon contre les Impériaux, et en Picardie contre dix mille Anglais que Henri VIII y avait débarqués. Paris était menacé; mais les ennemis n'agirent pas de concert, et bientôt la victoire remportée par le comte d'Enghien à Cérisoles en Piémont, termina la guerre. Charles-Quint signa la paix le premier à Crespy en Laonnais (1544). Le traité d'Ardres avec Henri VIII ne fut conclu que deux ans après. François Ier abandonna ses prétentions sur Naples, Charles-Quint les siennes sur la Bourgogne. Henri VIII conserva Boulogne-sur-mer; mais la France se réservait le droit de racheter cette ville moyennant deux millions d'écus d'or. François Ier survécut à peine un an à la conclusion de la paix; il mourut au mois de mars 1547, à l'âge de 53 ans, trois mois après Henri VIII, et eut pour successeur son fils Henri II.

274. *Massacre des Vaudois*, 1545.—Les dernières années de François Ier furent troublées au dedans par des discordes religieuses qui aboutirent à un sanglant massacre. Au milieu des Alpes qui séparent le Dauphiné du Piémont, vivait une population de plusieurs milliers d'hommes qui avaient adopté les erreurs de Manès, hérésiarque du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Un marchand de Lyon, nommé Pierre Vaud ou Valdo les avait renouvelées au XIIe siècle et répandues dans tout le Midi; de là le nom de *Vaudois*. A l'époque où les opinions de Calvin se répandirent de Genève en France, ses disciples imaginèrent de s'allier aux Vaudois, afin de représenter leurs croyances comme remontant à une très-haute antiquité. A la requête du parlement d'Aix, François Ier autorisa des poursuites contre ces hérétiques, dont les doctrines menaçaient la société même. Le baron d'Oppède, président du Parlement, se chargea d'exécuter la sentence qu'il avait prononcée, et il le fit avec une rigueur inouïe. Les villages de Cabrières et de Mérindol, principaux asiles des Vaudois, furent incendiés. Près de trente bourgades furent

mises à feu et à sang, et des milliers de personnes, vieillards, femmes et enfants, furent égorgés ou brûlés: le pays devint un désert. Ces atrocités inspirèrent des remords au roi, quoiqu'il ne les eût pas ordonnées, et, avant de mourir, il prescrivit que l'on en recherchât les auteurs et qu'on les punît.

275. *Gouvernement et administration*. — Le gouvernement de François I[er] fut celui d'un roi absolu. Il est le premier qui ait employé dans ses édits cette formule: *Tel est notre bon plaisir*. Les impôts ordinaires furent constamment réglés par sa seule volonté. Une seule fois il consulta les Notables[1]; ce fut à l'occasion de la rançon de ses fils. Il n'accorda, du reste, aucune autorité aux États-Généraux, qu'il n'assembla pas. Quant au Parlement de Paris, qui s'était avisé de ne pas vouloir enregistrer quelques-unes de ses ordonnances, il lui défendit « de s'entremettre en quelque chose que ce fût de l'État ni d'autre chose que de la justice. » D'ailleurs, aidé par le chancelier Poyet, il opéra d'utiles réformes dans la justice et l'administration. Il renouvela l'ancienne institution des Grands-Jours: on appelait ainsi des commissions de magistrats, qui parcouraient les provinces à certaines époques de l'année, pour y rendre la justice au nom du roi; les nobles surtout tremblaient devant la sévérité de ces tribunaux. Parmi les nombreuses ordonnances du règne de François I[er], on cite celle de Villers-Cotterets (août 1539), dont les différentes dispositions abrégèrent les procès, substituèrent dans les actes l'usage de la langue française à celui d'un latin barbare, et donnèrent aux accusés les garanties qui leur manquaient. Le même acte établissait dans les paroisses des registres où les sépultures et les baptêmes furent désormais exactement inscrits. Toutes ces réformes nous offrent l'imposant spectacle d'une nation qui s'organise peu à peu, non sans de pénibles efforts, et se façonne à une administration régulière.

276. *La Renaissance*. — C'est surtout comme protecteur des lettres, des sciences et des arts, que François I[er] a bien mérité de la France et de l'Europe entière. Son nom et celui du pape Léon X sont inséparables du nom de la *Renaissance*, par lequel on désigne la première moitié du XVI[e] siècle, et quelquefois même le siècle tout entier, c'est-à-dire l'époque où l'on vit renaître en quelque sorte les chefs-

---

[1] On appelait ainsi l'assemblée des députés, de la noblesse, du clergé et du Tiers-État, choisis par le roi, au lieu d'être élus par chacun des trois ordres, comme aux États-Généraux.

d'œuvre de la littérature grecque et latine, qui avaient été comme ensevelis dans le long oubli du moyen âge. L'étude de ces chefs-d'œuvre, restaurés et restitués par la patience studieuse et l'habileté des érudits du XVe siècle, créa ce mouvement littéraire, auquel la langue française doit ses perfectionnements, son illustration et sa forme moderne. En même temps les sciences et les arts brillèrent de tout l'éclat qui s'attache encore aujourd'hui aux noms de Raphaël et de Michel-Ange. La découverte de l'imprimerie et la prise de Constantinople, qui rejeta vers l'Occident les trésors littéraires et les savants de l'empire grec, sont les premières causes de ce grand mouvement intellectuel, auquel on a reproché, non sans quelque raison, d'avoir été parfois trop empreint de l'influence du paganisme. L'Italie avait devancé les autres nations dans cette route, grâce à la généreuse protection dont Léon X et les Médicis entouraient les savants. François Ier voulut marcher sur leurs traces; il commença par fonder de grands établissements pour le haut enseignement. Le *Collége royal*, qui est aujourd'hui le Collége de France, créé en 1529, eut pour premiers professeurs de grec, de latin et d'hébreu les hommes les plus savants de l'époque, et parmi eux le célèbre Ramus, qui avait été d'abord domestique, et qui s'était instruit à la dérobée. A côté du Collége royal s'élevèrent l'*Imprimerie royale* et la *Bibliothèque royale*, embellie et augmentée.

277. *Lettres et arts.* — François Ier honora les lettres, en comblant de dignités et de largesses ceux qui les cultivaient. Parmi les personnages célèbres dont il encouragea les travaux, nous pouvons citer Guillaume Budé, le fondateur du Collége royal, les frères Dubellay, à la fois négociateurs et historiens; le poëte Clément Marot, les jurisconsultes Dumoulin et Cujas, et la sœur même du roi, Marguerite, duchesse d'Alençon, puis reine de Navarre. Pour assurer le progrès des arts, François Ier fit venir d'Italie tous les artistes qu'il lui fut possible d'attirer en France : Léonard de Vinci, le Rosso, Benvenuto Cellini, le Primatice. A l'école de ces illustres étrangers se formèrent d'habiles artistes nationaux. Maîtres et élèves achevèrent pendant ce règne les peintures et les sculptures que nous admirons aujourd'hui aux châteaux de Fontainebleau, de Chambord et de Meudon. L'école française, une fois l'élan donné, allait produire Jean Cousin, le Michel-Ange français, et les sculpteurs Germain Pilon, Jean Goujon, Philibert Delorme, en un mot, tous ces grands artistes auxquels on doit le Louvre et la fontaine

des Innocents à Paris, les tombeaux de François I[er] et de Henri II à Saint-Denis, et beaucoup d'autres monuments.

278. *Politique de Henri II.* — Le nouveau règne ne fut que la continuation de celui qui avait précédé. Au dehors, le fils de François I[er] essaya, comme son père, de maintenir l'équilibre européen; au dedans, il combattit les progrès du protestantisme, favorisa le mouvement de la Renaissance, et conserva à la royauté son pouvoir absolu.

279. TROUBLES INTÉRIEURS. — De nouveaux impôts établis au commencement même du règne de Henri II excitèrent des révoltes dans le midi; le vieux connétable Anne de Montmorency assiégea Bordeaux, et punit le soulèvement par de nombreux supplices. Les Anglais ayant profité de ce qu'ils possédaient Boulogne-sur-mer pour favoriser et même pour exciter ces troubles, Henri II bloqua cette ville et la racheta, conformément au traité de 1546.

280. MONTMORENCY; LES GUISES. — A la cour comme à la tête des armées, Montmorency fut tout-puissant sous le fils de François I[er]. On vit cependant s'élever et grandir auprès de lui la famille lorraine des Guises. Les deux frères, François, duc de Guise, et Charles, cardinal de Lorraine, obtinrent un grand crédit auprès du roi, surtout quand leur nièce Marie Stuart, reine d'Écosse, eut été fiancée au dauphin François.

281. CONQUÊTE DES TROIS-ÉVÊCHÉS. — Henri II avait observé la paix de Crespy pendant cinq ans. Mais la puissance de l'empereur était devenue si menaçante, qu'il fallait reprendre les armes pour le combattre. Non-seulement Charles-Quint, vainqueur des protestants à Muhlberg (1547), dictait ses volontés à toute l'Allemagne; mais il disposait en maître souverain de l'Italie. Henri envahit tout d'abord les Trois-Évêchés [1], dont il s'empara presque sans résistance. Il songeait à y joindre l'Alsace, afin de donner le Rhin pour barrière à la France; mais il dut pourvoir à la défense de Metz, que l'empereur venait d'attaquer avec cent mille hommes. Le duc de Guise repoussa l'ennemi

[1] On nommait ainsi les territoires des évêchés de Metz, de Toul et de Verdun, qui relevaient de l'Empire.

et lui fit éprouver des pertes considérables. La guerre se faisait en même temps en Italie et en Piémont, et le maréchal de Brissac s'y montrait prudent général, économe du sang des soldats et habile tacticien.

282. ABDICATION DE CHARLES-QUINT, 1556. — Tout à coup une étonnante nouvelle vint suspendre les hostilités : Charles-Quint n'était plus empereur, ni roi de toutes les Espagnes, ni souverain des Pays-Bas et du Nouveau-Monde. Soit dégoût d'une lutte stérile de trente-cinq années, soit conviction du néant des grandeurs humaines et de l'instabilité de la fortune, qui, disait-il, *n'aime pas les vieillards*, soit besoin du repos qu'exigeaient son âge et ses infirmités, soit tous ces motifs ensemble, il résignait volontairement cette puissance qui lui avait tant coûté à acquérir. Mais en quittant la scène politique, il voulut donner au monde une grande leçon. Après avoir conclu une trêve à Vaucelles, afin de pouvoir régler en paix le partage de sa succession, il abandonna l'Espagne, les Pays-Bas et le Nouveau-Monde à son fils Philippe II, l'Allemagne et l'empire à son frère Ferdinand ; puis il alla s'enfermer au couvent de Saint-Just en Espagne, où il mourut après deux années de retraite consacrées en partie à des exercices de piété (1558).

283. BATAILLE DE SAINT-QUENTIN, 1557. — Ce n'était pas Charles-Quint, c'était la maison d'Autriche et ses projets de domination que combattait Henri II. Quoique divisée en deux branches, cette maison n'avait rien perdu de ses vues ambitieuses; la branche espagnole, représentée par Philippe II, entourait et menaçait toujours la France par ses possessions de l'Espagne, des Pays-Bas et de l'Italie. Henri II recommença donc la guerre. Soixante mille Espagnols commandés par Philibert-Emmanuel de Savoie vinrent assiéger la ville de Saint-Quentin, qui était mal fortifiée, mais que défendait le brave amiral de Coligny. Le connétable de Montmorency, envoyé au secours des assiégés, eut l'imprudence d'accepter une bataille générale contre une armée six fois plus forte que la sienne; il fut vaincu et fait prisonnier. Le roi d'Espagne, au lieu de marcher immédiatement sur

Paris, s'obstina à prendre Saint-Quentin; il donna ainsi à la France le temps de se remettre de sa frayeur.

284. PRISE DE CALAIS, 1558. — Le duc de Guise, qui combattait en Italie, fut rappelé et investi de pouvoirs illimités; c'était le seul homme jugé capable de sauver le royaume. Il répara le désastre de Saint-Quentin par un beau fait d'armes. Au milieu de l'hiver, ce grand capitaine marcha sur Calais, et reconquit en huit jours sur les Anglais cette clef du royaume; il y avait 211 ans qu'Edouard III s'en était emparé.

285. PAIX DE CATEAU-CAMBRÉSIS, 1559. — MORT DE HENRI II. — La paix de Cateau-Cambrésis mit fin à la guerre : la France garda les Trois-Evêchés et la ville de Calais; Philibert-Emmanuel fut remis en possession de son duché de Savoie, dont il avait été dépouillé, et Henri II renonça à toute espèce de droits sur le royaume de Naples. Un double mariage scella ce traité : la fille du roi de France épousa Philippe II, et sa sœur, Philibert-Emmanuel. Au milieu des fêtes et des tournois qui eurent lieu à cette occasion, le roi fut blessé à l'œil gauche par un éclat de lance en joutant avec son écuyer Montgomery, et il expira au bout de quelques heures. Il n'avait régné que douze ans.

286. *Troubles religieux.* — Le règne de Henri II, comme celui de son père, se termina par des troubles religieux. Le protestantisme avait fait de grands progrès. Dès 1547, il y avait en France dix-sept provinces et trente-trois villes dans lesquelles avaient pénétré les idées nouvelles. Henri II avait voulu en arrêter le développement par des édits qui ne firent qu'échauffer le zèle des protestants. Le peuple suivait dans les rues leurs processions, et chantait en chœur avec eux les Psaumes, traduits en français par Clément Marot; les hautes classes de la société et le Parlement même passaient pour être en grande partie favorables a ceux qu'on appelait les *huguenots*, par corruption du mot allemand *eidgenossen*, qui signifie confédérés par serment. Déjà les protestants formaient presque un État dans l'État : Henri II se décida à frapper un coup vigoureux; il fit saisir et mettre en jugement deux conseillers soupçonnés d'hérésie, Dufaur et Anne Dubourg; mais, quelque diligence que l'on mît à instruire leur procès, le roi mourut avant que l'affaire fût terminée.

SYNCHRONISMES. — Charles Quint empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, 1516-1556. — La Réforme en Allemagne avec Luther (1517-1546), en Suisse avec Zwingle (1516 1531 et Calvin (1535-1564). — Philippe II, roi d'Espagne, 1556. — Schisme de l'Angleterre sous Henri VIII, 1532-1547; la Réforme sous Edouard VI, 1547-1553; triomphe du catholicisme sous Marie Tudor, 1553-1558. — Gustave Wasa affranchit la Suède, 1523. — Soliman-le-Grand, 1520-1566. — Les chevaliers de Rhodes chassés de leur île (1522) s'établissent à Malte, 1530.

CHAPITRE XVII.

Guerres de religion.

François II, 1559-1560. — *Charles IX*, 1560-1574. — *Henri III*, 1574-1589. — *Première partie du règne de Henri IV*, dit *le Grand*, 1589-1598.

287. ÉTAT DES PARTIS EN 1559. — Henri II laissait quatre fils, dont trois portèrent successivement la couronne; l'aîné de ces princes, âgé seulement de quinze ans, fut proclamé roi sous le nom de François II. Faible de corps et d'esprit, il abandonna le pouvoir à sa mère, l'artificieuse Catherine de Médicis, et aux Guises, oncles de sa femme Marie Stuart. Parmi cette foule de courtisans médiocres qui entouraient le trône, les princes Lorrains étaient seuls dignes du pouvoir par leurs talents et la fermeté de leurs vues. Défenseurs zélés du catholicisme, ils jouissaient d'une grande popularité dans les masses; la nation, qui était catholique, se confiait en eux et comptait sur d'énergiques mesures de répression à l'égard des protestants. L'affaire du conseiller Dubourg fut reprise et promptement terminée par une condamnation capitale. Dufaur parvint à s'échapper. Le parti protestant effrayé s'organisa, et prit pour chefs deux princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre[1], et son frère Louis, prince de Condé, auxquels on adjoignit l'amiral Coligny et ses deux frères, le cardinal de Châtillon et d'Andelot, colonel-général de l'infanterie française. Antoine de Bourbon était d'un caractère faible; Condé, violent et impétueux. Coligny seul joignait à une grande austérité de mœurs une

[1] Antoine de Bourbon fut le père de Henri IV.

inébranlable fermeté et une grande habileté à réparer les échecs, sans jamais désespérer de la fortune. Entre les protestants et les catholiques, Catherine de Médicis ne poursuivit qu'un seul but, ne se proposa qu'une seule fin, conserver et accroître son autorité. C'est à cette soif insatiable du pouvoir qu'on doit attribuer toute sa politique et les crimes qu'elle commit ou fit commettre.

288. CONJURATION D'AMBOISE.— MORT DE FRANÇOIS II. —Pour renverser les Guises, la noblesse et tout le parti protestant eurent recours aux complots; ils résolurent d'enlever le jeune roi, afin de gouverner en son nom; le prince de Condé devait être créé lieutenant général du royaume. Ce complot, dont le chef apparent était un gentilhomme nommé la Renaudie, et le chef véritable le prince de Condé, est connu sous le nom de *conjuration d'Amboise*; il fut découvert par l'indiscrétion d'un avocat de Paris. La cour était à Blois; elle pouvait y être surprise facilement; d'après les conseils du duc de Guise, elle se transporta au château d'Amboise, qui était fortifié. Les conjurés n'en persistèrent pas moins dans leur entreprise; mais toutes les précautions étaient déjà prises contre eux. Ils furent arrêtés pour la plupart et pendus aux murs du château. Condé paya d'audace; il se présenta devant le jeune roi, et défia en combat singulier quiconque oserait l'accuser. Les Guises dissimulèrent; mais quelques mois après, ils se saisirent de lui et le livrèrent à une commission de juges qui le condamna à mort. La fin prématurée du roi sauva seule le prince de Condé (1560); François II n'avait régné que dix-sept mois. Sa jeune veuve, Marie Stuart, quitta alors la France pour aller régner sur les Ecossais Elle fit de touchants adieux à ce beau pays de France, dont elle ne s'éloignait qu'avec les plus vifs regrets : on eût dit qu'elle avait un pressentiment des malheurs qui l'attendaient en Ecosse.

289. INFLUENCE DE CATHERINE DE MÉDICIS. — Charles IX, frère de François II, n'avait que dix ans lorsqu'il lui succéda. L'éloignement de Marie Stuart avait fait perdre aux Guises leur influence souveraine dans le gou-

vernement. La reine-mère, Catherine de Médicis, se saisit de l'autorité sans avoir le titre de régente, et la conserva pendant tout ce règne, grâce à une politique astucieuse, dont les conséquences furent aussi funestes que le principe en était odieux et mesquin. Au lieu de prendre résolûment en main la cause de la religion catholique, qui était celle de la nation, elle ne songea qu'à entretenir les factions qui divisaient la cour et le royaume, en les opposant les unes aux autres pour les mieux dominer. Elle commença par rendre la liberté au prince de Condé, donna la lieutenance générale du royaume au roi de Navarre, rappela Montmorency à la cour, et convoqua des États-Généraux.

290.—ÉTATS-GÉNÉRAUX D'ORLÉANS, 1560.—TRIUMVIRAT.—Les États se tinrent à Orléans; mais leur réunion ne produisit que peu de bien pour la France. Les partis y essayèrent leurs forces, et leurs passions soulevèrent de tels orages, qu'il fallut ajourner l'assemblée. D'un autre côté, des attaques imprudentes dirigées contre les princes Lorrains par ceux de leurs ennemis qui siégeaient dans les États, décidèrent le duc de Guise à se rapprocher du vieux connétable de Montmorency et du maréchal de Saint-André, tous deux zélés catholiques, et a former avec eux l'union connue sous le nom de *triumvirat*, qui alarma Catherine de Médicis et les protestants tout à la fois.

291. COLLOQUE DE POISSY.—ÉDIT DE JANVIER.—La reine-mère et son ministre le chancelier Michel de l'Hôpital, qui flottaient irrésolus entre les partis, et aggravaient ou adoucissaient tour à tour la rigueur des édits contre les hérétiques, proposèrent une entrevue dans laquelle les théologiens catholiques et les protestants exposeraient et discuteraient leurs croyances religieuses. Cette entrevue, désignée sous le nom de *colloque*, eut lieu à Poissy (1561); elle ne fit qu'envenimer les haines réciproques, et enhardit les calvinistes à tenir publiquement leurs assemblées nonobstant les édits. Ce fut ce moment que Catherine de Médicis choisit pour leur faire de nouvelles concessions. L'édit de janvier

(1562) leur accorda la liberté de conscience, et même la liberté de culte dans les campagnes, en la présence des officiers royaux.

292. MASSACRE DE VASSY, 1562. — Cette mesure excita l'indignation des catholiques, et le Parlement de Paris ne l'enregistra qu'avec peine. Le duc de Guise, appelé par eux, profita du mécontentement général, pour tenter de reconquérir le pouvoir qu'il avait perdu. Il se mit en marche vers Paris ; comme il passait par la petite ville de Vassy (Haute-Marne), en Champagne, des protestants réunis dans une grange pour assister au prêche se prirent de querelle avec les gens de sa suite. Des disputes on en vint aux coups; des pierres furent lancées; le duc lui-même fut atteint. A la vue de son sang, ceux qui l'entouraient tombèrent sur les protestants et en tuèrent soixante. « Le *massacre de Vassy*, dit un contemporain, fut le premier son de la trompette guerrière qui, dans toute la France, appelait les séditieux à prendre les armes. » Trente-six années de dissensions civiles furent la conséquence de cet événement (1562-1598).

293. *Intervention des étrangers.* — Dès les premières hostilités, catholiques et protestants, abjurant tout sentiment de patriotisme, recherchèrent l'alliance de quelque puissance étrangère. Les Guises se liguèrent avec Philippe II, roi d'Espagne, qui voulait assurer le triomphe du catholicisme, et qui se flattait en même temps d'asservir la France à la faveur des troubles intérieurs. Les protestants et Condé s'allièrent, de leur côté, avec la reine d'Angleterre Elisabeth, dont ils achetèrent l'appui en lui livrant le Hâvre et en lui promettant la restitution de Calais; ils appelèrent en même temps d'Allemagne un corps de cavalerie mercenaire ou *reîtres*, dont la férocité rendit ces guerres civiles encore plus affreuses.

294. PREMIÈRE GUERRE CIVILE, 1563. — PAIX D'AMBOISE. — On compte ordinairement huit guerres civiles. La première fut marquée par la prise de la ville de Rouen, au siége de laquelle le roi de Navarre fut tué, par la défaite des protestants à Dreux, et par le meurtre du duc de Guise. Le prince lorrain, devenu lieutenant général du royaume, tenait à s'emparer d'Orléans, dont la

position centrale commandait tout le midi de la France et qui était un des boulevards du calvinisme. Déjà il s'était rendu maître d'un des faubourgs, lorsqu'il fut traîtreusement assassiné par un gentilhomme protestant, nommé Poltrot de Méré, qui prétendit avoir commis ce crime à l'instigation de l'amiral Coligny. Cette accusation n'a jamais été prouvée, et l'on ne saurait l'admettre sans preuves; mais il est impossible d'excuser la joie indécente que l'amiral et ceux de son parti firent paraître à la nouvelle de ce meurtre. L'exemple de l'assassinat était donné. Désormais les guerres de religion furent signalées par d'affreuses représailles : du côté des catholiques, Montluc, lieutenant général de la Guienne, surnommé le Boucher; du côté des protestants, le baron des Adrets, gouverneur du Dauphiné, effrayèrent la France par leurs cruautés. La mort du duc de Guise était un échec pour les catholiques; néanmoins, l'ambitieuse Catherine de Médicis n'eut pas honte de s'en réjouir, parce qu'elle redoutait déjà l'ascendant que les talents et les services du duc devaient lui assurer, et elle se hâta de signer la paix d'Amboise, qui accordait aux protestants la liberté du culte dans certaines villes désignées. Ainsi fut terminée la première guerre de religion.

295. MAJORITÉ DU ROI. — CONFÉRENCES DE BAYONNE. —Les Français des deux camps, comme pour expier leurs discordes civiles, allèrent reprendre le Hâvre aux Anglais. Après cette courte et brillante expédition, le jeune roi fut déclaré majeur, conformément à l'ordonnance de Charles V, et il entreprit avec sa mère un voyage dans le midi de la France. Plusieurs forteresses protestantes furent démolies. A Bayonne, Catherine de Médicis eut une entrevue avec le duc d'Albe, ministre de Philippe II. Que se passa-t-il dans ces conférences? On l'ignore; mais il paraît difficile d'admettre qu'ils aient arrêté, comme on l'a dit, diverses mesures propres à assurer la ruine des protestants, entre autres le massacre de la Saint-Barthélemy.

296. DEUXIÈME GUERRE CIVILE; PAIX DE LONGJUMEAU, 1567.—Les huguenots, effrayés par les projets qu'ils prê-

taient à la reine-mère et par les restrictions que l'édit de 1564 apporta aux concessions du traité d'Amboise, reprirent les armes, et la guerre recommença. Condé et Coligny faillirent enlever le roi aux portes de Paris; mais ils furent encore battus à Saint-Denis. Le connétable de Montmorency, qui commandait l'armée royale malgré ses soixante-quinze ans, fut lâchement égorgé dans cette bataille par un soldat écossais. Les vaincus purent opérer leur retraite sur la Lorraine sans être inquiétés. Bientôt, renforcés par un corps d'Allemands, ils attaquèrent la ville de Chartres. Si cette place succombait, Paris pouvait être affamé; Catherine traita de nouveau. La paix de Longjumeau ou de Chartres, appelée *la petite paix* parce qu'elle ne dura que six mois, confirma le traité d'Amboise.

297. TROISIÈME GUERRE CIVILE, 1568. — PAIX DE SAINT-GERMAIN, 1570. — La cour n'avait pas renvoyé ses troupes étrangères, et les protestants n'avaient pas rendu les places qu'ils avaient prises. Une tentative faite par Catherine de Médicis pour s'assurer de la personne des chefs du parti calviniste fut l'occasion de la troisième guerre. Condé et Coligny s'enfuirent à la Rochelle, où Jeanne d'Albret, reine de Navarre, vint les rejoindre avec son fils le prince de Béarn, et ils entrèrent aussitôt en campagne. Les bords de la Charente furent le théâtre des hostilités; les protestants, toujours battus dans les actions générales, furent défaits à Jarnac et à Montcontour par le duc d'Anjou Henri, frère du roi, ou plutôt par le maréchal de Tavannes, qui commandait sous ses ordres. A Jarnac, Condé, couvert de blessures et presque mourant, fut lâchement assassiné par un capitaine des gardes du duc d'Anjou. C'était désormais un enfant de seize ans, Henri de Béarn, qui devenait le chef nominal du parti protestant; Coligny en conserva la direction. Malgré ses succès, l'armée royale était épuisée, tandis que par l'habileté de Coligny, les huguenots se relevaient le lendemain d'une défaite, aussi menaçants que la veille. Catherine, désespérant de triompher par la force ouverte, résolut d'employer d'autres armes pour abattre un ennemi qu'elle retrouvait toujours

debout. Elle signa la paix de St-Germain, qu'on appela la *paix boiteuse et mal assise*[1], et que les huguenots qualifièrent plus tard de *vrai coupe-gorge*, quand ils aperçurent le piége affreux que leur avait tendu la reine-mère. Amnistie générale, libre exercice du calvinisme, quatre places de sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité : tels furent les avantages qu'on accorda aux protestants. Leur chef le jeune roi de Navarre devait en outre épouser Marguerite de Valois, fille de Catherine et sœur du roi.

298. MORT DE JEANNE D'ALBRET. — Une année se passa dans une trompeuse sécurité. Au commencement de l'année suivante (1572), on prépara les fêtes du mariage qui devait réconcilier, disait-on, les catholiques et les protestants et rendre pour toujours la paix à la France. Tous les princes furent mandés à la cour. On fit bon accueil aux chefs des huguenots; on leur prodigua les caresses et les prévenances : ils ne trouvèrent que des visages ouverts et amis, et toutes leurs défiances disparurent. Mais voilà qu'au mois de juin, Jeanne d'Albret meurt subitement, à quarante-quatre ans, sans avoir été malade. On crie à la trahison; on dit que Jeanne a été empoisonnée par des gants parfumés que lui a vendus le fournisseur de la cour. Le roi ordonne l'autopsie du cadavre, et rien ne prouve que cette mort soit le résultat d'un crime. Sur ces entrefaites, Henri de Navarre arrive à Paris, et, le 18 août, il épouse à Notre-Dame la sœur du roi. Au milieu même de la cérémonie, la foule catholique crie déjà sur la place : « Mort aux huguenots ! » Enfin, le 22 du même mois, Coligny, en sortant du Louvre, est blessé au bras d'un coup d'arquebuse tiré par Maurevel, assassin aux gages du nouveau duc de Guise. Charles IX se hâte de lui rendre visite, et s'écrie : « Mon père, la blessure est pour vous, mais la douleur est pour moi. » Et il promet de le venger.

---

1 Ainsi nommée parce qu'elle fut négociée par le sire de Biron qui était *boiteux*, et le sire de Mesmes, seigneur de *Malassise*.

299. SAINT-BARTHÉLEMY, 24 AOUT 1572. — Peut-être alors les protestants crurent-ils qu'on avait prémédité leur ruine, et qu'on ne les avait réunis tous à Paris que pour les exterminer plus facilement : ce qui n'est pas démontré. Peut-être laissèrent-ils échapper des paroles de vengeance, et songèrent-ils à se défendre en tramant quelque conspiration. On le fit croire du moins au jeune roi; on lui représenta que son autorité, que sa vie même exigeait un grand coup, et qu'il fallait frapper ce coup à l'improviste, afin de ne laisser échapper aucune victime. Il finit par céder à ces fatales et incessantes obsessions. « Par la mort-Dieu ! s'écria-t-il, égaré sans doute par la frayeur, tuez-les donc; mais tuez-les tous, et qu'il n'en reste pas un pour me le reprocher. » Dans la nuit du 24 août, sur les deux heures du matin, au son de la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, Henri de Guise commença le massacre en faisant égorger Coligny, qu'il avait toujours affecté de regarder comme l'assassin de son père. « Alors, dit un historien, on n'entendit plus qu'un cri : *Tue! tue !* La plupart des protestants furent surpris dans leurs lits. Un gentilhomme fut poursuivi, la hallebarde dans les reins, jusque dans la chambre et dans la ruelle de la reine de Navarre... Le lendemain, une aubépine ayant refleuri dans le cimetière des Innocents, le fanatisme fut ranimé par ce prétendu miracle, et le massacre recommença. » Le roi fit venir dans son cabinet Henri de Navarre, son beau-frère, et le prince de Condé, et les somma de choisir entre *la messe ou la mort;* les deux princes ne sauvèrent leur vie qu'en abjurant. Par ordre de la cour, le carnage s'étendit aux provinces; mais quelques gouverneurs eurent le courage de désobéir. Celui de Bayonne, le vicomte d'Orthez, écrivit au roi : « Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la garnison; je n'y ai trouvé que de bons citoyens et de braves soldats, mais pas un bourreau. C'est pourquoi, eux et moi, supplions très-humblement Votre Majesté de vouloir employer nos bras et nos vies en choses possibles; quelque hasardeuses qu'elles soient, nous y met-

trons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » Il est probable que d'autres gouverneurs, sans oser résister ouvertement, n'exécutèrent pas en tout point les ordres qu'ils avaient reçus, en sorte que le nombre des morts, qu'on évalue ordinairement à trente mille, ne fut sans doute pas aussi considérable. On aime aussi à rappeler le nom de l'évêque de Lisieux Jean Hennuyer, qui sauva les protestants de son diocèse en les recueillant dans son palais, et en ramena un grand nombre à la foi catholique par sa charité.

300. QUATRIÈME GUERRE CIVILE.—On croyait le parti protestant anéanti; on se trompait : le nombre des religionnaires était seulement diminué momentanément. Ceux qui restaient se réfugièrent dans leurs places de sûreté, principalement à la Rochelle, et s'y défendirent en désespérés ; ainsi éclata la quatrième guerre civile. Ce crime tout politique de Catherine, qu'elle avait cherché à colorer d'un prétexte de religion, fut donc inutile comme tous les crimes politiques, ou plutôt il tourna contre le but qu'elle voulait atteindre [1]. Les protestants trouvèrent des auxiliaires parmi les catholiques eux-mêmes. Un parti s'était formé, qui prêchait la modération, et qu'on appela le parti des *Politiques* ; à sa tête était le plus jeune frère du roi, le duc d'Alençon. Aussi la cour jugea-t-elle à propos de signer la paix ; elle accorda aux huguenots la Rochelle, Nîmes et Montauban pour places de sûreté.

301. MORT DE CHARLES IX. 1574. — Depuis la nuit fatale du 24 août, Charles IX languissait dévoré de remords et atteint d'un mal étrange et horrible : le sang lui sortait par les pores. Épuisé par une fièvre ardente qui lui donnait le délire, il croyait voir à tout moment, dans la veille et pendant son sommeil, les

---

1 La cause du catholicisme n'avait rien à gagner au massacre des protestants ; elle ne pouvait au contraire qu'être compromise par un semblable moyen. C'est donc vainement qu'on chercherait à rendre la religion responsable des crimes et de l'ambition de Catherine de Médicis.

cadavres de ses victimes se présenter à lui la face hideuse et couverte de sang; il ne tarda pas à mourir au milieu de ces cruelles souffrances. Comme il ne laissait pas d'enfant, le trône revenait à son frère Henri, qui était alors en Pologne; en attendant son retour, Catherine de Médicis administra le royaume.

302. *Jugement sur Charles IX.— Réforme du calendrier.* —Si Charles IX ne peut être absous par l'histoire, il est juste de reconnaître qu'une grande part des malédictions qu'il mérite doit retomber sur la tête de sa mère. C'est elle qui apporta à la cour de France les honteux plaisirs, la fausse et hypocrite dévotion, et toutes les turpitudes qui déshonoraient les cours italiennes d'alors. C'est elle qui, pour satisfaire son exécrable ambition, abusa de l'empire qu'elle exerçait sur le faible esprit de son fils, et en fit l'instrument de son odieuse politique. Enfant, elle le priva de toute éducation généreuse; adolescent, elle le corrompit afin de le mieux dominer; jeune homme, elle le poussa à des crimes qui ont voué son nom à une exécration éternelle. — C'est à partir du règne de Charles IX seulement que le commencement de l'année a été fixé au 1er janvier par l'édit de Roussillon[1], publié en 1564. Jusqu'à cet édit, l'année avait toujours commencé à Pâques; cette fête étant mobile, il en était résulté une grande confusion dans les calculs chronologiques.

303. HENRI REVIENT EN FRANCE.—Dès que Henri III apprit la mort de son frère, il se disposa à quitter la Pologne, où le vœu de la nation l'avait appelé à régner, et fit ses préparatifs de départ avec une précipitation qui trahissait sa joie. Habitué à la vie élégante et aux plaisirs de la cour de France, il trouvait dur de passer sa vie au milieu des Polonais, presque barbares encore, d'entendre leurs longs discours en latin au lieu des gais propos du Louvre, et d'assister à cheval, au milieu d'une plaine poudreuse, à d'interminables diètes, au lieu de conduire un tournoi ou de diriger une chasse. D'ailleurs ses idées de pouvoir absolu s'accordaient mal avec les prétentions de la noblesse polonaise. Dans la crainte qu'on ne voulût le retenir, il se sauva pendant la

[1] Roussillon, bourg sur la rive gauche du Rhône, à 20 kil. au S. de Vienne (Isère).

nuit, courut à bride abattue jusqu'à la frontière, et ne prit de repos que lorsqu'il se vit à l'abri des poursuites de ses sujets. Mais, par une étrange inconséquence de caractère, ce prince qui délaissait son royaume en fugitif, comme s'il ne pouvait arriver trop tôt en France, prit la route la plus longue pour y revenir, et s'arrêta partout où on lui donna des fêtes, dépensant follement son argent et endettant le trésor déjà épuisé. Parvenu à Lyon, il se fit admettre dans la confrérie des Flagellants, et assista à de solennelles processions, dans lesquelles il fouettait jusqu'au sang ses royales épaules pour l'édification du public. Mais la nuit, il courait les bals avec une troupe de jeunes seigneurs qu'il appelait ses *mignons*, donnant ainsi le déplorable exemple d'une alliance monstrueuse des excès de la débauche avec les pratiques de la dévotion.

304. CINQUIÈME GUERRE CIVILE; PAIX DE LOCHES, 1575. —La nation tout entière s'effraya de l'avénement d'un tel roi. Son propre frère, le duc d'Alençon, que l'on surveillait comme suspect depuis la Saint-Barthélemy, s'échappa de la cour pour aller rejoindre les Politiques ses amis. Henri de Navarre fit de même, et abjura sa conversion forcée; puis il leva une armée dans le midi, et se réunit au prince de Condé, qui amenait d'Allemagne vingt mille reîtres et lansquenets. Alors les Politiques levèrent le masque et s'allièrent publiquement aux calvinistes, menaçant à la fois la religion de l'État et le trône des Valois. La cinquième guerre civile éclata. Henri de Guise gagna la bataille de Dormans, dans laquelle il reçut au visage une blessure qui lui valut le surnom de *Balafré*; mais sa victoire n'empêcha pas qu'un traité favorable aux huguenots ne fût signé à Loches. Henri III désavoua la Saint-Barthélemy, rendit les biens confisqués, céda l'Anjou, la Touraine et le Berry à son frère d'Alençon, le gouvernement de la Picardie au prince de Condé, consentit le libre exercice du culte protestant dans tout le royaume, excepté à Paris, et ajouta six places de sûreté à celles de Nîmes, de Montauban et de la

Rochelle, dont les calvinistes étaient déjà en possession.

305. LA LIGUE, 1576. — Le traité de Loches conduisait inévitablement à la ruine de l'autorité royale et au démembrement de la monarchie; il excita l'indignation de ceux dont le patriotisme voulait conserver l'unité de la France, et des catholiques qui tenaient à sauver leur foi en écrasant le parti calviniste. De ces deux causes, du besoin de l'unité et de la foi religieuse, résulta l'association de la *Sainte Ligue*. Déjà sous l'inspiration des princes lorrains, qui ne comprenaient pas de salut ni de grandeur pour la France en dehors du catholicisme, plusieurs ligues partielles s'étaient formées pour la défense de la religion et de la royauté. Il importait de les relier entre elles et d'en faire un faisceau capable de contre-balancer la confédération puissante des Huguenots et des Politiques. Ce fut à Péronne que fut publié le premier acte de cette association générale, dont Paris devait être le centre. Le gouverneur de Péronne, Jacques d'Humières, gentilhomme catholique, convaincu qu'il ne pouvait, sans péril pour sa foi, se soumettre à l'autorité du prince de Condé, entraîna les habitants de la province à signer une formule de serment, par laquelle ils s'engageaient « à défendre la religion catholique, à ne déposer les armes qu'après l'accomplissement de leurs projets, et à obéir au chef qui serait nommé. »

306. *Jugement sur la Ligue. — Ambition des Guises.* — La Ligue, comme toutes les associations, comptait dans son sein des hommes de conviction et des ambitieux. Ceux-ci furent, comme toujours, les meneurs et les chefs; ils exploitèrent à leur profit la bonne foi des gens sincères, et les jetèrent parfois dans des voies tout autres que celles où chacun d'eux avait cru sans doute s'engager. C'est ce qui explique comment la Ligue a été tout à la fois un bienfait et un malheur pour la France: elle a sauvé et raffermi la foi menacée; elle a maintenu la nationalité française en empêchant la division et le morcellement du royaume. Mais elle n'a pu atteindre ce double but qu'au prix d'une lutte énergique de plus de vingt années. La défense des causes même les meilleures n'a-t-elle pas ses tristes nécessités. Ajoutons, pour être

vrai et impartial, que si le principe de la Ligue était honorable et saint, les vues de tous ceux qui en firent partie ne furent pas également désintéressées et loyales : ainsi l'on peut reprocher au duc de Guise et au roi d'Espagne d'avoir fait souvent des Ligueurs les instruments de leur ambition personnelle. Philippe II espérait s'enrichir des dépouilles de la France à la faveur de la guerre civile, et peut être assurer la couronne de France à un membre de sa famille. Les Guises, ou plutôt Henri le Balafré aspirait à remplacer les Valois sur le trône. Depuis la mort de François Ier, les princes lorrains avaient fait circuler dans la nation une généalogie qui les rattachait au dernier roi carlovingien ; il était bien temps, disaient leurs émissaires, de les rétablir dans les droits de leur naissance, et de substituer à une race d'usurpateurs, protecteurs d'une détestable hérésie, une famille antique, renommée pour sa bravoure et surtout pour sa piété.

307. HENRI III SE DÉCLARE CHEF DE LA LIGUE.— Le nom du chef de la Ligue, qui en réalité n'était autre que le duc de Guise, ayant été laissé en blanc, le roi crut faire un acte d'habile politique et déconcerter les projets de ses ennemis en se proclamant lui-même chef de l'association aux États-Généraux qui s'assemblèrent à Blois, en vertu du traité de Loches. Mais le Balafré n'en conserva pas moins toute son influence.

308. SIXIÈME ET SEPTIÈME GUERRE, 1577 et 1580. — Pendant que la Ligue faisait de rapides progrès dans les provinces et dans Paris, elle essayait aussi de mesurer ses forces avec celles des protestants. Deux guerres civiles, suivies chacune d'un traité, qui ne fit que renouveler les conditions de la paix de Loches, se succédèrent en peu de temps. Les hostilités devinrent plus sérieuses en 1584, après la mort du duc d'Alençon, qui depuis 1576 avait pris le titre de duc d'Anjou. Ce prince n'avait pas d'enfant, et le roi ne paraissait pas non plus devoir laisser de postérité. La couronne revenait donc de droit à Henri de Bourbon, roi de Navarre, qui descendait en ligne directe de Robert de Clermont, quatrième fils de saint Louis, et se trouvait, quoique parent de Henri III au 22e degré seulement, le plus proche héritier du trône.

309. LE ROI DE LA LIGUE.—LES SEIZE.—Les constitutions du royaume éloignaient du trône un prince hérétique. Toute la France catholique redoutait l'avènement de Henri de Navarre. Le duc de Guise mit à profit cette disposition des esprits ; il fit monter en chaire tous les prédicateurs, pour tonner contre le Béarnais. et resserra son alliance avec le roi d'Espagne, sauf à le combattre ensuite pour avoir seul les dépouilles de Henri III. En attendant l'élection d'un roi sérieux, un manifeste de la Ligue, publié à Joinville (1585), reconnut pour héritier légitime et pour chef de l'association le vieux cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre. En même temps, la Ligue s'organisait plus fortement dans Paris. Les chefs des seize quartiers de la ville lui étaient dévoués et formaient le fameux conseil des *Seize*. Par ce conseil, le duc de Guise dirigeait l'association entière, tandis que des processions nombreuses entretenaient l'ardeur et l'enthousiasme de la multitude, et que les prédications des curés excitaient le zèle des indifférents.

310. HUITIÈME GUERRE, 1586-1598. — JOURNÉE DES BARRICADES.—Le roi de Navarre, excommunié par le pape Sixte V, fit afficher au Vatican une protestation contre cet anathème, et se décida à prendre les armes. Ainsi éclata la huitième et dernière guerre civile, dite la guerre *des trois Henri*, à cause des trois chefs : Henri III, Henri de Guise, et Henri de Navarre. Pour la première fois, la fortune se déclara dans une bataille générale en faveur des protestants commandés par le Béarnais; ils vainquirent, près de Coutras en Périgord, l'armée royale, que commandait Joyeuse, l'un des mignons du roi. La défaite de Coutras d'une part, de l'autre la victoire que le duc de Guise remporta sur un corps de reîtres allemands venus au secours des huguenots, rendirent la situation de Henri III plus difficile. Effrayé de la popularité qui entourait le prince lorrain, et sachant que ce prince avait pour lui le conseil des Seize, il lui défendit d'entrer dans Paris; mais Guise ne tint pas compte de cet ordre. Henri III appela alors, pour se défendre, un

corps de six mille Suisses. A leur approche, la populace, qui venait de recevoir le duc en triomphe, dépava les rues et fit des barricades pour arrêter la cavalerie (9 mai 1588). La ville était en feu; Guise, devenu l'idole de la multitude, qui l'appelait le nouveau Gédéon, le nouveau Macchabée, disposait en maître de Paris. Un pas de plus, et la couronne était à lui; mais il n'osa pas faire tonsurer et enfermer dans un couvent le dernier descendant des Valois et prendre sa place. Dès ce moment, la partie fut perdue pour les Guises. En vain, le Balafré voulut s'appuyer sur le Parlement; le premier président, Achille de Harlai, refusa d'obéir à ses ordres : « C'est grand'-pitié, lui dit-il, quand le valet chasse le maître; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, et mon corps aux méchants. »

311. ÉTATS DE BLOIS; ASSASSINAT DES GUISES. — Henri III s'était enfui à Chartres. Loin de son rival, il songea à se défendre; mais il ne retrouva d'énergie que pour ordonner un assassinat. Ce lâche projet fut exécuté aux Etats-Généraux, qui eurent lieu pour la seconde fois à Blois. « Le jeudi 23 décembre 1588, le duc de Guise, se mettant à table pour dîner, trouva sous sa serviette un billet dans lequel était écrit : *Donnez-vous de garde; on est sur le point de vous jouer un mauvais tour*. L'ayant lu, il écrivit au bas : *On n'oserait*, et il le rejeta sous la table. *Voilà*, dit-il, *le neuvième d'aujourd'hui*. Malgré ces avertissements, il persista à se rendre au conseil, et comme il traversait la chambre où se tenaient les *quarante-cinq gentilshommes ordinaires*, il fut égorgé [1]. » Le lendemain, le cardinal de Lorraine, son frère, eut le même sort.

312. FUREURS DES SEIZE; SOULÈVEMENT DE PARIS ET DES PROVINCES. — MORT DU ROI. — Henri III se crut délivré. Il courut en porter la nouvelle à sa mère, qui

[1] Nous avons emprunté ces détails à un historien moderne.

était mourante. « Le *roi de Paris* n'est plus, lui dit-il; je suis roi désormais. » Il oubliait que sa conduite équivoque et cauteleuse, que ses concessions aux huguenots lui avaient depuis longtemps aliéné tous les cœurs, alors même que l'assassinat des Guises n'exciterait pas une réprobation unanime. Le peuple prit le deuil; les Seize déclarèrent le trône vacant, mirent à la tête de la Ligue le duc de Mayenne, frère du Balafré, emprisonnèrent à la Bastille la moitié du Parlement, qui s'obstinait à demeurer fidèle au roi, et firent publier que le meurtre du *tyran* (ils désignaient ainsi Henri III) était licite et agréable à Dieu. Henri III comprit alors qu'il devait se rapprocher du Béarnais, dont la cause était désormais la sienne; il se réconcilia avec lui, et tous deux marchèrent sur Paris révolté. Déjà ils occupaient les hauteurs de Saint-Cloud, et la ville allait être forcée de se rendre, lorsqu'un fanatique, nommé Jacques Clément, égaré par les folles maximes et par les monstruosités qui se débitaient chaque jour à Paris, s'introduisit auprès du roi, et le frappa d'un coup de couteau dans le ventre, pendant qu'il lui faisait lire un message qu'il lui avait apporté. Henri III expira le lendemain, dans les bras du Béarnais, après l'avoir reconnu pour son successeur, et avoir engagé ses officiers à embrasser sa cause.

313. BATAILLES D'ARQUES ET D'IVRY. — Henri de Navarre, que nous appellerons désormais Henri IV, avait à conquérir le trône auquel l'appelait sa naissance, mais d'où l'écartait sa religion. Paris, dominé par les Seize, venait de proclamer roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, et refusait obstinément d'ouvrir ses portes. Le Béarnais, abandonné en même temps par une grande partie des seigneurs catholiques qui composaient l'armée de Henri III, fut obligé de lever le siége de la capitale, et de se replier vers la Normandie, pour attendre les secours de sa fidèle alliée la reine d'Angleterre. Mayenne, gouverneur de Paris et lieutenant général du royaume, alla l'attaquer à Arques, près de Dieppe, avec une armée dix fois plus nombreuse,

et fut battu. L'année suivante, il ne fut pas plus heureux à Ivry (Eure), quoiqu'il fût soutenu par un corps nombreux d'Espagnols. Avant l'action, Henri invoqua, selon sa coutume, le Dieu des combats ; puis, s'adressant aux siens : « Mes compagnons, leur dit-il, vous êtes Français, je suis votre roi, et voilà l'ennemi ; nous courons aujourd'hui même fortune ; je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, et si vous perdez de vue vos enseignes, cornettes ou guidons, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le verrez toujours au chemin de l'honneur et du devoir. » Il paya en effet de sa personne, comme le plus brave soldat, et remporta une victoire complète, qu'il honora en ordonnant qu'on épargnât tous les Français du parti opposé.

314. SIÉGE DE PARIS. — Du champ de bataille d'Ivry le roi se dirigea aussitôt vers Paris, qu'il bloqua. La ville ne tarda pas à subir les horreurs de la famine. Les vivres épuisés, on fit du pain avec des ossements de morts ; une mère, dit-on, fut assez dénaturée pour manger son enfant. Henri IV ne put voir tant de maux sans être ému de pitié : « Il aimait mieux, disait-il, n'avoir point Paris, que de l'avoir ruiné par la mort de tant de personnes. » Il laissa sortir de la ville les bouches inutiles, c'est-à-dire les vieillards, les femmes et les enfants, qui consommaient une partie des vivres sans contribuer à la défense. De pauvres paysans avaient vendu aux assiégés un peu de pain ; non-seulement il leur fit grâce, mais il leur donna tout l'argent qu'il avait sur lui, en regrettant de ne pouvoir faire mieux. Ainsi secouru par Henri IV lui-même, Paris prolongea sa résistance jusqu'au moment où le duc de Parme Alexandre Farnèse, envoyé par Philippe II au secours des habitants avec une armée espagnole, parvint à jeter des vivres et des renforts dans la ville, et fit ainsi lever le siége.

315. ÉTATS-GÉNÉRAUX DE PARIS.—Cependant la Ligue commençait à se diviser. Charles X, *ce vrai roi de théâtre et en peinture,* était mort en 1590. Les prétentions

opposées de Mayenne, qui s'appuyait sur la noblesse et le Parlement, et du roi d'Espagne, qui était soutenu par d'obscurs démagogues, et qui voulait faire donner la couronne de France à sa fille Isabelle, en la mariant au jeune duc de Guise, fils du Balafré ; les cruautés des Seize, qui allèrent jusqu'à étrangler trois magistrats accusés de royalisme, tout cela finit par dégoûter le peuple parisien, et l'attirer vers la bonne cause. En vain les Ligueurs firent un dernier et suprême effort, en convoquant des Etats-Généraux à Paris pour l'élection d'un roi ; en vain Philippe II, dont ils étaient devenus les instruments, se flattait déjà de toucher au but de ses espérances ambitieuses. Le Parlement quoique *captif et estropié*, suivant l'expression de l'historien Péréfixe, rendit un arrêt pour empêcher « que, sous prétexte de religion, la couronne ne fût transférée en des mains étrangères. »

316. ABJURATION DE HENRI IV. — L'abjuration de Henri IV porta le dernier coup à la faction espagnole, et rallia la masse de la nation à la cause royale. Henri n'avait ni haine ni prévention contre la foi dans laquelle ses pères avaient vécu. Les rois ses prédécesseurs avaient tous été catholiques ; l'immense majorité de ses sujets partageait ces croyances, et sa conversion était le seul moyen de mettre fin à la guerre civile; il n'hésita pas à se faire catholique. Après plusieurs entretiens avec les évêques, il abjura le 25 juillet 1593, dans l'église de Saint-Denis, entre les mains de l'archevêque de Bourges, et au mois de février suivant il se fit sacrer à Chartres. Désormais tous les cœurs furent pour lui.

317. *Satire Ménippée.*—La faction des Ligueurs expirait en même temps sous l'arme du ridicule. La Satire Ménippée[1], composée contre Mayenne et l'influence espagnole par les plus spirituels royalistes, Pithou, Rapin, Passerat, etc. acheva la ruine des ennemis du Béarnais, en publiant un ***Abrégé de l'Histoire de la Ligue***, un ***Abrégé de la farce des***

---

1 Ainsi nommée de Ménippe, ancien poëte satirique.

États de la Ligue, des *Nouvelles des régions de la lune*, une *Histoire des singeries de la Ligue*, etc., et une foule d'épigrammes mordantes, telles que celle-ci :

De l'élection d'un roi par les Seize.

Les Seize à force de doublons,
S'efforcent de forger un roi,
Qui en plusieurs pièces se rompt,
Pour n'être pas de bon aloi.

318. **ENTRÉE DE HENRI IV A PARIS. — SOUMISSION DES PROVINCES.** — Les villes de Meaux, Pontoise, Orléans, Bourges et Lyon furent les premières à ouvrir leurs portes aux troupes royales. Enfin, le 22 mars 1594, le comte de Brissac, gouverneur de Paris pour Mayenne, introduisit Henri IV dans la capitale, à minuit. Dès le lendemain, les royalistes s'étant déclarés en foule, Ligueurs et Espagnols durent renoncer à toute résistance. Ceux-ci capitulèrent. Le roi les laissa partir avec armes et bagages ; seulement, lorsqu'ils vinrent à passer sous les fenêtres du Louvre : « Messieurs, leur dit-il, avec cette ironie gasconne qui lui était familière, recommandez-moi à votre maître ; mais n'y revenez plus. » Une fois maître de Paris, Henri IV dut s'attacher à poursuivre dans les provinces les débris des factions, et à purger le sol français des garnisons espagnoles qui y restaient encore. Beaucoup de gouverneurs s'obstinaient à ne pas faire leur soumission ; Henri IV leur envoya des émissaires avec de grosses sommes d'argent, ou bien il alla les trouver lui-même, et traita avec chacun d'eux en particulier. Tous se soumirent ou se laissèrent acheter ; il en coûta trente-deux millions[1]. Henri IV ne déploya pas seulement dans ces négociations beaucoup d'adresse; il mon-

[1] Cette somme représente près de 100 millions de notre monnaie actuelle. Sully, baron de Rosny, resté protestant, mais toujours fidèle ami et ministre de Henri IV, s'effrayait de ces dépenses, et tâchait d'arrêter le roi dans ses transactions. Henri lui écrivit le 8 mars 1594 : « Mon ami, vous êtes une bête d'apporter tant de difficultés en « une affaire dont la conclusion m'est de si grande importance pour

tra encore une grande générosité. On aime à redire comment il se vengea de Mayenne, le plus déterminé de ses ennemis. C'était un homme d'un extrême embonpoint; Henri, *ce Biarnois*, comme dit la Satire Ménippée, *qui faisoit mille tours de Basque, et qui ne passoit pas si longtemps au lit que Mayenne à table*, lui fit faire une longue promenade en doublant toujours le pas, et quand il le vit suant, essoufflé, hors d'haleine: « Mon cousin, lui dit-il, c'est tout le mal que je vous ferai de ma vie. »

319. **FIN DE LA GUERRE CONTRE LES ESPAGNOLS ET DES GUERRES DE RELIGION, 1598.** — Vis-à-vis des Espagnols, ce fut les armes et non l'argent qu'il employa; l'or de la France n'était pas fait, disait-il, pour solder la retraite des étrangers. Il marcha contre eux et les battit à Fontaine-Française, près de Dijon. Cependant les Espagnols ne s'avouèrent pas vaincus; ils prirent, l'année suivante, Calais et Arras, et envahirent la Picardie. Pour les repousser, il fallait de l'argent, et le roi n'en avait pas; il voulut en obtenir de la confiance de ses sujets, et il convoqua à cet effet une assemblée des Notables à Rouen. Le patriotisme de l'assemblée et le génie de Sully fournirent à Henri IV les sommes nécessaires pour *mieux guerroyer* et *pour mater l'Espagnol*. Amiens, dont les ennemis venaient encore de s'emparer, fut repris après six mois de siége.

La paix de Vervins termina enfin la guerre avec l'Espagne (1598); la France rentra en possession de toutes les places que les Espagnols avaient prises en Picardie et leur abandonna au nord Cambrai. La même année, l'Edit de Nantes accorda aux protestants l'exercice public de leur religion dans les villes désignées par les derniers édits de pacification, et une chambre dans chaque Parlement, composée de juges

---

« l'établissement de mon autorité et le soulagement de mes peu-
« ples, etc. Ne vous amusez plus à faire le bon ménager... Nous
« payerons tout des mêmes choses que l'on nous livrera, lesquelles,
« s'il fallait prendre par la force, nous coûteraient dix fois
« autant... »

catholiques et de juges protestants en nombre égal; il les déclarait admissibles à tous les emplois et charges de l'État, et les assimilait en tout point aux catholiques. Mais en leur donnant tous les droits de citoyens, on se garda bien de ressusciter à leur profit ces priviléges qui auraient fait du parti protestant un État dans l'État, et compromis l'unité de la France. On leur permit seulement de tenir des assemblées générales où se rendraient leurs députés, de payer eux-mêmes leurs ministres, de lever parmi eux des taxes pour les besoins de leurs églises; enfin on leur assura pour huit ans la Rochelle, Montauban et plusieurs autres places de sûreté. Ainsi furent terminées les guerres de religion.

SYNCHRONISMES.—Le protestantisme est définitivement établi en Angleterre, sous la reine Élisabeth, 1558-1603. — Mort de Marie Stuart, 1587.—Philippe II roi d'Espagne, 1556-1598.—Insurrection des Pays-Bas, 1579. — Conquête du Portugal par l'Espagne,1580. — Bataille de Lépante, 1571. — Calendrier Grégorien, 1582.

SIXIÈME PÉRIODE.

Les Bourbons depuis la fin des guerres de religion jusqu'à la Révolution française, 1598-1789.

CHAPITRE XVIII.

La France entre dans une ère nouvelle de prospérité et de grandeur qui prépare sa prépondérance en Europe.—Le pouvoir royal est relevé et fortifié.—Le traité de Westphalie assure l'équilibre européen.

Fin du règne de Henri IV, 1598-1610. — *Louis XIII*, 1610-1643. — *Minorité de Louis XIV*, 1643-1661.

320. ADMINISTRATION DE HENRI IV.— Henri IV avait été le vainqueur de ses sujets; il en voulut être, il en fut le père. Ce prince est le chef de la maison de Bourbon, dont les deux branches ont occupé le trône de 1589 à 1848, sauf une interruption de 23 années, de 1792 à 1814 (v. tabl. généal. V). La seconde partie de son

règne est remarquable par les réformes et les améliorations administratives que ce grand roi, aidé de Sully, son ministre et son ami, réalisa dans le royaume.

Après avoir mené à bonne fin l'expulsion des étrangers et la pacification religieuse, Henri IV s'occupa exclusivement d'accroître la prospérité intérieure. Sully chercha d'abord à améliorer la condition des paysans; c'était le désir de son maître que chacun d'eux eût *la poule au pot* tous les dimanches. Il commença par réprimer les abus qui existaient avant lui dans l'administration des finances; il réduisit et régularisa les impôts, favorisa surtout *le labourage et le pâturage*, qui étaient, disait-il, *les deux mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines du Pérou.* Le commerce et l'industrie n'avaient pas à ses yeux une aussi grande importance pour le bonheur de la nation. Il voulait bannir le luxe et toutes ces *babioles* qui en sont la conséquence; Henri IV pensa autrement. Par des traités avec les autres puissances, il favorisa le commerce extérieur, et il envoya deux colonies en Amérique, au Canada et dans la Guyane, pendant qu'il introduisait en France l'industrie de la soie, la fabrication des étoffes d'or et d'argent, des tapisseries de haute lisse en laine et en soie rehaussée d'or, et qu'il créait des manufactures de glaces, de faïence et de verrerie. Il contribua au développement de la navigation intérieure en creusant le beau canal de Briare, qui unit la Loire à la Seine; il fit réparer les grandes routes, qui furent plantées d'arbres; il forma la place Royale à Paris, continua le Louvre, acheva le pont Neuf, qui avait été commencé sous Henri III par Catherine de Médicis, et sur le terre-plein duquel on voit aujourd'hui sa statue équestre; en un mot, il agrandit, embellit et transforma tellement la capitale, que, quelques années plus tard, l'ambassadeur du roi d'Espagne Philippe III ne la reconnaissait plus. Il agrandit le château de Saint-Germain, et fit construire celui de la Flèche, école militaire pour la jeune noblesse, ainsi que des hospices militaires et des arsenaux. Et cependant, Sully trouva le moyen de payer encore 100 millions de dettes et d'acheter pour plus de 150 millions de domaines.

321. **DÉMÊLÉS AVEC LA SAVOIE. — COMPLOTS ET ATTENTATS.**—Ces utiles travaux furent interrompus par une courte guerre avec le duc de Savoie, guerre qui tourna à l'avantage de la France, et lui donna (1601) la Bresse,

le Bugey, le Valromey et le pays de Gex, situés sur les limites des deux pays[1]. Henri IV reprit alors son œuvre de restauration. Mais le bien qu'il faisait, la sollicitude constante qu'il montrait pour le peuple et pour la France ne désarmèrent pas les partis. Des complots et des attentats menacèrent plusieurs fois sa vie. Les complots étaient les derniers efforts des passions mal éteintes ou des ambitions déçues. Celui qui affligea le plus son âme généreuse fut la conspiration du maréchal de Biron, qu'il avait comblé de preuves d'amitié en mémoire des services de son père. Biron s'était entendu avec le duc de Savoie et l'Espagne pour démembrer la France. Henri IV, décidé à lui pardonner, essaya vainement de lui arracher un aveu de sa trahison; il fut obligé de le livrer à la justice du Parlement, qui le condamna à mort (1602). Les attentats furent plus nombreux encore que les conspirations; on en compte jusqu'à dix-huit, commis par des insensés ou des fanatiques. Nous ne signalerons ici que ceux de Jean Châtel et de Barrière.

322. PROJETS DE HENRI IV. — Cependant ni les complots ni les attentats ne détournaient le roi d'une grande pensée, qui devait compléter son œuvre. Par ses soins, la France était devenue l'arbitre de l'Europe; il voulait qu'elle en fût la libératrice, qu'elle l'affranchît de cette domination que faisait peser sur elle la maison d'Autriche. Pour atteindre ce but, il songeait à former une république chrétienne dans laquelle régnerait une paix perpétuelle. D'accord avec les principales puissances, il aurait divisé l'Europe en six monarchies héréditaires, cinq monarchies électives et quatre républiques souveraines; on aurait rejeté en Asie les Turcs infidèles et les Russes schismatiques, en cas qu'ils n'eussent pas accepté l'alliance générale; enfin on aurait institué un tribunal européen, avec six conseillers inférieurs, où les députés de toutes les nations auraient jugé tous les différends, de manière à rendre toute guerre impossible. On n'au-

[1] Ces pays forment aujourd'hui le département de l'Ain.

140 membres, la noblesse 132, le Tiers-Etat 182. Au nombre des représentants du clergé était le jeune évêque de Luçon, si célèbre depuis sous le nom de cardinal de Richelieu. Les trois ordres ne purent s'accorder entre eux au sujet des réformes demandées ; l'assemblée se dispersa sans avoir remédié à aucun des embarras du gouvernement. Les nobles étaient toujours en armes, se plaignant à haute voix de la faveur accordée à Concini, et réclamant de nouveaux priviléges. A leur tête se trouvait Condé, qui s'était fait donner cinq places de sûreté et plus de trois millions et demi en six années. Il affecta une telle hauteur, il montra un tel dédain pour la reine-mère et pour le maréchal d'Ancre, que celui-ci poussé à bout le fit arrêter et enfermer à la Bastille.

327. CONCINI RENVERSÉ PAR LUYNES, 1617. — Concini se croyait désormais libre de toute entrave et maître absolu; il touchait à sa perte. Un ancien page de Henri IV, attaché en la même qualité au roi Louis XIII, Albert de Luynes, qui avait gagné la faveur du prince en lui dressant des oiseaux de proie, renversa le premier ministre et prit sa place. Un jour que le maréchal d'Ancre se rendait au Louvre, il trouva sur le pont le capitaine des gardes Vitry, son ennemi personnel, qui l'arrêta. Concini tirait son épée pour la lui remettre; Vitry feignit de croire qu'il voulait se défendre, et d'un coup de pistolet il l'étendit mort à ses pieds. On ne se borna point à cet infâme assassinat; la maréchale d'Ancre fut mise en jugement, condamnée comme sorcière, et brûlée sur la place de Grève; la reine-mère elle-même, privée de son crédit, fut reléguée au château de Blois. Le nouveau favori se fit donner la dépouille de Concini; il fut fait duc, pair et même connétable de France, quoiqu'il ne sût pas ce que pesait une épée. Vitry reçut le bâton de maréchal pour prix de l'assassinat qu'il avait commis : on eût dit que toutes les notions du juste et de l'injuste étaient confondues.

328. TROUBLES CIVILS ; MORT DU DUC DE LUYNES, 1621.

La fortune du duc de Luynes reposait sur des bases trop odieuses pour être durable. Marie de Médicis conspira contre lui avec le duc d'Epernon. En même temps que le roi était obligé de combattre sa mère et de lui abandonner le gouvernement de l'Anjou, les protestants s'agitèrent de leur côté. Ils publièrent une déclaration d'indépendance à la Rochelle, et próposèrent de changer l'organisation de la France, et de partager en huit cercles les sept cents églises réformées qu'elle contenait; c'était remettre en question l'unité du pays. Le roi marcha contre eux avec le connétable; il fut repoussé au siége de Montauban. Le duc de Luynes atteint d'une fièvre dangereuse, que le chagrin de cet échec aggrava, ne tarda pas à succomber. Louis XIII, après avoir continué quelque temps les hostilités, signa la paix de Montpellier, par laquelle il confirma l'édit de Nantes; mais il ne laissa aux protestants que la Rochelle et Montauban pour places de sûreté, et leur interdit toute réunion politique.

329. RICHELIEU, 1624.—Tout allait bientôt changer de face. Marie de Médicis, revenue aux affaires, fit entrer dans le conseil l'évêque de Luçon, dont elle espérait se faire une créature. Armand du Plessis, duc de Richelieu, fils d'un capitaine des gardes de Henri IV, était alors âgé de 39 ans. Nommé cardinal, puis élevé au poste de premier ministre, il ne se contenta pas longtemps du pouvoir équivoque d'un favori; il prit avec fermeté la direction des affaires, et y déploya aussitôt toutes les ressources et toute la vigueur de son génie. « Le roi a changé de conseil et le ministère de maxime, » écrivait-il à l'ambassadeur français près du Saint-Siége. On s'aperçut en effet qu'une nouvelle politique était inaugurée. Les plans de Henri IV furent repris et complétés. Richelieu se proposa un double but : affermir le pouvoir de la royauté, afin de maintenir l'unité de la monarchie; placer la France au premier rang parmi les puissances européennes. Pour atteindre ce double but, il fallait, au dedans, abattre le parti protestant et la noblesse; au dehors, abaisser la maison d'Autriche. Il commença par les protestants.

330. PRISE DE LA ROCHELLE ; RUINE DU PARTI PROTESTANT. — Les calvinistes, puissants par le grand nombre de leurs frères répandus dans chaque province, étaient surtout à craindre tant qu'ils resteraient maîtres de la Rochelle, où il leur était facile de constituer une république maritime, et de recevoir de l'Angleterre des munitions et des vivres; ils y possédaient déjà une marine assez considérable pour triompher de la flotte royale. Richelieu résolut de renverser ce boulevard du protestantisme. Une première expédition, dirigée par Soubise en 1625, n'ayant pas réussi, le cardinal alla faire en personne le siége de la Rochelle. Le duc de Buckingham, favori du roi d'Angleterre Charles Ier, amena une flotte et une armée au secours de la ville ; il fut battu. Pour abréger la résistance et pour empêcher l'arrivée de nouveaux renforts, Richelieu fit construire, malgré la mer et les vents, une immense digue qui ferma l'entrée du port. Cependant, la ville ainsi isolée résista encore onze mois ; le maire Guiton avait juré, en déposant un poignard sur la table de l'hôtel-de-ville, qu'il l'enfoncerait dans le cœur du premier qui parlerait de se rendre. La famine seule put dompter les assiégés ; ils firent leur soumission à la fin d'octobre 1628. De trente mille habitants, il en restait à peine cinq mille. On leur laissa leurs biens et le libre exercice de leur culte, mais on rasa les fortifications de la ville et on lui enleva tous ses priviléges. Le parti protestant avait perdu désormais toute importance politique. Richelieu s'attaqua à la noblesse.

331. *Lutte contre la noblesse.— Politique de Richelieu.*— « Nous serons si sots, disait le maréchal de Bassompierre, que nous prendrons la Rochelle. » La chute de cette ville fut en effet un véritable échec pour la noblesse, qui plus d'une fois avait fait alliance avec les protestants, et trouvé dans leurs complots une diversion utile à ses intérêts. Non-seulement les grands seigneurs inquiétaient la royauté par leur esprit d'indépendance, mais les gouverneurs des provinces se montraient fort disposés à seconder le morcellement de la France en une foule de petits États confé-

dérés. Richelieu était donc condamné à voir son œuvre incomplète, s'il laissait subsister la puissance de la noblesse. Il ne recula devant aucune nécessité pour accomplir ses projets; il ne craignit pas de s'attaquer aux têtes les plus élevées et de les faire plier sous le joug commun de la loi. Ainsi qu'il le disait lui-même, il renversait tout, fauchait tout, et ensuite couvrait tout de sa robe rouge. Le salut de la monarchie, qui se confondait à ses yeux avec la puissance absolue de la royauté, ne lui permit jamais d'hésiter devant une mesure de rigueur, lorsqu'il la jugeait indispensable. Abolition des priviléges, suppression des grandes charges [1], exils et disgrâces, jugements par commissions, condamnations juridiques, exécutions capitales, tout lui fut bon, la fin justifiant pour lui les moyens. Plus l'exemple était grand, plus il le croyait salutaire.

332. SUPPLICE DES PRINCIPAUX SEIGNEURS. — Les principales victimes de la politique du cardinal furent le jeune comte de Chalais, qui avait conspiré avec le duc d'Orléans Gaston, frère du roi; le comte de Chapelle et le duc de Montmorency-Bouteville, punis de mort pour avoir affecté de se battre sur la place Royale, au mépris d'une ordonnance qui défendait le duel; le surintendant des finances Marillac et son frère le maréchal, qui s'étaient unis à la reine-mère pour renverser Richelieu, et qui furent, l'un exilé, l'autre décapité; le maréchal Henri de Montmorency, gouverneur du Languedoc, exécuté à Toulouse par sentence du Parlement de cette ville, pour avoir pris les armes contre le ministre avec Gaston; enfin le jeune Cinq-Mars (v. ci-après). La reine-mère elle-même ne fut pas épargnée: emprisonnée à Compiègne, elle fut réduite à quitter la France, et mourut à Cologne dans l'abandon et la misère. Le duc d'Orléans n'obtint sa grâce qu'en sacrifiant tous ses amis et en s'engageant à *aimer le cardinal*. Le duc de Lorraine, qui lui avait fourni des secours, fut puni par la confiscation de son duché (1634).

333. CONSPIRATION DE CINQ-MARS. — De tous les

[1] La charge de connétable fut supprimée après la mort de Lesdiguières, successeur de Luynes; la charge d'amiral fut changée en celle de surintendant de la marine, que Richelieu prit pour lui.

complots tramés contre Richelieu, le plus grave fut sans contredit celui du jeûne Cinq-Mars, fils du marquis d'Effiat et grand écuyer de Louis XIII. Cet ambitieux, qui devait son élévation à Richelieu et qui aspirait à le remplacer, n'hésita pas à trahir son pays pour devenir ministre. Séduit par les offres de la cour d'Espagne, il signa avec cette puissance un traité, par lequel il lui cédait plusieurs villes françaises en échange d'une armée. Connaissant d'ailleurs l'aversion secrète du roi pour le cardinal, il ne douta plus alors du succès et accusa hautement Richelieu. Celui-ci, qui était dangereusement malade à Tarascon, semblait perdu ; à force d'or, il parvint à se procurer une copie du traité conclu avec l'Espagne et l'envoya au roi. Louis XIII indigné abandonna son favori. Le cardinal fit aussitôt instruire le procès de Cinq-Mars et de son ami de Thou, dont le seul crime était de n'avoir pas révélé le secret de la conspiration qui lui avait été confié. Il les traîna à sa suite jusqu'à Lyon, où il les fit décapiter le 12 septembre 1642, sur la place des Terreaux.

334. ABAISSEMENT DE LA MAISON D'AUTRICHE. GUERRE DE TRENTE ANS.—Richelieu ne réussit pas moins dans l'exécution de ses projets contre la maison d'Autriche que dans sa lutte contre la noblesse et les protestants. Il commença par enlever aux Espagnols (1625) la Valteline, petite province du nord de l'Italie, entre l'Adda et le lac de Côme, qui établissait une communication par le Milanais entre les États des deux branches de la maison d'Autriche. Il assura ensuite au duc de Nevers (1631) la succession du duché de Mantoue, que lui disputaient les Espagnols et le duc de Savoie. Enfin, il prit une part active à la guerre de Trente ans : on appelle ainsi la guerre qui eut lieu en Allemagne de 1618 à 1648, entre les princes protestants d'un côté, l'empereur et les princes catholiques de l'autre. Après avoir envoyé des secours d'argent aux ennemis de la maison d'Autriche et suscité contre l'empereur le célèbre Gustave-Adolphe, roi de Suède, le

cardinal fit intervenir dans la querelle les armes de la France elle-même; il déclara la guerre à l'Espagne et à l'empereur en 1635, et engagea les hostilités à la fois en Allemagne, en Italie, dans le Roussillon et dans la Catalogne. Les succès du duc Bernard de Saxe-Weimar, que la France avait pris à sa solde, et la conquête du Roussillon, que le roi fit en personne, furent comme le prélude des grandes victoires qui devaient inaugurer glorieusement le règne de Louis XIV.

335. MORT DE RICHELIEU ET DE LOUIS XIII. — L'expédition de Roussillon fut la dernière campagne de Richelieu et de Louis XIII, qui se suivirent dans la tombe à cinq mois d'intervalle. Le ministre mourut le 4 décembre 1642, à l'âge de 57 ans; le roi, le 14 mai 1643, à l'âge de 42 ans.

336. *Réformes intérieures.* — Richelieu a été l'un des plus grands ministres qu'ait eus la France. Grâce à son activité et à son énergie, le règne de Louis XIII fut fécond en utiles réformes. L'une des plus importantes fut la réforme de la législation opérée par la publication du *Code Michau* en 1629. Les finances, livrées au plus grand désordre pendant la régence, furent sévèrement surveillées; de nouveaux impôts furent établis sur les objets de luxe et sur le tabac; la maison du roi et des princes fut astreinte à une économie plus régulière; les revenus égalèrent bientôt, puis surpassèrent les dépenses. Richelieu protégea aussi le commerce en sa qualité de surintendant de la marine; il autorisa la formation de compagnies pour exploiter les colonies du Canada et des Indes; il conclut avec le czar de Russie, le dey d'Alger et le roi de Maroc des traités favorables au commerce extérieur; enfin il fit décider que les nobles pouvaient se livrer au négoce sans déroger. On commença à tirer du sucre des colonies qui furent fondées à la Guadeloupe, au Sénégal et à Cayenne. La marine marchande sortit de sa langueur; la marine militaire fut créée : Richelieu eut cent vaisseaux de guerre sur la Méditerranée et sur l'Océan. Il répara les ports et il construisit ceux de Brest et de Lorient.

337. *Lettres et arts. — Académie française. — Saint Vincent de Paul.* — Les lettres et les arts eurent une large part dans la sollicitude de ce grand ministre. Il fit construire le Palais-Cardinal, le plus célèbre monument de l'époque,

qu'il légua en mourant au roi, et qui est devenu le Palais-Royal. A son exemple, Anne d'Autriche fonda le Val-de-Grâce, devenu un hôpital militaire, et Marie de Médicis fit élever le palais du Luxembourg, dont le fameux peintre flamand Rubens décora les galeries. Le jardin du Luxembourg, le jardin des Plantes, la place Royale et presque tout le quartier voisin, à Paris, beaucoup d'églises et de châteaux datent aussi de cette époque. Mais le plus grand service rendu aux lettres par le cardinal Richelieu fut la création de l'Académie française, qu'il fonda en 1635. Quarante membres composèrent cette illustre société, qui devint bientôt l'arbitre du goût pour toute la France. Sous ce règne la philosophie donna au monde Descartes, et la poésie dramatique enfanta Corneille, l'immortel auteur du *Cid* (1636), d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, etc., le précurseur du grand siècle que devaient illustrer à jamais Racine, Bossuet et tant d'autres grands noms. Le cardinal lui-même composa des pièces qui furent représentées. C'est sous ce règne enfin que vécut saint Vincent de Paul, le bienfaiteur et le protecteur de l'enfance, le fondateur de l'admirable institution des *Sœurs de Charité* pour le service des pauvres malades, de ces saintes filles dont le dévouement a brillé tout récemment du plus vif éclat dans la guerre d'Orient.

338. LOUIS XIV; RÉGENCE D'ANNE D'AUTRICHE. — Louis XIV n'avait pas encore cinq ans, lorsqu'il fut appelé au trône par la mort de son père. Le testament du feu roi instituait un conseil de régence, que devait présider le prince de Condé. Mais le parlement de Paris cassa cette disposition, et déclara régente la reine-mère Anne d'Autriche. La régente s'entoura d'abord de gens peu capables, qui n'avaient d'autre titre à sa faveur que les flatteries qu'ils lui prodiguaient. Leurs grands airs et leurs façons superbes les firent désigner par le nom d'*Importants*, qui depuis est resté dans la langue pour exprimer la présomption jointe à la sottise. Heureusement ce parti sans consistance ne tarda pas à se diviser, et Mazarin fut appelé au ministère. La fortune lui réservait de grandes destinées.

339. *Mazarin.*—Le nouveau ministre était un Italien de noble famille que Richelieu avait attiré en France, et qu'il avait employé avec succès dans quelques négociations. Jules

Mazarin avait reçu en récompense le chapeau de cardinal à l'âge de trente ans (1641). C'était un homme de beaucoup d'esprit, souple, patient, actif, sachant courber la tête au besoin devant l'orage, pour surnager ensuite *comme le liége qui revient sur l'eau* [1]. Richelieu avait marché droit à son but; Mazarin se flatta d'obtenir par l'adresse et le laisser-aller ce que son prédécesseur avait obtenu par la crainte. Il ne s'étonnait pas des revers, et ne perdait point confiance en son étoile. S'agissait-il de choisir quelque confident ou quelque instrument de ses desseins, il demandait si c'était un homme heureux ; il croyait que le succès fait rarement défaut à toute entreprise qui est conçue avec prévoyance et conduite avec vigueur. Il résumait lui-même sa politique par ces deux mots : « Le temps et moi. » Souvent en effet la grande habileté dans les affaires consiste à savoir gagner du temps. Enfin, il répondait aux plaisanteries dont il était l'objet à cause de sa prononciation italienne, que son cœur était français si son langage ne l'était pas beaucoup. Et il est juste de reconnaître que ce ministre a fait de grandes choses pour la France.

340. BATAILLES DE ROCROI, DE FRIBOURG, DE NORDLINGEN ET DE LENS. — Son premier titre de gloire fut l'heureuse et brillante issue de la guerre de Trente ans. Louis XIII, à son lit de mort, avait vu en songe le duc d'Enghien, prince de Condé, remporter une grande victoire sur les ennemis. Le 19 mai 1643, cinq jours après l'avénement du jeune roi, la bataille de Rocroi couronnait de lauriers le berceau de Louis XIV. Dans cette mémorable journée, un général de vingt ans ne craignit pas d'attaquer, contre l'avis du vieux maréchal de l'Hôpital, une armée presque double de la sienne, et composée en partie de ces vieilles bandes espagnoles dont la réputation était européenne. Le succès justifia son audace ; l'infanterie de l'armée d'Espagne, jusqu'alors invincible sur tous les champs de bataille, fut mise en déroute à la journée de Rocroi ; elle ne se releva pas de cette défaite, et céda désormais la place à l'infanterie française. Le vainqueur rejeta les ennemis au delà du Rhin, passa

[1] Mémoires de Mme DE MOTTEVILLE.

ce fleuve après eux, et les attaqua sous les murs de Fribourg en Brisgau [1], où ils s'étaient retranchés dans une position formidable. Trois fois il fut repoussé; trois fois il revint à la charge. Il décida enfin la victoire en jetant son bâton de commandement dans les retranchements ennemis; ses soldats s'élancèrent tous pour l'aller reprendre. Ce nouveau succès fut suivi de la prise de Philipsbourg et de Mayence, de la victoire de Nordlingen (1645), et de celle de Lens (1648), qui hâta la conclusion de la paix de Westphalie.

341. *Traité de Westphalie*, 1648. — Depuis trois ans déjà, des négociations étaient entamées à Munster et à Osnabruck en Westphalie, sans qu'on eût pu s'entendre pour régler ni les rapports des catholiques avec les protestants, ni ceux de l'empereur avec les princes de l'empire, ni les indemnités de guerre réclamées par la France et par la Suède. Au mois d'octobre 1648, deux mois après la bataille de Lens, fut signé ce traité célèbre qui sera l'éternel honneur de Mazarin. La France obtint la confirmation de la souveraineté des Trois-Évêchés, que lui avait assurés la paix de Cateau-Cambrésis et qui complétaient sa frontière du N.-E.; celle de la forteresse de Pignerol, que le duc de Savoie lui avait cédée en 1631; la cession de l'Alsace, et la promesse qu'aucune place forte ne serait élevée sur la rive droite du Rhin depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg, avec le droit de tenir garnison dans cette dernière ville. Elle fit reconnaître l'indépendance de la Suisse, et accorder à la Suède, son alliée, une vaste étendue de territoire sur les côtes méridionales de la Baltique. Les deux grandes fractions du parti protestant, les luthériens et les calvinistes, obtinrent non-seulement le libre exercice de leur culte dans l'empire, mais encore des droits politiques égaux à ceux des catholiques; et il fut décidé que les empereurs ne pourraient prendre désormais aucune résolution importante sans le consentement de la Diète germanique. Quelques mois avant la conclusion de ce traité, l'Espagne avait reconnu, par un traité particulier avec la Hollande, l'indépendance des Provinces-Unies. qui avaient secoué son joug en 1579. Ainsi quatre puissances protestantes, la Suède, la Suisse, la Hollande et les princes d'Allemagne, voyaient consacrer définiti-

[1] Partie S.-O. du grand-duché de Bade actuel.

vement leur indépendance politique. La puissance de la maison d'Autriche, qui, sous Charles-Quint et Philippe II, avait été si redoutable pour la France et pour l'Europe, était enfermée dans de justes limites. L'équilibre européen était assuré, et la liberté de conscience reconnue en matière de croyance religieuse. Tout cela était l'œuvre de la France: François Ier et Henri II y avaient coopéré par la lutte qu'ils avaient soutenue contre la maison d'Autriche; Henri IV avait suivi la même politique avec une pensée mieux arrêtée; Richelieu, reprenant les projets de ce grand roi, les avait poursuivis avec une rare intelligence; Mazarin venait de les mener à bonne fin par son habileté diplomatique.

342. LA FRONDE. — Le jour même où l'on chantait un *Te Deum* à Notre-Dame pour célébrer la victoire de Lens, une émeute populaire donnait à Paris le signal de ces troubles civils, qu'on appelle la *Fronde*. Les *Frondeurs* [1] étaient le parti des mécontents, des adversaires de Mazarin et de la cour. On distingue la *Vieille* et la *Jeune Fronde*. Dans la Vieille Fronde, le Parlement de Paris, soutenu par la bourgeoisie et le peuple, lutte d'abord contre le cardinal, et essaye de fonder en France une monarchie tempérée par la magistrature. Menacé dans Paris par l'armée royale, il accepte ensuite les services de jeunes seigneurs, qui se font un jeu de la guerre civile pendant quelques mois, et mêlent leurs fêtes licencieuses et leurs intrigues galantes aux graves intérêts de la politique. La lutte, sérieuse au début, devient frivole, ridicule et quelquefois bouffonne dans les détails. La Jeune Fronde commence avec la révolte de Condé, autour duquel se groupe le parti des *petits-maîtres*; c'est une tentative coupable et impuissante de l'aristocratie contre la royauté. Les

1 Les noms de *Fronde* et de *Frondeurs* furent appliqués, dit-on, aux mécontents, par un magistrat du Parlement, qui compara leur résistance à celle des enfants du peuple qui s'amusaient à se livrer bataille avec des *frondes* dans les fossés de Paris, et qui se tournaient souvent contre les archers envoyés pour les séparer. Les mots *frondeur*, *fronder*, sont restés dans la langue, pour exprimer la manie de blâme, de la critique.

principaux acteurs de la Fronde parmi la noblesse furent le prince de Conti, frère de Condé, le duc de Longueville, son beau-frère, les ducs de Bouillon, d'Elbeuf, de Vendôme, de Nemours et de La Rochefoucauld, le duc de Beaufort, surnommé le *roi des halles*, parce qu'il était l'idole de la populace, et surtout le fameux Paul de Gondi, coadjuteur, puis archevêque de Paris, plus connu sous le nom de cardinal de Retz, qui aimait à s'entendre appeler le *petit Catilina*, et qui disait qu'il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de parti, que pour faire un bon empereur de l'univers. A côté des jeunes seigneurs, nommons aussi les duchesses de Chevreuse et de Longueville.

343. ÉMEUTE ET BARRICADES. — GUERRE CIVILE. — Les fautes de Mazarin fournirent au Parlement un prétexte pour s'immiscer dans l'administration. Les finances étaient dans un tel désordre, que le ministre était réduit aux expédients pour se procurer des ressources. Deux édits fiscaux ayant excité une assez vive irritation, le Parlement se fit l'écho des plaintes générales. Mazarin crut imposer silence aux clameurs des mécontents par un coup d'autorité ; il fit arrêter (26 août 1648) le président Blancménil et le conseiller Broussel, qui s'étaient signalés entre tous par leur opposition contre le ministre et contre la cour. A cette nouvelle, le peuple s'ameuta et courut au palais en criant : « Broussel et liberté! » Par l'influence secrète du coadjuteur, on éleva des barricades dans toutes les rues, et le Parlement, en robe rouge, ayant à sa tête le premier président Mathieu Molé, alla forcer la régente à relâcher ses deux prisonniers. La cour, effrayée de ce mouvement populaire, s'enfuit en toute hâte à Saint-Germain, sans se donner le temps d'emporter ni meubles ni provisions; le jeune roi dut coucher sur la paille, faute d'un lit. Par une ordonnance du 24 octobre, la Régente déclara que les impôts ne seraient légalement perçus, à l'avenir, que s'ils avaient été discutés et enregistrés librement par le Parlement. C'était une révolution qui

associait la magistrature à la puissance souveraine. Mazarin résolut d'annuler cette concession par la force ouverte. Paris se prépara à la guerre, et le Parlement appela à son aide une noblesse turbulente et légère. Mais l'approche de Condé, avec sept mille hommes de troupes royales, et une invasion des Espagnols, qui n'avaient pas posé les armes en 1648, déterminèrent les habitants à traiter. Le roi rentra dans la capitale le 18 août 1649.

344. LA JEUNE FRONDE. — FIN DE LA GUERRE. — Le calme ne fut pas de longue durée. Condé, voyant qu'il était indispensable depuis que Turenne[1] s'était jeté dans le parti des Frondeurs, éleva des prétentions excessives, et affecta tant de dédain pour le ministre, qu'on le fit arrêter et emprisonner à Vincennes avec le prince de Conti et le duc de Longueville. Alors la duchesse de Longueville s'enfuit en Flandre, où elle rejoignit Turenne; la guerre civile recommença et gagna les provinces. Cette fois, ce fut la noblesse seule qui dirigea les hostilités. Le turbulent Gaston, duc d'Orléans, se mit à la tête des factieux; Turenne envahit la Champagne avec les Espagnols, et fut battu à Rethel. Néanmoins, l'alliance des étrangers et des Frondeurs détermina Mazarin à s'éloigner pour laisser passer l'orage; il se retira à Cologne, d'où il continua à diriger les affaires comme s'il eût été présent. Condé, qu'il avait mis en liberté avant de quitter la France, ne put voir sans dépit que le ministre conservât de loin toute son influence sur l'esprit de la régente; il oublia qu'il était prince du sang, et ne rougit pas de s'unir aux ennemis du royaume; il traita avec les Espagnols. Au moment où il sortait de France, Mazarin se hasardait à y rentrer; reçu à bras ouverts par la cour, il ramena Turenne au parti du roi, et l'opposa aux ennemis. Condé, vainqueur à Bléneau, battu à Gien, se replia sur

[1] Turenne avait commencé sa réputation militaire dans la guerre de Trente ans; il était déjà maréchal de France.

Paris, où l'armée royale vint l'attaquer. Un combat sanglant eut lieu dans le faubourg Saint-Antoine (2 juillet 1652); Turenne était sur le point de remporter la victoire, lorsque la fille de Gaston, Mademoiselle, fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, et couvrit la retraite de Condé. Les hostilités allaient reprendre avec plus d'acharnement peut-être par l'arrivée d'un renfort de douze mille Espagnols envoyé aux Frondeurs. Un second exil du ministre termina cette guerre civile, dont tous les partis étaient également las. Le roi, déclaré majeur en 1652, et la reine-mère, avec la partie du Parlement restée fidèle à la cause royale, rentrèrent dans Paris. Mazarin lui-même y revint quelques mois après (1653), et la multitude accueillit avec des feux de joie celui dont la tête avait été mise à prix peu de temps auparavant. Enfin un édit royal défendit expressément au Parlement de s'occuper des questions de finance et de politique. Ainsi fut terminée la guerre de la Fronde.

345. *Caractère et résultats de la Fronde.* — Cette guerre civile manqua complétement le but que se proposaient ceux qui l'avaient entreprise. C'était, nous l'avons dit, un nouvel effort du Parlement pour devenir un corps politique au lieu d'une cour de justice, et de la noblesse pour ressaisir l'autorité qu'elle avait perdue. Le Parlement fut plus que jamais réduit à ses attributions judiciaires; la noblesse dut renoncer à l'espoir de ressusciter en France le morcellement féodal, et la royauté sortit plus puissante de cette lutte, qui, un instant, l'avait sérieusement menacée. La Fronde donna en outre à la France un enseignement utile; elle montra par l'exemple de Turenne et de Condé, toujours vainqueurs avec l'armée royale, toujours vaincus à la tête des Espagnols, qu'on ne prend pas impunément les armes contre son pays.

346. PAIX DES PYRÉNÉES.—MARIAGE DU ROI.—Pendant les huit dernières années de son ministère, Mazarin répara le mal que ces troubles civils avaient fait au royaume. Les Espagnols, repoussés de la Picardie par Turenne en 1653, forcés dans leurs lignes devant Arras l'année suivante, vaincus à la bataille des Dunes le

14 juin 1658, demandèrent la paix. Un traité fut signé le 7 novembre 1659, par les ministres de France et d'Espagne, Mazarin et don Louis de Haro, au nom de leurs rois Louis XIV et Philippe IV, dans la petite île des Faisans, au milieu de la Bidassoa, qui forme au S.-O. la limite commune des deux royaumes. On appelle ce traité la paix des Pyrénées. L'Espagne abandonna à la France l'Artois, moins Aire et Saint-Omer, plusieurs villes de la Flandre et du Hainaut, la Cerdagne et le Roussillon. Condé fut réintégré dans tous ses biens, honneurs et dignités; il promit d'être désormais un sujet fidèle, et il tint loyalement sa parole. Le traité des Pyrénées donnait en outre à Louis XIV la main de l'infante Marie-Thérèse, fille du roi d'Espagne, avec une dot de cinq cent mille écus d'or. L'infante renonça à la succession paternelle; mais il fut stipulé, sur la demande de Mazarin, que cette renonciation ne serait valable qu'autant que la dot serait exactement payée. Mazarin voulait par ce mariage préparer l'agrandissement éventuel de la France, ou du moins lui créer des droits sur la succession de Philippe IV; il prévoyait que l'Espagne, épuisée par ses longues guerres et par la ruine de son industrie, de son agriculture et de son commerce, serait hors d'état de payer la dot de Marie-Thérèse.

347. MORT DE MAZARIN, 1661. — Ce fut là le dernier acte de sa politique; il complétait dignement l'œuvre de la paix de Westphalie, et plaçait la France à la tête des puissances européennes. Mazarin vécut deux ans encore, et conserva jusqu'à sa mort l'autorité absolue qu'il avait exercée.

SYNCHRONISMES. — Avénement des Stuarts en Angleterre, 1603. — Règne orageux de Charles I, 1625-1649. — La République et Cromwell, 1649-1659. — Restauration des Stuarts, 1660. — Guerre de Trente ans en Allemagne, 1618-1648. — Révolte de Masaniello à Naples, 1648. — L'expulsion des Maures ruine l'industrie et le commerce de l'Espagne, 1609. — Révolution de Portugal; avénement de la maison de Bragance, 1640. — Gustave-Adolphe roi de Suède, 1611-1632. — Avénement de la maison de Romanov en Russie, 1613. — Galilée établit le mouvement de la terre autour du soleil, 1632.

CHAPITRE XIX.

Siècle de Louis XIV. — Etablissement de la monarchie absolue. — La bourgeoisie est appelée aux affaires à l'exclusion de l'ancienne noblesse. — La France devient puissance prépondérante en Europe, tant par la force des armes que par l'éclat de la gloire littéraire. — Elle voit se former contre elle une vaste coalition à laquelle elle tient tête. — Les Bourbons sont appelés au trône d'Espagne.

Gouvernement de Louis XIV, 1661-1715.

348. GOUVERNEMENT PERSONNEL DU ROI.—Deux grands ministres venaient de se succéder à la tête des affaires; un grand roi prit leur place. Lorsque Mazarin mourut, on ne connaissait pas Louis XIV, quoiqu'il eût déjà vingt-deux ans; son éducation avait été négligée, et sa vie s'était passée jusqu'alors au milieu des fêtes, des bals et des plaisirs. Néanmoins le cardinal l'avait deviné; il avait dit aux courtisans: « Il y a en lui l'étoffe de quatre rois. » Et une autre fois: « Il se mettra tard en route, mais il surpassera tous ses prédécesseurs. » En effet, quand les ministres vinrent demander au jeune roi à qui ils s'adresseraient désormais: « A moi, » répondit-il. Et il tint son conseil assemblé pendant trois jours de suite pour se mettre au courant des affaires, et il annonça l'intention de travailler huit heures par jour. On ne crut pas à sa résolution; il y persista pendant cinquante ans.

349. *Ministres et généraux.* — A l'amour du travail, Louis XIV joignait une volonté énergique, un sens droit et ferme, un discernement qui, sans avoir l'élévation de celui de Richelieu, ni la finesse de celui de Mazarin, était cependant très-remarquable, une grande confiance dans les lumières que la Providence donne aux rois, un sentiment très-vif de la grandeur de la France, et une rare intelligence des ressources prodigieuses de ce beau pays. Pour l'exécution de ses desseins, il eut d'admirables instruments: dans la guerre, Condé, Turenne, et leurs élèves Luxembourg, Créquy, Catinat, Villars, etc.; dans l'administration, des hommes simples, modestes, expérimentés dans les affaires, sortis des rangs de la bourgeoisie, tels que Lionne, habile diplomate, employé avec succès par Mazarin dans d'importantes négociations, et qui fut ministre des affaires étrangères; Louvois,

génie organisateur par excellence, qui eut le département de la guerre; enfin Colbert, petit-fils d'un marchand de laines de Reims, qui fut chargé de l'intérieur sous le titre de contrôleur général des finances. Mazarin mourant l'avait recommandé à Louis XIV : « Je crois m'acquitter envers Votre Majesté, avait dit le cardinal, en lui donnant Colbert. »

350. PREMIERS ACTES DE LOUIS XIV. — Le premier acte de Louis XIV fut la disgrâce du surintendant des finances Fouquet, à qui son faste et ses immenses richesses avaient fait de nombreux ennemis, et dont la puissance pouvait inspirer quelque ombrage au jeune roi. Fouquet, accusé de malversation, fut condamné à la prison perpétuelle, et enfermé dans la forteresse de Pignerol, où il mourut après dix-neuf ans de captivité. Au dehors, le roi sut faire respecter son nom dans la personne de ses ambassadeurs (v. nº 365); il pourvut à la sûreté du royaume en rachetant Dunkerque aux Anglais, ou plutôt à leur roi Charles II; il envoya des secours au Portugal contre les Espagnols; il aida l'empereur Léopold Ier contre les Turcs; enfin il châtia les corsaires d'Afrique qui infestaient la Méditerranée, et qui venaient piller les côtes de la Provence.

351. GUERRE AVEC L'ESPAGNE. — Le roi d'Espagne étant mort en 1665, Louis XIV réclama au nom de l'infante Marie-Thérèse, sa femme, et en vertu du droit de *dévolution* [1], l'Artois, la Franche-Comté et une partie de la Flandre. La cour de Madrid ayant repoussé ses prétentions, la guerre éclata. En deux mois, la Flandre fut conquise par Turenne, Vauban et Louvois; Condé s'empara de la Franche-Comté en quatre semaines. Ces rapides succès effrayèrent l'Europe; la Hollande s'unit à l'Angleterre et à la Suède par la triple alliance, pour forcer l'Espagne et Louis XIV à déposer les armes. Le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), qui termina cette guerre

---

[1] Le droit de *dévolution* en usage dans les Pays-Bas, attribuait aux enfants du premier lit, en cas de second mariage, les terres apportées en dot par l'un des deux époux. Or Marie-Thérèse était née de la première femme de Philippe IV, et Charles II, le nouveau roi d'Espagne, était fils d'un second lit.

dite *guerre de dévolution*, rendit la Franche-Comté à l'Espagne, mais réunit la Flandre au territoire français.

352. INVASION DE LA HOLLANDE; PASSAGE DU RHIN, 1672. — Louis XIV ne pardonna pas à la Hollande d'avoir arrêté ses progrès. Il marcha contre ce pays à la tête de cent mille hommes avec Condé, Turenne, Luxembourg et Louvois. Le passage du Rhin, tant célébré par Boileau, ne fut qu'une action de peu d'importance. Les provinces méridionales de la Hollande, mal défendues, furent conquises en peu de temps; la Hollande tout entière eût succombé, si le roi avait marché immédiatement sur Amsterdam et s'en était emparé. Mais, cédant aux mauvais conseils de Louvois, il affaiblit son armée en laissant des garnisons de tous côtés, et il perdit un temps précieux. Les Hollandais, qui étaient décidés à s'embarquer pour Batavia [1], reprirent courage. Le parti de la guerre, représenté par la maison d'Orange, renversa les frères de Witt qui inclinaient pour la paix. Guillaume, prince d'Orange, âgé de 22 ans, fut placé à la tête de la république, avec le titre de capitaine-général. Ce jeune homme, faible et maladif, puisa dans sa haine profonde contre la France l'énergie nécessaire pour soutenir la lutte. D'après ses conseils, on employa, pour arrêter l'ennemi, un moyen désespéré, mais héroïque; on perça les digues qui retiennent les eaux de la mer, et la Hollande fut submergée.

353. LOUIS XIV MET SUR PIED QUATRE ARMÉES. — PAIX DE NIMÈGUE.—En même temps l'Europe se liguait contre Louis XIV, et le forçait de renoncer à ses projets de conquête pour se défendre. Le roi fit face à tous ses ennemis avec une admirable activité; il conquit en personne la Franche-Comté, tandis que Condé, à la tête d'une autre armée, prenait Aire, Bouchain, Condé, Ypres et Gand, sur la frontière de Flandre, et battait les Hollandais à Senef (1674). Une troisième armée, sous Turenne, alla

---

[1] Capitale des colonies hollandaises de l'Océanie, dans l'île de Java, l'une des îles de la Sonde.

mettre à feu et à sang le Palatinat, et délivra l'Alsace de la présence des Impériaux. Turenne ayant été tué l'année suivante, Condé le remplaça; mais il se retira quelques mois après, et pour toujours, dans sa magnifique et délicieuse maison de Chantilly. Une quatrième armée, sous les ordres de Schomberg, triompha des Espagnols au sud, pendant que l'amiral Duquesne battait complètement, dans les parages de la Sicile, la flotte espagnole et la flotte hollandaise réunies; la Sicile se soumit, et pendant deux années elle reconnut Louis XIV pour son roi. En Allemagne enfin, les Suédois, seuls alliés de la France, secondèrent ses efforts par une heureuse diversion. La paix de Nimègue mit fin à cette guerre générale. Les divers traités qui furent successivement conclus avec la Hollande et l'Espagne en 1678, avec l'Empire en 1679, rendirent aux Hollandais ce qu'ils avaient perdu, et assurèrent à la France la Franche-Comté et douze places fortes dans les Pays-Bas. De retour à Paris, Louis XIV reçut à l'Hôtel-de-Ville le surnom de Grand; il avait en moins de vingt années placé la France à la tête de l'Europe.

354. LES CHAMBRES DE RÉUNION. — Mais il touchait à l'apogée de sa grandeur. Au lieu de rassurer l'Europe alarmée, en observant les traités conclus, il créa à Metz, à Brisach et à Besançon, des chambres dites *de réunion*, qui furent chargées de rechercher les dépendances des Trois-Evêchés, de l'Alsace et de la Franche-Comté, pour les réunir à la couronne. La France fit ainsi des conquêtes en pleine paix, et inspira de nouvelles craintes à l'Europe.

355. *Révocation de l'édit de Nantes*, 1685. — Pendant qu'il réveillait ainsi la jalousie des puissances étrangères, Louis XIV ne craignit pas d'enlever aux protestants de son royaume les garanties que leur avait assurées l'édit de Nantes. Depuis que Richelieu, en les anéantissant comme parti politique, leur avait laissé leurs synodes, leurs pasteurs et leurs chambres dans les parlements, ils étaient demeurés paisibles et soumis. Mais Louis XIV voulait rétablir l'unité de religion en France, comme y était désormais assise l'unité de la monarchie. Par les conseils de Louvois, qui était devenu tout-puissant depuis la mort de Colbert, il révoqua

l'édit de Nantes, et défendit l'exercice public de la religion protestante. Louvois se chargea d'exécuter cette mesure; il envoya les dragons du roi en Poitou convertir les huguenots par la force des armes. Mais les paysans des Cévennes, sous le nom de *Camisards*, firent une résistance opiniâtre; ils tinrent tête à trois maréchaux de France dirigés successivement contre eux, et pour les réduire, il fallut employer les négociations autant que les armes. Deux cent mille protestants, suivant les uns, soixante mille seulement, suivant les autres, sortirent de France pour échapper à la persécution; ils allèrent enrichir de leur industrie la Hollande et la Suisse, ou bien s'enrôler dans les rangs de nos ennemis, pour venir venger la mort de leurs co-religionnaires.

356. LIGUE D'AUGSBOURG. NOUVELLE GUERRE, 1687. — Guillaume d'Orange, qui avait épousé en 1678 la fille du duc d'York, nièce du roi d'Angleterre Charles II, sut habilement profiter de toutes les haines que Louis XIV amassait autour de lui; il réussit à former contre la France la ligue d'Augsbourg entre la Hollande, l'empereur, les princes de l'empire et la Suède. L'Angleterre y accéda l'année suivante, lorsque Guillaume eut détrôné son beau-père Jacques II, frère et successeur de Charles II[1]. Louis XIV ne s'effraya pas d'avoir à lutter contre toute l'Europe; il envoya ses armées dans le Palatinat, et il déclara la guerre à l'Espagne, au Saint-Siége, au Danemark, à la Suède et à Guillaume III, qu'il traitait d'usurpateur. Une flotte française et une armée de débarquement furent chargées d'aller rétablir sur son trône Jacques II, qui avait trouvé un généreux accueil à la cour de Louis XIV. Cette flotte le conduisit en Irlande, où la famille des Stuarts était restée populaire; mais, après quelques succès, le roi détrôné, au lieu de passer en Ecosse, où on l'appelait, s'arrêta à faire le siége de certaines villes. Guillaume, qui était accouru, reprit l'avantage à la bataille de la Boyne (1690), et força son beau-père à la retraite. Tourville, placé à la tête d'une nouvelle flotte, livra et perdit, en vue du cap de la

[1] Ce changement de dynastie est appelé la Révolution de 1688.

Hogue [1] (1692), une sanglante bataille contre la flotte anglo-hollandaise, deux fois plus nombreuse que la sienne.

357. CATINAT, LUXEMBOURG. — Sur le continent, le Palatinat fut une seconde fois ravagé. « Les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages de ce pays, dit un historien, n'étaient que des étincelles, en comparaison de ce dernier incendie. » En Italie, le maréchal Catinat, officier de fortune, d'abord avocat, qui avait fait son chemin à force de mérite et sans jamais rien demander, qui traitait la guerre comme une science, et que les soldats appelaient le *père la Pensée*, vainquit le duc de Savoie à Staffarde (1690) et à la Marsaille (1693). En Flandre, le maréchal de Luxembourg, général d'inspiration, faisant la guerre en grand seigneur, souvent surpris, jamais vaincu, battit Guillaume III à Fleurus (1690), à Steinkerque (1692), à Nerwinde (1693), et envoya à Notre-Dame de Paris tant de drapeaux ennemis, qu'on l'appela le *Tapissier de Notre-Dame*.

358. PAIX DE RYSWICK, 1697. — Malgré ces succès, malgré les victoires navales remportées par Jean Bart et par Duguay-Trouin, l'épuisement de la France faisait désirer la paix à Louis XIV. Elle fut conclue au château de Ryswick, près de la Haye, en Hollande. L'orgueil du grand roi s'abaissa jusqu'à reconnaître Guillaume III pour roi légitime d'Angleterre, et donner à la Hollande le droit de tenir garnison dans quelques places des Pays-Bas. La France conserva Strasbourg, que les chambres de réunion lui avaient adjugé; elle recouvra la colonie fondée par Colbert à Pondichéry dans les Indes, et abandonna toutes ses autres conquêtes, notamment la Lorraine qu'elle gardait depuis 1634, malgré les clauses des traités de Westphalie et de Nimègue qui en avaient prescrit la restitution.

359. LE DUC D'ANJOU APPELÉ AU TRONE D'ESPAGNE. — LA GRANDE ALLIANCE. — La paix fut bientôt troublée au

---

[1] Le cap de la Hogue est situé vers l'extrémité N.-E. du département actuel de la Manche.

sud de l'Europe par la guerre de la succession d'Espagne, en même temps qu'elle commençait à l'être au nord et à l'est par la longue et sanglante rivalité de Charles XII et de Pierre le Grand. Trois puissances, la France, la Bavière et l'Autriche, se disputaient cette succession. Parmi les prétendants, le roi d'Espagne, Charles II, avait désigné pour son successeur le duc d'Anjou Philippe, petit-fils de sa sœur Marie-Thérèse et de Louis XIV, et il était mort vingt-huit jours après avoir fait ce testament (1700). Une ambassade espagnole vint à Versailles demander à Louis XIV qu'il envoyât le jeune prince en Espagne. Le grand roi réfléchit trois jours avant de se prononcer, et lorsqu'en présence de toute sa cour il fit connaître sa décision : « Partez, dit-il à son petit-fils; mais souvenez-vous que vous êtes Français. » Puis, se tournant vers ses courtisans, il ajouta : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne Philippe V. Il n'y a plus de Pyrénées. » Ainsi s'accomplissaient les prévisions de Mazarin. L'Europe s'effraya de nouveau, et Louis XIV sembla prendre à tâche de justifier ses craintes. Des lettres patentes du 3 février 1701 conservèrent à Philippe V ses droits éventuels à la couronne de France, et les garnisons hollandaises furent remplacées par des troupes françaises dans les places des Pays-Bas, que la paix de Ryswick avait rendues à l'Espagne. Aussi Guillaume III parvint-il sans peine à former à la Haye, le 7 sept. 1701, la *grande alliance*, dans laquelle entrèrent les principales puissances de l'Europe. Louis XIV n'eut d'abord pour lui que l'Electeur de Bavière, le roi de Portugal et le duc de Savoie. Il répondit à la formation de la grande alliance par un acte impolitique et contraire aux traités : Jacques II étant mort à Saint-Germain-en-Laye, il donna le titre de roi à son fils. La Hollande, l'Angleterre, l'Empereur et l'Empire lui déclarèrent successivement la guerre en 1702.

360. ***Situation de la France en 1702.*** — Les circonstances étaient loin d'être favorables à la France pour commencer la guerre. Louis XIV survivait à son siècle et voyait

disparaître peu à peu les hommes qui avaient contribué à sa grandeur et à sa puissance. Louvois était mort en 1691, huit ans après Colbert; Turenne, Condé, Luxembourg n'existaient plus; leurs élèves et leurs successeurs, Catinat, Vendôme, Villars, Boufflers se voyaient préférer des courtisans incapables, tels que Villeroi, Tallard, Marsin, etc. Le royaume était épuisé; les finances étaient dans un état déplorable. Les ennemis, au contraire, avaient à leur tête deux grands capitaines, le prince Eugène, cadet de la maison de Savoie, qui, rebuté par Louis XIV, avait pris du service chez les Impériaux, et le duc de Marlborough, marié à la favorite de la reine Anne, qui venait de succéder à Guillaume III, son beau-frère.

361. GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.— La guerre s'engagea sur tous les points à la fois. L'incapable Villeroi se laissa surprendre dans Crémone par le prince Eugène; mais Vendôme triompha à Luzzara, et Villars à Friedlingen, près de la Forêt-Noire, où il gagna son bâton de maréchal (1702). La victoire qu'il remporta l'année suivante à Hochstedt en Bavière, et les autres succès des Français sur le Rhin demeurèrent stériles par la défection du Portugal et de la Savoie. En 1704, commença pour la France une longue série de revers, inaugurée par la désastreuse bataille que Tallard et Marsin perdirent dans ces mêmes plaines de Hochstedt où Villars avait été vainqueur. Marlborough battit Villeroi à Ramillies, sur la Dyle, et le força d'évacuer les Pays-Bas, tandis que le prince Eugène chassait Marsin d'Italie, après l'avoir défait devant Turin (1706). Sur mer, les Anglais prirent en 1704 Gibraltar, qui est devenu pour eux une position militaire si importante. En Espagne, Philippe V fut détrôné par son rival l'archiduc Charles; mais le général Berwick, fils naturel de Jacques II, attaché au service de la France, chassa l'archiduc de Madrid, et rendit la couronne à Philippe V par la victoire d'Almanza (1707).

362. LOUIS XIV DEMANDE LA PAIX.—TRAITÉS D'UTRECHT ET DE RASTADT. — Le cruel hiver de 1709 mit le comble à la détresse du royaume, et, pour ne pas prolonger ces maux, Louis XIV fit demander la paix aux conférences de Gertruydenberg; il renonçait à soutenir son petit-

fils, en Espagne. Les alliés exigèrent qu'il détrônât lui-même Philippe V. Le vieux roi, plutôt que de se soumettre à ce déshonneur, fit un appel à la France : c'était, disait-il, le dernier sacrifice qu'il lui demandait, la dernière armée qu'il devait lever; si elle était vaincue, il irait, malgré ses soixante-et-onze ans, se mettre lui-même à la tête de sa noblesse, et mourir à la frontière. La nation n'abandonna pas son roi. Cent mille hommes furent confiés à Villars; mais il perdit contre Eugène et Marlborough la sanglante bataille de Malplaquet (1709), défaite glorieuse pourtant, puisque les ennemis ne gagnèrent que le champ de bataille, et y laissèrent 20,000 morts; les Français n'en avaient perdu que 8,000. Au moment où tout semblait perdu, Vendôme affermit la couronne sur la tête de Philippe V par la victoire de Villaviciosa (1710). L'année suivante, la mort de l'empereur Léopold I[er], et l'avénement au trône impérial de l'archiduc Charles, son frère, changèrent la face des choses. Continuer la guerre pour donner l'Espagne au nouvel empereur, c'était réaliser les rêves ambitieux de la maison d'Autriche. L'Angleterre ne pouvait s'associer à une telle pensée, ni combattre pour de tels intérêts. Une révolution ministérielle, qui fit passer le pouvoir des tories aux whigs, et la disgrâce de Marlborough survenue dans ces circonstances, eurent pour conséquence le rappel des troupes anglaises, et l'ouverture de conférences nouvelles pour la paix. Villars en hâta la conclusion en triomphant du prince Eugène à la célèbre journée de Denain (1712). La paix fut signée à Utrecht (1713) avec l'Angleterre et la Hollande, à Rastadt (1714) avec l'empereur, à Bade la même année avec l'empire. Philippe V fut reconnu pour roi d'Espagne; mais il dut renoncer à tout droit éventuel sur la couronne de France, et céder Gibraltar et Minorque à l'Angleterre, le royaume de Naples, la Sardaigne, le Milanais, Mantoue et les Pays-Bas à l'empereur. Un 9e électorat fut créé en faveur de la maison du Hanovre. Le duc de Savoie obtint la Sicile, avec le titre de roi : c'était l'accomplisse-

ment d'une partie des projets de Henri IV. La France abandonna les Stuarts, céda à l'Angleterre l'Acadie, Terre-Neuve et d'autres colonies d'Amérique, combla le port de Dunkerque, et donna aux Hollandais plusieurs villes de la frontière destinées à former une barrière pour ce peuple (traité de la Barrière 1715). Mais elle conserva les limites que lui avait assurées la paix de Ryswick.

363. DERNIERS MOMENTS DE LOUIS XIV. — La journée de Denain avait fait trêve un instant aux chagrins domestiques du grand roi. Après avoir perdu en 1711 son fils le grand Dauphin, élève de Bossuet, et en 1712 son petit-fils le duc de Bourgogne, élève de Fénelon, Louis XIV vit approcher la mort avec calme. Se sentant près d'expirer, il se fit amener son arrière-petit-fils Louis, duc d'Anjou, âgé de cinq ans, fils du duc de Bourgogne, et il lui dit : « Mon enfant, vous allez être bientôt roi d'un grand royaume ; ce que je vous recommande le plus, c'est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur, pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même. » Puis, apercevant au pied de son lit deux de ses valets de chambre qui fondaient en larmes, il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous? M'avez-vous cru immortel? » Il mourut le 1er septembre 1715, à sa résidence de Versailles, dans la 77e année de son âge, et la 72e de son règne.

364. *Despotisme de Louis XIV.* — Louis XIV avait régné en monarque absolu. On a souvent cité de lui ces mots fameux : « L'État, c'est moi »; il voulut en faire une réalité. Il ne convoqua jamais les États-Généraux ; il en eut la pensée dans les dernières années de son règne, au moment de ses revers; mais il y renonça; et lorsque, dans le traité d'U-

trecht, les alliés demandèrent que la paix fût ratifiée par les États, il s'y refusa avec indignation. Il avait coutume de dire que l'argent de ses coffres et celui de ses sujets lui appartenaient au même titre. Il laissa subsister les assemblées du clergé, qui avaient lieu tous les cinq ans; mais il ne leur permit de s'occuper que de questions de discipline et du don gratuit qu'on devait faire au roi. Il conserva les parlements de Toulouse, de Grenoble, de Bordeaux, de Dijon, de Rouen, d'Aix, de Rennes, de Pau et de Metz, et il en établit de nouveaux à Dôle en Franche-Comté (1674), et à Tournai[1] en Flandre (1686). Mais il leur défendit de s'occuper des affaires politiques, et leur enleva le droit de remontrance, ainsi que le titre de cours souveraines, qu'il changea contre celui de cours supérieures.

365. *Grandeur de la France sous Louis XIV.* — Cette haute idée que Louis XIV s'était faite du pouvoir royal, cet orgueil démesuré dont il était possédé, avaient leur bon côté. Il voulait que le nom français fût entouré de respect et de vénération chez les peuples étrangers, et il saisit toutes les occasions qui s'offrirent à lui de manifester avec éclat cette prétention. Le comte d'Estrade, son ambassadeur à Londres, ayant eu une dispute de préséance dans une cérémonie publique avec l'envoyé d'Espagne, Louis XIV réclama fièrement le pas pour la France, et le roi Philippe IV céda. Les gens de M. de Créquy, son représentant près du Saint-Siége, ayant été insultés par la garde corse du pape Alexandre VII, il exigea une réparation, et le pape s'y soumit; il envoya son neveu le cardinal Chigi porter ses excuses au roi de France, et il fit élever sur une des places de Rome une pyramide où l'on inscrivit et l'insulte faite et la réparation accordée. La personnification de la France dans son roi eut un autre avantage : ce pays, si divisé par l'anarchie féodale du moyen âge, si affaibli par les agitations politiques et religieuses du seizième siècle, devint sous la main du grand roi une monarchie puissante et prospère, qui marcha bientôt à la tête des autres nations par ses richesses, son industrie, ses forces militaires, sa gloire dans les lettres et dans les arts.

366. *Colbert réforme les finances.* — L'honneur de ces résultats doit être en grande partie attribué à Colbert.

---

[1] Le parlement de Tournai fut transféré à Douai après la paix d'Utrecht.

Pendant un ministère de vingt-deux ans, cet homme infatigable sut porter l'ordre et la régularité dans toutes les branches de l'administration. Il commença par la réforme des finances, qui, sous le ministère de Mazarin, étaient tombées dans l'état le plus déplorable. Quoique la France fût écrasée d'impôts, 30 millions seulement, c'est-à-dire le tiers des taxes publiques qui s'élevaient à 90 millions, entraient dans les coffres de l'État. Colbert fit si bien, qu'à l'époque de sa mort (1683), les frais de perception n'absorbaient plus que 20 millions, et cependant les impôts avaient été notablement accrus : la France payait 116 millions, et le trésor en recevait 96. Le contrôleur général s'était attaché à suffire aux besoins de l'État avec les contributions ordinaires, et à cet effet il avait établi de nouvelles aides ou impôts indirects, en cherchant toutefois à ménager le peuple autant qu'il le pouvait par la diminution de la taille ou impôt personnel. Après lui, on se jeta dans la voie des emprunts, et les désordres financiers recommencèrent.

367. *Industrie; commerce; manufactures; agriculture. — Colonies; marine; arsenaux. — Législation.* — Pour compenser l'accroissement des impôts et pour fournir au peuple les moyens de s'enrichir, Colbert donna un grand développement à l'industrie; il releva les manufactures, tombées depuis Sully; il créa des chambres et un conseil de commerce, pour perfectionner la législation ancienne et pour propager les procédés nouveaux; il envoya des ouvriers français dans tous les pays étrangers où l'industrie était en progrès, afin qu'ils en rapportassent les secrets; il attira en France, par des primes et des priviléges, les ouvriers étrangers renommés pour leur habileté. Au bout de quelques années, les soieries de Tours et de Lyon, les draperies de Sedan, de Louviers et d'Abbeville, n'avaient pas de rivales en Europe. La fameuse manufacture des Gobelins rivalisait avec la peinture pour le fini de ses tapisseries; les glaces de Saint-Gobain et de Tournaville l'emportaient sur celles de Venise; les bas s'y fabriquaient mieux qu'en Angleterre, les dentelles mieux que dans le Brabant. Partout des débouchés furent ouverts à l'industrie; dans tous les traités, on inséra des clauses favorables au commerce français; enfin on ouvrit une communication entre la Méditerranée et l'Océan par le fameux canal du Languedoc. On a accusé Colbert d'avoir sacrifié l'agriculture à l'industrie; il encouragea au contraire la noblesse à cultiver ses terres; il défendit d'en-

lever aux laboureurs, sous quelque prétexte que ce fût, leurs bœufs et leurs instruments aratoires; il accorda des prix aux meilleurs cultivateurs; il s'appliqua à l'amélioration des haras et des races bovines.

Des compagnies privilégiées furent autorisées à exploiter les colonies que la France possédait, et on en fonda de nouvelles au Canada, à Cayenne et à Madagascar. On créa une marine marchande en même temps qu'une marine militaire. La France, qui en 1661 possédait à peine six vaisseaux, en comptait deux cent soixante, vingt ans après. Des arsenaux furent construits à Toulon, à Rochefort, à Brest, au Hâvre et à Dunkerque.

La législation subit aussi d'heureux changements, grâce à ces belles ordonnances qu'on désigne aujourd'hui par les noms de *Code Louis*, *Ordonnance civile*, *Code noir*[1], *Code maritime*, *Code des eaux et forêts*, *Ordonnance criminelle*. Ces divers codes sont le résumé des ordonnances antérieures modifiées et mises en ordre par un comité de législation, que Colbert avait composé de magistrats illustres, tels que Pussort, Lamoignon, d'Aligre, et Denis Talon, etc. Le plus remarquable est le Code des eaux et forêts, publié en 1669.

368. *Économie et magnificence de Colbert.* — Colbert ne mérite pas le reproche qu'on lui a fait d'avoir secondé les goûts de Louis XIV pour le luxe et l'ostentation : sa correspondance nous le montre toujours en lutte avec le roi à ce sujet. Il est innocent des folies de Marly et de Maintenon. Il prêchait sans cesse l'économie; mais il mettait au rang des dépenses nécessaires celles qui avaient pour objet la gloire de la nation identifiée avec la royauté, et l'embellissement de la capitale, qu'il appelait le palais de la nation[2]. A ce point de vue, il ne dut s'opposer ni à la création du magnifique parc et du château de Versailles, ni à l'établissement de l'hôtel royal des Invalides, ces deux grandes pensées de Louis XIV, dont le roi surveilla et dirigea lui-même l'exécution.

369. *Réformes militaires de Louvois; casernes; uni-*

---

[1] Le Code noir avait pour objet de régler la condition des esclaves noirs aux colonies.

[2] Paris lui doit ses quais, les portes Saint-Denis et Saint-Martin, la colonnade du Louvre et l'Observatoire.

forme; baïonnette, etc.—L'organisation militaire eut sa part dans les réformes, et c'est à Louvois qu'en revient l'honneur. Ce ministre était, suivant l'expression d'un contemporain, le plus brutal et le plus grand des commis. Il conserva le recrutement de l'armée par des enrôlements volontaires moyennant une solde et certains avantages; mais il en fit l'objet de sa surveillance particulière. Il créa des corps nouveaux (grenadiers, bombardiers, hussards). Les garnisons n'avaient pas de casernes; il en fit construire partout. Il multiplia les hôpitaux, créa l'administration militaire, établit l'uniformité du costume, institua la marche au pas, fortifia la discipline, débarrassa l'infanterie et la cavalerie de la pesante armure du moyen âge, et leur donna cette arme de la baïonnette, inventée à Bayonne, et devenue si terrible entre les mains du soldat français.

Des écoles militaires furent fondées à Metz, à Strasbourg et à Douai, pour former de jeunes officiers et des artilleurs. Un ordre meilleur et plus régulier d'avancement fut établi d'après l'ancienneté et le mérite. De savants ingénieurs, habiles dans l'art des siéges, secondèrent la bravoure des troupes; le plus célèbre d'entre eux, Vauban, fortifia toutes nos villes du nord et de l'est. Enfin, pour récompenser la valeur militaire, Louis XIV créa (1693) l'ordre de Saint-Louis, qui eut le roi pour chef. La noblesse, qui était seule admissible aux grades dans l'armée, pouvait seule aussi recevoir cette récompense; le soldat avait pour perspective une pension de retraite et son entrée aux Invalides.

370. *Siècle de Louis XIV.* — Richelieu avait établi l'Académie française; Louis XIV compléta la pensée de ce grand ministre en fondant l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1663), l'Académie des sciences (1666), celle de peinture et de sculpture (1667), celle d'architecture (1671); en un mot, il a mérité, par la protection signalée qu'il accorda aux sciences, aux lettres et aux arts, que son règne soit désigné dans l'histoire par un nom particulier: *le siècle de Louis XIV.* Car ce siècle a été, comme celui de Périclès, comme celui d'Auguste, comme celui de Léon X et de François Ier, une de ces époques privilégiées que la Providence fait éclore à de rares intervalles pour l'honneur de l'humanité. Grâce aux nobles encouragements, qu'il sut toujours distribuer avec justice et à propos, « Louis XIV, dit le cardinal Maury, « eut à la tête de ses armées Turenne, Condé, Luxembourg,

« Catinat, Créquy, Boufflers, Vendôme et Villars; Château-
« Regnault, Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin comman-
« daient ses escadres; Colbert, Louvois, Torcy étaient appe-
« lés à ses conseils; Bossuet, Bourdaloue, Massillon lui
« annonçaient ses devoirs; son premier sénat avait Molé et
« Lamoignon pour chefs, Talon et d'Aguesseau pour organes;
« Vauban fortifiait ses citadelles; Riquet creusait ses canaux;
« Perrault et Mansard construisaient ses palais. Puget, Gi-
« rardon, Le Poussin, Le Sueur et Le Brun les embellis-
« saient; Le Nôtre dessinait ses jardins; Corneille, Racine,
« Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau,
« éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs; Montausier,
« Bossuet, Beauvilliers, Fénelon, Huet, Fléchier, l'abbé de
« Fleury, élevaient ses enfants. C'est avec cet auguste cor-
« tége de génies immortels que Louis XIV, appuyé sur tous
« ces grands hommes qu'il sut mettre et conserver à leur
« place, se présente aux regards de la postérité. »

Synchronismes. — Avénement de la maison de Hanovre en Angleterre, 1714. — Règne de Charles XII en Suède, 1697-1718. — Règne de Pierre-le-Grand en Russie, 1682-1725. — L'électeur de Brandebourg Frédéric III prend le titre de roi de Prusse sous le nom de Frédéric I, 1701.— Colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale, 1606-1681.

CHAPITRE XX.

Abaissement de la royauté; progrès du Tiers-Etat. La classe bourgeoise, quoique écartée des affaires pour faire place de nouveau à la noblesse, grandit peu-à-peu, soit par les fautes et les scandales qui déshonorent la royauté et la noblesse, soit par l'influence des idées nouvelles. L'opinion publique, qui a pour organes les journaux, devient une puissance; elle engage et soutient, pour la défense des principes d'égalité et de liberté, cette grande lutte littéraire et philosophique qui aboutit à la Révolution de 1789.

Louis XV, 1715-1774. — *Commencement du règne de Louis XVI*; 1774-1789.

371. Avénement de Louis XV; régence du duc d'Orléans. — L'arrière-petit-fils du grand roi lui succéda sous le nom de Louis XV, à l'âge de cinq ans et demi. Par un triste retour des choses d'ici-bas, qui marque bien le néant de la puissance humaine, les

dernières volontés du monarque absolu qui avait gouverné la France pendant 72 ans ne furent pas plus respectées que ne l'avaient été celles de ses deux prédécesseurs. Pendant que le corps de Louis XIV était conduit aux caveaux de Saint-Denis, le Parlement cassa son testament, sur la demande de Philippe duc d'Orléans, et investit ce prince de la régence. Après le long silence auquel l'avait condamnée le despotisme du feu roi, cette assemblée profitait d'une nouvelle minorité pour faire un nouvel acte de souveraineté politique.

372. *Corruption des mœurs.* — Le Régent était spirituel, généreux, d'une physionomie ouverte ; il avait, nous dit son confident et ami le duc de Saint-Simon, la faiblesse de croire qu'il ressemblait en tout à son bisaïeul Henri IV, et « de l'affecter dans ses façons, dans ses reparties, jusque dans sa taille et la forme de son visage. » Mais son cœur avait été corrompu dès l'enfance par son précepteur Dubois, l'un des hommes les plus pervers de l'époque, qui fit de son élève un incrédule et un débauché, et que le duc d'Orléans eut le tort de prendre pour premier ministre. Aussi la cour du Régent devint-elle, comme le fut plus tard la cour du roi lui-même, le rendez-vous de tous les vices et de tous les désordres. La noblesse, rappelée au pouvoir d'où l'avait exclue Louis XIV, n'en profita que pour se livrer effrontément au plaisir, sans souci de sa dignité ni de l'opinion publique, qui commençait à se former en France ; elle joua avec la honte, au point d'accepter, de rechercher même ce nom de *roués*, par lequel le Régent désignait ses compagnons de débauche, et qui est devenu depuis une note d'infamie. Cette époque est demeurée tellement scandaleuse entre toutes, qu'encore aujourd'hui, pour flétrir des habitudes d'inconduite poussées jusqu'au raffinement, on ne prend pas d'autre terme de comparaison que la régence.

373. SYSTÈME DE LAW. — Louis XIV avait laissé les finances dans le plus grand désordre, avec une dette de près de trois milliards ; il était urgent de porter remède à un mal si profond. Ce fut dans ces circonstances qu'un Ecossais nommé Jean Law[1] vint en France,

---

[1] Ce nom doit être prononcé *Lass*.

après avoir vainement colporté dans toute l'Europe le projet d'une réforme financière; il gagna la confiance du Régent et lui fit adopter ses idées. Le système de Law consistait à substituer aux espèces monnayées un papier auquel la loi attribuerait la valeur de l'or et de l'argent. Il fut autorisé à fonder une banque, qui joignit ensuite à ses opérations le commerce de la Louisiane et du Mississipi, celui du Canada et celui des Indes. L'affaire eut d'abord un grand succès : chacun voulut avoir des actions de la banque de Law; mais bientôt le papier mis en circulation dépassa tellement la somme de tout le numéraire qui se trouvait alors en France, que les actions perdirent toute leur valeur, et que le système aboutit à une effroyable banqueroute.

L'établissement de la banque de Law eut lieu au mois de mai 1716. En août 1717 fut instituée la Compagnie des Indes-Occidentales, qui obtint le privilége exclusif du commerce de la Louisiane et du Mississipi, l'exploitation de quelques branches du commerce du Canada, celle des mers du Sud depuis le cap de Bonne-Espérance, le bénéfice d'une refonte générale des monnaies et la ferme des tabacs. Pour suffire aux frais de ces vastes entreprises, on créa successivement trois séries d'actions, qui furent promptement enlevées. Les souscriptions se délivraient à l'hôtel de Nevers, rue Richelieu, à Paris. Dès les premiers jours, la foule fut telle, qu'il y eut bon nombre d'estropiés. Ceux qui ne pouvaient parvenir à l'hôtel de Nevers allaient rue Quincampoix, où les actions se revendaient au-dessus de leur valeur. Cette rue, qu'on appela alors le *Mississipi*, fut bientôt encombrée comme la rue Richelieu. Les actions, vendues 500 livres au mois d'août 1719, en valaient 10,000 en octobre, 15,000 en novembre, et il était impossible de prévoir le terme de cette hausse. Une joie folle commençait à s'emparer de tous les esprits; la rue Quincampoix offrait le plus bizarre spectacle : toutes les maisons, même les caves et les greniers, étaient loués à des prix exorbitants et transformés en bureaux pour les marchands d'actions. Un savetier fit fortune à fournir dans son échoppe un tabouret, de l'encre et du papier aux spéculateurs; un petit bossu et un soldat aux larges épaules louaient leur dos en guise de pupitre. Toute la journée, des personnes de toutes les classes de la société, des provin-

ciaux, des étrangers, des femmes même se pressaient, s'étouffaient dans la rue, pour acheter ou pour vendre des actions. Law, devenu l'objet d'une idolâtrie universelle, était assiégé chez lui de suppliants; il voyait forcer sa porte, entrer du jardin par les fenêtres, tomber dans son cabinet par la cheminée. La plus haute noblesse, les princes, les souverains étrangers eux-mêmes imploraient de lui quelques actions; une grande dame fit verser sa voiture sous ses fenêtres, pour qu'il se montrât à elle et lui adressât quelques mots. Tout alla bien jusqu'en décembre 1719; mais à cette époque, beaucoup de spéculateurs ayant voulu réaliser leur fortune, on s'aperçut que le papier mis en circulation s'élevait à la somme énorme d'un milliard 600 millions, c'est-à-dire plus du double de tout le numéraire qui existait en France. Une baisse subite eut lieu dans les actions, et l'on vit commencer la contre-partie de tout ce qui s'était passé quelques mois auparavant. Le même empressement attira la foule des spéculateurs, mais pour échanger leur papier contre des espèces; à cet effet des marchés s'établirent et des tentes se dressèrent sur la place Vendôme, qu'on appela le *Mississipi renversé*. On vit dans cette multitude aux regards avides, à la figure décomposée, plus d'un grand seigneur, plus d'un bourgeois, qui apportait des millions en papier, sans avoir un écu pour acheter du pain. La foule devint si grande, que plus d'une fois elle laissa après elle des cadavres d'hommes étouffés. Les vols et les assassinats se multiplièrent; le délire du désespoir et de la faim avait succédé à la folie et aux rêves d'une fortune colossale. Law, poursuivi dans les rues à coups de pierres, fut obligé de quitter la France, et il alla se cacher à Venise, où il mourut dans l'indigence. Il avait, le premier en Europe, bien compris les précieuses ressources du crédit; mais, l'agiotage étant venu se mêler aux calculs légitimes d'un gain modéré, le système avait mis en jeu toutes les passions mauvaises, et il ne resta de la tentative de Law qu'une horrible catastrophe et de nouveaux germes de corruption publique.

374. CONSPIRATION DE CELLAMARE. — LA PESTE DE MARSEILLE. — Pendant que Law ruinait ainsi la France, l'ambition du cardinal Albéroni, premier ministre du roi d'Espagne, la menaçait d'un autre danger, moins sérieux, il est vrai. Ce fils d'un jardinier, que ses talents avaient élevé aux premières dignités de l'Église et de

l'Etat, avait conçu le projet de rendre à la monarchie espagnole ses anciennes possessions d'Italie, de rétablir sur le trône d'Angleterre le fils de Jacques II, qu'on appelait le Prétendant, et d'enlever la régence au duc d'Orléans pour la donner à son maître Philippe V, petit-fils de Louis XIV, au nom duquel il l'aurait exercée. C'était annuler le traité d'Utrecht et remettre en question l'équilibre européen. Tout lui manqua à la fois : l'aventureux Charles XII, roi de Suède, qu'il devait lancer sur l'Angleterre, fut tué au siége de Friedericshall, en Norvége ; le Prétendant fut vaincu en Ecosse, et l'ambassadeur espagnol à Paris, Cellamare, convaincu de conspiration, fut arrêté et reconduit à la frontière. Pour se venger de cette tentative et pour arrêter les progrès des Espagnols en Italie, le Régent conclut le traité de la *quadruple alliance* avec l'Angleterre, l'empereur et la Hollande, et déclara la guerre à l'Espagne. Philippe V effrayé sacrifia son ministre, et accéda au traité (1720). La Toscane, Parme et Plaisance, furent reconnues comme possessions espagnoles; le duc de Savoie reçut la Sardaigne avec le titre de roi en échange de la Sicile, qui fut donnée à l'empereur.

L'année 1720 fut marquée aussi par la peste de Marseille. L'évêque de cette ville, Belzunce, donna en cette occasion l'exemple du dévouement et de la charité, et soutint le courage des habitants au milieu des cruelles épreuves qu'il leur fallut traverser.

375. MAJORITÉ DU ROI. — LE CARDINAL DE FLEURY. — Le traité de 1720 fut le dernier acte important de la régence. Le roi, étant entré dans sa quatorzième année le 15 février 1723, fut déclaré majeur au Parlement. Le 10 août suivant, mourut le cardinal Dubois, archevêque de Cambrai et premier ministre ; quatre mois après, le duc d'Orléans fut emporté lui-même par une attaque d'apoplexie. Le duc de Bourbon, qui remplaça Dubois, ne signala pour ainsi dire son court ministère qu'en faisant épouser à Louis XV la fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne. Il eut pour successeur le car-

dinal de Fleury, qu'une intrigue de cour porta au pouvoir. Le nouveau ministre avait été le précepteur du roi; par goût, par caractère, par principes, il voulait la paix : il fut obligé de faire la guerre. Deux successions royales l'entraînèrent malgré lui dans des expéditions ruineuses, dont la France tira plus de gloire que de profit.

376. GUERRE DE LA SUCCESSION DE POLOGNE, 1733.—Ce fut d'abord la succession au trône de Pologne, ouverte par la mort d'Auguste II, qui avait dépouillé Stanislas Leczinski. Le beau-père de Louis XV disputa cette succession à l'électeur de Saxe Auguste III, fils de son ancien compétiteur; il fut soutenu par la France et l'Espagne, combattu par l'Autriche et la Russie, qui défendaient la cause d'Auguste III. Les hostilités eurent lieu tout à la fois en Italie et sur les frontières de la France. La prise de Kehl et de Philipsbourg, sur le Rhin, celle de Pavie et de Milan, les victoires de Parme et de Guastalla, et la conquête des Deux-Siciles par les Espagnols déterminèrent l'empereur à traiter. La paix de Vienne (1735-1738) donna la Lorraine et le Barrois à Stanislas, qui renonça au trône de Pologne, mais conserva le titre de roi. L'archiduc François de Lorraine, gendre de l'empereur, reçut la Toscane en échange de son duché de Lorraine. Le royaume des Deux-Siciles fut assuré à l'infant d'Espagne don Carlos, second fils de Philippe V, qui devint ainsi la tige des Bourbons de Naples. La Lorraine et le Barrois devaient faire retour à la France après la mort de Stanislas Leczinski.

377. GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE, 1741-1748. — Trois ans après éclata la guerre européenne de la succession d'Autriche. L'empereur Charles VI était mort (1740) en léguant ses États à sa fille Marie-Thérèse, reine de Hongrie. Mais sa succession fut réclamée par plusieurs prétendants. La France se déclara pour l'électeur de Bavière Charles-Albert, le principal d'entre eux; la Suède, l'Espagne et la Prusse em-

brassèrent la même cause; l'Angleterre, la Russie, la Hollande, la Sardaigne prirent parti pour Marie-Thérèse. Cette guerre, qui remua toute l'Europe, fut pour la France l'occasion de beaux faits d'armes et de glorieuses victoires. Dès la première année, pendant que le roi de Prusse Frédéric II s'emparait de la Silésie, le maréchal de Saxe, qui commandait l'armée française, emportait d'assaut la ville de Prague, capitale de la Bohême. C'est à ce siége qu'eut lieu le dialogue suivant entre un grenadier du régiment de Beauce et son lieutenant-colonel Chevert : « Vois-tu cette sentinelle? — Oui, mon colonel. — Elle va te dire: *Qui va là?* Ne réponds rien, mais avance. — Oui, mon colonel. — Elle tirera sur toi et te manquera. — Oui, mon colonel. — Va l'égorger, je suis là pour te défendre. » Le grenadier s'avance, est manqué par la sentinelle et la tue; Chevert le suit avec son régiment, et la ville est prise. L'électeur de Bavière se fit couronner roi de Bohême à Prague, et deux ans après il reçut la couronne impériale à Francfort. Marie-Thérèse semblait perdue; elle ne désespéra pas de sa cause. En cédant la Silésie à Frédéric II, elle le décida à poser les armes; les généraux français Belle-Isle et Chevert, restés dans Prague, furent alors contraints de battre en retraite. Une armée anglaise descendit sur le continent, et rejeta les Français sur la rive gauche du Rhin. Le Bavarois, sans appui et sans troupes, réduit à mendier une pension de la France pour ne pas mourir de faim, ne survécut que peu de temps aux revers dont la fortune l'accablait, et l'archiduc François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, fut proclamé empereur (1745). Le maréchal de Saxe reprit l'avantage dans les campagnes suivantes. Il gagna dans les Pays-Bas la mémorable bataille de Fontenoy (1745), à laquelle assista Louis XV. Le maréchal, épuisé par une maladie de langueur et presque mourant, n'avait pas voulu résigner le commandement; il se faisait porter dans une litière, quand ses forces ne lui permettaient plus de rester à cheval. Ce fut le duc

de Richelieu, aide de camp du roi, qui assura le succès de la journée, en faisant enfoncer par l'artillerie une colonne anglaise qui, marchant droit devant elle sans s'ébranler, avait pénétré au cœur même de l'armée française. Au début de l'action, les officiers des deux partis avaient lutté de courtoisie : « Messieurs des gardes françaises, tirez ! » avait dit un capitaine anglais en ôtant son chapeau. « A vous, messieurs les Anglais, lui avait-on répondu ; la maison du roi ne tire jamais la première. » La victoire de Fontenoy[1] fut suivie de celles de Rocoux[2] (1746), et de Laufelt[3] (1747). Mais en Italie et sur mer, la France eut le dessous : les désastreux combats livrés à la hauteur du cap Finisterre et de Belle-Ile-en-Mer épuisèrent la marine française déjà en décadence. La paix d'Aix-la-Chapelle termina la guerre de la succession d'Autriche, en 1748 ; elle consacra les droits de Marie-Thérèse, confirma la cession de la Silésie à la Prusse, donna Parme et Plaisance à un infant d'Espagne, et garantit la succession de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre. Le cardinal de Fleury n'avait pas vu la fin de cette guerre ; il était mort en 1743 et n'avait pas été remplacé, le roi ayant déclaré qu'il gouvernerait seul désormais.

378. *Jansénistes et Convulsionnaires.* — Le ministère de Fleury fut troublé au dedans par la querelle du *Jansénisme*, qui avait agité déjà le règne de Louis XIV[4]. Les Jansénistes, condamnés deux fois par le Saint-Siége en 1653 et 1656, avaient vu renouveler leur condamnation en 1713, par la bulle *Unigenitus* ; ils refusèrent de se soumettre, et il fallut les poursuivre. Des deux maisons religieuses qu'ils avaient fondées à Port-Royal-des-Champs, près de Versailles, et à Port-Royal de Paris, l'une avait été dispersée en 1656, l'autre ruinée complétement en 1710. On em-

---

[1] Village à 7 kil. S.-O. de Tournai, sur la droite de l'Escaut.

[2] Entre Liége et Maestricht.

[3] *Laufelt* ou *Lawfeld*, près de Maestricht.

[4] Elle avait pour objet les rapports de la liberté de l'homme avec la grâce.

prisonna ceux qui ne voulurent pas souscrire la bulle. Dans leur exaltation, ils se regardèrent comme des martyrs; ils prétendirent qu'un des leurs, le diacre Pâris, mort en odeur de sainteté, opérait des miracles; ils accoururent en foule vers son tombeau, dans le cimetière de Saint-Médard à Paris. Là, quelques-uns d'entre eux faisaient mille contorsions ou se torturaient volontairement, disant et croyant qu'ils étaient visités par l'esprit divin; on les appela *convulsionnaires*, à cause des convulsions qu'ils éprouvaient. Ces scènes scandaleuses, qui jetaient du ridicule sur les choses sacrées, et qui servaient la cause de l'incrédulité contre la religion, ne cessèrent que lorsqu'un ordre du gouvernement eut fait fermer le cimetière. La querelle du Jansénisme fut aussi pour le Parlement une occasion de lutte contre le clergé et la royauté, et cette lutte devait aboutir à la ruine du Parlement et à la suppression des Jésuites.

379. GUERRE DE SEPT ANS. — Les années qui suivirent la paix d'Aix-la-Chapelle procurèrent un court repos à la France et à l'Europe. Le commerce et les lettres profitèrent de ce calme inespéré. Mais l'Angleterre mit de nouveau aux prises toutes les puissances européennes par un acte de violence indigne d'une grande nation. Jalouse des progrès de la marine française, qui commençait à se relever, elle saisit en 1755, sans déclaration préalable de guerre, trois cents vaisseaux marchands qui naviguaient sur la foi des traités. Pour venger cette agression inouïe, la France attaqua les possessions anglaises de la Méditerranée, et le duc de Richelieu fit la conquête de Minorque, l'une des Baléares, et emporta d'assaut la citadelle de Port-Mahon. La guerre s'alluma en même temps dans l'Allemagne. Louis XV, abandonnant, par suite de basses intrigues de cour, la politique de ses prédécesseurs, fit cause commune avec l'Autriche; l'Angleterre opposa à cette alliance celle de la Prusse. Cette guerre, nommée *Guerre de Sept ans*, à cause de sa durée, fut généralement funeste à la France. Le roi de Prusse Frédéric II, plus connu sous le nom de Frédéric-le-Grand, contre lequel la France, l'Autriche, la Saxe et la Russie

avaient réuni leurs efforts, sortit plus puissant d'une lutte qui avait paru devoir le ruiner. Les défaites que les généraux français éprouvèrent à Rosbach en Prusse (1757), à Crevelt et à Minden en Westphalie (1758 et 1759), ne furent pas compensées par les succès du duc de Richelieu ni par les victoires du maréchal de Broglie, et toutes les colonies françaises de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique tombèrent successivement au pouvoir des Anglais.

380. *Dévouement du chevalier d'Assas.* — Mais au milieu de ses revers, la France eut la consolation de voir le courage et le dévouement des soldats et des officiers grandir avec les périls, et briller d'un éclat d'autant plus vif, que la fortune de nos armes était plus compromise par l'incapacité des généraux que la faveur avait placés à la tête des armées. Le combat de Clostercamp, en Westphalie, où le maréchal de Broglie fut vainqueur, est célèbre entre tous par l'héroïsme du chevalier d'Assas (1760). Les ennemis s'étaient avancés à marches forcées pour surprendre l'armée française, qui était campée près d'un bois. Le maréchal, se doutant de leur dessein, fit coucher ses troupes sous les armes, et envoya à la découverte un détachement commandé par le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, qu'il tombe dans un parti de Hanovriens. Les ennemis, appuyant leurs baïonnettes contre sa poitrine, menacent de le tuer s'il fait le moindre bruit. D'Assas n'hésite pas : « A moi! Auvergne! s'écrie-t-il, ce sont les ennemis. » Il tombe aussitôt percé de coups; mais l'armée est sauvée.

381. PAIX DE PARIS ET D'HUBERTSBOURG. — En vain le duc de Choiseul, devenu premier ministre par l'influence de la marquise de Pompadour, essaya de relever les affaires de la France, en unissant par le *Pacte de famille* (1761) les Bourbons de France, d'Espagne et d'Italie; il fallut renoncer à poursuivre une guerre désastreuse. Par le traité de Paris (10 février 1763), Louis XV céda à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, la Dominique, le Sénégal, et une partie des colonies françaises de l'Inde; il lui rendit l'île de Minorque, et obtint

la restitution de la Martinique, de la Guadeloupe et de l'île de Gorée. Cinq jours après, la paix signée au château d'Hubertsbourg, en Saxe, confirma la possession de la Silésie au roi de Prusse. Ainsi se termina cette guerre de Sept ans, dont l'issue assurait l'empire des mers aux Anglais.

382. *Désordres intérieurs.* — Aux désastres extérieurs de la France se joignaient alors la corruption et les désordres intérieurs. En 1757, Louis XV avait failli d'être assassiné par Damiens, et cette tentative avait fait éclater encore une fois les sentiments d'affection que la France tout entière lui avait témoignés quelques années auparavant en lui donnant le surnom de *Bien-Aimé*. Cependant le roi commençait à ne plus mériter cet amour, que ses débauches insensées allaient bientôt changer en mépris. Le gouvernement était abandonné aux mains des intrigants et des favorites. La volonté de Mme de Pompadour ou de Mme Dubarry décidait de l'élévation ou de la disgrâce d'un ministre. Dans le reste de la société, le désordre était au comble : guerre entre le clergé et les philosophes, disciples de Voltaire et de J.-J. Rousseau, qui attaquaient non-seulement les préjugés de la foule, mais les croyances mêmes et jusqu'aux dogmes de la religion catholique; guerre entre la cour et le Parlement, qui fut sacrifié aux rancunes du chancelier Maupeou et remplacé par une compagnie de créatures du chancelier, que l'opinion publique stigmatisa du nom de *Parlement Maupeou* (1771); guerre entre les philosophes et les Jésuites, qui furent bannis de France en 1764, et dont le pape Clément XIV prononça l'abolition en 1773; enfin et surtout, accroissement continuel de la dette publique et gaspillage des finances, qui ne pouvaient suffire aux prodigalités scandaleuses de la cour créant chaque année un déficit de 25 millions.

383. *Ministère de Choiseul.*—Cette triste phase du règne de Louis XV fut cependant marquée par d'utiles mesures, par des créations avantageuses au pays, et par des événements d'une grande importance. L'honneur de tout ce qui a été fait de bien alors revient au ministre que Mme de Pompadour avait donné à la France. Le duc de Choiseul releva la marine, prépara l'affranchissement des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, réunit la Lorraine à la France après la mort de Stanislas (1766), et y ajouta la Corse, que

les Génois nous cédèrent en 1768, mais qu'il fallut conquérir sur ses habitants et qui ne se soumit qu'en avril 1769. Quatre mois après, Napoléon Bonaparte venait au monde; la Providence avait voulu que le futur empereur des Français naquît citoyen du pays dont il devait porter si haut la gloire et la puissance. Choiseul protégea les lettres et les arts, ouvrit plusieurs grandes routes, encouragea l'agriculture, ordonna la libre circulation des grains, à laquelle Colbert avait cru devoir mettre des entraves. L'Ecole-Militaire, l'Ecole vétérinaire et celle de chirurgie, la Manufacture royale de porcelaines, établie à Sèvres en 1748, datent aussi de cette époque. Un mot de Louis XV complète l'éloge de Choiseul : lorsque, à la fin de son règne, le roi reçut la nouvelle du premier partage de la Pologne entre Catherine II, impératrice de Russie, Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, et l'empereur d'Allemagne Joseph II, il ne put s'empêcher de dire : « Si Choiseul eût été ici, ce partage n'aurait pas eu lieu. »

384. *Mouvement littéraire et philosophique.* — Sous Louis XV le mouvement intellectuel fut marqué par un esprit d'innovation et de réaction contre les idées et les abus de l'ancienne monarchie. Alors furent proclamés solennellement les grands principes de l'égalité de tous devant la loi et de l'abolition de l'esclavage. Les noms célèbres de cette époque sont nombreux; nous ne citerons que les principaux. En première ligne se placent deux hommes, dont la gloire serait grande, s'ils n'avaient souillé leurs écrits par d'indignes attaques contre la religion et la morale : Voltaire, génie universel, mort en 1778, à l'âge de 84 ans, qui fut tout à la fois philosophe, poëte et historien; et Jean-Jacques Rousseau, mort à 66 ans, la même année que Voltaire, musicien, publiciste et philosophe. Ils furent comme les chefs de cette école philosophique dont les doctrines anti-religieuses eurent pour principaux apôtres Diderot et d'Alembert. Viennent ensuite Montesquieu, auteur de l'*Esprit des Lois* et des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*; le sage et bon Rollin, le président Hénault, Mably, Condillac, Fontenelle, Buffon, Lesage, Beaumarchais, qui, dans des genres bien différents et à des titres divers, ont mérité aussi que leur nom fût transmis à la postérité.

385. AVÉNEMENT DE LOUIS XVI. — CARACTÈRE DE CE

PRINCE. — Louis XV, rongé d'ennuis, dégoûté de tout, et contemplant d'un œil indifférent la dissolution de la société et de la monarchie, qui s'opérait autour de lui, termina honteusement son règne en 1774. Il eut pour successeur son petit-fils Louis XVI, âgé de vingt ans. Le nouveau roi apportait sur le trône de bonnes intentions. Animé de l'esprit de foi et de charité, économe pour lui-même, bienfaisant pour les autres, « il avait l'esprit juste, le cœur droit et bon ; mais il était sans énergie de caractère et n'avait aucune persévérance dans sa conduite. » (MIGNET.) Ce n'était pas le prince qu'il fallait à la France dans la situation critique où elle se trouvait placée. La cour connaissait à peine ce sérieux et austère jeune homme, qui jusque-là, dans la solitude qu'il s'était faite à Versailles, avait caché une incurable défiance de lui-même et une singulière timidité; ses occupations chéries étaient de copier des cartes de géographie, ou de faire de la serrurerie, de l'horlogerie et de la menuiserie. On lui avait bien appris quelques éléments de l'histoire et des langues; mais son éducation ne l'avait pas suffisamment préparé au rôle de roi, et il se trouva livré à ses seuls instincts d'honnêteté et de justice, avec une intelligence ordinaire, au milieu du déchaînement des passions les plus opposées.

386. RÉFORMES INTÉRIEURES. — Les premiers actes de Louis XVI furent d'un heureux augure. Il remit à la nation le droit de *joyeux avénement;* il affranchit tous les serfs qui restaient encore dans les domaines de la couronne; il réduisit les impôts et les tailles, abolit la question judiciaire, fit raser les deux prisons détestées du Petit-Châtelet et du For-l'Evêque, et donna sur sa propre cassette deux cent mille francs aux pauvres. Les plus douces espérances saluaient le nouveau règne, et l'on trouva un matin, sur le piédestal de la statue de Henri IV, au pont Neuf, cette inscription : « Il est ressuscité. » L'entrée du sage Turgot et du vertueux Malesherbes au ministère parut destinée à compléter les réformes que le jeune roi voulait opérer. Turgot,

nommé contrôleur général des finances, se proposa de remplacer les impôts existants par un impôt territorial qui pèserait sur la noblesse et le clergé aussi bien que sur la bourgeoisie; de supprimer les corvées et les droits seigneuriaux; d'établir la liberté de conscience, l'égalité des droits, l'unité de législation, etc. Il crut rendre ses réformes plus sûres et plus faciles en rappelant les magistrats exiles par Maupeou et en reconstituant le parlement de Paris. Il trouva dans ce corps une vive opposition à ses projets, et bientôt il fut sacrifié avec son ami Malesherbes aux intrigues de la cour et aux clameurs intéressées des classes privilégiées.

387. NECKER, 1776. — Le premier ministre, Maurepas, courtisan octogénaire, qui s'était separé de ses deux collègues pour ne pas tomber avec eux, ne tarda pas à appeler au conseil un banquier protestant de Genève, Necker, qui joignait à une grande habileté financière une réputation incontestable de probité. Le nouveau contrôleur général prétendit ramener l'ordre dans les finances par de simples opérations de banque et surtout par des emprunts, au lieu de détruire, comme le voulait Turgot, les anciens priviléges. Un moment, il parvint à ranimer la confiance et le crédit; mais le déficit ne se comblait pas, et, après avoir publié inutilement un fastueux compte-rendu de ses opérations, il fut obligé de se démettre de ses fonctions en 1781.

388. GUERRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE, 1776-1783. — Necker avait du moins fourni à la France les moyens de prendre une part glorieuse à la guerre de l'indépendance américaine. Les colonies anglaises de l'Amérique ayant secoué le joug de la métropole en 1776, et s'etant formées en republique fédérative sous le nom d'États-Unis, avaient envoyé Benjamin Franklin à la cour de Versailles pour implorer les secours de la France. Les marquis de Rochambeau et de La Fayette, et une foule de jeunes officiers français allèrent mettre leur épée au service des insurgés, qui avaient pris pour

général en chef Georges Washington. En même temps, les d'Orvilliers, les Lamothe-Piquet, les Duchaffaut, les d'Estaing, les Bouillé, les Suffren combattaient sur mer pour la même cause. Après une lutte de sept années, les Anglais furent obligés de reconnaître l'indépendance des Etats-Unis en 1783; par le même traité, la France recouvra une partie de ses colonies en Amérique et en Asie.

389. ASSEMBLÉES DE NOTABLES; CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX, 1789. — Mais cette gloire extérieure coûtait cher à la France; le trésor était épuisé. Le ministre de Calonne crut remédier au mal en convoquant une assemblée des Notables, à laquelle il soumit d'utiles règlements; il ne fit que susciter contre lui une opposition formidable, et fut contraint de se retirer. L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, qui l'avait renversé, ne fut pas plus heureux; dans son impuissance, il conseilla au roi le rappel de Necker, qui avait emporté dans sa retraite les regrets unanimes. Revenu au pouvoir avec le titre de surintendant des finances, Necker réunit une seconde fois les Notables en novembre 1788; mais les courtisans, opposés à toute réforme radicale, avaient fait choisir des députés hostiles aux plans du ministre, et il n'y avait plus d'autre ressource que de s'adresser aux trois ordres de la nation. Les États-Généraux n'avaient pas été assemblés depuis 1614; on résolut de faire un appel à leurs lumières et à leur patriotisme. La Révolution allait commencer.

SYNCHRONISMES. — Prépondérance de la Russie dans le nord de l'Europe sous Pierre-le-Grand, 1709-1725, et sous Catherine II, 1762-1796. — La Prusse élevée au rang de puissance du premier ordre par Frédéric le Grand, 1740-1786. — Ministère de Pombal en Portugal, 1750-1777; tremblement de terre de Lisbonne, 1755. — Premier partage de la Pologne, 1772. — Invention du paratonnerre par Franklin, 1757.

SEPTIÈME PÉRIODE [1].

La Révolution française, 1789-1852.

CHAPITRE XXI.

Prépondérance du Tiers-État; décadence et chute de la royauté et des ordres privilégiés. — Les dernières traces du régime féodal disparaissent. — Établissement de la république.

Suite du règne de Louis XVI.—Assemblée Constituante et Assemblée Législative, 1789-1792.

390. *Vue générale du sujet.*—Nous voici arrivé à une de ces époques capitales qui marquent dans la vie d'une nation et y laissent une empreinte ineffaçable. La période dont il nous reste à faire le récit a été féconde en grandes choses, féconde aussi en grands malheurs. L'antique société française a été reconstituée sur des bases nouvelles, ou plutôt un ordre social tout nouveau a été enfanté, mais au prix de quelles ruines et de quelles catastrophes! Ce prix, fallait-il le payer, et les mêmes résultats ne pouvaient-ils être atteints par une autre voie? Il serait difficile peut-être de se prononcer. Ce que nous n'hésitons pas à dire, c'est que nous ne pouvons ni tendre la main ni donner notre adhésion aux hommes qui croient nécessaire de verser le sang et d'abattre des têtes pour le triomphe de leurs doctrines. La conscience publique a ses droits comme la conscience individuelle, et les crimes politiques sont et seront toujours pour nous des crimes, de quelque nom spécieux qu'on cherche à les décorer. Aussi volon-

1 Nous avons adopté le *petit texte* pour toute cette période, parce que nous croyons que les faits qu'elle renferme ne doivent être étudiés que par les élèves les plus avancés, qui auraient vu complétement et qui sauraient à fond tout ce qui précède.



tiers effacerions-nous de notre histoire les tristes pages où sont consignées les erreurs de nos devanciers. Ne pouvant le faire, nous avons voulu du moins exprimer tout d'abord notre sentiment sur ces faits. Nous avons cherché en outre à en rendre le récit aussi dégagé de toute appréciation qu'il nous était possible, en le présentant sous la forme d'une simple table chronologique. Cette forme, nous ne l'avons appliquée qu'aux deux chapitres consacrés à l'exposition de la révolution qui a été accomplie par l'assemblée Constituante, par l'assemblée Législative et par la Convention. Nous reprenons la forme ordinaire de notre narration avec l'avénement du Directoire, parce que dès ce moment recommence l'action d'un gouvernement régulier.

1789.

5 *mai.* — Les États-Généraux s'ouvrent à Versailles; ils comptent 1200 membres, dont plus de la moitié pour le Tiers-Etat.

17 *juin.*—Le Tiers-État et quelques membres du clergé se forment en *Assemblée nationale*, sur la motion de Sieyès.

20 *juin.*—Ils se réunissent dans la salle du Jeu de Paume, et jurent de ne pas se séparer avant d'avoir fait une constitution pour la France. De là le nom d'*assemblée Constituante* donné à l'Assemblée nationale.

22-27 *juin.*—La plus grande partie de la noblesse et du clergé se joint à l'Assemblée, achevant ainsi la fusion des trois Ordres.

12 et 13 *juillet.*—Des troubles éclatent à Paris; on crée une milice bourgeoise. La cocarde bleue et rouge est adoptée.

14 *juillet.*—La prison d'État de la Bastille est emportée d'assaut et démolie.

15 *juillet.*—La milice bourgeoise s'organise et prend le nom de *garde nationale.* La Fayette en est nommé commandant en chef. Bailly, président de l'assemblée Constituante, est élu maire de Paris.

16-26 *juillet.*—La multitude égorge ou pend aux réverbères plusieurs personnes désignées à ses fureurs, sous le nom d'*aristocrates*, comme partisans des priviléges. Les

provinces sont ensanglantées par le massacre des nobles et des riches. Le comte d'Artois, le prince de Condé et tous ceux qui se sont signalés par leur opposition aux idées nouvelles quittent précipitamment la cour et la France. Ainsi commence l'émigration. La Fayette ajoute aux couleurs bleue et rouge de la ville la couleur blanche, et fait déclarer par l'Assemblée que la cocarde *tricolore* sera désormais la cocarde nationale.

4 *août*.—L'Assemblée abolit tous les droits féodaux, justices seigneuriales, priviléges, vénalité des charges, etc., et proclame l'admissibilité de tous les Français à tous les emplois.

12-24 *août*.—Elle décrète la suppression des dîmes ecclésiastiques, la liberté de conscience et la liberté de la presse, et publie la *Déclaration des Droits de l'homme*.

9-15 *septembre*.—L'Assemblée se déclare en permanence; elle décrète l'inviolabilité du Roi, l'indivisibilité et l'hérédité de la couronne.

2 *octobre*.—La cocarde tricolore est, dit-on, foulée aux pieds dans un repas donné par les gardes du corps du roi aux officiers de la garnison de Versailles.

5 et 6 *octobre*.—Une multitude furieuse court à Versailles, envahit le palais dans la nuit du 5 au 6 octobre, massacre plusieurs gardes-du-corps, et emmène le roi à Paris avec la reine Marie-Antoinette d'Autriche et leurs enfants.

6 *octobre*.—Une société ou réunion politique se forme pour la défense de la Constitution et tient ses séances au couvent des Jacobins; on la désigne bientôt sous le nom de *club des Jacobins*.

19 *octobre*.—L'Assemblée se transporte à Paris et tient sa première séance à l'archevêché.

2 *novembre*.—Elle met les biens du clergé à la disposition de l'Etat comme biens nationaux.

22 *novembre*.—Elle crée, sous le nom d'*assignats*, un papier-monnaie, qui est hypothéqué sur ces nouveaux domaines, et décrète un mois après la vente des biens nationaux pour une somme de 400 millions.

1790.

15 *janvier*. — Elle remplace l'ancienne division de la France en gouvernements par une division nouvelle en 83 départements; les départements sont subdivisés en districts, les districts en cantons, les cantons en municipalités.

13 *février*.—Elle interdit les vœux monastiques et abolit les ordres religieux.

12 *mai*.—Bailly et La Fayette organisent le *club des Feuillants* pour contre-balancer l'influence du club des Jacobins.

20 *juin*.—L'Assemblée supprime les titres de noblesse et les distinctions honorifiques.

12 *juillet*. — Elle décrète la *constitution civile* [1] du clergé.

14 *juillet*.—Une fête, dite de *la Fédération*, a lieu à Paris, au Champ-de-Mars, le jour anniversaire de la prise de la Bastille. Soixante mille députés de toutes les municipalités ou communes de France, de l'armée et de la garde nationale, prêtent serment à la Constitution, quoiqu'elle ne soit pas terminée. La messe est célébrée sur l'*autel de la patrie* par Talleyrand, évêque constitutionel d'Autun.

19 *septembre*.—L'Assemblée ordonne une nouvelle émission d'assignats pour une autre somme de 400 millions.

1791.

20 *juin*.—Le roi s'enfuit secrètement des Tuileries avec sa famille, pour aller rejoindre en pays étranger ses frères et la noblesse qui ont émigré.

21-25 *juin*.—Il est arrêté à Varennes dans la Meuse, ramené à Paris, gardé à vue dans son palais et privé du pouvoir royal jusqu'à l'achèvement de la Constitution.

17 *juillet*.—La Fayette et Bailly dissipent par la force un attroupement qui s'est formé au Champ-de-Mars pour signer une pétition demandant la déchéance du roi.

3-13 *septembre*.—L'Assemblée termine la Constitution et la présente au roi qui l'accepte.

14 *septembre*.—Avignon et le comtat Venaissin sont réunis à la France.

30 *septembre*.—L'Assemblée se sépare, après avoir décidé qu'aucun de ses membres ne pourra faire partie de la nouvelle législature.

---

[1] La *constitution civile*, acceptée seulement par la minorité du clergé, repoussée par le pape et par la majeure partie des ecclésiastiques, portait atteinte à la discipline et à la hiérarchie de l'Eglise; elle occasionna un schisme qui ne fut apaisé qu'en 1801 par le Concordat. On appela *prêtres* et *évêques constitutionnels* ou *assermentés* ceux qui prêtèrent serment à cette constitution; ceux qui le refusèrent furent désignés sous le nom de *prêtres non assermentés*.

1er *octobre*.—L'*Assemblée Législative* succède à la *Constituante*; elle est composée de 745 membres.

14-28 *octobre*.—Les émigrés sont invités à rentrer en France dans le délai de deux mois.

9 *novembre*.—Les biens des princes et des émigrés sont placés sous le séquestre par un décret de l'Assemblée.

29 *novembre*.—Un autre décret enjoint aux prêtres non assermentés d'adhérer à la Constitution civile. Le roi refuse de sanctionner ce décret ainsi que le précédent.

1792.

18 *janvier*.—Monsieur, frère du roi, est déchu de ses droits à la régence.

7 *février*.—La Prusse et l'Autriche s'unissent par le traité de Berlin pour combattre la révolution en France.

9 *février*.—Un décret prononce la confiscation de tous les biens des émigrés au profit de la nation.

17 *mars*.—L'Assemblée décide que l'exécution des sentences capitales n'aura lieu désormais qu'à l'aide de l'instrument nouveau de la *guillotine*, ainsi nommé du docteur Guillotin son inventeur.

5 *avril*.—Elle décrète la suppression de toutes les congrégations régulières et séculières d'hommes et de femmes, et prohibe tout costume ecclésiastique.

20 *avril*.—Louis XVI déclare la guerre à l'archiduc François, roi de Bohême et de Hongrie, ou plutôt à l'Autriche.

28 *avril*.—Les premières hostilités ont lieu à Quiévrain en Flandre; les Autrichiens obtiennent l'avantage.

29 *mai*.—L'Assemblée se déclare en permanence.

20 *juin*.—Le peuple des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, soulevé par les Jacobins et par la Commune de Paris[1], se porte en armes sur les Tuileries. Le roi se présente seul au-devant de la foule qui a fait irruption dans ses appartements et déconcerte l'insurrection par la douceur de ses paroles et par sa fermeté; mais il est forcé de se coiffer du bonnet rouge.

26 *juin*.—Les puissances étrangères forment une première coalition contre la France. Le roi de Prusse publie un manifeste.

---

[1] On désignait ainsi les autorités municipales de la ville.

11 *juillet.*—L'Assemblée décrète que la patrie est en danger.

25 *juillet.*—Un nouveau manifeste, rédigé par le duc de Brunswick, généralissime des alliés, menace de toutes les rigueurs du droit de la guerre ceux qui prendront les armes pour se défendre.

3 *août.*—Le maire de Paris, Pétion, accuse Louis XVI de conspirer contre la nation, et demande à l'Assemblée de prononcer sa déchéance et l'abolition de la royauté.

10 *août.*—Vingt mille hommes des faubourgs et des sections, auxquels s'est joint le bataillon de Marseillais, arrivé à Paris le 30 juillet précédent, envahissent les Tuileries au bruit du canon, de la générale et du tocsin; ils y massacrent la garde suisse et livrent le palais au pillage. Le roi se réfugie au sein de l'Assemblée; on l'y poursuit et l'on demande sa déchéance. L'Assemblée le suspend et décrète qu'il restera enfermé au Temple en attendant la réunion d'une *Convention nationale*, qui statuera entre le peuple et la royauté. Des massacres ont lieu dans Paris; la multitude détruit les insignes de la royauté et renverse les statues des rois.

23 *août.*—Les Autrichiens s'emparent de Longwy.

25 *août.*—Une loi de bannissement est rendue contre les prêtres non assermentés.

1er *septembre.*—La ville de Verdun se rend aux Prussiens.

2-5 *septembre.*—Les nobles, les prêtres et les autres détenus politiques, enfermés au nombre de trois mille aux Carmes, au Châtelet, à l'Abbaye, à la Force et dans les diverses prisons de Paris, sont massacrés méthodiquement pendant trois jours par une bande de trois cents misérables armés de piques et de haches. Après le massacre, les égorgeurs sont payés par la Commune qui les a armés et où siégent entre autres Marat, Danton, Robespierre, Camille Desmoulins et Pétion [1].

12 *septembre.*—L'armée française est obligée de se replier sur Châlons (Marne).

20 *septembre.*—Elle reprend l'avantage à la bataille de Valmy, où Kellermann triomphe des Prussiens; ce revers oblige l'ennemi a battre en retraite.

21 *septembre.*—La *Convention*, composée de 750 députés, remplace l'assemblée Législative.

---

[1] On a donné le nom de *septembriseurs* à ceux qui ordonnèrent et à ceux qui exécutèrent ou approuvèrent les massacres de septembre.

22 *septembre*. — Dès sa première séance, elle abolit la royauté et proclame la république.

SYNCHRONISMES.—François II succède, comme empereur d'Allemagne, à son frère Léopold II, 1792. — Les Russes étendent leur domination jusqu'à la mer Noire, 1792.

CHAPITRE XXII.

La Convention fait décapiter Louis XVI et soulève ainsi l'Europe contre la France. Elle règne au dedans par la terreur; elle soutient au dehors avec énergie et avantage la lutte engagée contre les puissances coalisées.

Convention nationale, 1792-1795.

1792.

25 *septembre*. — La Convention décrète l'unité et l'indivisibilité de la république française.

28 *septembre*.—Nice est occupé par une armée française.

8 *octobre*.—Les Autrichiens lèvent le siége de Lille, après l'avoir bombardée inutilement.

21 *octobre*.—Le général Custine s'empare de Mayence.

22 *octobre*.—Les ennemis évacuent Longwy.

23 *octobre*.—Une loi prononce contre les émigrés le bannissement à perpétuité, sous peine de mort.

6-14 *novembre*. — Dumouriez gagne sur les Autrichiens la bataille de Jemmapes, près de Mons; il les chasse de Bruxelles.

7 *novembre*. — La Convention décrète qu'elle jugera Louis XVI.

19 *novembre*.—Elle promet les secours de la France à tous les peuples qui voudront renverser leur gouvernement.

27 *novembre*.—Elle réunit la Savoie à la France sous le nom de département du Mont-Blanc.

11 *décembre*.—Louis XVI comparaît à la barre de la Convention. Il choisit pour défenseurs Tronchet et Lamoignon de Malesherbes.

26 *décembre*.—De Sèze présente sa défense ; le roi ajoute quelques mots et se retire.

1793.

15 *janvier*. — La Convention déclare « *Louis Capet* « (c'est ainsi qu'elle désigne le roi) coupable de conspiration « contre les libertés de la nation et d'attentat contre la sû- « reté générale. »

17 *janvier*.— Sur 714 membres présents, 428 votent la peine de mort, 286 le bannissement, la détention ou des peines autres que la mort.

21 *janvier*.—Louis XVI est décapité à Paris, sur la place Louis XV, dite dès lors place de la Révolution, et aujourd'hui place de la Concorde.

28 *janvier*.—Monsieur prend le titre de régent de France, au nom de son neveu le roi Louis XVII.

31 *janvier*.—Le comté de Nice est réuni à la France.

1er *février*.—La Convention fait une nouvelle émission d'assignats pour trois cents millions. Elle déclare la guerre à l'Angleterre et à la Hollande.

14 *février*.—La principauté de Monaco est réunie à la France.

25 *février*.—Dumouriez s'empare de Bréda.

4-9 *mars*.—La Belgique est réunie à la France.

7 *mars*.—La Convention déclare la guerre à l'Espagne. L'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, la Hollande, l'Espagne, les Deux-Siciles, la Sardaigne et le Saint-Siége forment une coalition contre la France.

10 *mars*.—La Convention crée le *tribunal révolutionnaire* pour juger sans appel tous les ennemis de la révolution.

14 *mars*.—Les Vendéens jurent sur l'Évangile de défendre le trône et l'autel.

18 *mars-4 avril*.—Dumouriez est battu à Nerwinde par le prince de Cobourg. Il essaye d'entraîner ses soldats à marcher contre la Convention, pour rétablir la royauté constitutionelle. Ne pouvant y réussir, il quitte la France.

6 *avril*. Le *Comité de salut public* est institué.

9 *avril*.—La Convention met sur pied onze armées.

10 *mai*.—Elle va siéger aux Tuileries.

11-20 *mai*.—Elle crée 1,200 millions d'assignats, et décrète un emprunt forcé d'un milliard.

31 *mai*.—Les Girondins, qui forment la fraction modérée de la Convention, succombent sous les attaques des Jacobins ou Montagnards, qui composent le parti exalté.

2 *juin*.— Vingt-et-un députés girondins sont mis en état d'arrestation. C'est le commencement du régime de la Terreur.

10-29 *juin*.—Les Vendéens s'emparent de Saumur sous la conduite de leurs généraux La Rochejaquelein, Lescure, Cathelineau et Stofflet. Ils attaquent Nantes, mais sont repoussés avec perte.

13-20 *juillet*.—Charlotte Corday poignarde Marat dans un bain; elle est arrêtée, condamnée à mort et exécutée.

23 *juillet*.—Mayence capitule après un siége de quatre mois et se rend aux Prussiens.

27 *juillet*.—Robespierre entre au Comité de salut public.

28 *juillet*.—Valenciennes ouvre ses portes aux Autrichiens.

1er *août*.—La Convention traduit Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire et ordonne de mettre la Vendée à feu et à sang. Elle décrète l'uniformité des poids et des mesures.

12 *août*.—Elle rend une loi contre les *suspects*.

23 *août*.—Elle met en réquisition permanente pour la défense de la patrie tous les jeunes gens de 18 à 25 ans. La ville de Lyon, qui s'est insurgée contre la Convention, est bombardée par l'armée républicaine.

27 *août*.—Toulon se rend aux Anglais; Louis XVII y est proclamé roi de France.

5 *septembre*.—On crée une armée révolutionnaire *ambulante*, qui doit parcourir les départements avec de l'artillerie et une guillotine.

6-11 *septembre*.—Les Anglais et les Autrichiens, battus à Hondschoote, lèvent le siége de Dunkerque.

28 *septembre*.—Un décret ordonne l'émission de deux milliards d'assignats.

29 *septembre*.—Une loi assujettit au *maximum* les denrées de première nécessité.

3-16 *octobre*.—Le procès de la reine commence; elle est défendue par Chauveau-Lagarde et Tronçon-Ducoudray; elle est condamnée à mort et exécutée.

6 *octobre*.—L'usage de l'ère chrétienne est aboli; on y substitue le calendrier républicain, et le commencement de l'année est fixé au 22 septembre, jour anniversaire de l'établissement de la république.

7 *octobre.*—Le duc d'Orléans est traduit devant le tribunal révolutionnaire de Marseille et exécuté un mois après, le 6 novembre.

9 *octobre.*—Lyon est pris après soixante-et-dix jours de siége ; un décret prononce la destruction de la ville, et la substitution du nom de *Commune-Affranchie* à celui de Lyon.

15-16 *octobre.*—Jourdan bat les Autrichiens à Wattignies et débloque Maubeuge.

24 *octobre* —La Convention change les noms des anciens mois, et divise chaque mois en trois décades de dix jours chacune Les cinq jours nécessaires pour compléter l'année sont appelés les *jours complémentaires* ou *fêtes sans-culottides.*

31 *octobre.*—Les députés girondins arrêtés le 31 mai sont exécutés.

1er *novembre.*—Une loi prononce la confiscation des biens de tous les Français qui sont sortis de France depuis le 14 juillet 1789, et qui n'y sont pas rentrés.

10 *novembre.*—La Convention décrète que le culte catholique est remplacé par le culte de la déesse Raison.

10-22 *décembre.*—La Rochejaquelein s'empare du Mans; les Vendéens sont vaincus sous les murs de cette ville et à la bataille de Savenay.

19 *décembre.*—Le général Dugommier reprend Toulon sur les Anglais. Un jeune officier d'artillerie, Napoléon Bonaparte, le futur empereur des Français, contribue puissamment à ce succès.

1794.

16 *janvier*-12 *février.*— Marseille est déclarée rebelle; elle se soumet aux représentants de la Convention.

5 *avril.*—Robespierre se défait de Danton, de Camille Desmoulins et de leurs amis, et domine ainsi dans la Convention.

10 *mai.*—Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, est mise à mort.

18 *mai*-17 *juin.*—Moreau bat les alliés à Tourcoing; il s'empare d'Aspres.

22 *mai*-19 *juin.*—Paoli appelle les Anglais en Corse; cette île est réunie aux possessions Britanniques.

16-26 *juin.*—Jourdan livre les batailles de Fleurus et triomphe des Autrichiens.

27 *juillet* (9 thermidor).—La Convention se soulève contre

le despotisme de Robespierre et de ses deux acolytes Couthon et Saint-Just. Elle décrète l'accusation de ces triumvirs et celle de leurs partisans. Le lendemain ils montent à leur tour sur l'échafaud et la France est délivrée de la Terreur. C'est ce qu'on appelle la révolution du 9 thermidor. Pendant les quatre-cent vingt jours qu'a duré ce régime, plus de quatre mille têtes sont tombées sur la place de la Révolution, sur celle de la Bastille et à la barrière du Trône, où la guillotine est restée en permanence [1].

29 *juillet*.—Les membres de la Commune sont mis hors la loi et exécutés. Le maximum est aboli.

9-24 *août*.—Le tribunal révolutionnaire est supprimé et reconstitué sur de nouvelles bases. Le Comité de salut public est réorganisé avec des pouvoirs plus restreints.

28 *août*.—La ville de Condé est reprise par Pichegru qui a remplacé Jourdan à l'armée du Nord.

22 *septembre*-27 *novembre*.—Jourdan s'empare d'Aix-la-Chapelle, gagne la bataille d'Aldenhoven à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, prend Juliers, Cologne, Franckenthal, Worms, Andernach, Coblenz et Maëstricht. Moreau se rend maître de Bois-le-Duc, où quatre cents émigrés faisant partie de la garnison sont fusillés. Moncey envahit la Navarre espagnole avec l'armée des Pyrénées-Orientales. Pichegru reçoit la soumission de Vanloo et de Nimègue.

11 *novembre*-18 *décembre*.—La Convention dissout le club des Jacobins. Elle revise ou annule les lois portées ou provoquées par Robespierre, et les mesures de rigueur qui ont assuré son triomphe. Elle rend un décret d'accusation contre l'ex-accusateur public, Fouquier-Tinville.

1795.

19-20 *janvier*.—L'armée de Pichegru entre dans Amsterdam. La flotte hollandaise, emprisonnée dans les glaces du Texel, est prise par les hussards français.

15 *février*.—Charette et les Vendéens déposent les armes en obtenant pour les royalistes le libre exercice du culte catholique et deux millions pour les frais de la guerre. Stofflet se soumet trois mois après lui et complète par sa soumission la première pacification de la Vendée.

---

1 Au moment de la chute de Robespierre, il était question, pour accélérer les exécutions, de mitrailler par masses au Champ-de-Mars trois mille prisonniers, dont on était embarrassé.



3 *mars*.—Les députés Barrère, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois sont décrétés d'accusation.

1er *avril* (12 germinal).—Le peuple des faubourgs marche sur la Convention, et vient demander leur mise en liberté. L'Assemblée résiste à cette violence, condamne les prévenus à la déportation, et met Paris en état de siége.

10 *avril*.—Elle ordonne le désarmement des Terroristes.

7 *mai*.—Fouquier-Tinville et quinze membres de l'ancien tribunal révolutionnaire sont mis à mort.

16 *mai*.—La Hollande signe la paix à l'exemple de la Prusse qui a traité le 5 avril précédent.

20 *mai* (1er prairial).—Les débris de la faction des Jacobins font un dernier appel aux passions populaires; les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, et tous les sans-culottes de Paris, marchent sur les Tuileries le 1er prairial (20 mai 1795), au bruit du tocsin, et pénètrent dans la salle des séances de la Convention; mais ni leurs cris, ni leurs menaces, ni l'assassinat du représentant Féraud, dont la tête est placée au bout d'une pique, ne peuvent intimider le président Boissy-d'Anglas, qui demeure ferme à son poste.

23-31 *mai*.—La Convention fait désarmer les faubourgs pour en finir avec l'insurrection; elle décrète d'accusation trente de ses membres qui se sont prononcés pour le rétablissement de la Terreur, et en condamne treize à mort; elle autorise l'exercice public du culte catholique et supprime le tribunal révolutionnaire.

8 *juin*.—Le fils de Louis XVI meurt dans sa prison du Temple.

24 *juin*-21 *juillet*.—Charette reprend les armes en Vendée. Un corps d'émigrés, sous la conduite de Puisaye et de Sombreuil, débarqué par les Anglais dans la presqu'île de Quiberon, est cerné et anéanti par Hoche. Les uns sont faits prisonniers, les autres coulés à fond avec les chaloupes sur lesquelles ils se sont réfugiés. Tous les prisonniers au-dessus de seize ans sont fusillés.

22 *juillet*.—L'Espagne fait la paix avec la France.

22-23 *août*.—La Convention adopte la Constitution de l'an III, qui confie le pouvoir législatif à deux assemblées : le conseil des *Cinq-Cents* et celui des *Anciens*, et le pouvoir exécutif à un *Directoire*, composé de cinq personnages nommés par les Conseils. Elle décrète que les deux tiers de ses membres devront faire partie du Corps législatif. Elle prononce la dissolution de tous les clubs.

5 *octobre* (13 vendémiaire).—La mesure prise par la Convention pour faire revivre son esprit dans les nouveaux Conseils excite un soulèvement dans Paris. Trente-cinq ou quarante mille hommes des sections s'avancent en armes contre l'Assemblée. Barras, chargé de la défendre, s'adjoint l'officier d'artillerie Napoléon Bonaparte, qui a déjà figuré au siége de Toulon. Les sections, foudroyées par l'artillerie de Barras sur les marches de Saint-Roch et sur le quai Voltaire, au moment où elles débouchent par la rue Saint-Honoré et par le pont Royal, se débandent et se dispersent. La bataille n'a duré qu'une heure et demie. Le lendemain la capitale jouit de la plus parfaite tranquillité.

10 *octobre*.—Pour récompense de ce service, Bonaparte reçoit le commandement en second des troupes de l'intérieur.

25 *octobre*.—La Convention procède à l'organisation de l'Institut en trois classes, et à celle de l'instruction publique.

26 *octobre*.—Elle déclare sa mission terminée et se retire après avoir réuni (1er octobre) au territoire de la République tous les pays conquis en deçà du Rhin, ainsi que la Belgique, l'État de Liége et le Luxembourg.

28 *octobre*.—Les Cinq-Cents ouvrent leurs séances au palais Bourbon, les Anciens aux Tuileries.

1er-5 *novembre*. — La Réveillère-Lépeaux, Letourneur, Rewbell, Barras et Carnot, nommés directeurs, s'établissent au palais du Luxembourg.

Synchronismes.—Second partage de la Pologne, 1792.—Insurrection des Polonais contre les Russes sous la conduite de Kosciusko, 1795.—Révolte des nègres de Saint-Domingue et massacre des blancs, 1792.

CHAPITRE XXIII.

Le Directoire continue avec succès au dehors la lutte engagée par la Convention contre les puissances étrangères, et il accroît la gloire extérieure de la France.—Au dedans, il déjoue les complots, et cherche à calmer les passions; mais il autorise et propage par son exemple le relâchement des mœurs publiques.

Directoire, 1795-1799.

391. *Situation générale.—Premiers actes du Directoire.*—Au moment où les cinq Directeurs entrèrent en fonctions, la situation était difficile. Si tous les partis étaient également

fatigués de l'anarchie, si tout le monde avait besoin d'ordre et de repos, le goût effréné du luxe et des plaisirs qui s'empara des hautes classes, la misère profonde du peuple qui mourait de faim, le manque absolu de travail et la pénurie financière, annonçaient une crise imminente. Non-seulement il n'y avait pas un sou dans le trésor, mais l'émission des assignats avait atteint le chiffre énorme de 40 milliards. Les armées, qui n'avaient ni solde, ni chevaux, ni vêtements, ni munitions, avaient perdu tout enthousiasme; le vainqueur de la Hollande, Pichegru, s'était laissé gagner par les royalistes émigrés, et la guerre civile se rallumait en Vendée. Le Directoire montra d'abord une louable activité; il assura l'approvisionnement de Paris, tourna l'ardeur des esprits vers l'industrie et l'agriculture, améliora le système d'instruction publique, déjoua le complot républicain de Babeuf, qui voulait rétablir le jacobinisme, et la conspiration royaliste de l'abbé Brothier et de La Villeheurnois en faveur du comte de Provence Monsieur, frère de Louis XVI, qui depuis la mort de son neveu se faisait appeler roi de France et de Navarre sous le nom de Louis XVIII. En même temps, il replaça la Corse sous la domination française, et mit fin à la guerre de Vendée. Stofflet et Charette furent pris et fusillés, le premier à Angers, le second à Nantes; Georges Cadoudal, leur compagnon, s'enfuit en Angleterre, et le général Hoche pacifia l'Ouest à la tête de cent mille hommes (1796).

392. *Succès au dehors.* — Le Directoire fut plus heureux encore à l'extérieur. D'après un plan conçu par Carnot, trois armées, celle de Sambre-et-Meuse, sous les ordres de Jourdan, celle du Rhin, dont on avait retiré le commandement à Pichegru pour le donner à Moreau, et celle d'Italie, confiée au jeune Bonaparte, devaient se réunir sous les murs de Vienne, et frapper ainsi au cœur la maison d'Autriche. Jourdan s'avança jusqu'à Wurzbourg; mais, battu sous les murs de cette ville, il dut se replier vers le Rhin. L'archiduc Charles, son vainqueur, se tourna contre Moreau, qui avait envahi la Bavière, et le força aussi à rétrograder; ce fut alors que Moreau exécuta cette admirable retraite qui l'a immortalisé. Mais en Italie, la fortune demeura constamment fidèle aux armes françaises Bonaparte, secondé par d'habiles lieutenants, Augereau, Masséna, Berthier, Lannes, Joubert, Murat, etc., remporta les brillantes victoires de Montenotte, Millesimo, Mondovi, Lodi, Castiglione, Arcole et Rivoli (1796 et 1797), organisa la Lombardie en république Cisal-

pine, s'empara de Mantoue, puis se dirigea sur Vienne, aux portes de laquelle il arriva vers le milieu d'avril. L'empereur François II effrayé signa la paix de Campo-Formio, par laquelle il reconnaissait la république Cisalpine et cédait la Belgique à la France.

393. *Journée du 18 fructidor.* — Le Directoire avait besoin de cette gloire militaire pour se maintenir contre ses ennemis intérieurs. Le parti royaliste était devenu redoutable : les élections de l'an V s'étaient faites à son profit; un de ses membres, Barthélemy, venait d'entrer au Directoire en remplacement de Letourneur; un autre, Pichegru, avait été élu président du conseil des Cinq-Cents; les émigrés revenaient en foule et ne dissimulaient plus leurs espérances. Rewbell, La Réveillère et Barras se décidèrent à un coup d'Etat : Augereau entra dans Paris le 18 fructidor (4 septembre 1797) avec plusieurs régiments de l'armée de Sambre-et-Meuse, alla droit à la salle des Conseils, y arrêta quarante-deux membres des Cinq-Cents, onze des Anciens, parmi lesquels Pichegru, Boissy-d'Anglas et Portalis, qui furent déportés à Sinnamary dans la Guyane, ainsi que les directeurs Carnot et Barthélemy, et trente-cinq journalistes. Le Directoire prolongea ainsi son existence pour quelque temps. Il profita de sa victoire pour faire rapporter les décrets en faveur des émigrés, établir de nouveaux impôts et réduire la dette publique à *un tiers consolidé*; ce qui consacrait la banqueroute des deux autres tiers. En même temps, il créait autour de la France comme une ceinture de républiques : la Hollande avait été transformée en république Batave dès 1796; Gênes et son territoire formèrent la république Ligurienne (mai 1797); les Etats de l'Église furent constitués en république Romaine (février 1798), et le Pape fut emmené prisonnier à Valence; la Suisse enfin devint la république Helvétique (1798).

394. *Seconde coalition contre la France.* — Ces changements dans la constitution de l'Europe amenèrent une seconde coalition, qui se forma contre la France sous les auspices de l'Angleterre; la Prusse et l'Espagne seules restèrent neutres. Les hostilités commencèrent par un odieux attentat : trois plénipotentiaires français furent assassinés en sortant de Rastadt. Les deux Conseils décrétèrent la guerre, et deux cent mille hommes partirent pour les armées. Le roi de Sardaigne vaincu abdiqua (décembre 1798); le général Championnet s'avança ensuite vers le sud de l'Italie, em-

porta Naples d'assaut et y proclama la république Parthénopéenne (janvier 1799). La campagne s'ouvrait d'une manière brillante; mais la fortune changea, lorsque les Autrichiens et les Russes entrèrent en ligne. Jourdan fut battu sur le Danube et Schérer sur l'Adige; quarante mille Russes, commandés par Souwarov, après avoir refoulé Moreau dans la Ligurie et vaincu Macdonald à la Trebbia, reprirent l'Italie à la République; enfin quarante mille Anglo-Russes débarquèrent en Hollande sous les ordres du duc d'York. Les ennemis du Directoire, enhardis par les succès de la coalition, relevèrent la tête; l'Ouest et le Midi reprirent une attitude menaçante; le Directoire se vit ébranlé de toutes parts. Les victoires de Brune à Berghen sur le duc d'York, et de Masséna à Zurich sur Souwarov ne le sauvèrent pas. Les élections de l'an VII ne lui avaient pas donné la majorité, et trois Directeurs avaient été obligés de se démettre le 30 prairial (19 juin 1799). Les deux Conseils étaient divisés : le parti modéré dominait dans les Anciens, les républicains exaltés aux Cinq-Cents; l'anarchie faisait de rapides progrès. La France attendait un homme d'action, popularisé par de grands succès militaires, qui pût imposer silence aux partis, rétablir l'ordre et faire face aux dangers extérieurs. Ce fut alors que Bonaparte débarqua à Fréjus, le 17 vendémiaire (9 octobre 1799), revenant d'Egypte.

395. *Expédition d'Égypte*, 1798-1799. — Les Directeurs l'avaient envoyé conquérir cet antique berceau de la civilisation, parce que sa présence leur faisait ombrage. En effet, le jeune vainqueur de l'Italie avait été reçu avec enthousiasme à Paris, après la paix de Campo-Formio; on l'avait fait passer sous une voûte de drapeaux conquis par son armée, et l'on avait dressé pour lui un autel de la patrie dans le Luxembourg même, sous les yeux du Directoire. Sa fortune le suivit en Orient. Après s'être emparé de Malte en passant (12 juin 1798), Bonaparte avait débarqué à Aboukir le 1er juillet, pris Alexandrie le 2, culbuté Mourad-Bey et ses mameloucks à Ramanieh, à Chébréiss, à la bataille des Pyramides (21 juillet), et occupé le Caire le surlendemain. Maître du pays, il l'avait organisé, sans se préoccuper du désastre d'Aboukir, où l'amiral anglais Nelson avait détruit sa flotte; les savants qu'il avait emmenés à sa suite avaient envahi à leur tour les rives du Nil, si riches en souvenirs, et commencé leurs explorations scientifiques sur tous les points, et l'Institut d'Egypte avait été

fondé au Caire. Puis Bonaparte était parti pour la Syrie, avait emporté Gaza et Jaffa, commencé le siége de Saint-Jean-d'Acre et écrasé l'armée turque à la bataille du Mont-Thabor (1799); mais la résistance d'Acre l'avait déterminé à rentrer en Egypte. Il trouva au Caire des nouvelles de France et mit aussitôt à la voile, laissant à Kléber le commandement de l'armée.

396. *Journées du 18 et du 19 brumaire.* — Le conquérant de l'Egypte eut bon marché du Directoire. L'accueil qui lui fut fait à Paris, et l'empressement de la foule, qui assiégeait chaque jour sa petite maison de la rue Chantereine, le décidèrent à renverser le gouvernement. Assuré de la coopération des généraux et des troupes et de l'assentiment du conseil des Anciens, il force d'abord les Directeurs à se démettre de leurs fonctions le 18 brumaire (9 novembre 1799); le lendemain, il se rend avec quelques grenadiers à l'Orangerie de Saint-Cloud, où les Cinq-Cents tenaient leurs séances. On le reçoit avec des cris de mort : *A bas le dictateur ! A bas le tyran ! Hors la loi !* Lucien Bonaparte, son frère, qui préside l'assemblée, ne peut contenir l'effervescence. Alors un peloton de troupes, commandé par le général Leclerc, pénètre dans la salle, et chasse les députés la baïonnette dans les reins. Le 20 brumaire, les conseils se réunissent, suppriment le Directoire, et confient provisoirement l'autorité à trois consuls. Dès ce moment la République, détruite de fait, n'existe plus que de nom.

Synchronismes. — Les Anglais font la conquête de l'empire du Mysore dans l'Indoustan, sur Tippou-Saëb, 1792-1799.

CHAPITRE XXIV.

Réorganisation monarchique de la France. — Au dedans, l'ordre est rétabli, les factions réconciliées, les temples rouverts, l'administration régularisée, la législation perfectionnée; au dehors, la gloire du nom français est portée à son apogée par une série de victoires et de conquêtes inouïes.

Le Consulat, 1799-1804. — *L'Empire*, 1804-1814. — *La Restauration*, 1814-1815. — *Les Cent-Jours*, 1815.

397. *Constitution de l'an VIII.* — Le nouveau gouvernement inaugura sa politique par des mesures réparatrices;

il rappela les proscrits, supprima les fêtes révolutionnaires, abolit les décrets contre les émigrés. Puis il présenta à l'adoption du peuple français une nouvelle Constitution, qui fut votée par trois millions de citoyens : ce fut la Constitution de l'an VIII (24 décembre 1799). Elle établissait trois consuls chargés du pouvoir exécutif ; mais en fait, toute l'autorité fut concentrée entre les mains du premier consul. Le pouvoir législatif était partagé entre trois assemblées, le *Tribunat* qui préparait les lois, le *Corps législatif* qui les votait, le *Sénat* qui veillait à leur observation. Bonaparte fut nommé premier consul ; il prit pour collègues Cambacérès et Lebrun.

398. *Bataille de Marengo ; paix avec l'Autriche et l'Angleterre.* — Son attention se porta d'abord sur les affaires du dehors. La Russie s'était retirée de la coalition ; mais l'Autriche était toujours sous les armes, et l'Angleterre cherchait partout des ennemis à la France. Le premier consul marcha vers l'Italie avec quarante mille hommes ; la campagne contre les Autrichiens ne dura que quarante jours. L'armée française, après avoir franchi le St-Bernard malgré les difficultés du passage, gagna la bataille de Montebello le 9 juin 1800 ; le 14 la brillante victoire de Marengo décida du sort de l'Italie. Moreau, de son côté, battit l'archiduc Jean à Hohenlinden sur le Rhin (3 décembre), et pénétra jusqu'aux portes de Vienne. L'empereur d'Allemagne se hâta de signer la paix ; le traité de Lunéville (1801) confirma à la France la possession de la Belgique et de la rive gauche du Rhin. La paix d'Amiens conclue avec l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande (25 mars 1802), acheva la pacification de l'Europe. Mais la joie de ces succès fut troublée par la perte de l'Égypte, que l'armée française dut évacuer en 1801, et par l'inutile expédition dirigée contre les nègres révoltés de St-Domingue en 1802 : cette colonie fut perdue sans retour pour la France.

399. *Réformes et institutions.*—La paix extérieure permit à Bonaparte de travailler au repos et au bien-être de la France ; il pacifia la Vendée ; il rétablit la religion catholique en signant avec le pape Pie VII le concordat de 1801 ; il commença la rédaction d'un code (le *Code Napoléon*) approprié aux besoins nouveaux de la France, et que presque toutes les nations de l'Europe ont pris depuis pour modèle ; il reconstitua la magistrature sur de nouvelles bases ; il répara les routes,

les ports, les arsenaux ; il encouragea l'industrie, le commerce, les lettres et les arts. L'instruction publique fut réorganisée, ainsi que l'Ecole polytechnique et l'Institut, nobles et utiles créations de la Convention ; enfin, un ordre militaire et civil, la Légion d'honneur, fut établi pour récompenser tous les mérites (mai 1802). La reconnaissance nationale paya tant de bienfaits ; sur la proposition du Tribunat, Bonaparte fut nommé consul pour dix ans (6 mai 1802), et trois mois après consul à vie. Ce fut l'objet de la Constitution de l'an X, acceptée par trois millions et demi de citoyens. Le décret portait : « Le peuple français nomme et le Sénat proclame Napoléon Bonaparte premier consul à viè. Une statue de la Paix, tenant d'une main le laurier de la victoire, de l'autre le décret du Sénat, attestera à la postérité la reconnaissance de la nation. »

400. *Complots et conspirations. — Mort du duc d'Enghien.* — Le gouvernement tendait à la monarchie ; il se fortifiait en dépit des complots et des conspirations. Une nouvelle tentative des mécontents hâta le dénoûment. Bonaparte, échappé comme par miracle au poignard d'Aréna et de ses complices (1799), puis à l'explosion d'une machine infernale disposée dans la rue Saint-Nicaise, près du Carrousel (1800), découvrit en 1804 une nouvelle conspiration, dont les principaux chefs étaient Georges Cadoudal et Pichegru. Le premier fut arrêté dans la rue et mis à mort ; le second s'étrangla dans sa prison ; Moreau, qui avait reçu leurs confidences, fut exilé. Le jeune duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, fut impliqué dans ce complot, enlevé sur la frontière du Rhin, conduit à Vincennes, mis en jugement, condamné et fusillé dans les fossés du château, durant la nuit du 20 au 21 mars.

401. *Napoléon empereur*, 1804.—Bonaparte n'attendait plus pour monter sur le trône que l'initiative des grands corps de l'Etat. Le Sénat comprit cette hésitation, et une députation, prise dans son sein, alla dire au premier consul : « Vous fondez une ère nouvelle ; mais vous devez l'éterniser. Vous pouvez mettre un frein aux conspirations, désarmer les ambitieux, tranquilliser la France entière, en lui donnant des institutions qui prolongent pour les enfants ce que vous avez fait pour les pères. Grand homme, achevez votre ouvrage en le rendant immortel comme votre gloire. » Un mois après, le 30 avril, un membre du Tribunat proposa que Napoléon Bonaparte,

premier consul, fût déclaré Empereur des Français, et que la dignité impériale devînt héréditaire dans sa famille. Cette proposition fut adoptée, et l'empire fut proclamé à St-Cloud le 18 mai 1804. Une nouvelle Constitution, celle de l'an XII, maintint l'existence du Sénat, du Corps législatif et du Tribunat, mais sous l'autorité de l'empereur; elle créa autour de sa personne, pour rehausser l'éclat du trône, un cortége de grands dignitaires, le grand électeur, l'archichancelier, l'architrésorier, le grand amiral, des maréchaux, un grand aumônier, un grand chambellan, un grand maréchal du palais, un grand écuyer, un grand-veneur, un grand maître des cérémonies, des pages, des livrées, des blasons. Pour consacrer le nouvel ordre de choses, le pape vint à Paris, et le 2 décembre il couronna l'empereur Napoléon et l'impératrice Joséphine dans la basilique de Notre-Dame. Le 26 mai suivant Napoléon ceignait à Milan la couronne de fer des anciens rois Lombards, et prenait le titre de roi d'Italie (v. tab. généal. VI).

402. *Campagne d'Austerlitz*, 1805. — Par cet acte et par la réunion de la république Ligurienne au territoire de l'empire Français, il mécontenta l'Autriche, qui s'unit aux Russes pour hasarder une lutte nouvelle contre la France. L'empereur était au camp de Boulogne, tout occupé d'un projet de descente en Angleterre; il se jeta aussitôt sur l'Allemagne, força le général Mack à capituler dans Ulm avec trente-six mille hommes et soixante pièces de canons, traversa Vienne, et alla battre les Russes et les Autrichiens dans les plaines d'Austerlitz en Moravie, le jour anniversaire de son couronnement (2 décembre 1805). Cette victoire éclatante fut suivie de la paix de Presbourg, signée le 26, qui donnait à la France les Etats Vénitiens, l'Istrie et la Dalmatie, et qui érigeait en royaume la Bavière et le Wurtemberg. Napoléon triomphait sur le continent; mais l'amiral anglais Nelson venait d'achever à Trafalgar la destruction des marines combinées de la France et de l'Espagne (21 octobre).

403. *Puissance de Napoléon*. — L'année suivante, l'empereur enleva la couronne de Naples aux Bourbons, et la donna à son frère Joseph; il érigea la république Batave en royaume pour son autre frère Louis; il créa son beau-frère Murat grand-duc de Clèves et de Berg, donna le duché de Guastalla à sa sœur la princesse Pauline, la principauté de Neufchatel au maréchal Berthier, celle de Ponte-Corvo au

maréchal Bernadotte, celle de Bénévent à Talleyrand; créa des duchés pour ses généraux dans les provinces et les villes d'Italie et d'Illyrie, substitua à l'ancienne organisation politique de l'Allemagne la Confédération du Rhin, dont il se déclara le protecteur, et força François II à changer son titre d'empereur d'Allemagne contre celui d'empereur héréditaire d'Autriche. Au dedans, il abolit le Tribunat, devenu un rouage inutile, remit en vigueur le calendrier Grégorien, rendit le Panthéon au culte, et rétablit les sépultures royales dans la basilique de Saint-Denis.

404. *Batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland. Blocus continental.* — Une quatrième coalition, formée entre la Prusse, la Suède, la Russie et l'Angleterre, ralluma la guerre. Les Prussiens furent écrasés à la bataille d'Iéna (14 octobre 1806), les Russes aux journées d'Eylau et de Friedland (8 février et 14 juin 1807), et Napoléon dicta la paix de Tilsitt (7 et 9 juillet). Il enleva à la Prusse ses provinces entre l'Elbe et le Rhin, et ses provinces polonaises; des premières, il forma le royaume de Westphalie, pour Jérôme Bonaparte, le plus jeune de ses frères; il donna les autres, sous le nom de grand-duché de Varsovie, à son allié l'électeur de Saxe, qu'il fit roi. Le czar de Russie, Alexandre, et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, s'engagèrent en outre à fermer leurs ports aux marchandises et denrées anglaises, et adhérèrent ainsi au *blocus continental*, que l'Empereur avait décrété à Berlin le 21 novembre 1806, pour ruiner le commerce de l'Angleterre.

405. *Guerre de Portugal et d'Espagne.* — Le Portugal était le seul pays du continent qui restât encore soumis à l'influence des Anglais. Napoléon le fit envahir par Junot en novembre 1807, et décida que la maison de Bragance avait cessé de régner. Mais il lui fallait être maître de toute la Péninsule. Profitant des dissensions survenues entre le roi d'Espagne Charles IV et son fils Ferdinand, prince des Asturies, il les appela tous deux à Bayonne pour régler leur différend, relégua le fils au château de Valençay, fit signer au père un acte d'abdication, et donna l'Espagne à son frère Joseph, qu'il remplaça par Murat sur le trône de Naples. La nation espagnole ne voulut pas souscrire à ce changement; elle se souleva contre la domination française. La guerre d'Espagne fut marquée pour la France par de brillants succès et de cruels revers; l'événement le plus mémorable fut le

siége de Saragosse, dont chaque rue dut être emportée d'assaut, et qui coûta, dit-on, la vie à cent mille hommes (1808-1809). Les Portugais s'armèrent à l'exemple des Espagnols, et les deux peuples, soutenus incessamment par l'or et les troupes de l'Angleterre, prolongèrent leur résistance pendant cinq années. Aux batailles rangées succéda la guerre des *guérillas* ou bandes de volontaires, qui harcelaient les corps d'armée détachés, pillaient les convois, massacraient les hommes isolés, et ne pouvaient jamais être atteints dans leurs montagnes.

406. *Campagne de Wagram*, 1809. — *Accroissements territoriaux*. — Cependant l'Autriche avait repris les armes. Napoléon partit aussitôt pour la Bavière, gagna trois batailles en trois jours, à Abensberg, à Eckmühl et à Ratisbonne, rejeta les Autrichiens sur la rive gauche du Danube, entra une seconde fois dans Vienne, et par les sanglantes victoires d'Essling et de Wagram (6 juillet 1809), força l'empereur François à signer la paix (14 octobre) et à adhérer au blocus continental. Quelques mois auparavant le pape avait été dépouillé de ses Etats, pour avoir ouvert ses ports aux Anglais. Napoléon l'avait fait saisir au Vatican, et conduire à Savone, puis à Fontainebleau, où il le retint quatre ans prisonnier; le patrimoine de l'Eglise fut réuni à l'empire et forma trois départements. L'année suivante, ce fut le tour de la Hollande; elle était devenue un entrepôt de marchandises anglaises. L'empereur l'enleva au roi Louis, et en fit sept départements français. Le Valais et les villes Hanséatiques furent également réunis à l'empire. C'est à la suite de ces victoires et de ces agrandissements que l'empereur inaugura, le 15 août 1810, sur la place Vendôme à Paris, la colonne de la Grande Armée, élevée avec le bronze des canons conquis sur les Autrichiens dans la campagne de 1805.

407. *L'impératrice Marie-Louise; le roi de Rome*. — Napoléon était au faîte de la puissance; il commandait à 50 millions d'hommes, et son empire comptait 130 départements; mais il lui manquait un héritier. Il répudia Joséphine, et il épousa, le 1er avril 1810, l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche. Le 20 mars 1811, il en eut un fils qui reçut le nom de roi de Rome.

408. *Campagne de Russie*, 1812. — L'étonnante fortune du conquérant de l'Italie et de l'Egypte alla se briser contre

les glaces de la Russie. Le czar Alexandre, qui voyait le commerce de son empire entravé par le blocus continental, n'avait pas hésité à rouvrir ses ports aux Anglais; Napoléon déclara aussitôt la guerre à la Russie. Laissant sur ses derrières les Espagnols aux prises avec ses lieutenants, qui remportaient de stériles victoires, il quitta Paris le 9 mai 1812, à la tête d'une admirable armée de cinq cent mille hommes, et ayant sous ses ordres les maréchaux Davoust, Ney, Oudinot, le prince Eugène son beau-fils, son beau-frère Murat, le prince Poniatowski, et une foule d'autres généraux illustres. Il franchit le Niémen au mois de juin, soumit la Lithuanie, s'empara de Smolensk (17 août), et entra dans Moskou le 14 septembre, après avoir gagné, aux portes de cette capitale, la sanglante bataille de la Moskowa, qui coûta cinquante mille hommes aux Russes. Il avait résolu de prendre ses quartiers d'hiver à Moskou et de marcher au printemps sur Pétersbourg; mais un vaste incendie, allumé par les ordres mêmes du gouverneur russe Rostopchin, anéantit Moskou, et après un mois d'hésitation, il fallut songer à la retraite; car l'hiver approchait, l'hiver de la Russie. L'armée se mit en marche le 23 octobre; mais le 7 novembre, lorsque la neige, qui tombait à gros flocons, commença à ensevelir hommes et chevaux, lorsque les vivres manquèrent, et qu'un froid glacial sema la route de cadavres, le désordre se mit dans les rangs; ce ne fut plus une retraite, mais une déroute désespérée. Trente mille hommes périrent au passage de la Bérésina (28 novembre). En même temps la Prusse et l'Autriche se déclaraient contre la France, et le général Mallet tentait de renverser à Paris le gouvernement impérial (23 octobre). Napoléon quitta le 5 décembre la Grande armée, et arriva le 18 du même mois dans la capitale, pendant que ses troupes achevaient leur retraite au milieu des plus cruelles souffrances.

409. *Campagnes d'Allemagne et de France.*—Loin de perdre courage, l'empereur demanda au Sénat et en obtint une nouvelle armée de 350,000 hommes, avec laquelle il partit pour la Saxe. Vainqueur à Lutzen (2 mai), à Bautzen (20 mai), et à Dresde (27 août), il fut battu à Leipzig le 19 octobre 1813, par suite de la défection des Saxons, et contraint de se replier vers la France. Ses ennemis, dont le nombre grossissait sans cesse, l'y suivirent. Pendant que les Suédois et les Allemands pénétraient au nord, les Russes, les Autrichiens et les Prussiens à l'est, le duc de Wellington avait

franchi les Pyrénées et envahi le sud de la France à la tête des Anglo-Espagnols. En face de tant de périls, Napoléon se multiplia, et trouva de soudaines inspirations; il écrasa les Prussiens à Champ-Aubert, à Montmirail, à Château-Thierry, à Vauchamp, et culbuta les Autrichiens à Montereau. Mais ses généraux furent battus, et les alliés arrivèrent sous les murs de Paris le 30 mars 1814.

410. *Abdication de l'empereur, 11 avril 1814.* — La capitale, vaillamment défendue par la garde nationale et les élèves de l'école Polytechnique, fut réduite à capituler dès le lendemain après un combat acharné. Les souverains étrangers y entrèrent, et le Sénat déclara Napoléon déchu du trône. L'empereur pouvait lutter encore; la glorieuse bataille de Toulouse (10 avril), où le maréchal Soult, duc de Dalmatie, avec trente mille hommes, avait tenu tête aux quatre-vingt mille Anglo-Espagnols de Wellington, prouvait que la France n'avait pas épuisé ses ressources. Mais Napoléon ne crut pas devoir prolonger la guerre; il abdiqua le 11 avril à Fontainebleau: « Mes vieux compagnons, dit-il à ses soldats, en leur faisant ses adieux, et en embrassant le drapeau, que ce baiser passe dans vos cœurs. » Puis il partit pour l'île d'Elbe, dont la souveraineté lui était accordée, accompagné des généraux Bertrand, Drouot et Cambronne, et de quatre cents hommes de sa garde impériale. Ainsi finit l'Empire.

411. *Première Restauration. Charte constitutionnelle.* — Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, frère de Louis XVI, fut appelé à régner sur la France, et proclamé sous le nom de Louis XVIII; avec lui la famille des Bourbons remonta sur le trône de ses aïeux. Le nouveau roi fit son entrée à Paris le 3 mai, accompagné de sa nièce, la duchesse d'Angoulême. Le 4 juin suivant, il promulgua la Charte constitutionnelle, qui établissait le gouvernement représentatif, et garantissait la liberté des opinions et des cultes, l'égalité des Français devant la loi, le complet oubli du passé. Trois pouvoirs, le roi, investi de la puissance exécutive, une chambre héréditaire, celle des Pairs, et une chambre élective, celle des Députés, devaient concourir à la confection des lois et au règlement des impôts. Mais le retour aux principes de l'ancien régime, la substitution du drapeau blanc au drapeau tricolore, les défiances témoignées à l'armée, les faveurs et les grades prodigués aux courtisans ne tardèrent pas à susciter des mécontentements

légitimes. Le traité de Paris, qui avait mis fin à la guerre (30 mai 1814), en faisant rentrer la France dans ses limites de 1792, avait d'ailleurs blessé l'orgueil national.

412. *Retour de l'île d'Elbe; les Cent-Jours; bataille de Waterloo,* 1815. — *Seconde Restauration.* — Napoléon, instruit de la situation des esprits, quitta l'île d'Elbe avec les quatre cents hommes de sa garde et environ mille autres compagnons, débarqua le 1er mars 1815 à Cannes, près d'Antibes, et entra, vingt jours après, à Paris, sans avoir tiré un coup de fusil; Louis XVIII en était sorti la nuit précédente, et s'était réfugié à Gand. L'Empire ainsi rétabli ne dura que cent jours. Les puissances étrangères effrayées se liguèrent de nouveau contre la France, et Napoléon, vaincu à Waterloo (18 juin) malgré les efforts de Cambronne et de la vieille garde, se livra lui-même aux Anglais. Il écrivit au prince régent de la Grande-Bretagne : « En butte aux factions « qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puis- « sances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et « je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple « britannique; je me mets sous la protection de ses lois. » Le gouvernement anglais donna une prison à celui qui réclamait l'hospitalité; Napoléon fut conduit à l'île Sainte-Hélène, au milieu de l'océan Atlantique, et il est mort sur ce triste rocher le 5 mai 1821. Aujourd'hui du moins la honte de cette conduite est en partie effacée; les restes mortels du grand homme ont été rendus à la France : ils reposent depuis le 15 décembre 1840, dans l'église de l'hôtel des Invalides, sur ces rives de la Seine où l'empereur mourant avait exprimé le vœu d'être enseveli. Une seconde restauration des Bourbons fut la conséquence de la bataille de Waterloo. La France dut rentrer dans ses frontières de 1790 démolir les fortifications d'Huningue, payer une contribution de guerre de 700 millions, et entretenir pendant trois ans au moins et cinq ans au plus cent cinquante mille hommes de garnisons étrangères dans les principales places de sa frontière du nord. Telles furent pour la France les stipulations des traités de 1815.

Nous arrêtons ici notre récit. Il nous suffit d'ajouter qu'après les règnes de Louis XVIII (1814-1824) et de Charles X (1824-1830), Louis-Philippe d'Orléans, chef de la branche cadette des Bourbons, appelé au trône le 7 août 1830, en fut renversé le 24 février 1848. Le gouvernement provisoire, qui

avait prononcé sa déchéance, proclama la République le 25 février, et une assemblée Constituante, issue du suffrage universel le 4 mai suivant, ratifia par son vote la nouvelle forme de gouvernement de la France. Le 10 décembre de la même année quatre millions et demi de voix élurent pour président de la République le prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'Empereur. Le 23 décembre 1851, sept millions et demi de suffrages lui déléguèrent la présidence pour dix ans. Le 20 et le 21 novembre 1852, sept millions huit cent mille votes affirmatifs ont rétabli l'empire héréditaire, qui a été proclamé officiellement a Saint-Cloud, le 2 décembre suivant, jour mémorable par le double anniversaire du couronnement de l'empereur Napoléon Ier et de la bataille d'Austerlitz. Le nouvel empereur a pris le nom de Napoléon III.

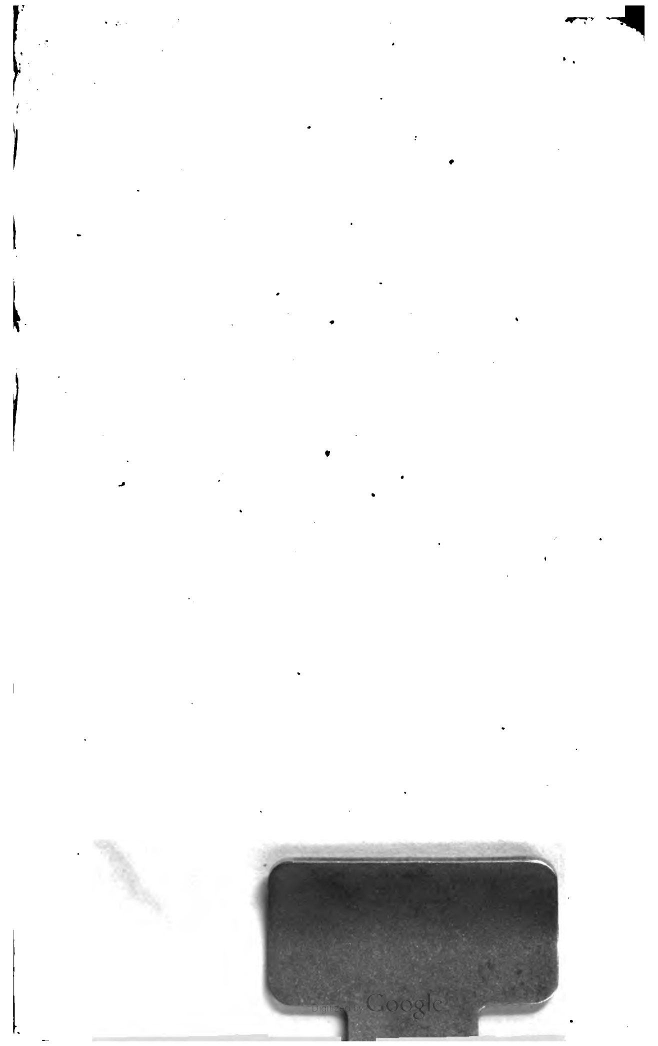
SYNCHRONISMES. — Le Mexique, la Colombie, le Haut-Pérou se révoltent contre l'Espagne et se constituent en républiques, 1810. — Le nègre Dessaline se fait proclamer empereur à Haïti sous le nom de Jacques I, 1804. — Affranchissement successif des colonies espagnoles de l'Amérique, 1810-1821. — Insurrection des Grecs contre les Turcs, 1821. — L'indépendance de la Grèce est proclamée le 3 février 1830, — Création du royaume de Belgique, 1830.

FIN DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TABLE DES MATIÈRES

D'APRÈS LA SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES RÈGNES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Arithmétique élémentaire, théorique et pratique, à l'usage des classes élémentaires; par M. Dumouchel, inspecteur d'Académie. Nouvelle édition refondue. 1 vol. in-18. Prix, cart. 60 c.

Ouvrage autorisé et adopté par la ville de Paris pour toutes ses écoles.

Abrégé de Géographie moderne, comprenant : un Précis de la Géographie de la Palestine, et 1° les premières notions de la *Sphère*, la division naturelle du Globe, et l'explication des termes employés en géographie; la population générale du Globe, les races diverses, les religions; 2° la description physique et politique des cinq parties du monde; 3° une géographie particulière de la France, etc.; par MM. Alf. Magin, inspecteur général de l'Instruction publique, et Ch. Barberet, inspecteur d'Académie. 1 vol. in-18. Prix, cart. » 75

Ouvrage autorisé.

Histoire sainte abrégée, précédée d'une *analyse des livres saints*, suivie de l'histoire des Juifs jusqu'à leur entière dispersion; de l'histoire de la Palestine jusqu'à nos jours, et enrichie d'une carte de la Terre sainte; par M. Édom, recteur honoraire, haut titulaire de l'Université. Nouvelle édition ornée de jolies vignettes. 1 vol. in-18. Prix, cart. 75 c.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique, par LL. EE. NN. SS. les Cardinaux-Archevêques de Bordeaux, de Lyon, les Archevêques d'Avignon, de Cambrai, de Paris, de Rouen, et les évêques de Bayeux, de Coutances et Avranches, de Langres, du Mans, de Meaux, du Puy, de Séez, de Soissons et Laon, et de Versailles, et adopté exclusivement par la ville de Paris pour toutes ses écoles.

La France, *livre de lecture courante pour toutes les écoles*. Aspect, — Géographie, — Histoire, — Administration, — Agriculture, — Industrie, — Commerce, — Grands hommes, — Hommes utiles, — Notions diverses; par MM. E. Manuel, agrégé des classes supérieures, professeur au lycée Bonaparte, à Paris, et E.-L. Alvarès, professeur de littérature. 4 vol. in-12 qui se vendent séparément. Prix de chacun, cart. 1 20

Un livre qui résume avec clarté sous une forme simple et familière, la plupart des notions indispensables, en les ratachant à la France, en faisant de toutes ces notions un corps dont la France serait l'âme, un livre enfin qui élève, dans une proportion modeste sans doute, une sorte de monument à l'honneur du travail et à la gloire du pays, ne saurait manquer d'être introduit dans les écoles pour y servir de livre de lecture courante et être préféré à ces livres de fantaisie, plein de moralités niaises et sans portée.

A. MOUSSIN